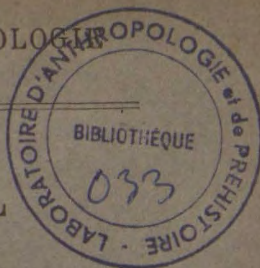
SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE
DE LA PROVINCE D'ORAN



BULLETIN TRIMESTRIEL
DE
GÉOGRAPHIE
ET
D'ARCHÉOLOGIE

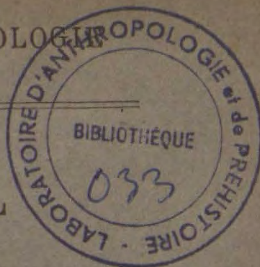
TREIZIÈME ANNÉE. — TOME

FASCICULE XLIV. — JANVIER-MARS 1890

SOMMAIRE

ORAN
Typographie et Lithographie Paul PERRIER, boulevard Oudinot, 15.
1890

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE
DE LA PROVINCE D'ORAN



BULLETIN TRIMESTRIEL DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE

TREIZIÈME ANNÉE. - TOME X

FASCICULE XLIV. — JANVIER-MARS 1890

SOMMAIRE

ORAN

Typographie et Lithographie Paul PERRIER, boulevard Oudinot, 15.

1890



ESSAI SUR LES STRATES

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

PAR

WAILLE MARIAL





ESSAI SUR LES STRATES

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

I

Apport de l'Algérie à la langue française. — Le passé dans le présent. — Alluvions linguistiques en formation.

Avant la conquête d'Alger, notre langue possédait déjà un grand nombre de mots d'origine arabe tels que : alcali, alcarraza, alcool, alcôve, aldébaran, alezan, algarade, algèbre, aliboron, alkermès, amiral, haras, etc., dont la plupart ont été rapportés d'Orient, pendant les guerres des croisades.

Depuis l'occupation de l'Algérie, les troupiers d'une part, les émigrants cosmopolites de l'autre, en ont mis en circulation une foule d'autres dont la plupart ont fini par conquérir leurs grandes lettres de naturalisation. Dans le nombre on peut citer : alfa, alfatier, areg, chapardeur, chabir, chouia chouia, diss, gourbi, fourbi, kabyle ou kbaïle, kif, kif kif, kramès, hallouf, hamada, maboul, macach, melk, oued, redir, turco, spahis, zouave, yaouled, zaouia, zekkat et tant d'autres que l'on trouve dans les dictionnaires les plus récents.

Je ne mentionnerai pas les innombrables noms de lieux et termes géographiques que les français ont adoptés en les franci-

sant. A côté de ces vocables de souche indigène, il en est d'autres qu'ont importés les émigrants étrangers et dont la génèse est assez peu connue.

Bien que la plupart des français soient familiers avec le champoreau, combien pourraient dire d'où vient ce nom ?

D'après une légende accréditée, voici ce que l'on racontait à ce sujet :

Dans les premiers temps de la conquête, un officier, d'autres disent un médecin-major du nom de Champoreau aurait inventé la mixture en question pour relever la vigueur du soldat, pendant les marches pénibles de l'été.

D'après Charles Toubin *(dictionnaire étymologique)* cette légende est inacceptable.

Le champoreau de son vrai nom, ciamporao est tout simplement une consommation andalouse importée en Algérie par les premiers cantiniers espagnols.

Dans la bouche de nos troupiers, le ciamporao s'est transformé en champoreau et c'est sous ce nom qu'il a fait la conquête de la France et du monde civilisé.

On saura désormais pourquoi le champoreau a grandi ; il était espagnol !

Un autre mot très algérien, c'est : « chaparder ».

Inventé par les zouaves, il est plus expressif que marauder et établit une nuance dans le larcin.

Chaparder est proprement imiter le chapard, chat sauvage expert à la maraude.

Chacal — prononcez chacail — est le nom que les zouaves se sont donné.

Le mot fourbi a conquis une juste célébrité.

Il est à remarquer que pendant que nos savants appauvrissaient la langue à force de l'épurer, le peuple l'a toujours enrichie.

Ses créations, plus heureuses d'ailleurs et moins baroques que celles des savants, se rapprochent d'avantage du génie de la langue : elles s'incorporent mieux.

L'infiltration arabe a produit un autre effet que celui d'enrichir nos vocabulaires ; elle a doté la lyre française de sonorités absolument nouvelles. Les désinences en oun, pour ne parler que de

celles-là, n'existaient pas en effet dans notre langue. Aujourd'hui les poètes font rimer Simoun avec Mimoun, besef avec Joseph, Kerredine avec Bou-Medine, Slimane avec Abderrahmane (1).

Le seul reproche que l'on puisse faire à ces vocables nouveaux, c'est que personne ne sait les orthographier.

A cet égard, les arabisants ont créé de fâcheux précédents. Ils écriront Sliman sans *e* muet final, ce qui fait que les français prononcent Slimant.

L'*e* muet étant une des principales causes de l'harmonie de la langue française, on ne devrait pas le supprimer là où sa présence est naturellement indiquée, comme dans Simoun, Tlemcen, Abderrahman que l'on devrait écrire Simoune, Tlemcène, Abderrahmane.

Par un phénomène connexe, pendant que les français s'appropriaient des expressions arabes, les indigènes nous empruntaient les termes qu'ils n'avaient pas et dont ils ne pouvaient se passer. Modifiés suivant le génie de la langue arabe, ces termes quelque fois peu reconnaissables, se sont lentement incorporés dans l'idiome de l'Afrique du nord dont ils font aujourd'hui partie intégrante.

---

(1) Voici quelques exemples de l'infiltration arabe dans la versification française:

L'OUED

En Algérie, on nomme oued
Toute rivière ayant de l'eau
Quand elle est à sec, c'est l'ued
Ou l'oued auquel manque l'O.

COLONNE D'ONYX

La colonne d'onyx aux veines translucides
Découverte à Tlemcen provient de Tekbalek
Elle date, dit-on, du temps des Abassides
Je demande à la voir, on me répond : balek!

LE GOURBI

Plus dur qu'un citoyen de Sparte
Ahmed loge dans un gourbi
Fait de terre et couvert de sparte
Ahmed ne fait pas de fourbi

KHOUAN ET ZAOUIA

Menaçant un chrétien, le Khouan dit: chouia
Chouia, chien, fils de chien. C'est le maraboutisme
Ignorant et pervers, qui dans la Zaouia
Entretient cette haine avec le fanatisme

(W. M.)

En voici quelques exemples :

De GARÇON (garçon de café) les arabes ont fait *garçone*, pluriel *guerassen*, et de CAROSSE, *karossa*, pluriel *kerarsa*. BIDON s'est transformé en *bidoune*, pluriel *bouaden*.

POSTE, a formé *bouchta*.
TÉLÉGRAPHE, *lagrafe*.
GARDE-CHAMPÊTRE, *gran-chambite*.
ADJOINT, *djouan*.
ADJOINT AU MAIRE, *djouan el mir*.
NOTAIRE, *noutir*.
HUISSIER, *louissi*.
SOLDAT, *chendat*
CHASSEUR, *sersour*.
GENDARME, *djendarmi*.
HYPOTHÈQUE, *boutik*.
PROTÊT, *brouti*.
JUGEMENT, *djoujema*.
HÔPITAL, *sbitar*.
ALLUMETTE, *zalimite*.
PAPIER TIMBRÉ, *tanbri*.
PASSE-PORT, *bassa-bour*.
BATEAU A VAPEUR, *babour*, etc., etc.

Cette mutuelle pénétration des deux langues en contact, se continuera ; mais elle est déjà suffisante pour permettre d'en dégager une loi. C'est que l'histoire d'un peuple peut se rétablir à l'aide seul de la linguistique. Comment douter par exemple, que les romains aient occupé la grande Kabylie quand on y entend nommer un jardin *hort*, la garance, *rubbia*, et l'ormeau, *oulm?*

Par ce que l'on voit en Algérie, on peut juger de ce qui s'est passé dans les Gaules, pendant la domination romaine. Les Gaulois ont dû commencer par emprunter aux conquérents les mots relatifs à l'administration, à l'armée, aux tribunaux ; puis avec le temps, toute la langue des romains s'est superposée aux dialectes gaulois, mais sans parvenir à les détruire ni à les supplanter. Les dialectes gaulois ont survécu, enrichis de tous les apports latins, mais ayant conservé intact leur fond primitif que l'on

retrouve, dans la langue populaire, aussi vivants qu'il y a deux mille ans. J'espère en faire la démonstration complète dans les chapitres suivants.

II

Nécessité d'une réforme lexicographique. — Plan d'un groupement stratique et synoptique.

Avant que d'aborder mon sujet, une digression est nécessaire.

Chacun a pu s'apercevoir combien il est difficile de posséder à fond la langue française. Cela tient à la défectuosité de nos méthodes qui font perdre un temps très long et rebutent les plus courageux.

Je ne parle pas des étrangers, dont le désir d'apprendre est soumis aux plus cruelles épreuves.

Comme ils n'ont pas sous les yeux des livres leur présentant sous une forme commode, saisissante, les richesses étincelantes et les ressources prodigieusement variées de notre langue, ils la calomnient et disent qu'elle est pauvre, elle qui fut reine et dont les trésors sont un éblouissement.

Malheureusement, ses richesses sont enfouies et comme perdues dans les dictionnaires où il est presque impossible de les

retrouver. Cela tient à ce que les mots, au lieu d'être groupés par familles comme cela se fait pour les sciences naturelles, sont classés par ordre alphabétique.

Pour n'en citer qu'un exemple, il y a, dans chacun de nos grands dictionnaires, plus de deux cents vocables — qu'à la vérité personne ne connait — s'appliquant au cheval.

Mais ces deux cents noms dont chacun caractérise un état particulier de la bête, au lieu d'être groupés, de façon à servir d'enseignement, sont dispersés depuis la lettre A jusqu'à la lettre Z.

Il en résulte que l'étudiant qui veut connaître les différents noms donnés au cheval, en notre langue, est obligé de compulser Littré d'un bout à l'autre, ce qui n'est pas une petite affaire — j'en sais quelque chose !

Or, s'il fallait faire ce travail de bénédictin pour toutes les familles de mots — et ce serait le seul moyen d'arriver à connaître sa langue — une vie humaine n'y suffirait pas.

Ce serait donc rendre un service à tous que de faire un nouveau vocabulaire où le groupement par familles et par ordre de provenance serait substitué au système de dispersion et d'isolement.

Cette réforme m'a tenté et j'aurais voulut la réaliser ; mais comme il est certain que je n'aurai pas le temps de la mener à bonne fin — il y faudrait plusieurs existences — je vais indiquer, avec quelques exemples à l'appui, la méthode de groupement stratique et synoptique que j'avais adoptée, espérant que d'autres pourront la reprendre et doter la France du lexique qui lui manque et sans lequel il sera impossible d'étudier à fond la langue française.

Mais auparavant que l'on me permette de faire remarquer qu'avec mon système de groupement, les étymologies s'éclairent d'une façon singulière. Tel mot qui, pris isolément n'avait donné lieu qu'aux suppositions les plus fantastiques, décèle nettement, par le seul effet du contact familial, sa véritable origine.

De plus, il sera facile, à l'aide de mes tableaux stratiques de reconnaître au premier coup d'œil l'apport respectif des idiomes anciens et modernes à la langue française.

Un fait non moins intéressant se dégage de mon système de groupement, c'est que le nombre des mots d'origine Celtique (1) est beaucoup plus important qu'on ne le croit généralement. Ces mots ne figurent pas tous, à la vérité, dans le dictionnaire de l'Académie ; mais ils n'en sont pas moins français et d'une haute noblesse.

En avançant dans mon travail, j'ai même été amené à cette conviction, que le fond entier des dialectes parlés autrefois dans les Gaules est resté intact et vivant. Tandis que les lettrés des villes employaient de préférence les vocables d'importation latine, les paysans illettrés s'en sont tenus obstinément aux vieilles appellations gauloises. A cet égard, ils se sont montrés infiniment plus conservateurs de notre patrimoine linguistique que les académies. Grâce à eux, presque tous les vocables employés par nos aïeux ont pu être sauvés de l'oubli.

Aussi peut-on admettre, comme vérité démontrée que la conquête romaine et les invasions germaniques n'ont pas entamé le vieux fond Celtique : elles l'ont augmenté et enrichi ; mais elles ne lui ont rien enlevé.

C'est pour cela que chaque objet, chaque chose a invariablement dans notre langue plusieurs expressions d'origines très distinctes. Ces expressions, juxtaposées dans le principe, ont fini par représenter chacune une forme ou une nuance particulière de l'objet, enrichissant ainsi la langue au lieu d'y jeter la confusion.

Le ventre, par exemple sera appelé, suivant les cas : panse abdomen, bedaine, gaster.

---

(1) Les principaux dialectes parlés dans les Gaules étaient les suivants :

1° L'ibérien dont le basque actuel est un des vestiges et qui vraisemblablement fut la première langue parlée dans les Gaules, la race ibérienne brune, originaire de l'Atlantide ayant occupé ce pays avant l'invasion des races blondes, celtique et kimrique, par qui elle fut refoulée. Le mot Aquitaine est purement ibérien. L'Aquitaine, située entre la Garonne et les Pyrénées fut la contrée où l'idiome ibérien se conserva le plus longtemps.

2° Le celtique ou gallique, parlé entre la Loire et la Seine.

3° Le Kimri, en usage, entre le Rhin et la Seine et dans l'ouest.

Le bas breton est un dialecte kimrique. La parenté des dialectes gallique et kimrique avec le sanscrit, indique d'une façon irrécusable que l'Asie fut le berceau de nos aieux de race blonde. Quant à la variété ibérienne brune représentée par les ligures et les aquitains dont le sang prédomine encore dans le Midi, en Corse, dans l'Afrique du Nord et, en dehors des possessions françaises, en Espagne, en Ligurie, (basque li-gor, pays d'en haut) elle ne se croisa que très tard avec la race gauloise dont elle finit par accepter la suprématie. Napoléon 1er et Christophe Colomb sont des produits de la race ibérienne.

En analysant ces mots, on trouve qu'il y a en au moins un d'origine autochtone : panse, gallique painnse. (Le radical de ce mot a été comme tant d'autres commun aux gaulois et aux romains (latin pantex) ; deux d'origine latine : ventre, latin venter et abdomen ; enfin un de souche grecque : gaster. Quant au mot bedaine, il paraît être d'importation sarrazine — arabe — bethen, ventre.

Que l'on prenne telle autre partie du corps ou tel autre objet que l'on voudra, l'ordre et les éléments de stratification resteront constamment les mêmes :

1° Comme base : un terme d'origine gauloise appartenant généralement à la langue populaire et confinant souvent à l'argot.

2° L'expression ou les expressions correspondantes apportées par les conquérants romains et constituant plus particulièrement la langue littéraire ; celles plus rares laissées par les invasions germaniques.

3° Enfin l'inévitable formation tirée du grec et constituant la langue ou plutôt le jargon scientifique.

Ces trois langues : la populaire, la littéraire, la scientifique se sont superposées comme des étages géologiques.

Pour le mot tête, par exemple, on aura par ordre de stratification : caboche (gaélique cab) ; tête (latin testa), cap (armé de pied en cap, parler de cap à cap) latin caput, encéphale (grec képhalé).

Le substantif *quenotte* petite dent (diminutif du vieux français *quenne*) (sanscrit kanu, mâchoire, de cun, fendre) offrira la variante dent (armoricain dant, latin dens) ; puis, pour l'usage de la faculté, le grec odons, odontos, fournira les composés : odontalgie, mal de dents ; microdonte qui a de petites dents, etc.

Avant que les français eussent adopté le mot jambe qui est d'origine latine, ils avaient et ont encore les expressions gigues,— sanscrit jaygâ d'où gigot, gigoter — guibes, guiboles, etc., dont la première au moins est incontestablement d'origine gauloise.

Lorsqu'une chose n'a qu'une seule expression en notre langue — le cas est assez rare — c'est que le latin et le grec n'avaient pas d'autres mots à nous offrir que ceux que nous possédions déjà. Tel est le cas du mot bras, gaélique *brac*, latin brachium, grec brakiôn.

Le même phénomène de stratification s'est produit pour les verbes.

Lorsque les soldats de Jules César importèrent dans les Gaules le verbe mentiri, mentir, nos aïeux se servaient déjà de deux verbes bien typiques que la langue populaire a gardés ; craquer et blaguer, gaélique *cracair*, bavard et *blaghair*, blagueur, vantard.

De tous nos gentilshommes M. de Crack est incontestablement celui dont l'origine est la plus lointaine : il existait avant la domination romaine et était déjà d'une haute noblesse à l'avènement de la monarchie franque.

Il est également permis d'admettre que le terme d'argot *claquer*, pris dans le sens de mourir précéda en Gaule le latin *mori*, claquer se rattache en effet au gaélique clackan, champ des morts, sanscrit kala, mort. Le français glas, sonnerie des morts, en est peut-être une réminiscence — ? — Nos aïeux qui avaient la langue bien pendue, n'ont pas eu davantage besoin pour désigner la parole d'emprunter aux romains le verbe loqui, ils avaient le verbe parler et s'y sont tenus (vieux français *parlier*, gaélique parliaw). Le latin loqui n'a prévalu que dans le composé interloquer.

Mais à mon sens, la preuve la plus évidente que le français n'est qu'un dialecte gaulois enrichi de mots latins, c'est qu'il possède des sons et des articulations inconnus à la langue latine et que pour cette raison, l'alphabet romain n'a jamais pu transcrire directement, faute de caractères spéciaux.

Telles sont les voyelles et consonnes suivantes (1) :

1° un ; 2° an ; 3° on ; 4° in ; 5° u ; 6° eu, avec ces trois gradations qui sonnent distinctement dans les mots : que, queue, cœur, 7° j ; 8° ch ; 9° gn ; 10° ll. Ces sons et articulations, que l'on retrouve dans certains dialectes de l'ancienne Gaule cisalpine et notamment en Piémont, n'ayant pas d'équivalents dans la langue latine ne peuvent en provenir.

De tout ce qui précède, je conclus que les langues, comme les couches terrestres, se superposent les unes sur les autres ;

---

(1) Bien qu'elles ne figurent pas dans les grammaires classiques, ces voyelles et consonnes d'origine gauloise n'en sont pas moins de véritables voyelles et de véritables consonnes auxquelles il ne manque que des signes spéciaux qu'il serait facile de leur donner si on le voulait.

mais ne disparaissent point. Malgré les cataclysmes qui ont pu les disloquer ou les submerger çà et là, on les retrouve toujours quelque part. Les exemples suivants en seront la vivante démonstration.

III

Exemples du groupement stratique et synoptique.

1er Exemple. — (Groupement Stratique simple)

Vocables français désignant l'EAU

(Textuellement ce qui se répand, ce qui se meut, ce qui est vivant, par opposition aux corps inertes. *Ya* en sanscrit signifie eau et ce qui se meut). *Eva* même sens

---

TERMES D'ORIGINE GAULOISE

1° **Eau.** — Vieux français iau, aau, aé, aez, aie, aaige, aage, age. Ce dernier a seul survécu dans l'expression: *être en age* pour être en eau. Roquefort a fait remarquer avec raison que l'on devrait écrire en parlant d'une personne mouillée de sueur : elle elle est en age et non en nage comme l'écrivent par erreur tant de personnes trompées par la liaison de l'N, et qui d'ailleurs ignorent cette vieille expression française. Les dialectes gaulois congénères du sanscrit, paraissent avoir eu le vocable eau sous la forme ô (inscription de Nîmes, lecture de M. Henri Mathieu) et dans les variantes a, an, on, aa, aon, av, avon. Les Celtes avaient aussi le vocable dou, dour, dont je parlerai plus loin. Mais avant de passer aux exemples, rappelons en passant, que

l'élément à, modifié en ô, ou en ou, suivant les pays, servait à désigner, dans les langues primitives, l'eau et la vie, sanscrit ô-gha, masse d'eau, de gha, amas — ô, eau — u-da — de da, donner. Textuellement eau donnée — français ondée.

Les noms qui nous sont restés du gaulois témoignent de la filiation du français eau avec ses ancêtres Celtiques.

Exemples : *Divio*, nom gaulois de Dijon, textuellement, Dive eau ou divine eau. Il y a en effet à Dijon une fontaine qui porte encore le nom d'Eau de Jouvence. *Divonne*, même signification, on sait qu'il y a à Divonne des sources thermo-minérales. *Rhône*, contradiction de *Rhod an*, rapide eau, dont les Romains ont fait Rhodanum. *Rhin* a la même origine gauloise, textuellement rapide eau. Les Bretons appellent depuis un temps immémorial, *Rhennel*, le grand courant chaud qui longe leurs côtes et auquel les Anglais ont donné le nom de *gulf stream*. Les Français devraient bien reprendre leur bien et adopter Rhennel, littéralement courant grand (suffixe al grand). Ce mot est infiniment plus explicite que *gulf stream*, qui signifie courant du golfe.

Aa, textuellement l'eau, nom donné par nos aïeux à diverses rivières des Gaules. Ces noms subsistent toujours. *Av*, *avon*, même signification. Les Bretons et les gallois se servent encore de ce mot pour désigner l'eau, vieux français ève. Quand un nom commence par *av* ou *ev*, on peut être presque sûr qu'il s'y trouve des eaux thermo-minérales. Même remarque pour le radical dou, dour, lequel est essentiellement gaulois.

2° **Eve**. — Vieux français, breton av, avon, sanscrit eva, même sens. Littré dit que le latin *aqua* (voir le mot eau de son dictionnaire) a donné le français ève, comme *equa*, jument a donné *ive* — Je crois que Littré s'est trompé. Le breton av, avon, afon, a certainement influencé la formation du mot ève, s'il ne l'a pas enfanté.

Dans la Chanson de Roland on trouva la variante :

3° **Ewe**.

L'ewe de sebre ele lur est devant
(L'eau de l'Ebre est devant eux)

Vers 2465.

En rencesvals ad une ewe curante
(En Ronceveaux, il y a une eau courante)

Vers 2225.

4° **Ebbe**, s'est dit également pour eau ; témoin ce vieux dicton : Tout ce qui vient d'ebbe, s'en retourne de flot.

Dérivés du radical ev : éveux, même signification qu'aqueux, sol éveux, sol détrempé, boueux ; en terme de marine *éveux*, qui fait eau, navires éveux. — Evier, même signification que aiguier, pierre par laquelle s'écoulent les eaux de cuisine. — Evian, ville d'eau en Savoie. — Evaux, village de la Corrèze possédant des eaux thermales.

Les dérivés directs du gaulois, av, avon, se retrouvent dans les noms : Avène, village de l'Hérault possédant des sources thermales. Avenheim, village du Bas-Rhin où il y a aussi une source minérale alcaline. Ce seul nom d'Avenheim prouve que l'Alsace est gauloise d'origine et non germanique. L'infiltration teutonne n'a pu faire disparaître les traces de cette parenté originelle. — Availles, dans la Vienne, possède des eaux minérales. Evailles, département de la Mayenne, Evelle, Côte-d'Or, Avenio, nom gaulois d'Avignon., etc., etc. — Evesham sur Avon, en Angleterre, indique nettement l'origine Celtique de notre vieux mot ève. On peut citer encore les mots : averolle (tumeur aqueuse) ; avalaison, chûte d'eau impétueuse, averse, etc.

L'élément av ou ev est également très reconnaissable dans les composés suivants :

Batava, Batavia, du celtique bat profonde, et av eau ; par extension, ville ou pays entouré d'eau. — Genève, latin Geneva, celtique çen, pointe ; ev, eau, etc.

Bien que les romains aient donné à Evian le nom d'*Aquianum*, la forme gauloise qui était antérieure a dû prévaloir dans le langage populaire, ainsi qu'on le constate dans maints autres exemples. Aussi, ne saurait-on invoquer le mot *aquianum*, pour chercher à prouver que Evian vient du latin. Il serait du reste inadmissible que le même radical, aqua, eut donné, dans la même contrée, à quelques lieues de distance, Evian et Aix. Les Gaulois avaient encore un autre mot pour exprimer l'eau, c'était :

5° **Dour.** — Nos aïeux ont donné ce nom à plusieurs de leurs rivières et de leurs eaux thermales.

Amédée Thierry, en son *Histoire des Gaules*, donne au Celtique dour, le sens d'eau ; d'autres, celui de rapide rivière. Les uns et

les autres ont peut-être raison, les deux significations ayant pu coexister suivant que *dou* était ou non suivi du suffixe r, ra, en sanscrit, indiquant la rapidité.

On remarquera d'ailleurs que les étymologistes qui donnent au mot dour, le sens exclusif de rapide, n'éprouvent aucune difficulté à donner à cette racine le sens absolument opposé de « qui empêche d'aller » de d, privatif et r, aller ; quoi qu'il en soit, dour est un ancêtre gaulois qui revit dans les expressions suivantes :

Dore, rivière du Puy-de-Dôme. Le Mont Dore renommé par ses sources thermales signifie littéralement Mont des eaux. *Dort* ou *Dordrecht*, ville de la Gaule belgique, également renommée par ses eaux : *Doire*, rivière de la Gaule cisalpine, latin *Duria*. Duria major et Duria minor, italien *Dora* ; *Adour* ; *Doron*, rivière de Savoie ; *Thur*, rivière d'Alsace. Bien que les allemands traduisent thur par porte, il est vraisemblable que ce mot n'est qu'une corruption du primitif gaulois dour, sanscrit tur, aller vite textuellement, eau qui coule rapidement. Le nom de cette rivière alsacienne est évidemment antérieur aux invasions germaniques.

On remarquera à ce propos combien les savants allemands sont de mauvaise foi, quand ils essaient de persuader aux alsaciens que l'Alsace n'a jamais été gauloise. Il suffit de gratter un peu la croute superficielle déposée par l'infiltration teutonne pour retrouver, à travers les noms panachés de désinences allemandes, un *substratum* essentiellement gaulois, aussi fortement gaulois que le cœur des alsaciens. La ville gauloise de Brucomagus est devenue Brumath. (Mag, en celtique, signifie plaine). Columbarium, Colmar ; Tabernœ, Saverne ; Argentoratum, Strasbourg ; Argentovaria, Artzheim, etc.

La désinence allemande heim a la même signification que le vieux mot français d'origine celtique *ham*, amas ou agglomération d'où hameau, et par extension foyer domestique, habitation. Dans la vieille langue, amasement se disait pour manoir. La langue française a laissé tomber le mot ham qui a eu chez nous la même acception que le *home* anglais. Le mot ham se retrouve dans beaucoup de noms de lieux d'origine celtique.

Le nom d'Alsace lui-même est celtique. El-Sass, pays de l'el ou ill (ill en gaélique signifie rapide).

A l'autre extrémité des Gaules, en Bretagne, deux cours d'eau portent le même nom celtique que la rivière alsacienne : l'Ile et l'Ille. Même de l'autre côté du Rhin, les appelations gauloises abondent justifiant ce que dit César, en son livre VI de la guerre des Gaules, à savoir que les Gaulois envoyaient des colonies en Germanie pour se débarasser de leur trop plein. « Encore aujourd'hui, ajoutait-il, les lieux les plus fertiles de la Forêt Noire sont habités par les Volkes tectosages (peuples du Languedoc), qui vivent suivant la pauvreté du pays, s'habillent de même et sont en grande estime pour leur valeur et leur équité. »

Terminons cette digression en donnant encore quelques survivants du gaulois dour :

Doubs, dou, eau, bies, tortueuse, dont les romains ont fait dubis; Dourbie, rivière de l'Aveyron, etc.

Le Douro, fleuve de l'Espagne rappelle que les gaulois ont colonisé le nord-ouest de l'Espagne auquel ils ont d'ailleurs laissé leur nom (Galice). On sait que les gaulois mélangés aux aborigènes d'Ibérie prirent le nom de celtibères. Ils occupaient le cours supérieur du Douro, du Tage, de la Guadiana et d'autres pays.

Le radical gaulois dour se retrouve également dans les mots français qui suivent :

Douve, terrain habituellement baigné par les eaux d'une rivière ou par la mer. — Ce mot a été aussi employé dans le sens de fossé rempli d'eau. Dans le Jura, les terrains inondés se nomment touille, touillon (le gaélique a le mot *tuil*, inondations) ; douve, plante aquatique; doue, bassin recevant les eaux d'une source. On donne ce nom en Bretagne aux lavoirs publics ; *Doie*, source, mot en usage dans le Jura ; douche que Burnouf fait dériver du sanscrit daka, eau, vient plus vraisemblablement du celtique dou. Dans le patois de Montbéliard, l'expression docher signifie pleuvoir à torrents (à rapprocher d'averse, radical av, eau—?—) Littré fait dériver ce mot de verser, ce qui n'a aucun sens. On remarquera que le sanscrit a le mot varsa pluie. L'expression vouessa, sous laquelle les montagnards du haut Jura désignent l'eau, dans leur patois bellau, n'a peut être pas d'autre origine.

NOMS D'ORIGINE LATINE :

6° **Aigue.** — Vieux nom français de l'eau. Maurice Lachâtre le fait venir du celtique ; mais on ne peut le rattacher qu'au latin *aqua*, dérivés : *aiguade*, fontaine située auprès des ports et où les navires viennent s'approvisionner -- *aiguet*, petit canal; *aiguer*, mouiller, vin aigué, pour vin mêlé d'eau, aiguer un pré ; *aiguière*, vase à eau ; *aigadier*, homme chargé de la distribution des eaux dans les canaux d'irrigation ; *aigement*, usage des eaux ; *Aigues* vives, *Aigues* mortes, *Aiguebelle*, petite ville de Savoie ; *Aigue-Perse* (Puy-de-Dôme) ; *Aigue marine*, variété d'émeraude ; *aigail*, goutte de rosée :

L'aigail lavait ses pieds tous les matins (FOUILLOUX).

Aiguosité :

Les rognons par les veines émulgentes en tirent l'aiguosité que vous nommez urine.

(RABELAIS).

Aigarolle ou *aiguarolle*, petite enflure pleine d'eau. Ce mot est du Languedoc. Dans le Nord, où le celtique a dominé, on disait *éverolle* ou *averolle*.

Egoût vient également *d'aigue*.

7° **Aix.** — A signifié également eaux, de aqui ou aquæ, Aix-la-Chapelle, en germanique *aacken*, même signification, de aa, eau. On peut encore citer comme dérivés de aqua, mais d'une manière plus directe : Aquatique, aqueux, aquifère, aquarelle, aquarium, aqueduc, aquaforiste, etc.

8° **Fonts.**— De fons, fontes, eaux. — On dit *fonts* baptismaux pour eaux baptismales. Le mot font est très usité dans le Midi pour désigner les sources. Dérivés : Fontaine — de fons et suffixe sanscrit tana, petit, proprement petite eau. Ch. Toubin fait dériver fons du sanscrit vana, eau — ? —

9° **Humidité.** — Latin humida, eau, sanscrit ha, eau, mida, répandre.

10° **Liqueur.** — Latin liquor, eau.

11° **Liquide.** — Latin liquidum, eau (radical liquor et suffixe sanscrit idda, clair.

12° **Onde.** — Du latin unda qui lui-même vient du sanscrit uda, eau.

Dérivés : Ondée, ondin, ondine, onduler, inonder, exonder, sonder, sub undâ, etc.

Le sanscrit uda se retrouve en entier dans transs**UDA**tion, et ses dérivés (latin sudare, suer).

13° **Pluie.** — Du latin *pluvia.* Kymrique blua, même sens, sanscrit plu, couler.

Dans l'ancienne langue, la pluie était également désignée par les mots :

Housée, Guillée ou **Guilée, Horée, Caddeau.**

14° **Rosée.** — Sanscrit rasa, eau — latin *ros*, dérivé arroser.

15° **Lymphe.** — Du latin *lympha*, eau.

16° **Sérosité, serum.** — Primitif sanscrit sârâ, eau.

Noms de formation scientifique :

Le grec : **Hydor**, eau, du sanscrit uda, francisé en hydre a donné de nombreux dérivés ; hydrie (vase à eau), anhydre, hydraté, hydrophile, hydrogène, hydrophobe, etc., etc.

17° **Hydrolat.** — Nom pharmaceutique de l'eau distillée.

Noms étrangers de l'eau n'ayant laissé que des dérivés à notre langue :

18° **Hala.**— Un des noms sanscrits de l'eau, a laissé plusieurs rejetons dans notre langue :

Halage — Chemin de halage — *hala*, eau et aj, pousser (textuellement tirer sur l'eau) halitueux, halituosité, viennent également de hala, latin *halitus*. Mouiller, d'après C. Toubin, de mi-hala, jeter de l'eau — ? — La solution me paraît risquée.

19° **Mou.** — Il conviendrait de rechercher si l'égyptien mou, eau, dont on a fait moussi (Moïse) sauvé des eaux, n'a pas donné au contraire au français les mots mouillage, mouiller, moiteur ; l'arabe a le mot mouia, petite source, suintement.

20° **Prâvaha.** — En sanscrit, eau, pièce d'eau.

Si l'on en croit C. Toubin, le sanscrit prâvaha, aurait donné les dérivés :

Abreuvoir. — Abreuver, textuellement aller vers l'eau, de à, vers, prâvaha, eau — ? —

Breuvage. — Même origine, signifierait donc textuellement l'eau qui fut en effet la première boisson des hommes et des animaux. La filiation du sanscrit prâvaha ne me paraît cependant pas suffisamment démontrée pour être acceptée sans les plus expressesré serves.

21° **Va, vari, sârâ.** — Le sanscrit *va,* ou plutôt son congénère gallique se retrouve dans Var, va, eau, r, aller, eau qui va et dans rivière, ri, aller, vari les eaux. — Dérivès : varec, algue marine ; varaigne, ouverture laissant passer l'eau, vanne, etc. Un autre mot sanscrit, sara, eau, se reconnait dans Sarre, rivière des Gaules et aussi dans sargasse, varec flottant. On peut encore ajouter : Isère, Issora, ancien nom de l'Oise, Isar, Issar, les Issers d'Algérie, textuellement eau qui va, de i. aller, sara, eau.

22° **Water.** — Eau, en anglais. Ce mot a été naturalisé dans les composés : waterproof, vêtement à l'épreuve de l'eau (proof épreuve). Wateringue, etc.

23° **Wasser.** — Eau, en allemand. Ce mot a été popularisé par le Kirchen wasser, eau de cerises.

AU SUJET DE QUELQUES EXPRESSIONS GÉOGRAPHIQUES :

Les peuples primitifs, tout comme les Parisiens de nos jours, employaient simplement le mot eau pour désigner les rivières. Plus tard, ces rivières furent caractérisées suivant les aspects de leur eau. On disait eau rapide, eau encaissée, eau bruyante, etc. Exemples :

Torrent. — Du sanscrit tur, aller vite.

Gave. — Sanscrit ka, eau, et ave, résonnante, — ? — etc.

Le mot :

Nant qui sert en Savoie à désigner les torrents, vient évidemment du sanscrit nad bruire, nada rivière.

Cascade. — Sanscrit ka, eau ; kat, tomber.

Les lacs, les étangs, les mares, ne signifiaient pas autre chose qu'eau stagnante, eau qui ne coule pas. Exemples :

Etang. — Celtique stang, sanscrit *s*, privatif et tak aller, textuellement, eau qui ne va pas (Ch. Toubin), latin stagnum.

Lac. — Latin, lacus ; armoricain, lagen, même signification qu'étang, de *l'*, privatif et aj aller (ibid).

Mare. — Marais, sanscrit mar, textuellement eau qui ne va pas, ma, privatif, et *r*, aller (ibid).

Mer. — Même signification.

Margouillis. — Margouillat, mot formé de mar et sanscrit kulla petite, textuellement petite mare. En Franche-Comté on n'a conservé que le déterminatif kulla, sous la forme de gouillat, gouille.

Let, laites ou **lettes.** — Eaux recouvertes de sable dans lesquelles les voyageurs imprudents s'enfoncent : même signification que marais de *l*, privatif et *at* aller (ibid).

Flaque. — Flamand, vlake, du préfixe privatif, *vi*, et layg aller, également eau qui ne va pas.

2me Exemple. — (GROUPEMENT MIXTE STRATIQUE ET SYNOPTIQUE)

Cheval, textuellement le rapide (voir le n° 23).

TERMES DE SOURCE GAULOISE OU AUTOCHTONE :

J'ai considéré comme tels, tous les mots qui ne peuvent s'expliquer par le latin ou par une autre langue étrangère.

1° **Bidet.** — Petit cheval de selle (gaélique bideiche, petit). Le nom de bidet a été donné, par analogie, à divers objets, notamment à la cuvette qui sert à la toilette secrète des femmes.

2° **Double Bidet.** — Cheval plus fort que le bidet.

3° **Bidette.** — Petite jument docile.

4° **Briquet.** — Petit cheval (genevois) nom d'origine celtique indiquant l'idée de petitesse.

5° **Bringue.** — Cheval mal conformé.

6° **Criquet.** — Petit cheval.

7° **Dada.** — Nom que les enfants donnent au cheval. C'est un vieux nom gaulois que l'on retrouve aussi dans le sanscrit danda, cheval. Il a enfourché son dada.

8° **Gaye.** — Vieux cheval, rosse, sanscrit haya, cheval, mot préjoré en vieillissant.

9° **Gayard.** — Gayarde, même sens.

10° **Goussaud** et **Goussant.** — Cheval à l'encolure épaisse, aux épaules grosses et court de reins.

11° **Haquenée.** — Cheval ou jument allant ordinairement à l'amble, bas breton hincané, amble. — Terme de manège ; aller à la haquenée, aller à l'amble.

La presse, cette vieille haquenée de tou'es les médiocrités présomptueuses.

(Proudhon).

D'autres font dériver haquenée du vieux français haque, cheval et latin *anus*, vieux ? Quoiqu'il en soit, il convient de rapprocher du mot haquenée, les mots haque et haquet.

12° **Haque.** — Cheval, ce mot est vieux. Celtique et armoricain ak, sanscrit açu, rapide.

13° **Haquet.** — Petit cheval, diminutif du précédent.

Sus, sus, allez vous en Jaquet
Et pansez le petit haquet
Et lui faites bien la litière.

Coquillart *(Monologue du puits).* (1)

Employé pour désigner la voiture qui porte ce nom, le mot haquet parait se rattacher au sanscrit *axa* chariot — ? — (C. Toubin).

A côté du mot haquet, on peut placer son dérivé jacquet. Chacun sait, et Max Muller l'a prouvé, que jockey vient du français jacquet. Or voici l'étymologie que Ch. Toubin donne de jockey : « Mot anglais formé avec prosthèse du j, du sanscrit aj, conduire et equus cheval, goélique each ». Textuellement celui qui conduit les chevaux. Suivons la filiation historique, remplaçons equus

(1) Le poète Coquillard vivait au 15e siècle.

par haquet et l'on aura l'étymologie de jacquet qui dans l'ancienne langue ainsi que le prouve le vers cité plus haut, avait l'acception de conducteur de chevaux.

Littré dont les étymologies sont si souvent fautives n'a pas été mieux inspiré au sujet du mot jockey. Voici ce qu'il en dit : « Mot anglais qui du reste est une altération du français jacquet, *nom propre* diminutif de Jacques ».

Larousse en dit autant. Nos grands dictionnaires sont remplis de pareilles erreurs difficilement évitables avec le fâcheux système de dispersion et d'isolement des mots appartenant à la même famille.

14° **Haquette** ou **Haguette**. — Petite jument servant de monture.

Remarquons, au sujet du mot haque que ce vieux nom gaulois nous est venu récemment d'Angleterre, habillé à l'anglaise avec une acception spéciale. Les sportmen français qui ont adopté et naturalisé la tecnologie sportique de nos voisins appellent en effet :

15° **Hack**. — Un cheval de pur sang, bâti en force et dont le trot et le galop sont très doux. C'est le cheval dont on se sert pour la promenade.

16° **Covert hack**. — Est le cheval dont on se sert pour aller aux rendez-vous de chasse.

17° **Haridelle**. — Mauvais cheval, du gaélique ar labourer, deil, jument, textuellement cheval de labour, si l'on en croit Ch. Toubin, Littré en fait un diminutif du latin arida, sèche — ? —

On remarquera en outre que le sanscrit a le mot hari, cheval.

J'ignore si le vieux mot français *rider*, qui a signifié chevaucher a la moindre parenté avec haridelle. Il est permis toutefois de poser la question.

Dans Foissard on trouve le verbe *rider* avec l'acception de chevaucher, de courir.

Ce mot s'est conservé comme terme de vénerie et sert encore à désigner la course ou poursuite silencieuse et sans aboiement du chien après le gibier. Le chien a ridé. — Un rideur. — Un chien rideur.

Est-ce que le verbe anglais « to ride » d'où l'on a fait *raid*, course, poursuite ou pointe de cavalerie ne viendrait pas de ce vieux verbe rider ? On trouve dans la langue française beaucoup de mots que nous avons empruntés aux anglais, tels que : *jockey*, *tunnel*, *rail*, etc., qui ne sont que de vieux mots français repatriés. N'en serait-il pas de même de ride, dans le composé : gentleman *rider*, ou même dans redingote, *riding coat* textuellement habit pour chevaucher, de cotte, habit et rider chevaucher ?

Les Allemands ayant le verbe *reiten*, aller à cheval, dont nous avous fait *reitres*, cavaliers, il doit y avoir un radical commun se rapportant au cheval et qui a pu entrer dans la composition du mot haridelle. *Riti* en sanscrit signifie marche, mouvement : ra, rapidité, it, aller : c'est une indication.

A, privatif et riti donneraient assez l'idée d'un cheval qui ne marche plus. Qui sait même si les mots arrêt, arrêter, ne viennent pas de là, après être passés par le latin, bien entendu ?

D'après Ch. Toubin, que l'abus des racines sanscrites a quelques fois égaré ; mais qui n'en a pas moins trouvé de fort jolies choses, le mot français bride, dont le préfixe b, est privatif signifierait textuellement : *ce qui sert à arrêter le cheval.*

Bride, brider et rider ne seraient-ils pas congénères ?

18° **Mazette.** — D'après Littré, méchant petit cheval. Molière emploie ce mot dans *Sganarelle* :

Depuis huits jours entiers avec vos longues traites
Nous sommes à piquer des chiennes de mazettes.

Du préfixe privatif ma et sanscrit as, aller : textuellement qui ne va pas — ? — (Ch. Toubin).

19° **Poney, Ponet.** — Du gaélique ponaidh, petit cheval.

20° **Poneyte, Ponnette.** — Femelle du poney.

21° **Ragot.** — Cheval ramassé, bien pris dans sa taille et qui a le cou court. J'ai monté un excellent ragot — s'emploie aussi adjectivement — une jument ragote.

22° **Traquenard.** — Cheval qui trotte en battant le briquet et fait semblant de vouloir trébucher. — S'est dit des chevaux de louage — sanscrit trak aller, kana petitement — ? — (Ch. Toubin).

TERMES DE SOUCHE LATINE :

23° **Cheval.** — En vieux français quevax, ceval, chevau, du sanscrit acwa, même signification, de as aller, va, vent ou vâ flèche. Proprement celui qui va comme le vent ou part comme une flèche — açu rapide. (On remarquera que nos paysans disent encore *lou çeva*, ayant gardé presque intacte la prononciation primitive).

Bien que le welsh *echw* cheval, soit évidemment congénère du sanscrit açu, la plupart des étymologistes attribuent une filiation latine au mot cheval — latin caballus.

En attendant que cette question controversée soit résolue, j'ai classé provisoirement le mot cheval parmi ceux de souche latine.

Dérivés :

Chevaler, faire des allées et venues – ...... j'ai chevalé plus de six mois pour cette affaire. — Chevalerie, chevalier, chevaleresque, chevaucher, chevauchée, etc.

24° **Bête chevaline.** — Nom donné au cheval par les vieux auteurs. Est usité en poésie :

J'ai, dit la bête chevaline
Un apostume sous le pied. (LAFONTAINE)

25° **Cavalot.** — Petit cheval. — Les Gascons vantent beaucoup leurs cavalots, (LA CHATRE). Latin caballus.

26° **Cavale.** — Femelle du cheval. S'emploie en poésie, du latin *Caballa*, gaélique capull, jument, sanscrit capala, vif, fougueux.

« C'était une cavale indomptable et rebelle
« Sans frein d'acier ni rênes d'or. » (BARBIER)

Dérivés, cavalerie, cavalier, cavalcade, cavalcadour, cavalarisse.

27° **Jument.** — Femelle du cheval, du latin jumentum, bête de somme. Jument suitée, jument suivie par son poulain. Jument poulinière, jument mulassière. Voir les numéros 155 et suivants.

En Picardie, on donne le nom de jumentier aux beaux gars.

28° **Esgue**. — Vieux nom français de la jument, de equa.

Chicquanous issu du chasteau et monté sur son esgue orbe

(Rabelais).

29° **Ive, iwe**. — Mots également employés autrefois pour désigner la jument.

30° **Ewe**. — Même sens.

Devers une ewe ki en mis un camp
Dans la direction d'une jument mise au milieu d'un champ

(*Chanson de Roland*, Vers 3968).

Bien que le double v ait été employé par les vieux auteurs tantôt avec la valeur du w allemand, c'est-à-dire du v français, tantôt avec celle du w anglais, c'est-à-dire de l'ou, il a sonné aussi comme le g dans certains mots, tels que wanti pour ganti, gant; warder pour guarder, d'où l'anglais ward, garde. Il en a peut-être été de même pour les mots iwe et ewe -- ? —

31° **Egue**. — Que Maurice Lachâtre écrit *aigue*, vient probablement de equus. Ce mot est encore employé dans l'Hérault pour désigner les chevaux laissés en liberté.

Voici ce qu'en dit Maurice Lachâtre : Aigue, nom donné, dans le patois de l'Hérault à des troupes de chevaux maigres et presque sauvages qui vivent dans les contrées marécageuses.

32° **Igue**. — Dans le Jura, on se sert de l'expression igue pour désigner un cheval. Le gaélique a le mot *each* qui se prononce ique. On a aussi le breton ak congénère du latin *equus* et probablement son ancêtre direct.

33° **Equidé**. — Nom de la famille zoologique à laquelle appartient le cheval.

Littré, Burnouf et Ch. Toubin donnent à *equus* la même étymologie qu'au cheval, (du sanscrit açu, rapide).

M. Henri Mathieu n'est pas de cet avis. D'après lui, equus viendrait du sanscrit aq, feu et signifierait l'ardent. Il appuie son dire sur ce fait que le même radical aurait donné au latin les deux mots : *equio*, être en chaleur et *acer* que l'on prononçait aker qui veut dire ardent. Il est possible que M. Mathieu ait raison et qu'à l'origine, l'épithète d'ardent ait servi, concurremment avec celle de rapide, à désigner le cheval ; mais cela n'est pas prouvé. Ce

qu'il y a de certain, c'est que, le sens primitif de cheval (rapide) s'est perdu et que l'on dit cheval rapide, sans s'apercevoir que l'on commet un pléonasme.

Le même sort a pu arriver au mot equus et l'expression : cheval ardent, n'en est peut-être qu'une réminiscence.

Contrairement à l'opinion de Littré, je classe également comme des dérivés de equus, les mots : écuyer, écuyère, écurie, que l'on écrivait autrefois esquier, esquière, esquyrie.

Littré fait venir ces mots de *scutum*, écu (on écrivait autrefois écutz) ce qui n'a aucun rapport avec les exercices équestres et le logis des chevaux.

Ecuyer, dans son acception d'homme qui se livre à l'équitation, se rattache visiblement à equus. Il en est de même du mot écurie, anciennement esquyrie.

Il est en effet de règle dans notre langue que la bête donne son nom au logis qu'elle habite.

Les exemples suivants, dérivés également du latin, en sont la preuve.

Porc, porcherie, porcher ; berger, bergerie, berger ; vache, vacherie, vacher ; bœuf, bouvier, bouverie ; colombe, colombier ; poule, poulailler ; chien, chenil ; dans le Midi, toril sert à désigner le logis des taureaux et bourquier celui des bourriquets.

L'écurie ne servant pas à loger des écus, mais bien des chevaux, et d'autre part, l'expression écuyer s'appliquant aux gens qui font de l'équitation, il serait plus logique d'écrire, comme autrefois, équier, équière, équirie ou simplement équrie.

Il va sans dire que le mot équier ne s'appliquerait qu'à l'homme de cheval, — un équier du cirque.

L'ancienne orthographe « écuyer » serait conservée pour désigner les anciens porteurs d'écu, appelés aussi escudiers et pour toutes les autres acceptions du mot : écuyer tranchant, etc.

Autres dérivés de equi : equipage, equi et sanscrit pac, lier, même sens qu'atteler ; équarrissage, equi et corium cuir, suffixe, age, signifiant action ; action d'enlever le cuir des chevaux, textuellement écorchage ; equarrir, même sens qu'écorcher ou excorier (son homonyme équarrir, rendre carré vient de quadrare) ; équipée (ce mot a été employé par quelques auteurs dans le sens de chevauchée, etc. etc.)

La famille des équidés ou genre *equus* comprend sept espèces :

34° **Equus caballus.** — Voir cheval n° 23.

35° **Equus asinus.** — Voir au n° 138 et suivants.

36° **Equus hemippus.** — Voir hémippe n° 132.

37° **Equus hemionus.** — Voir hémione n° 133.

38° **Equus quaccha.** — Voir couagga n° 129.

39° **Equus montanus.** — Voir daw n° 130.

40° **Equus zebra.** — Voir zèbre n° 135.

41° **Solipède.** — Le cheval est appelé solipède parcequ'il n'a, comme l'âne et le zèbre, qu'un seul sabot à chaque pied. (du latin solus, unique et pedes, pied).

SOUCHE GRECQUE :

42° **Pachyderme.** — Le cheval ayant la peau épaisse appartient à l'ordre des pachydermes et en porte le nom : Noble pachyderme, de pakus épais et derma, derme.

43° **Hipparion.** — Cheval de l'époque tertiaire, plus grand que celui de nos jours, de hippos, dont la forme éolienne était hiqqos.

44° **Hippotherium.** — Variété que l'on ne trouve plus qu'à l'état fossile, grec hippos, thérion sauvage.

Dérivés de hippos : hippique, concours hippique, hippodrome, textuellement course de chevaux, de dromos course. En français, hippodrome désigne plus particulièrement le champ de course appelé turf, que l'on prononce teurf d'un mot anglais signifiant terrain, hippiâtrique médecine des chevaux, hippiâtre, etc.

45° **Hippopotame.** — Textuellement cheval de fleuve, potamos fleuve.

46° **Hippélaphe.** — Cheval cerf de hippos et elaphos cerf. (Voir au groupe mythologique n°s 204 et suivants les mots hippocentaure, hippocampe, hippogriffe, hippogyne, hippone, etc.

Pour les autres noms du cheval dont les uns auraient pu prendre place dans les classifications précédentes et les autres en constituer de spéciales, j'ai préféré adopter le groupement synoptique qui tout en distinguant les provenances diverses répondait mieux aux divisions naturelles du sujet.

NOMS TIRÉS DES VICES DE LA BÊTE :

47° **Bleu**. — Terme d'élevage et de sport. Nom donné aux chevaux dont les qualités ne répondent pas à l'apparence extérieure. *C'est un bleu.*

48° **Demi bleu**. — Cheval d'un bel aspect ; mais qui, à côté de quelques qualités a des défauts.

49° **Carcan**. — Vieux cheval qui n'a plus que la peau et les os. — Carcan est le vieux nom de carcasse.

50° **Cornard, cornarde**. Ce qualificatif est pris aussi substantivement. Un cornard se dit des chevaux poussifs qui soufflent bruyamment — comme dans une corne — sanscrit kur, résonner, gaélique corn, d'où cornage, nom de la maladie dont ces chevaux sont affectés. On dit aussi :

51° **Corneur, corneuse**.

52° **Siffleur, Siffleuse**.

53° **Rosse**. — Mauvais cheval, vieux français runcin, en allemand *ross* signifie noble coursier.

On remarquera que les français ont presque toujours donné aux noms allemands une acception méprisante : land terre est devenu lande, mauvaise terre ; herr seigneur a donné hère, pauvre hère, etc.

Quand un cheval est invraisemblablement maigre, on l'appelle également :

54° **Cheval de l'apocalyse**.

55° **Tiqueur**. — S'emploie substantivement et adjectivement. Se dit d'un cheval sujet au tic : un tiqueur, tiquer.

NOMS TIRÉS DES FONCTIONS DU CHEVAL :

56° **Arbalétrier** ou *Cheval en arbalète*. — Cheval placé seul devant les deux chevaux de front.

57° **Bastier**. — Cheval de bât qui suivait les armées, bât, bâter.

58° **Bête de somme**. Cheval de charge.

59° **Canasson.** — Argot parisien. Nom que les cochers donnent aux chevaux de fiacre.

60° **Canard.** — Autre mot d'argot parisien. Se dit à Paris dans un certain monde pour cheval de selle.

61° **Carossier.** — Terme de sport, cheval de carosse.

62° **Cheval de volée.** — Ce terme s'applique aux chevaux du deuxième rang dans les attelages de 4 ou 6 chevaux.

Dans l'antiquité on appelait *quadrige* les attelages de 4 chevaux de front, biges, ceux à deux chevaux. Les expressions : jugales, loraires, s'appliquaient également à la place respective qu'occupaient les bêtes dans l'attelage.

63° **Cheval de main.** — Cheval qu'on mène à la main sans monter dessus.

« Je vis venir M. le Prince de Conti, suivi d'un seul page et d'un palfrenier avec un cheval de main. (Saint-Simon).

64° **Cheval à deux mains,** *à toutes mains.* — Cheval servant à la selle et à la voiture. On distingue également les chevaux en :

65° **Chevaux de selle.**

66° **Chevaux de trait.**

67° **Chevaux de bat.**

68° **Cheval de harnais.** — Cheval de charrette.

Par extension on dit aussi :

69° **Harnais.** — Pour désigner les chevaux et l'attirail d'un voiturier. Les harnais ne passeront pas dans un chemin si étroit.

70° **Cheval de remonte.** — Se dit des chevaux que l'on donne aux cavaliers pour les remonter.

71° **Cheval d'armes,** *chevaux d'armes.* — Terme de sport. S'emploie pour distinguer les chevaux montés par les militaires. Dans la vieille langue, on appelait :

72° **Cheval d'advantage,** le cheval de joute.

73° **Cheval de bataille,** le cheval bardé.

74° **Monture.** — Se dit des chevaux de selle. — Prenez des montures et l'équipage nécessaire. — Sans monture et sans armure.

Qui veut voyager loin, ménage sa monture
Buvez, mangez, dormez et faisons feu qui dure.

« *Plaideures de Racines* ». Scène 1re de l'acte 1er.

75° **Chevillier.** — Cheval placé en avant du limonier.

76° **Coureur.** — Cheval propre à la course.

77° **Coursier.** — Cheval de bataille.

78° **Destrier.** — Cheval dressé pour la guerre, mené *ad dextram*.

79° **Désultoire.** — Cheval de rechange pour le combat.

80° **Doublier.** — Cheval de renfort.

81° **Limonier.** — Cheval attelé au limon.

82° **Locatis.** — Nom donné aux chevaux de louage.

83° **Mallier.** — Cheval de malle-poste.

84° **Palefroi.** — Cheval de parade, richement harnaché et monté par les dames. Dérivé : palefrenier, latin *paraveredus*.

85° **Portechoux.** — Cheval de jardinier.

86° **Porteur.** — Cheval qui porte le conducteur dans l'attelage à deux.

Les termes qui suivent personnifient d'autres fonctions de la bête.

87° **Roussin**, appelé aussi Runcin ou Roncin. — Cheval de domestique.

88° **Sommier.** — Cheval de charge.

89° **Sous verge.** — Cheval qui dans l'attelage à deux, occupe la droite du porteur.

NOMS TIRÉS DE L'AGE DE LA BÊTE :

90° **Yearling.** — Poulain d'un an, ce terme de sport naturalisé par le Jockey club est anglais.

91° **Deux ans.** — Poulain de deux ans, on dit : un deux ans. La vieille langue avait le mot :

92° **Quadrannier.** — Cheval de quatre ans, latin quadriennis.

93° **Cheval de bon âge.** — Celui qui est dans toute sa force.

94° **Cheval hors d'âge.** — Celui qui a perdu ses marques distinctives.

95° **Bégu, Bégue.** – Cheval au-dessus de cinq ans qui continue à marquer jusqu'à la vieillesse. Bégu vient probablement du latin ambiguus. S'emploie adjectivement et substantivement cheval bégu, jument bégiie.

NOMS TIRÉS DES ALLURES :

96° **Ambleur** ou **bête d'amble**. — Cheval dont l'allure est d'aller à l'amble, les deux pieds de chaque côté se levant en même temps.

97° **Camelin.** — Cheval dont le pas ressemble à celui du chameau.

98° **Hobin** ou **aubin.** — Cheval qui galoppe des jambes de devant et trotte de celles de derrière. — Dérivé : aubiner, aller à l'aubin.

99° **Onagrier.** — Cheval trottant avec de petit pas rapides comme ceux de l'onâgre ou âne sauvage.

100° **Piaffeur.** — Cheval qui a l'habitude de piaffer, c'est-à-dire de lever les jambes fort haut en les laissant tomber précipitamment tout droit, du grec epi, sur, afè poussière, qui fait de la poussière, Ch. Toubin. On disait autrefois penader pour piaffer.

101° **Sauteur.** — Terme de manège. Se dit d'un cheval fringant qu'on a habitué à faire des sauts propres à désarçonner le cavalier afin d'habituer celui-ci aux mouvements brusques de l'animal. Dans les manèges, le *sauteur* est attaché entre deux poteaux. Les sauts du cheval se nomment courbette et croupade d'où le verbe courbetter. Ce cheval ne fait que courbetter.

102° **Trotte sec.** — Se dit des chevaux dont l'allure est fatigante pour le cavalier.

103° **Trotteur.** — Cheval dont l'allure naturelle ou artificielle est le trot allongé.

104° **Stepper** (prononcez steppeur). — Se dit des chevaux qui tendent les jambes en avant. On a aussi adopté le verbe stepper. Ce cheval steppe (ce mot est d'origine anglaise).

105° **Cheval entier à une main.** — Cheval qui refuse de tourner d'un côté.

CHEVAUX SAUVAGES :

106° **Alzado, os.** — Cheval sauvage des pampas d'Amérique, textuellement insurgé.

107° **Mustang.** — Cheval des prairies. Ce nom a été popularisé par les romans de Xavier Eymard.

108° **Tarpan.** — Cheval sauvage des déserts de Tartarie, a le poil très long.

CHEVAUX DE RACE :

109° **Barbe.** — Cheval de l'Afrique septentrionale ou Berbérie.

Les principales races de chevaux sont : l'arabe, la tartare, la percheronne, la boulonnaise, la limousine, l'anglo-normande, la meklembourgeoise, etc. On appelait :

110° **Lavedan.** — Les chevaux de cette partie de la Gascogne à laquelle on doit le cheval de Tarbes. Voilà mon genest, mon guildin, mon lavedan, mon traquenard. (Rabelais. — *Gargantua*, Ch. XII).

111° **Nedji.** — Nom donné au pur sang arabe ; de Nedji contrée de l'Arabie. Les chevaux arabes de race supérieure sont appelés aussi :

112° **Attechi.**

113° **Kadischi.** — Demi-sang arabe, textuellement chevaux de race inconnue.

114° **Koklani.** — Famille de la race arabe. Les Koklani sont rares et très estimés.

Le général Daumas, dans son livre le *cheval de guerre*, distingue la race arabe en quatre familles principales portant les noms suivants :

115° **Hor.** — Est celui dont le père et la mère sont nobles, c'est-à-dire de race pure.

116° **Hadjine.** — Est celui dont le père est noble et la mère d'origine commune. Ce mot vient de houdjana, vice, défaut.

117° **Mekueref**. — Est celui dont la mère est noble et le père de sang mêlé. Ce mot vient de karaf, mélange.

118° **Berdoune**. — Est le cheval dont ni le père ni la mère ne sont nobles.

119° **Cob**. — Terme de sport, emprunté aux anglais. Cheval de chasse. Un cob irlandais.

120° **Galloway**. — Double poney, terme de sport (anglais).

121° **Hunter**. — Cheval de chasse, id.

122° **Genet**. — Petit cheval d'Espagne.

123° **Pur sang**. — Se dit des chevaux anglais. Pur sang de manège, expression ironique.

Le pur sang est aussi appelé :

124° **Racer**. — Le demi sang porte le nom de :

125° **Cocktail**.

126° **Steeple chaser**. — Cheval de course.

127° **Crack**. — Cheval de course, de grande valeur ou donnant de grandes espérances.

128° **Outsider**. — Cheval de course non classé et paraissant n'avoir aucune chance de remporter un prix. Vasistas, le vainqueur de 1889 était un outsider. Tous ces termes emprunt's aux anglais ont été naturalisés par le Jockey Club.

129° **Couagga**. — *(Equus quaccha), cheval du Cap.* — Espèce du genre cheval, originaire de l'Afrique, à raies grises rous sâtres autour de la tête, crinière courte et droite.

130° **Daw** ou **Dauw** *(Dò)*. Equus montanus. — Espèce du genre cheval, plus petit que le précédent, également originaire de l'Afrique. Appelé aussi :

131° **Nagga**.

132° **Hémippe**, equus hemippus. — Textuellement moitié cheval (*hemi* demi, *hippos* cheval) originaire des déserts de Syrie

133° **Hémione**, equus hemionus. — Textuellement moitié âne (grec *onos*) ; l'hémione tient du cheval et de l'âne. L'hémione est aussi appelé :

134° **Dzziggüetai**.

135° **Zèbre**, equus zebra, sanscrit çabala, bariolé. — Autre variété du genre cheval, appelé par les Romains :

136° **Hippotigre**. — A cause des rayures de sa robe et par les français :

137° **Cheval tigre.**

Pour me conformer à la classification des naturalistes et bien que les termes de l'espèce Equus azinus n'appartiennent pas à la lignée linguistique du cheval, j'ai dû les comprendre dans cette nomenclature. Cela était d'autant plus nécessaire que les deux espèces peuvent s'accoupler et produire des métis.

138° **Ane.** — Equus azinus.

139° **Anesse.** — Femelle de l'âne.

140° **Anon.** — Petit âne.

141° **Baudet.** — Gaélique boodhair, sot ?

142° **Bourriquot.** — Latin buricus.

143° **Bourrique.**

144° **Grison.**

145° **Onâgre.** — (Ane sauvage), latin onager, grec onos âne, agrios, sauvage.

146° **Aliboron.** — Arabe alboran, âne ?

147° **Roussin d'Arcadie.**

148° **Coursier aux longues oreilles.**

NOMS RELATIFS AU SEXE, AUX FONCTIONS REPRODUCTIVES, A LA DESCENDANCE :

149° **Entier.** — Cheval non châtré.

150° **Étalon.** — Cheval choisi pour la reproduction. — Du vieux français estalles, testicules.

151° **Haras.** — De l'arabe faras, cheval. (Le sanscrit a aussi le mot hari, cheval, d'où le latin *hara*, écurie).

Haras se dit des chevaux reproducteurs. Un haras ou un étalon anglais.

Olivier de Serre définit ainsi le *haras* pur sang : qu'il ait trois parties correspondantes à trois de la femme, à savoir : la poitrine, le fessier, les crins ; trois du lion, le maintien, la hardiesse, la fureur ; trois du bœuf, l'œil, la narine, la jointure ; trois du mouton, le nez, la douceur, la patience ; trois du mulet, la force, la constance au travail et le pied ; trois du cerf, la tête, la jambe, le poil, c'est-à-dire court ; trois du loup, la gorge, le col et l'ouïe ; trois du serpent, la mémoire, la vue, le contournement, etc.

152° **Boute en train.** — Cheval entier, dont on se sert pour exciter les juments dans les haras et connaître si elles sont en état d'être saillies. S'emploie aussi au figuré : Cet homme est un boute en train.

153° **Toucheur.** — Même acception que Boute en train.

154° **Mulassière.** – Jument choisie pour faire des mulets.

155° **Mulasse.** — Nom donné au poulain de la mulassière.

156° **Jetonne.** — Mule de 6 à 7 mois.

157° **Doublonne.** — Mule de 2 ans et demi.

158° **Bête de marque.** — Mule ou mulet de 5 à 6 ans.

159° **Mule.** — Produit de la jument et de l'âne. Latin *mula,* armoricain mulez, gaélique muileid. Dérivé : mulâtre.

160° **Mulet.** — Dérivé : muletier.

161° **Bardot ou Bardeau.** — Produit du cheval et de la bourrique. (Bardot vient de barde, selle. Mulet de selle).

162° **Jumart.** — Produit problématique de la jument et du taureau.

163° **Baf.** — Même sens. Le baf, dit Lachâtre est une espèce de jumart.

164° **Poulinière.** — Jument affectée à la reproduction.

165° **Poulain.** — Cheval non adulte. (Latin *pullus,* petit).

166° **Poultrain.** — Cheval (vieux français). Dérivé : Poultrenier.

167° **Poultre.** id.

168° **Pouliche.** — Nom donné aux cavales jusqu'à l'âge de trois ans.

169° **Pouline.** — Même sens.

170° **Poulichon.** — Nom donné aux jeunes mâles.

NOMS TIRÉS DES AMPUTATIONS FAITES A LA BÊTE

171° **Courtaud.** — Cheval auquel on a coupé les oreilles et la queue, — vient du verbe courtauder, couper. — Je fis trois charges sur un excellent courtaud, (St-Simon).

172° **Guildin** et **Guildine.** — Cheval anglais, châtré, allant ordinairement à l'amble, de l'anglais gildin.

173° **Hongre.** — Cheval non entier. Ces chevaux venaient de Hongrie, d'où leur nom.

D'après Ch. Toubin, du sanscrit *ùn ;* amoindrir et *cari* animal, animal diminué ou châtré. — ? —

NOMS TIRÉS DE LA COULEUR DE LA ROBE

174° **Alezan.** — Nom donné au cheval dont le poil est jaunâtre comme la peau du renard, de l'Arabe Ahlas, exprimant la même couleur. Quelques étymologistes on fait venir alezan de l'Arabe Al-Hassan, le beau. Alezan s'emploie aussi adjectivement : robe alezane.

175° **Aubère.** — Se dit des chevaux à poil fleur de pêcher, blanc et rouge. Latin *albus* et peut-être *æs, æris* par allusion à la couleur du cuivre. — S'emploie adjectivement et substantivement, l'aubère clair, l'aubère foncé.

Les chevaux aubères sont peu estimés ; ils sont sujets à devenir aveugles. (LACHATRE).

176° **Balzan.** — Cheval ayant des balzanes, c'est-à-dire des taches blanches circulaires aux pieds ; — vieux français *baucens, baussant*, se disait des chevaux pies (noir et blanc). Balzan s'emploie aussi adjectivement : cheval balzan.

L'étymologie de balzan est controversée, Littré fait dériver ce mot de l'arabe *balga*, mêlé de noir et blanc.

177° **Cap de More.** — Textuellement tête de Maure, cheval dont la tête et les pieds sont noirs et le reste gris, c'est-à-dire ressemblant aux noirs d'Afrique, couverts d'un burnous blanc.

178° **Isabelle.** — Cheval dont la robe est d'un blanc sâle, pareil à la chemise que quitta Isabelle la Catholique, après le siège de Grenade. On raconte qu'elle avait promis de ne pas changer de chemise tant que la ville ne serait pas prise.

179° **Moreau.** — Cheval noir, s'emploie substantivement et adjectivement.

Les moreaux figurent souvent dans les chansons de geste comme montures des cavaliers au jour du combat. (LITTRÉ).

Sans dégainer et sans monter moreau
Mettez fin à périlleuse aventure.

Rondeau au duc de ST-AIGNAN.

Primitivement on se servait du mot :

180° **Morel**, féminin, **Morele**, *morel contre morele.*

Quelques-uns font dériver moreau de more, comme dans cap de more. D'après Ch. Toubin, de la semi racine more, exprimant l'idée de la couleur noire. Sanscrit marala, noir de fumée, moricaud, etc.

181° **Rouan**. — Cheval dont le poil est blanc, gris et brun.

182° **Rubican**. — Cheval noir, bai ou alezan, dont la robe et surtout les flancs sont parsemés de poils blancs D'après Leveaux, cette disposition du poil est tout à fait accidentelle — du latin ruber, rouge et canus blanc.

183° **Sor**. — Cheval jaune-blond, (vieux mot français d'origine gauloise : celtique saur, couleur roussâtre, (LACHATRE).

Margarrice sist sur un ceval sor

Chanson de Roland, CXLIII.

184° **Sorel**. — Sorel était le nom du cheval du comte Gérin• (*Chanson de Roland*, vers 1379).

La langue contemporaine a gardé l'adjectif :

185° **Saure** — Cheval saure.

Le sanscrit a le mot sura, soleil (sor a pu signifier couleur d'un rayon de soleil.)

186° **Bai**. — Cheval bai (latin *badius*), rouge brun, couleur de châtaigne brûlée. Féminin, baie, vieux français *baile*. Bai brun, bai doré, bai obscur, etc. Bai s'emploie aussi substantivement.

187° **Pie**. — Poil gris tacheté de noir et d'alezan, noir-gris pommelé. Vieux français *piolé*.

Turenne montait habituellement un cheval pie.

188° **Tourdille**. — Gris sâle — turdus, grive.

189° **Truité**. — Poil marqué de petites taches rouges comme la truite.

NOMS PARTICULIERS DEVENUS NOMS COMMUNS :

190° **Alfano.** — Cheval fort et vigoureux, nom que l'Arioste, dans *Roland furieux*, donne à la cavale du roi Gradasse, de l'espagnol Alfano. Ménage ayant fait venir ce mot de equus, le Chevalier de Cailly lui répondit par ce quatrain :

Alfano vient d'équus sans doute,
Mais il faut avouer aussi
Qu'en venant de là jusqu'ici
Il a bien changé sur la route.

191° **Bucéphale.** — Nom du cheval d'Alexandre, textuellement tête de bœuf — s'emploie familièrement : Je l'ai vu passer sur son Bucéphale (M. Lachâtre). Plutarque rapporte que Bucéphale coûta treize talents, soit *70.000 fr.*

192° **Rossinante.** — Nom donné par Cervantès au cheval de Don Quichotte, s'emploie comme augmentatif de Rosse.

Parmis les chevaux immortalisés par les poëtes, on peut encore citer les suivants :

193° **Tancendor** ou **Tancendur.** — Cheval de Charlemagne, célébré dans la *Chanson de Roland.*

194° **Vaillantif.** — Cheval de Roland.

Aux défilés d'Espagne passe Roland
Sur Vaillantif, son bon cheval courant.
(*Chanson de Roland*, traduction de GAUTHIER).

Dans la même épopée, il est fait mention de :

195° **Passe-cerf.** — Vers 1381.

196° **Barbamouche.** — Vers 1491.

197° **Saut perdu.** — Vers 1554, etc.

198° **Seian.** — Cheval de Cneius Seius. Rabelais dit qu'il pourta malheur à tous ceulx qui le possédarent.

NOMS MYTHOLOGIQUES :

199° **Balie** et

200° **Xante.** — (Iliade). Chevaux impétueux qui égalaient les vents à la course. La harpie Podarge les avait conçus du vent

Zéphir, un jour qu'elle paissait dans un pré, sur les bords de l'Océan.

201° **Borac** ou **Bourak**. — Jument miraculeuse de Mahomet avec laquelle il s'éleva, en sept bonds, jusqu'au septième ciel où Dieu lui mit la main sur l'épaule et causa avec lui. Cette monture fantastique servit également au prophète dans son voyage imaginaire à Jérusalem et à La Mecque. Les artistes musulmans représentent le Bourak sous la forme d'une jument ayant la poitrine et la tête d'une femme.

Il est aussi question dans le Coran (sourate xxxviii, verset 30) des chevaux que l'on amena à Salomon ; ils y sont appelés :

202° **Es-Safinat**, qui est une qualification de noblesse chevaline.

203° **Safine**. — Indique le cheval qui a trois pieds posés sur le sol et dont le quatrième ne fait que le toucher légèrement de la pointe du sabot. Ce mot manquant à la langue française mériterait d'être naturalisé.

204° **Centaure**. — Cheval à la tête humaine. Latin *Centaurus*, grec *Kentauros*.

205° **Hippo centaure**. Id.

206° **Hippocampe**. — Cheval marin, à queue de poisson

207° **Hippogriffe**. — Moitié cheval, moitié griffon.

208° **Hippone**. – Divinité présidant aux chevaux.

209° **Epona**. Id.

210° **Hippogyne**. — Jument ayant la tête et la gorge d'une femme. Le Borac est une hyppogyne.

211° **Keroubs**. — Coursiers divins qui transportaient Iahvé avec la rapidité de l'éclair. Ils étaient représentés avec des ailes dans le temple de Jérusalem.

212° **Licorne**. Cheval ayant une tête de cerf avec une seule corne sur le front. Appelé aussi *Unicorne*.

213° **Ghandharva**. — Génie à tête de cheval.

214° **Pacolet**. — Cheval de bois enchanté. Ce mot que l'on trouve dans les vieux livres de féerie et dans Rabelais s'est conservé dans le proverbe :

Il faudrait avoir le cheval Pacolet pour y aller si vite.

Pacolet servait de monture aux héros de l'*hystoire des deux nobles et vaillantz* chevaliers *Valentin* et *Orson*.

Et ne crains ny traict, ny flesche, ny cheval tant soyt légier et feust-ce Pégase de Persens ou Pacolet.

RABELAIS, chap. XXIV.

Les étymologistes font venir Pacolet du polonais pacolek, serviteur.

215° **Pégase**. — Cheval ailé qu'enfourchent les poëtes et les journalistes, et duquel il a été dit avec une grande vérité :

... En cet âge brutal,
Pégase est un cheval qui mène à l'hôpital !

216° **Fils de Neptune**. — Nom que les poëtes donnent au cheval.

EXPRESSIONS FIGURÉES :

217° **Cheval de Troie**. — Cheval de bois rempli de guerriers avec lequel les Grecs pénétrèrent dans Troie.

218° **Cheval de frise**. — Longue pièce de bois remplie de pieux pointus, s'emploie pour défendre une brèche ou pour couvrir un bataillon contre la cavalerie.

219° **Cheval de bois**. — Pièce faisant partie du matériel des gymnases.

220° **Cheval fondu**. — Jeu d'enfants.

221° **Cheval de terre**. — Se dit des trous remplis de terre que l'on trouve dans les marbres.

222° **Cheval-vapeur**. — Force capable d'élever un poids de 75 kil. à un mètre de hauteur.

223° **Cheval de bataille**. — Se dit d'une chose répétée souvent et sur laquelle on s'appuie pour argumenter.

224° **Cheval de retour**. — En argot de prison, récidiviste.

225° **Cheval du bon Dieu**. — Grillon.

226° **Cheval du Diable**. — Insecte orthoptère de la famille des coureurs, appelé aussi *Mante*.

227° **Cheval-marin.** — Nom vulgaire du morse.

228° **Cheval-cerf.** — Variété du genre cerf. (Voir Hippélaphe, n° 46).

229° **Chevaux.** — Terme de guerre. S'emploie pour cavaliers :

Il avait dix mille hommes de pied et deux mille chevaux.

230° **Chevau-légers.** — Cavaliers légèrement armés. Ce terme a disparu de la cavalerie française.

231° **Grand cheval.** — Nom donné à l'étoile qui est la dernière des trois de la queue de la Grande Ourse.

232° **Grands Chevaux.** — Prendre une chose avec résolution. Monter sur ses grands chevaux.

Je vous vois montée sur vos grands chevaux.

(Mme DE SÉVIGNÉ).

NOMS DU CHEVAL N'AYANT DONNÉ QUE DES DÉRIVÉS
A NOTRE LANGUE :

233° **Mannus.** — Latin, petit cheval. Ce mot a donné au français le dérivé manège. Mannus petit cheval, agere, conduire.

234° **March.** — Un des noms gaulois du cheval encore usité en Bretagne ; il a donné les dérivés : maréchal, maréchalat, maréchaussée et peut-être marche, marcher.

Cheval ayant donné le verbe chevaler, qui signifie aller, march a bien pu donner marcher, n'en déplaise à Littré qui n'est pas de cet avis, et ne sait d'ailleurs d'où vient le verbe marcher.

235° **Al.** — Un des noms gaéliques du cheval. Même réflexion qu'au sujet des mots march et cheval. Nos expressions aller, allures n'ont probablement pas d'autre radical que le mot al, cheval. (Voir le mot précédent).

236° **Saldi** ou **Zaldi.** — Nom basque du cheval, a donné le dérivé soldurier ou soldurien, textuellement chevalier ou cavalier.

Amédée Thierry, dans son *Histoire des Gaulois*, dit que les *saldunes* appelés improprement *soldures* par Jules César, solduriers ou solduriens par les écrivains français, étaient des chevaliers attachés corps et âme à la fortune des chefs aquitains, du basque saldun-a, qui possède un cheval, chevalier, pluriel saldunac. Sans rechercher ici l'origine de nos anciens vocables : souldars, souldriers, souldrilles — employés plusieurs siècles avant le mot soldat qui ne date que de la fin du seizième siècle et semble dériver — au moins quant à l'orthographe — de l'italien soldato, soldé, il convient de rejeter l'étymologie que Larousse donne du mot soldurier qu'il rapproche de soldarius, soudoyé, expression de basse latinite qui, par conséquent, n'existait pas au temps de César et ne peut expliquer un terme antérieur de plusieurs siècles. dont l'acception était toute différente et beaucoup plus noble.

L'écrivain grec Athénée parlant des saldunes ou soldures de César les appelle silodounos, expression qui se rapproche beaucoup plus de l'étymologie ibérienne.

Amédée Thierry fait remarquer qu'un ancien auteur français a traduit *quirites*, chevaliers, par saldinac.

237° **Tara.** — En sanscrit cheval. Tara a donné le dérivé français touranien, peuple nomade, voyageant ou vivant à cheval, de tara cheval, an, aller ou vivre. Par opposition à iranien de *irà*, terre, *an* vivre, attaché à la terre. (Ch. Toubin).

238° **Hari.** — Un des noms sanscrits du cheval. Il ne serait pas impossible que notre vieux mot aroy, train, équipage fut un de ses congénères. A rechercher également si le sanscrit hari n'aurait pas contribué à la formation du mot haridelle. (Voir n° 17).

3me Exemple. — Groupement Stratique

Cochon. — Textuellement le souillé, le boueux. Celtique, cauch, boueux.

TERMES D'ORIGINE GAULOISE

1° **Coche.** — Femelle du cochon.

2° **Cochon.** — Celtique cauch, boueux ; le côchon aime à se vautrer pour se débarrasser de sa vermine. Le terme cochon

s'applique spécialement au porc châtré. Dérivés : cochonnerie, cochonnaille, cochonner.

3° **Cochonnet.** — Petit cochon.

4° **Truie.** — Forme féminine du gaélique torc, bas breton tourch, porc. Ce mot ainsi que les précédents est bien antérieur à la domination romaine.

5° **Goret,** — **gori, gouri,** textuellement grogneur, welsch *gorian,* grogner, gor, grogneur ; goret, nom donné aux petits cochon, également appelés porcelets et cochonnets.

6° **Laie.** — Femelle du sanglier, gaélique lia, truie. Peut-être du sanscrit *lù,* action de couper, à cause des défenses de cet animal.

7° **Ragot.** — Sanglier de deux à trois ans de *r* privatif et sanscrit *ucca,* haut. Textuellement qui n'est pas haut, qui n'a pas atteint son plein développement, — ? — (Ch. Toubin).

TERMES D'ORIGINE LATINE :

Les Romains ont importé dans les Gaules les vocables :

8° **Porc.** — De porcus. — Dérivés : porcin, porcine. — Welsh porch — ? — Porchaison, porcheron, porcherie, porcher.

9° **Pourceau.** — Anciennement pourcel, porcel, de porcellus. On a donné le nom de porcellion au cloporte (diminutif de porcus).

10° **Porcelet.** — Nom donné aux petits cochons. Ces trois vocables appartiennent plus particulièrement à la langue littéraire ; les autres étant restés l'apanage du langage populaire.

11° **Sanglier.** — Textuellement solitaire, du latin singularis.

12° **Verrat.** — Porc non châtré, sanscrit varaha, dont les Latins ont fait verres, varracus, et que nos aïeux ont probablement connu dans sa forme primitive. Il est à remarquer que les Gaulois altéraient moins les noms que les Romains.

NOMS D'ORIGINE GERMANIQUE :

L'invasion teutonne n'a laissé — et encore la chose n'est-elle pas prouvée — que le mot :

13° **Marcassin.** — Que Ch. Toubin fait dériver de mar petit et schwein cochon. Mascassin est le nom donné à la progé-

niture du sanglier. Quelques étymologistes rattachent également à l'allemand le mot :

14° **Marsouin.** — Littéralement cochon de mer. Mais ce nom est purement bas breton, mar, mer, souin, cochon. Le breton souin a peut-être engendré le mot soie, poil de cochon. Le latin a également le mot sus, suis, qui a la même signification. Les paysans appellent volontiers le cochon : habillé de soie.

NOMS ZOOLOGIQUES DU COCHON :

15° **Sus.** — Ce mot latin est le terme scientifique et générique du cochon.

16° **Sus larvatus** ou sanglier à masque de Madagascar. Cette variété de l'espèce porcine porte un nom malgache que nos troupiers ne manqueront pas de rapporter et de franciser.

17° **Suidés.** — Nom de la famille zoologique à laquelle appartient le cochon.

18° **Suilliens.** — Même signification que suidés, du latin suillus, d'où les mots souille, lieu bourbeux où se vautre le sanglier, souillure, souiller, arsouille (hara suilla, toit à porcs).

19° **Phacochère.** — Sanglier d'Afrique (Cap). Les Français d'Algérie ont adopté le mot :

20° **Hallouf.** — En arabe sanglier et cochon. Conformément à la loi qui a assigné une acception particulière aux différents noms qui précèdent, le mot hallouf entrera certainement un jour dans le dictionnaire de l'Académie française en spécifiant un aspect quelconque de la bête chère à feu Monselet.

MOTS DE PROVENANCE ASIATIQUE ET AMÉRICAINE

21° **Babiroussa** ou **Cochon-cerf.** — Nom d'origine malaise donné à une variété de l'espèce porcine. La chair du babiroussa est plus exquise que celle des porcs d'Europe.

22° **Pécari.** — Cochon d'Amérique.

23° **Tajasson.** Id. Id. plus grand que le précédent.

24° **Bêne.** — Sanglier de la Nouvelle Guinée.

4me Exemple de Groupement Stratique

Parler. — Émettre des sons et des articulations. Welsh parliaw, parler, sanscrit barh, même sens. Barbara, homme qui parle mal. Les diverses façons d'émettre la voix et d'articuler les sons ont enfanté un nombre considérable de vocables dont chacun a sa raison d'être. Comme dans les exemples précédents, j'ai classé comme gaulois, ou tout au moins comme autochtones, les termes qui ne peuvent s'expliquer d'une façon certaine par le latin ou par une autre langue étrangère.

TERMES DE SOUCHE GAULOISE OU FRANÇAISE

1° **Babiller.** — Parler beaucoup; babillerie, babillement, babillage, babillard, babil. Gaélique bab, enfant, bas breton babik. Le vieux français a le mot :

2° **Babeler.** — Même signification.

3° **Baboyer.** — (Vieux français), a été employé pour bavarder.

4° **Babouiner.** — Marmotter comme les enfants. Gaélique bab, enfant; bas breton babou.

5° **Bafouiller.** — S'embrouiller dans un discours.

6° **Baragouiner.** — Entremêler le langage de mots étrangers, le rendre inintelligible. Selon la plupart des étymologistes, du bas breton bara gouin, pain blanc ou encore bara pain et gouin vin; selon d'autres, du latin barigena étranger, mais la filiation n'est pas démontrée. Peut-être le sanscrit barh, parler, forme-t-il le premier élément de ce mot. En attendant que la question soit résolue, j'ai classé provisoirement et sous les plus expresses réserves, le verbe baragouiner parmi ceux dont l'origine latine n'est pas clairement établie.

7° **Barbeloter.** — Par le cors dieu, il barbelotte ses mots tant qu'on n'y entend rien. (Pathelin).

8° **Barboter.** — Parler entre les dents. Barboter une excuse.

9° **Barjaquer.** — Parler à tort et à travers ; préfixe, péjoratif bar et sanscrit jarc, parler.

10° **Bavarder.** — Parler beaucoup ; vieux français baver, bavardage, bavard.

11° **Bavardiner.** — Dérivé bavardin. Nous n'avons fait que bavardiner et n'avons point causé comme les autres jours. (Mme de Sévigné).

12° **Bavasser.** — Même sens. (Montaigne).

13° **Baver.** — Vieux français. Dérivés : baveux, baveur, bave, baverie (moquerie). Rabelais.

14° **Baveter.** — Vieux français. Dérivé : bavette. Le Glossaire de Rabelais donne aussi le verbe abaveter. Bavette, causerie n'a donc rien de commun avec la bavette des enfants ainsi que le croit Ch. Toubin.

15° **Blaguer.** — Gaélique blaghair, vantard. Dérivés : blagueur, blague.

16° **Bléser.** — Parler en substituant une consonne à l'autre, l'*s* au *z*, le *d* au *t*, etc. ; blésité.

17° **Brailler.** — Parler en criant. Dérivés : braillement, braillard, brailleur.

18° **Bredouiller.** — Parler en embrouillant ce que l'on veut dire.

19° **Bougonner.** — Murmurer entre les dents.

20° **Bourder.** — Selon Ch. Toubin, du sanscrit barh, parler — ? — mot péjoré en vieillissant ; bourder, dire des sornettes ; bourde tromperie, sottise. Le bas breton a le mot bourd, tromperie. Bourder a signifié aussi s'arrêter court en prononçant un discours. Ce prédicateur a bourdé.

21° **Cajoler.** — Babiller comme l'oiseau en cage ; cajolerie, cajoleur, cajolable.

22° **Caqueter.** — Babiller constamment ; caquet.

23° **Chevroter.** — Parler ou chanter d'une voix tremblotante comme celle de la chèvre ; chevrotement.

24° **Chuchoter.** — Onomatopée. Chuchoterie, chuchotement, chuchoteur.

25° **Chuinter.** — Prononcer le *j* et le *ch* avec une sorte de sifflement semblable à celui de la chouette.

26° **Clabauder.** — Parler beaucoup et mal à propos. Gaélique clabair, bavard.

27° **Craquer.** — Gaélique crakair, bavard ; craquerie, craqueur.

28° **Criailler.** – Crier beaucoup ; criaillerie, criailleur.

29° **Crier.** — Parler à haute voix ; criage, criard.

30° **Dégoiser.** — De *dé* augmentatif et sanscrit has, parler (Ch. Toubin) — ? —

31° **Descliquer.** – V. f. Parler aussi vite qu'un cliquet de moulin.

Que tu m'auras bien descliqué
Quand il aura fait la demande.

(Pathelin).

32° **Grailler.** — Parler avec une voix cassée et enrouée ; graillement.

33° **Graillonner.** — Même sens ; graillon.

34° **Grasseyer.** — Prononcer les *r* avec difficulté ; grasseyement, grasseyeur.

Une jeune beauté non loin d'elle est couchée.
C'est l'affectation qui grasseye en parlant

(Voltaire).

35° **Gringoter.** — Fredonner mal. Gringoter un air d'opéra.

36° **Grogner.** — Parler en murmurant ; grognerie, grogneur, grognon.

37° **Grognonner.** — Même sens.

38° **Grousser.** — V. f. Parler en murmurant.

Je retournerai qui qu'en grousse
Devers cet avocat d'eau douce.

(Pathelin).

39° **Harier.** — V. f. Inciter en criant ; hari bourriquet ! — haro, cri. Keltique harao, de har parole et au, haute, d'où le vieux verbe :

40° **Harauder** ou **Haroder.**

41° **Hêler.** — Parler avec le porte-voix. Appeler en criant.

42° **Hucher.** — Appeler à haute voix en criant, v. f., huchier, bas breton ioucha.

43° **Jaboter.** — Gaélique gabach, bavard.

44° **Jacasser**. — Préfixe péjoratif ka et sanscrit has, parler. (BURNOUF).

45° **Jargonner**. — V. f. Sanscrit jarc, parler.

46° **Jaser**. — Sanscrit has, parler, hasu, parole ; jaserie, jaseur.

47° **Jaspiner**. — Même sens.

48° **Mâchonner**. — N'articuler qu'à moitié. Mâcher ses paroles.

49° **Marmonner**. — Vieux français, marmouner. Parler entre les dents.

50° **Marmotter**. — Parler confusément et entre les dents ; du radical marmotte. — Buffon a dit que la marmotte marmottait en buvant. — L'allemand, murmeln, a la même origine.

51° **Papyer**. — Commencer à parler comme les enfants.

52° **Parler**. — Vieux français, paroler. Prendre la parole ; demander la parole. — Trop gratter cuit, trop parler nuit.

53° **Patauger**. — S'embrouiller en parlant. Sanscrit pat, parler ; suffixe péjoratif ka — ? — (CH. TOUBIN).

54° **Potiner**. — Potin. Sanscrit pat, parler — ? —, d'où également, patati, patata. Babil insignifiant et ennuyeux.

Le mot *patois* n'aurait-il pas pour radical le sanscrit pat, parler ?

55° **Rafarder**. — Parler en bredouillant.

Il ny a rime ne raison
En tout quanque vous rafardez.

56 **Ragouner**. — Murmurer entre les dents. (LA CHATRE). On dit aussi :

57° **Ragonner**.

58° **Ragoter**.

59° **Rauquer**. — Parler d'une voix rauque.

60° **Ressasser**. — Répéter la même chose. Selon les uns, du radical sas, crible ; selon Ch. Toubin et Burnouf, du réduplicatif re et sanscrit saç, parler — ? —

61° **Susseyer**. — Prononcer le *ch* comme *c* : ceval pour cheval ; susseyement.

62° **Zézayer.** — Prononcer le *j* comme le *z* à la façon des Italiens : ze vois pour je vois, que vois-ze pour que vois-je ; zézeyement.

63° **Zozoter.** — Même sens.

SOUCHE LATINE

64° **Anonner.** — Bégayer d'une façon désagréable ; anonnement, anonneur.

65° **Articuler.** — Prononcer distinctement les lettres, les voyelles. Latin articulare, séparer.

66° **Balbutier.** — Mal articuler les mots, les prononcer avec peine. Latin balbutire, de balbus, bègue ; balbutie, balbutiement.

67° **Bégayer.** — Dire deux fois. Latin bigare ; bégaiement.

68° **Causer.** — Latin causari, allemand kosen, welsch goson — ? —

69° **Chanter.** — Émettre des sons. Sanscrit can, latin cantare.

70° **Chantonner.** — Chanter à demi-voix.

71° **Clamer.** — Crier ; appeler à haute voix ; clameur. Latin clamare.

72° **Confabuler.** — S'entretenir familièrement. Nous confabulions ensemble. Latin cum fabulari.

73° **Conférer.** — Conférence, conférencier.

74° **Converser.** — Conversation.

75° **Déblatérer.** — Proprement crier. Latin deblaterare.

76° **Débiter.** — Réciter, parler ; débit.

77° **Déclamer.** — Parler à haute voix ; déclamation, déclameur.

78° **Débagouler.** — Dérivé : bagout. Latin gula. — ? —

79° **Dicter.** — Prononcer lentement et à haute voix ; diction.

80° **Dire.** — Latin dicere, gaélique deir.

81° **Discourir.** — Lâtin discurrere.

82° **Disserter.** — Latin dissertare.

83° **Epeler.** — Appeler les lettres par leur nom.

84° **Exclamer.** — (Voir clamer). Exclamation.

85° **Fredonner.** — Parler ou chanter entre les dents, origine incertaine, peut-être du latin fritinnire.

86° **Gronder.** — Parler en murmurant. Latin grundire ; grondement, grondeur.

87° **Gueuler.** — Parler très haut ; gueulée. Latin gula.

88° **Hâbler.** — Espagnol hablar ; latin fabulari ; sanscrit lab, parler ; gaélique labhair. A force de hâbler, on perd tout son crédit ; hâblerie, hâbleur.

89° **Hurler.** — Parler très haut avec le ton de la fureur ; hurlement, hurleur. Latin ululare.

90° **Interloquer.** — Latin inter et loqui parler, d'où loquacité, loquace, loquele, locution, colloque, allocution. Rabelais écrivait loquence pour éloquence.

91° **Marmouser.** — Gronder, murmurer. Latin mussare.

92° **Murmurer.** — Parler sourdement ; murmure. Latin murmurare.

93° **Musser.** — Parler à voix basse. Latin mussare.

94° **Nasiller.** — Parler du nez.

95° **Nasillarder.** id.

96° **Nasillonner.** id.

97° **Pérorer.** — Parler à tort et à travers. Latin perorare. Répugne avec terreur cette race avocassière qui a la manie de pérorer.

98° **Proférer.** — Énoncer, faire entendre. Latin proferre.

99° **Prononcer.** — Annoncer à haute voix ; prononciation. Latin pronuntiare.

100° **Psalmodier.** — Réciter sur un ton traînant et sans inflexion de voix.

101° **Réciter.** — Prononcer à haute voix un morceau appris par cœur ; récit.

102° **Scander.** — S'arrêter avec affectation sur chaque syllabe.

103° **Solfier.** — Chanter un air en prononçant les notes ; solfège.

104° **Solmiser.** — Même sens. (Lachatre).

105° **Soliloquer.** — Parler seul. Latin solus, seul, loqui parler ; soliloque.

106 **Tonitruer**. — Parler avec une grosse voix. Latin tonitru, tonnerre.

107° **Ventriloquer**. — Ventriloquie, ventriloque, gastriloque, pectoriloque, (engastrimisme).

108° **Vocaliser**. — Chanter sur une voyelle ; vocalise.

109° **Verbiager**. — Verbiage, verbe, verbeux.

110° **Vociférer**. — Crier d'une voix farouche ; vocifération, vociférateur, vocifératrice, vocifère.

SOUCHE ALLEMANDE

111° **Grommeler**. — Se plaindre entre les dents ; allemand grummeln.

112° **Haranguer**. — V. h., allemand hring, cercle.

113° **Radoter**. — *Ra* augmentatif et vieux flamand doten, extraxaguer, de *dut* sommeil.

SOUCHE GRECQUE

114° **Baryphoner**. — Parler avec difficulté à cause de la faiblesse de la voix ; grec barys, difficile, phônè voix. (Lachatre).

115° **Barytonner**. — Chanter avec une voix de baryton ; barytoniser. Se dit aussi pour fredonner ; grec barys, voix, tônè, ton.

116° **Téléphoner**. — Parler au moyen du téléphone ; télé, vite, phonè voix. Le grec phtheggomai, parler, a donné le dérivé apophthegme, courte sentence de apo, de, phtheggomai, je parle.

Les termes relatifs au discours ainsi qu'aux formes variées du langage font l'objet d'un classement spécial.

Le Cri Humain

Avant que de parler, l'homme a vagi, hurlé, exprimant par des sons inarticulés, souvent plus éloquents que la parole, l'état de son être. Ces différentes manifestations vocales arrachées par la douleur ou la crainte ont ici leur place naturelle.

1° **Cri.** — Onomatopée d'origine gauloise — voix articulée avec force et commune aux hommes et aux animaux (La Châtre). Dérivés : crier, criard, crieur, criaillerie, criailler. — Armoricain Kria, welsch criaw.

Parmi les cris particuliers à l'homme, on peut citer les suivants :

2° **Han.** — (Onomatopée), cri sourd poussé par l'homme qui travaille avec peine. Le han du bûcheron, le han du boulanger. Verbe ahanner.

3° **Hurlement.** — Cri aigu. V. hurler.

4° **Gémissement.** — Cri douloureux. Verbe gémir. On emploie aussi le verbe geindre.

5° **Sanglot.** — Cri étouffé. V. sangloter.

6° **Vagissement.** — V. vagir ; cri de l'enfant, sanscrit vac, même signification.

Origine du Verbe Humain

Le Cri des Animaux

C'est aux bêtes vraisemblablement que les hommes ont emprunté les sons et articulations du langage. On retrouve en effet dans les cris des animaux toutes les voyelles et consonnes dont se compose l'alphabet. Les premiers mots furent incontestablement des onomatopées. L'homme imita ce qu'il entendait et de cette imitation des voix de la nature naquit le verbe humain.

Ces formations primitives se reconnaîtront distinctement dans les expressions suivantes dont la plupart ne sont que des onomatopées :

1° L'abeille *bourdonne,* v. bourdonner ; bourdon. Le bourdon est le mâle de l'abeille.

2° L'aigle *trompète,* v. trompéter.

3° L'alouette *grisolle,* v grisoller.

> Et l'alouette, vers le ciel,
> Se guinde et grisolle à merveille.

4° L'alouette *tirelire,* onomatopée exprimant le cri de l'alouette (Lachatre) ; tirelirer, chanter comme l'alouette (Larousse)

5° L'âne *brait*, v. braire ; braiement. Dans la fête de l'âne. l'officiant terminait la messe en poussant trois fois le cri : hi, han ! que l'assemblée répétait également trois fois.

6° Les bourriquots *onquent*, v. onquer ; cri de l'âne lorsqu'il s'arrête de braire.

7° Le becfin ou pipi *pipie*, v. pipier ; pipiement (onomatopée). On emploie aussi l'expression pépier.

8° La belette *belotte*, v. belotter, belottement.

9° Les bœufs *beuglent*, v. beugler, beuglement.

10° Les brebis *bèlent*, v. bêler, bêlement.

11° Le bouc *mouète*, v. mouéter. Ce mot ne se trouve ni dans Larousse ni dans Littré. Voici ce qu'en dit Lachâtre : Mouéter, grommeler comme un bouc parmi les chèvres.

12° Le butor *tonne*, v. tonner.

13° Les cailles *courcaillètent*, v. courcailler, substantif courcaillet. L'expression : « Paye tes dettes » imite assez bien le cri de la caille. On s'est servi aussi du verbe :

14° *Margauder*..

15° Le mâle de la caille fait ouan, ouan, ouan (Buffon). Nous entendîmes des ouan, ouan dans la plaine.

16° Les cerfs *raient* ou *réent*, v. réer.

17° id. *rallent*, v. raller. Le cerf ralle quand il est en rut.

18° id. *brâme*, v. brâmer, brâmement.

19° Le chameau *blatit*, v. blatir, sanscrit bala, avec force et ru, émettre un son — ? —

20° Les chats *miaulent* ou mieux *miaoulent*, v. miauler, miaulement.

21° La minette *ronronne*, v. ronronner. La chatte fait son ronron. On appelle aussi :

22° *Rouet*, l'espèce de roucoulement que les chats font entendre pour exprimer leur contentement.

23° Les chevaux *hennissent*, v. hennir, hennissement.

24° id. *ronflent*, v. ronfler. Le cheval s'effraye, ronfle et se cabre.

25° Le chien *aboie*, v. aboyer ; gaélique abh, mot formant onomatopée. Aboyer s'emploie au figuré en parlant des hommes. Poursuivre quelqu'un avec des cris injurieux. Une demi douzaine

de gredins qui aboyaient après lui. (Voltaire). Nous avons de tous côtés des gens qui aboient après nous. (Molière).

26° *Abbayer*, v. f. même sens.

Qui sert commun nul ne le paye
Et si deffaut chacun l'abbaye.

27° *Accanner* ou *accaigner*, aboyer comme un chien après quelqu'un ; crier à haute voix en proférant des injures.

28° Le chien *gronde*, v. gronder, grondement, bruit sourd. Le chien se mit à gronder quand il nous aperçut. Le murmure du chien qui commence à gronder se nomme :

29° *Mu*. Le mu du chien de garde.

30° Le chien *gémit*, v. gémir, gémissement. Le chien est le seul animal qui, lorsqu'il a perdu son maître et ne peut le retrouver, l'appelle par ses gémissements. (Buffon).

Dans l'Himalaya, le chien est appelé *Ouah*, du cri si caractéristique de ce fidèle animal.

31° Le chien de chasse *clatit*, v. clatir ; redoubler l'aboiement. Sanscrit klad, crier.

32° Le chien de chasse *braille*, v. brailler. Se dit des chiens qui crient sans donner de voix.

33° Le clabaud *clabaude*, v, clabauder, clabaudage, gaélique clabair, crieur. Clabaud s'emploie au figuré, se dit des hommes qui parlent beaucoup.

34° Les roquets *jappent*, v. japper, jappement ; sanscrit jap, parler bas, qui n'est probablement qu'une onomatopée ; anglais yap, petit chien.

35° Les canards *cancannent*, v. cancanner, kan, kan, kan onomatopée.

36° La chouette *hue*, v. huer, huage, (d'où chat-huant).

37° — *chuinte*, v. chuinter, onomatopée. (Lachatre).

38° — *froue* (onomatopée), frouer, imiter le cri de la chouette.

39° Les cigales *sonnent*, v. sonner.

30° La cigogne *claquète*, v. claqueter. (Littré).

41° — *clappe*, v. clapper. (Lachatre).

42° Le cochon *grogne*, v. grogner, grognement (onomatopée), bas breton grônal.

43° Le porc *grouine,* v grouiner (latin grunnire).

44° La colombe *roucoule,* v. roucouler (onomatopée).

45° Les corbeaux *croassent,* v. croasser, croassement.

46° Le corneille *craille,* v. crailler, craillement ; sanscrit, karava, corneille; grailler, crier avec une voix enrouée semblable à celle de la corneille ; graillement.

47° La corneille *babille,* v. babiller. Le babil de la corneille.

48° Le crocodile *claque des dents.*

49° Le coq (chante clair) *coquerique,* v. coqueriquer, coquerico. Votre coq m'a réveillé en coqueriquant.

50° Le coq *coqueline,* v. coqueliner. Le nom du coq pour lequel on a cherché des étymologies trop savantes n'est qu'une onomatopée imitée du cri habituel de ce bipède.

51° Le coucou *coucoue* ou *coucoule,* v. coucouer ou coucouler.

52° Le dindon *glougloute,* v. glouglouter.

53° Les geais *cajolent,* v. cajoler.

54° La grue *craquète,* v. craqueter.

55° Le jars *jargasse* ou *jargonne,* v. jargasser ou jargonner.

56° Les éléphants *barrient,* v. barrier.

57° Les friquets *gringottent,* v. gringotter. (Pourquoi mettre deux *t* à gringoter ?).

58° Le hibou *bouboule,* v. boubouler.

59° L'hirondelle *crocite,* v. crociter. L'hirondelle s'appelait autrefois aronde, d'où le vieux mot :

60° *Arondiller,* qui signifiait murmurer, probablement par imitation du cri étouffé de l'hirondelle.

61° L'hulote *hulule,* v. hululer.

62° Le grillon *sussure,* v. sussurer. Le sussurement des insectes dans l'herbe.

63° Le grillon fait *cri-cri* (onomatopée). Le cri-cri du grillon : cri-cri s'emploie aussi pour désigner le grillon.

64° La grenouille *coasse* ou mieux *coaxe,* brekeké coax, v. coasser.

65° Le lapin *clapit,* v. clapir ; sanscrit klap, bruire.

66° Le lièvre *vagit,* v. vagir.

67° Les lions *rugissent,* v. rugir, rugissement.

68° Le loup (Issengrin) *hurle,* v. hurler, hurlement.

69° La marmotte *marmotte* en buvant. (BUFFON).

70° Le macagua ou autour rieur, *pouffe*, v. pouffer ; mot qui exprime le bruit que fait une personne qui éclate de rire (LACHATRE). Le cri du macagua ressemble à un éclat de rire.

71° Le milan *bruit*, v. bruire. Le nom latin de milan, *milvus*, vient de milvine, petite flûte ancienne qui rendait des sons perçants ; milan signifie donc, littéralement : flûtiste.

72° Le merle *siffle*, v. siffler, sifflement.

73° Les moineaux *piaillent*, v. piailler, piaillerie (onomatopée), se dit aussi du cri des enfants.

74° La mouche carnassière *vrombisse*.

75° L'oie *cacarde*, v. cacarder.

76° L'orfraie *glatit*, v. glatir.

77° Les petits oiseaux *pépient*, v. pépier.

78° Le passereau, — le *guilleri* du passereau (onomatopée), (LITTRÉ). Il serait logique d'employer le verbe guillerier.

79° La perdrix *cacabe*, v. cacaber.

80° id. — le *picouic* de la perdrix, onomatopée très expressive à laquelle il ne manque que le verbe picouiquer, que je n'hésiterais pas à employer de préférence à cacaber.

81° Le perroquet *caquète*, v. caqueter. Le caquet du perroquet.

82° La pie *jacasse*, v. jacasser, bavarder comme une pie.

83° Le pigeon *caracoule*, v. caracouler.

84° Le pinson *ramage*, v. ramager.

85° Les poules *gloussent*, v. glousser. La poule claquète quand elle va pondre.

86° Les poussins *piaulent*, v. piauler.

87° Le râle d'eau *râle*, v. râler (onomatopée).

88° Le renard *glapit*, v. glapir. Entends-tu le renard qui glapit dans la plaine. Le glapissement du renard. Le renard s'appelait autrefois goupil et maudré (rusé), d'où madré.

89° Le rossignol *chante*, v. chanter. Le chant du rossignol.

90° — *Rossignolade*, chant du rossignol ; rossignoler, imiter le chant du rossignol.

91° Le serpent *siffle*, v. siffler (onomatopée).

92° La souris *guiore*, v. guiorer, pousser des petits cris.

93° Les tarins *gazouillent*, v. gazouiller, gazouillis, gazouillement.

94° Le taureau *mugit*, v. mugir, mugissement.

95° Le tigre *rauque*, v. rauquer.

96° Les tourterelles *gémissent*, v. gémir. Le pigeon caracoule, la colombe roucoule, la touterelle gémit.

97° Les serpents à sonnettes *bruissent*. LACHATRE donne le verbe bruisser, bruissement.

Les verbes bruisser et bruire se conjuguant différemment forment en réalité deux verbes qu'il importait de distinguer.

CONCLUSIONS

Les exemples qui précèdent suffiront, je l'espère, à démontrer les avantages du groupement dont j'ai exquissé le plan, avantages dont le moindre est d'avoir ouvert une voie absolument nouvelle à la lexicographie. On aura remarqué, en effet, que mes tableaux stratiques n'ont rien de commun avec aucun des dictionnaires connus et notamment avec celui de Robertson dont le plan et l'objet sont tout différents.

Conçu dans un autre esprit, édifié sur d'autres bases et répondant à d'autres fins, l'essai que j'ai tenté aura son utilité propre et rendra des services d'une autre nature que ceux que l'on demande au *Dictionnaire idéologique* ou à celui de M. Boissière avec lequel il n'a pas davantage de ressemblance.

De plus habiles que moi ne manqueront peut-être pas de s'emparer de mon système et même de s'en parer. Qu'importe ? J'ai semé le grain, ne souhaitant qu'une chose, c'est qu'il germe et devienne un profit pour tous.

WAILLE MARIAL.

MONOGRAPHIE DE L'ARRONDISSEMENT DE TLEMCEN

(Suite)

DEUXIÈME PARTIE

LE TELL

CHAPITRE II

SEBDOU *(Suite)*

Le territoire actuel de la commune mixte de Sebdou est formé d'une partie de l'ancien cercle, par onze sections, tribus ou douars d'une étendue de 94,905 hectares, peuplés de 9,885 habitants.

Sur cette vaste étendue, il n'existe que deux centres européens; Sebdou et Terni; par contre, les villages arabes et kabyles sont très nombreux dans les neuf agglomérations ou tribus ci-après qui composent la commune mixte :

Ce sont : les Oulad-Ouriach; Béni-Hédiel (Aïn-Ghoraba); Ahl-Tameksalet; Oulad Addou; Zaouïa-sidi-Hamed; Oulad Hammou · Ahl-bel-Ghafer; Azaïl (Béni-Snous) et Béni-Ournid.

Le tableau ci-après donne le chiffre de la population, dans chaque section, d'après le dernier recensement quinquennal effectué en septembre 1887.

NOM des SECTIONS	FRANÇAIS				ÉTRANGERS			NOMBRE TOTAL DE		
	d'origine ou naturalisés	nés d'Israélites naturalisés	Israélites naturalisés	Indigènes sujets Français	Espagnols	Marocains ou Arabes non Européens	Nationalités diverses	Maisons	Ménages	Individus
Sebdou, village..	200	50	50	»	200	»	4	54	153	504
Terni, id.	100	5	»	»	25	»	»	17	24	130
Tameksalet, douar	»	»	»	501	»	»	»	»	103	501
Oulad-Addou, id.	»	»	»	898	»	»	»	»	140	898
Zaouïa Si Hamed, id.	»	»	»	267	»	»	»	»	71	267
Oulad Ouriach, id.	»	»	»	1.511	»	»	»	»	144	1.511
Ahl-bel-Ghafer, id.	»	»	»	1.046	»	»	»	»	205	1.046
Azaïl...	»	»	»	1.887	»	»	»	»	316	1.887
Béni-Hédiel	»	»	»	924	»	»	»	»	192	924
Béni-Ournid. ...	»	»	»	1.474	»	»	»	»	296	1 474
Oulad-Hamou....	»	»	»	730	»	»	»	»	142	730
Maisons éparses.	»	»	»	»	13	»	»	5	5	13
Totaux...	300	55	50	9.238	238	»	4	76	1.791	9.885

Impôts. — L'impôt foncier prélevé sur la commune mixte de Sebdou porte sur 398 maisons et 7 usines représentant un revenu net imposable de 31,950 francs, lesquels, à raison de 5 0/0, produisent annuellement un revenu fiscal de 1,597 fr. 50.

Le rôle des prestations relève : 1,950 journées d'homme. — 25 de chevaux de luxe. — 704 de chevaux ou mulets de trait ou de bât. — 1,028 de bœufs ou ânes, produisant annuellement une recette d'environ 19,371 francs.

L'impôt *zekkat*, sur les animaux, porte sur la quantité de :

28 chameaux, — 2,544 bœufs, — 21,970 moutons, — 25.624 chèvres, produisant annuellement en principal 18,544 francs.

Enfin, l'impôt *achour* (récoltes) fait ressortir une quantité de 590 charrues cultivées produisant un impôt annuel de 37,288 fr. 70. Le tarif de conversion en argent fixé par arrêté de M. le Gouverneur général a été en 1888 de : 22 francs par quintal métrique de blé, et 11 francs par quintal métrique d'orge.

HISTORIQUE DES DOUARS OU TRIBUS

LES OULAD OURIACH

Comme cela a été fait, dans le premier chapitre de ce travail, pour la commune mixte de Nédroma, située sur le littoral méditerranéen, nous allons donner successivement l'historique succinct de chacune des sections, douars ou tribus.

Nous commencerons par celui des Oulad Ouriach, au centre duquel se trouve le village chef-lieu : Sebdou, que nos lecteurs connaissent déjà.

Quoique vivant généralement sous la tente et parlant la langue arabe, les Oulad Ouriach descendent de familles d'origine berbère amenées à différentes époques dans la plaine de *Tafraouah* par les désordres qui ont accompagné et suivi les invasions arabes.

« Au VIIIe siècle de notre ère, dit Mac-Carty, le pays de Tafraouah, qui embrasse la moitié orientale et la plus étendue de la vallée de Sebdou, était occupé par les Béni-Habib, berbères appartenant à la grande famille des Zénata. Leurs tribus n'avaient encore d'autre culte que cette religion bizarre qui appartient à tous les peuples primitifs, ce qui les fit désigner par les arabes sous le nom de *Djahelia*, les idolâtres.

« Peut-être leur Dieu principal était-il cet *Aulisvae* que les inscriptions romaines de Tlemcen appèlent le *Très-saint, l'invincible*? Bien que l'époque à laquelle vivaient les Béni Habib soit très reculée, on voit encore beaucoup de traces du séjour de ce peuple dans la vallée de Sebdou. Ce sont des tombeaux (Djahel), pavements irréguliers de blocs et de pierrailles, de forme ronde et ovale ; des levées de pierres destinées à servir de limites ; une grande enceinte de 25,000 mètres carrés, près du marabout de Sidi-Tahar, etc., etc.

« Les Béni Habib, après avoir soutenu une longue et pénible lutte contre les envahisseurs étrangers, se retirèrent dans le Maroc, où on les désigna sous le nom de *Chéraga* (gens de l'est). Aïn-Ahfir (dans la forêt de ce nom) Aïn-Habalet, source de la Tafna, sont des lieux célèbres dans les légendes du pays et dans l'histoire de leurs résistances. »

C'est à la fin du XIIe siècle de notre ère, que les tribus musulmanes venues de l'Arabie et lancées vers l'an 1048 sur le Maghreb, par le Kalife fatémide El Mostancer, atteignirent les environs de Tlemcen. C'est à cette époque que ces *loups arabes*, ainsi que les appelle Ibn-Khaldoun, commencèrent l'œuvre de destruction en sens inverse de la marche qu'avaient suivie les Vandales au Ve siècle. Ils signalaient leur passage par la ruine des villes, la dévastation des jardins, le déplacement des populations berbères qu'ils obligeaient à vivre sous la tente, ou à chercher un refuge sur les montagnes.

Les luttes intestines des dynasties berbères, leur dissolution progressive favorisèrent singulièrement les progrès des envahisseurs arabes, jusqu'au jour où les Turcs, dont la politique constante fut de s'allier aux arabes pour opprimer les berbères autochtones, écrasa finalement ces derniers, qui ne purent jouir d'un peu de calme qu'en se convertissant à l'Islamisme et en se plaçant sous la protection de cette religion nouvelle dont on disait tant de merveilles.

De même que les désordres européens du moyen-âge multiplièrent l'éclosion des couvents, des monastères, des hermitages, de même le XVIe siècle vit surgir dans notre pays d'Algérie, ces familles de Chérifs et de Marabouts dont nous voyons encore aujourd'hui

les descendants. Les serviteurs des marabouts jouissaient seuls d'une sécurité relative en dehors de laquelle le désordre fut à son comble et provoqua une effroyable mêlée de tribus et de races.

Les Béni Habib de Tafraouah, furent convertis à l'islamisme par Moulay Idris, le Grand, un peu avant la disparition des sept tribus qui eurent cette plaine pour berceau. On y trouve en effet des vestiges des tombeaux des Beni Habib, campés aujourd'hui dans l'intérieur du Maroc ; des Béni Hamlil, qui habitent la plaine de Missiouin contiguë à notre frontière des Oulad En N'har, tribu algérienne campée un peu au sud-ouest des Oulad Ouriach. A l'exception de quelques tentes des anciens Béni Habib, restées dans le pays, les familles berbères qui composent actuellement la tribu des Oulad Ouriach paraissent être de retour dans le pays depuis environ 150 ans. Sidi Ouriach et Baba-bel-Hassen sont enterrés, l'un aux Doui Yahia, l'autre près du village des Beni Achir dans la tribu du Khrémis. Les différentes familles sus-nommées avaient eu leur origine dans l'oasis de Figuig ; aux Hachem de la plaine d'Eghris ; aux Béni Chougran ; aux Ghossels ; aux Beni Méniaren de Saïda et aux Oulad Khalfa d'Aïn-Temouchent.

Leurs souvenirs ne remontent guère au delà d'un siècle ; il existe cependant sur leur passé, deux vieilles légendes que nous croyons utile de rapporter, parce qu'elles caractérisent les deux principales phases de l'invasion arabe.

La première est relative à Tahla-ben-Modafer regardé comme l'ancêtre des arabes du pays. C'est sans doute celui dont parle Ibn-Khaldoun, comme étant cheikh des Amarna, fraction des Makil, et dont on trouve encore un groupe dans le cercle de Marnia.

D'après cette légende Tahla ben Modafer rêva une nuit qu'il lançait un jet d'urine enflammée qui avait pour effet de tout incendier autour de lui. Pour avoir l'explication de ce songe, il alla consulter Sidi Moussa ben Abd-el-Ali dont la kouba est proche d'Oudjda. Le saint marabout lui dit : « Ta postérité sera forte, puissante et guerrière ; elle détruira toutes les tribus environnantes et mettra leur pays à feu et à sang. » C'est ce qui eut lieu, en effet.

La seconde légende se rapporte à l'époque où les Berbères furent soumis et assimilés par les Arabes, et cherchèrent à renier leur origine.

De même que les barons du moyen-âge prétendaient que les barbares germains, leurs ancêtres, étaient venus convertir au christianisme les païens des Gaules, de même les envahisseurs arabes sont considérés comme envoyés par Dieu pour détruire et disperser la race berbère aussi païenne et aussi idolâtre. C'est pourquoi les nouvelles familles berbères cherchent à se donner une origine arabe et à trouver des chérifs parmi leurs aïeux. Voici cette seconde légende, qui est certainement postérieure à la première.

Moulay Idris, après avoir achevé sa mission dans le Gharb et converti à l'islamisme les Béni Habib idolâtres, leur envoya de Fès à Tafraouah un de ses parents nommé Sidi Ouriach, qui s'installa au milieu d'eux vers la fontaine de Tébouda.

Les trouvant encore attachés à leurs anciennes idôles et voyant dans ses nouveaux adeptes des prosélytes assez tièdes qui, non seulement ne le comblaient pas de présents et d'honneurs, comme il l'avait espéré, mais encore ne cessaient à l'occasion de l'accabler d'injures, Sidi Ouriach quitta Aïn-Tébouda et se retira dans le pays des Doui Yahia, au milieu de la petite vallée de Moutas, près d'Ahfir. (1) En quittant Tafraouah il ne manqua pas d'appeler sur les Beni Habib la malédiction divine en leur lançant ce terrible anathême :

« *El H'afer bou mesmer,*
« *Ou el T'ir bou mengheur.* »

« Que Dieu vous traite comme le fer que bat le forgeron ; et qu'il vous livre aux oiseaux au bec acéré. »

A peine avait-il prononcé ces funestes paroles que deux goums de farouches cavaliers venant l'un de l'Occident, l'autre du Sahara, envahirent la plaine de Tafarouah en même temps que s'abattaient sur le pays des nuées de gros oiseaux sauvages au bec acéré. — Dieu avait exaucé les prédictions de son fidèle serviteur. Les Béni Habib durent s'enfuir dans les montagnes d'Aïn-Habalet et de Tit-Mokren où ils furent poursuivis avec acharnement, non-seulement par les guerriers qui leur donnaient la chasse, mais

(1) L'auteur a visité son petit mausolée en novembre 1889.

encore par ces nuées de pigeons qui restèrent pendant sept ans dans le pays, dévorant tous les grains à mesure qu'on les semait, ou qu'on les tirait des silos, dévorant les tentes, jusqu'aux vêtements !

Ceux de ces oiseaux, que la misère et la faim obligeaient de tuer, se trouvaient remplis de vers, leur chair était empoisonnée et ne pouvait être d'aucune ressource alimentaire.

Aussi, ceux d'entre les Béni Habib qui étaient parvenus à échapper au fer des cavaliers, subirent-ils les angoisses de la faim. Quelques uns s'enfuirent jusqu'à Fès. Six tentes seulement, jusqu'alors épargnées, restèrent dans le pays et, pour se sauver des atteintes des goums, ce faible débris d'un peuple jadis nombreux et puissant dut se résigner à se déclarer parent et serviteur de la zaouïa de Sidi Ouriach.

Ce marabout consentit à leur pardonner et envoya à Tafraouah une de ses tentes avec sa femme et ses enfants. C'est ainsi que furent jetés les fondements de le nouvelle tribu des Oulad Ouriach.

Nous avons tenu à citer cette légende malgré sa longueur et d'après le rapport historique du sénatus-consulte qui a lui-même puisé une partie du récit dans un travail de M. Mac-Carty, parce quelle caractérise, à grands traits les principaux faits de l'histoire de cette tribu : l'abaissement de l'élément berbère, qui est traité en idolâtre par le fanatisme naissant des musulmans et cherche, à l'aide de noms nouveaux, à se donner une origine arabe ; le développement progressif de la puissance des marabouts ; enfin l'image, assez bien trouvée, du pigeon dévastateur à la chair empoisonnée, représentant le nomade du Sahara, destructeur, incapable de rien édifier.

« Un individu de Figuig, nommé Moulay Lhassen, ayant appris la punition infligée par Dieu aux Béni Habib et l'état de dépopulation dans lequel se trouvait alors ce peuple, vint s'installer dans le pays avec tous les siens ; ils constituèrent une fraction qui prit le nom de *El Yahmine* et qui compte trois douars en ce moment : ceux de Mohammed bou Hafs, des Oulad Moumen et de Sidi Aïssa.

« Moulay Lhassen était accompagné d'un autre chef de tente qui donna son nom à la fraction des Oulad Hammou ben Bakhti et d'un second personnage qui est le père des Oulad ben Youb.

« Ces trois chefs appartenaient aux *El Oudgrrir* de Figuig. Leurs enfants achetèrent des terres de Sidi Ouriach et de ceux des Béni Habib qui se disaient être membres de sa famille. Cela se passait sous le règne du sultan Zyanide Yaghr-Moracen, celui qui éleva en 1263, la jolie petite mosquée, dite *des Farines*, à Tlemcen.

« Un peu après cette époque, deux tentes vinrent de l'est : une des Hachem et une des Béni Chougran ; et formèrent la fraction des *Megrnafa*. Deux autres tentes vinrent de l'ouest, mais on ignore leur origine ; les *Mzila* en descendent.

« Une femme des Flittas, nommée Halyma vint aussi s'établir, avec ses enfants, à l'est de Tafraouah et donna son nom aux *Oulad Halyma*. Sous les descendants de Yagr-Moracen, un nommé Bel Hadj partit de chez les Hachem pour aller planter sa tente au nord-ouest de Tafraouah. C'était un cordonnier qui amena avec lui plusieurs autres cordonniers ; cette fraction prit le nom de *El A'tit*, par lequel on désignait cette profession en langue zénatia ou berbère.

« Quant à Sidi Ouriach, il mourut peu de temps après avoir envoyé sa famille à Tafraouah. Il existe encore un descendant direct de ce marabout ; mais l'influence qu'avait alors sa famille est aujourd'hui entièrement acquise à celle de *Sidi Tahar*, le marabout vénéré de la tribu, qui vivait dans la première moitié du XVIIe siècle. Sa grande kouba blanche s'élève au milieu de la prairie de Tafraouah, sur la berge méridionale de ce long bassin verdoyant d'où la subdivision de Tlemcen tire une partie de ses fourrages.

« Autour on voit celle de son frère Sidi Yahia, et les haouchs (petites enceintes carrées) de Sidi el Bachir et de Sidi el Bou-Anani ses fils.

« Telle est l'histoire des différentes fractions des Oulad Ouriach. Tout ce que nous venons de rapporter eut lieu avant l'arrivée des Turcs (1). »

Les faits dont le souvenir est resté gravé dans la mémoire des Oulad Ouriach se rapportent encore aux empiétements des tribus arabes et aux exactions du gouvernement turc. A la fin du siècle

(1) Mac Carthy. — *Notice historique sur les Oulad Ouriach* (Mai 1851).

dernier la fraction des *Ahl Angad*, qui forme aujourd'hui la tribu des Oulad Ali bel Hamel s'empara des terres de labour du plateau d'El Gor, qui avaient jusqu'alors appartenu aux Oulad Ouriach et aux Béni Smiel. Les Turcs sanctionnèrent cette spoliation.

Resserrés du côté de l'est, les Oulad Ouriach s'étendirent au nord, en achetant une partie des terres d'El Habalat, que les Oulad Melouk, fraction arabe, aujourd'hui à Marnia, avaient enlevées de vive force aux Béni Hédiel.

C'est à cette époque que les Oulad Ouriach furent razziés à Dayet et Ferd, par le Bey d'Oran Mohammed el Kébir et obligés de payer à Tlemcen, entre les mains du caïd turc Mustapha, une contribution de guerre de 1,000 francs.

« Lorsque ces nouveaux conquérants établirent leur pouvoir dans les parties occidentales de l'Algérie, au milieu du XVIe siècle, ils fixèrent à 25 rials, (50 francs) l'imposition annuelle des Oulad Ouriach. C'était peu de chose, et c'était beaucoup pour des gens qui n'ont jamais supporté qu'avec peine l'action d'un pouvoir quelconque, et qui ont toujours cherché à s'y soustraire : Là est le signe le plus certain de la présence du sang berbère dans celui des Oulad Ouriach.

« A plusieurs reprises, les Beys d'Oran ont été, pour cela seul, obligés de les châtier. Ainsi le prédécesseur de Mohammed el Kebir les razzia, lui aussi, parce qu'ils refusaient de payer l'impôt ; atteints dans leur fuite au Teniet el Klab, ils perdirent tous leurs troupeaux ; Hassan Bey leur ayant imposé une amende de 10,000 rials (20,000 francs), vint s'établir à Aïn Tébouda, au centre même de leurs terres, pour la recevoir.

« Mais, les Oulad Ouriach s'éloignèrent à la hâte et allèrent se réfugier dans les *Mohazib*, plateau qui s'appuie sur le flanc nord de leur vallée et d'où ils descendirent pour faire le coup de fusil avec les gens du Bey, ce qui ne leur réussit pas ; ils furent battus et forcés de s'engager à payer, chaque année, un cheval de soumission (gada) et 100 rials (200 francs).

« Du grand Bey Mohammed, ils n'ont conservé qu'un souvenir : celui de sa présence à Aïn Habalat, pour faire une razzia sur les Angad, qui étaient à Meurbah (forêt domaniale à 15 kilomètres

est de Sebdou). Il en est de même du Bey Ali qui, allant razzier les Béni Hamlil du Maroc, établis à Missiouin, traversa, d'après eux, le Tafraouah.

« Mais si ces deux évènements les intéressent médiocrement, en voici un dont ils sont encore fiers. Il y a une centaine d'années environ, racontent-ils, que les Oulad En N'har vinrent s'établir inopinément à l'entrée du défilé d'El Klab. Les Oulad Ouriach leur contestèrent le droit de camper sur un territoire qui leur appartenait; les Oulad En N'har répondirent qu'ils resteraient dans le lieu où ils se trouvaient et qu'ils repousseraient la force par la force. On fit parler la poudre : les Sahariens eurent le dessous, perdirent leurs troupeaux et ne durent leur salut qu'à la fuite.

« A cet incident, qui se rattache tout-à-fait aux mœurs locales, en succède, dans ces annales assez confuses, un autre de nature peu différente. Les Oulad Ouriach ayant cru devoir élever quelques réclamations au sujet de la possession du plateau de *Tit-Mokren*, au pied duquel se trouve Aïn Habalat — la source de la Tafna — il s'en suivit entre eux et les Béni Ournid, des hostilités qui se prolongèrent durant sept ans et qui se terminèrent par un arrangement amiable, le partage du terrain contesté, et tout rentra dans la paix (1). »

Les Oulad Ouriach furent aussi attaqués, un peu plus tard, jusque dans Tafraouah, par les Oulad Riah, tribu arabe à l'ouest de Tlemcen, qui s'attribuèrent, pendant quelques années, la propriété de la plaine et se firent payer par les *fellahs* des Oulad Ouriach le loyer des terres de labour.

Cependant la paix devait être bientôt troublée par des divisions intestines. A l'arrivée des Français, en 1830, les Oulad Ouriach se divisèrent en deux partis qui se battirent durant plusieurs années. Enfin un certain Moulay Kersas se rendit du Maroc dans le pays, et réussit à les mettre d'accord. Puis, dès que la puissance d'Abd-el-Kader fut assise dans l'ouest, l'Emir leur fit payer l'impôt zekkat et l'achour, en même temps qu'il faisait élever dans Tafraouah (1842-1843) cette redoute dont il a été question au

(1) Mac Carthy. — O. C.

commencement de ce récit, située sur la rive gauche de l'Oued Sebdou, et qu'a remplacée le fort français de Sebdou, établi à 500 mètres à l'est, sur la rive droite.

« Ce fut à quelque distance de cette redoute que l'Emir établit en 1842 les Coulouglis qu'il avait violemment arrachés de Tlemcen, afin de les punir des sympathies qu'ils montraient pour la France et de les mettre dans l'impossibilité de les manifester. On voit encore les traces de leur station dans l'innombrable quantité de grottes qui bordent les deux rives de la Tafna à quelques centaines de mètres au nord-est de Sebdou, à l'entrée de la vallée de la Tafna, qui est d'un aspect sauvage et saisissant en cet endroit. On y voit aussi, sur les mamelons, des ruines d'habitations construites en pierres sèches. Ce sont des restes de cabanes, de murailles, de fossés et de grottes dans lesquelles s'ouvrent quelques trous creusés au milieu d'un calcaire d'une grande dureté et qui servaient de demeures aux plus pauvres. Le plafond des grottes conserve encore les empreintes enfumées qu'y ont laissées les feux de ces passagers nomades.

« La soumission définitive des Oulad Ouriach remonte seulement à 1844, et c'est en 1845 qu'ils ont commencé à payer l'impôt au gouvernement français.

« On eût pu croire un moment à la sincérité de leurs promesses, mais ils se montrèrent bientôt dignes du jeu de mots dont leur nom a été le sujet de la part de leurs voisins :

« *Oulad Ouriech, Oulad Rechéch.*

« Fils d'Ouriach, fils de la perfidie. Lors de la révolte que nous avons relatée ci-dessus, et qui signala cette année même 1845, à la suite de l'infâme guet-apens où le commandant Billot et son infortuné compagnon le lieutenant de Dombasle, trouvèrent la mort, ils obéirent au mouvement général et à leurs fâcheux instincts, en se sauvant au Maroc, d'où ils revinrent, en 1846, épuisés, mourant de faim, courbant la tête devant la nécessité, implorant le pardon pour se relever de leurs ruines, tout prêts à recommencer dès que la prospérité leur aura fait oublier les malheurs passés et leur rendra leur insolence (1). »

---

(1) Mac Carthy. — O. C.

Après s'être soumis au général Cavaignac, les Oulad Ouriach, furent, en effet, deux fois encore entraînés en défection par l'Emir Abd-el-Kader et ses lieutenants : Ils se soumirent définitivement en 1847, et, depuis cette époque ils n'ont pris part aux évènements politiques qu'en servant comme cavaliers dans nos goums, lorsque des colonnes ont opéré dans le sud, ou sur la frontière.

Malgré les vicissitudes qu'ils ont éprouvées ; malgré qu'ils aient pris, peu à peu, l'habitude de la tente et le langage arabe, les Oulad Ouriach ont conservé le principe de la propriété individuelle. La tribu ne se reconnait propriétaire que des cimetières et de l'emplacement des koubas ; chaque terre de labour appartient, sans contestation de la part de la Djemmâa, à la tente qui l'a cultivée ; chaque terre en friche au possesseur de la parcelle labourée la plus voisine.

Cette constitution de la propriété a donné de grandes facilités pour la délimitation de la tribu. Les indigènes ont compris que cette opération ne pouvait dépouiller le propriétaire de son patrimoine, fût-il enclavé dans la tribu voisine.

Aussi aucune contestation ne s'est produite, lors de la délimitation opérée par le Sénatus-consulte, en mars 1866, et on a suivi autant que possible les limites des héritages des Oulad Ouriach et de ceux des tribus limitrophes, limites qui ont le plus souvent coïncidé avec les accidents naturels du sol, les cours d'eau et les sentiers.

La superficie de la tribu est d'environ 27,000 hectares, dans lesquels se trouvent compris les terrains occupés par les établissements militaires (23 h. 56 a. 43 c.) et les concessions ou attributions territoriales du village industriel et routier (38 h. 82 a. 13 c.) dont la fondation, sous le nom de *Sebdou,* a été décidée en 1872, par un arrêté de l'amiral de Gueydon alors Gouverneur général. Cet arrêté du 2 mai 1872 divisait le territoire concédé pour l'érection du village à l'est de la redoute, en 51 lots urbains, comportant autant de feux, et 51 lots de jardins.

Le centre de Sebdou, dont nous avons donné le plan, est placé sous la protection des feux du fort. Il est bâti sur un petit plateau légèrement incliné de l'ouest à l'est, entre l'Oued Sebdou et l'Oued el Hadjar.

Cette situation entre deux ruisseaux, sujets en hiver à de fortes crues d'orage, a causé plusieurs fois, à la suite de pluies torrentielles, des inondations subites qui ont mis le village en péril. On a dû, afin d'éviter le retour de désastres, construire certains travaux de protection et ouvrir de larges fossés d'écoulement.

Des études sont faites pour transformer le village industriel et routier en colonie agricole ; on a obtenu à cet effet, des indigènes, la cession de 570 hectares de terres, qui serviront à donner aux habitants un certain nombre de lots de culture au sud-est du village. Ces derniers soupirent d'autant plus à la faveur de quelques arpents de terres de culture, que l'effectif de la garnison qui les faisait vivre autrefois, a été considérablement restreint par suite de la nécessité qui s'est révélée en 1882 de reporter beaucoup plus loin, sur les hauts plateaux sahariens, les anciennes garnisons du Tell, établies aujourd'hui à El-Aricha, Mécheria et Aïn-Sefra.

Le village et le fort de Sebdou se trouvent sensiblement placés au centre de la tribu des Oulad Ouriach.

LIEUX REMARQUABLES DANS LES OULAD OURIACH

Plaine de Tafraouah. -- Cette plaine occupe la partie orientale du territoire des Oulad Ouriach ; elle confine à l'est, à la forêt de Meurbah qui la sépare des Béni Smiel ; au nord aux Ahl-el-Oued Djebel d'Aïn-Fezza et au sud, à la chaine de montagnes qui la sépare du plateau d'El Gor, le djebel Missegnin. Elle renferme beaucoup de clairières dont les terrains sont cultivables, sinon cultivés. Elle est boisée de gros chênes disséminés de distance en distance entre les taillis de genévriers et de charmes géniculés de vingt à quarante centimètres de diamètre. Quelques saules dans les endroits humides, et quelques lentisques, mais rares et à

de grandes distances les uns des autres, s'étendent encore au sud-ouest jusqu'à Sidi-Yahia et au sud, jusqu'au delà du défilé de Djebs.

Cette plaine offre de grandes ressources au pays pour les bois de chauffage, de charronnage et de construction, pour le charbon et pour l'exploitation de l'alfa que l'on trouve en grandes quantités, au sud et à l'ouest.

Aïn Tébouda. — C'est une source très importante dont le débit moyen est de dix litres à la seconde. Elle est située à 5 kilomètres, environ, au nord-est de Sebdou dans une cuvette qui se trouve à l'extrémité du Tafraouah. On nomme quelquefois plaine de Tébouda la partie plate des terres qui l'entourent et, plusieurs fois déjà, il a été question d'y créer un centre de colonisation.

La source est à l'embranchement des routes qui, de Sebdou, se dirigent, l'une vers l'est à Lamoricière ; l'autre vers le sud-est à El Gor. Ce point serait admirablement choisi et un village agricole y prospérerait sûrement. A sa sortie de la source couverte de cresson, une eau claire, limpide, du goût le plus agréable, s'engage dans un pli de terrain qui court du sud au nord et pénètre ensuite, vers l'ouest, dans la petite vallée secondaire qu'on désigne sous le nom de « prairie » en arrosant, sur son passage, quantité de jardins arabes.

Cette prairie, d'environ 20 hectares, est marécageuse en hiver ; elle appartient à l'État depuis le sequestre survenu à la suite des évènements insurrectionnels de 1845. Le terrain est mi-calcaire, mi-marneux, sec l'été, avec quelques efflorescences de rocher à fleur du sol, de loin en loin. La plaine d'Aïn Tébouda est arrosée par plusieurs canaux d'irrigation utilisés pour la culture d'environ 250 hectares de terres appartenant à la fraction des M'sila jusques vers le marabout de Sidi Tahar. La fraction de ce nom arrose 56 hectares ; les Oulad Halyma, 34 hectares ; les Oulad Yahen, 26 hectares ; les Oulad Moumen, 20 hectares ; et enfin les Oulad Sidi Aïssa, 42 hectares. Le terrain devient meilleur et moins pierreux à mesure qu'on s'avance vers l'est. Plusieurs de ces parcelles sont couvertes de beaux champs de maïs.

Sidi Tahar. — Les terrains qui avoisinent la Kouba de Sidi Tahar sont situés au nord d'Aïn Tébouda ; ils sont à peu près de même nature, quoique un peu meilleur pour la culture, et moins pierreux. Le marabout de Sidi Tahar est très vénéré dans le pays ; il est situé à 4 kilomètres au nord-est de Sebdou, sur la berge méridionale du vallon au fond duquel s'étale la prairie, généralement connue des indigènes sous le nom de *Merdja*. Le vallon, dont l'étendue est de 70 hectares, se prolonge, à l'ouest, depuis la prairie jusqu'au confluent de l'oued Taout-lala et du Deïlan, petits cours d'eau dont il a été parlé dans l'article III, ci-dessus, ayant trait aux affluents de la Tafna. Les terrains qui le couvrent appartiennent aux Oulad Sidi Tahar, aux Oulad Moumen et aux Oulad Sidi Aïssa.

La prairie de Sidi Tahar et celle qui entoure la source d'Aïn Tébouda rapportent annuellement 2,600 à 3,000 quintaux d'excellent fourrage, vendu à l'État ; elles seraient susceptibles d'en rapporter le double, placées comme elles le sont dans de si bonnes conditions de rendement, si elles étaient améliorées et réensemencées.

Melk Louidan. — Le Melk Louidan est un terrain de culture, très boisé, situé à 1,800 mètres environ au nord-ouest de Sebdou, au confluent de l'Oued Sebdou avec la Tafna. On y remarque les ruines d'un ancien village en pierres sèches où les Coulouglis de Tlemcen s'étaient réfugiés à l'instigation d'Abd-el-Kader. Les terres, de très bonne qualité, s'étendent sur les deux rives des deux cours d'eau ; elles sont toutes irriguées et couvertes de jardins appartenant aux Oulad Moumen, aux Oulad Bou Hafs et aux Aatits.

Djenan el Ferar. — C'est une plaine située de l'autre côté de la Tafna, à 4,200 mètres au nord de Sebdou et bordant la route de Tlemcen ; terrain inférieur, calcaire, un peu dur, où l'on voit de distance en distance, poindre quelques têtes de rochers. Un petit bois d'oliviers abritant un cimetière borde le côté est de la route aux abords de laquelle quelques champs de maïs sont arrosés par un maigre filet d'eau venant du nord. Une maisonnette arabe dessine son cube blanc sous un bouquet d'arbres au milieu d'un petit bois, clair-semé, de chênes verts.

On trouve de loin en loin, dans cette plaine de Sebdou, des tas de pierres tenant une grande surface, ou des murs en pierres sèches formant des quadrilatères de 20 à 30 mètres de côté : ce sont les *Kbour Djaël* ou Kbour el Djebabera (1). Les tombeaux des Géants, dont on n'a pu m'indiquer l'origine.

Le terrain remonte ensuite brusquement au nord et forme un ressaut gigantesque, courant de l'ouest à l'est, percé de vallons entrecoupés de promontoires saillants et élevés que l'on désigne habituellement sous la dénomination — des douze Apôtres — nom que nos soldats, dans leur style imagé, ont donné à ces sortes de bastions de calcaire bleu, à ces gigantesques piédestaux qui semblent attendre l'érection des colossales statues des compagnons du Christ, selon l'heureuse expression de M. de Lorral. Les bords de cette cuvette naturelle se relèvent aux approches d'un moulin, situé à mi-côte, sur l'un des innombrables lacets du chemin et mû par les eaux d'un canal venant de la Tafna. Quant à la rivière elle-même, elle disparaît un instant à l'est, derrière un des apôtres qu'elle enserre bruyamment pour retomber ensuite de cascades en cascades, sur un lit de calcaire glissant, formé d'incrustations de travertin, jusqu'au fond de la plaine.

Aïn Habalat. — Sur les bords de la route de Tlemcen, au fond de l'une des petites vallées formées par les apôtres, près d'une maison cantonnière, s'ouvre une caverne dont la voûte est formée par les assises disloquées de gigantesques bancs de calcaire. L'entrée de cette immense grotte, dont la hauteur est de plus de 10 mètres, est à demi masquée par le feuillage de 4 micocouliers : c'est la source de la Tafna dont nous avons déjà fait la description plus haut. Elle se trouve à 7 kilomètres au nord de Sebdou au pied du djebel Merchiche, court N. S. sur environ 1,200 mètres, en arrosant un bas-fond couvert de cultures de maïs et d'orges, ainsi que tous les jardins suspendus aux flancs de la montagne. Vers le pied de cette dernière, son lit encaissé et rocailleux reçoit les eaux d'un petit affluent, le Taout-Lala à 5 kilomètres de la source et baigne ensuite le pied de Sebdou.

---

(1) Djebabera, pluriel de djebbar, tombeaux.

Les eaux limpides et claires d'Aïn Habalat coulent dans une vallée étroite, mais qui va s'élargissant vers le sud, entre le djebel Deroman à l'est et le djebel Béni Hamed à l'ouest, deux de ces douze apôtres mentionnés plus haut. Là le terrain forme un plateau de bonnes terres végétales humides complantées de vignes, d'arbres fruitiers de toute espèce, arrosés à droite et à gauche par des canaux qu'entretiennent les indigènes.

On y cultive sur une surface de 34 hectares les plantes maraîchères et légumes de toute sorte : les pastèques, les melons et les citrouilles (kabouillas). Autrefois, ces jardins étaient cultivés avec plus de soins. On y remarque encore, de 10 en 10 mètres, des gradins en pierres sèches tendant à maintenir le terrain de niveau. Les uns sont presque entièrement démolis, ce qui encombre le sol au point de faire supposer qu'il est pierreux. Les chûtes très élevées sur les bords de la route ont été utilisées pour le fonctionnement de deux moulins, l'un européen et l'autre arabe, situés à 30 ou 40 mètres l'un de l'autre. Ce dernier actionné par une vieille turbine est, dit-on, un ancien moulin installé là par Abd-el-Kader.

Matemores des Oulad Ouriach. — Autrefois, les silos contenant les provisions d'orge de réserve, presque l'unique nourriture des indigènes, étaient disséminés, dans chaque douar, autour des tentes et dans le périmètre des Koubas et des Zaouias. L'autorité française a reconnu, dès le principe de l'occupation, la nécessité d'exercer une surveillance sur ces silos de réserve.

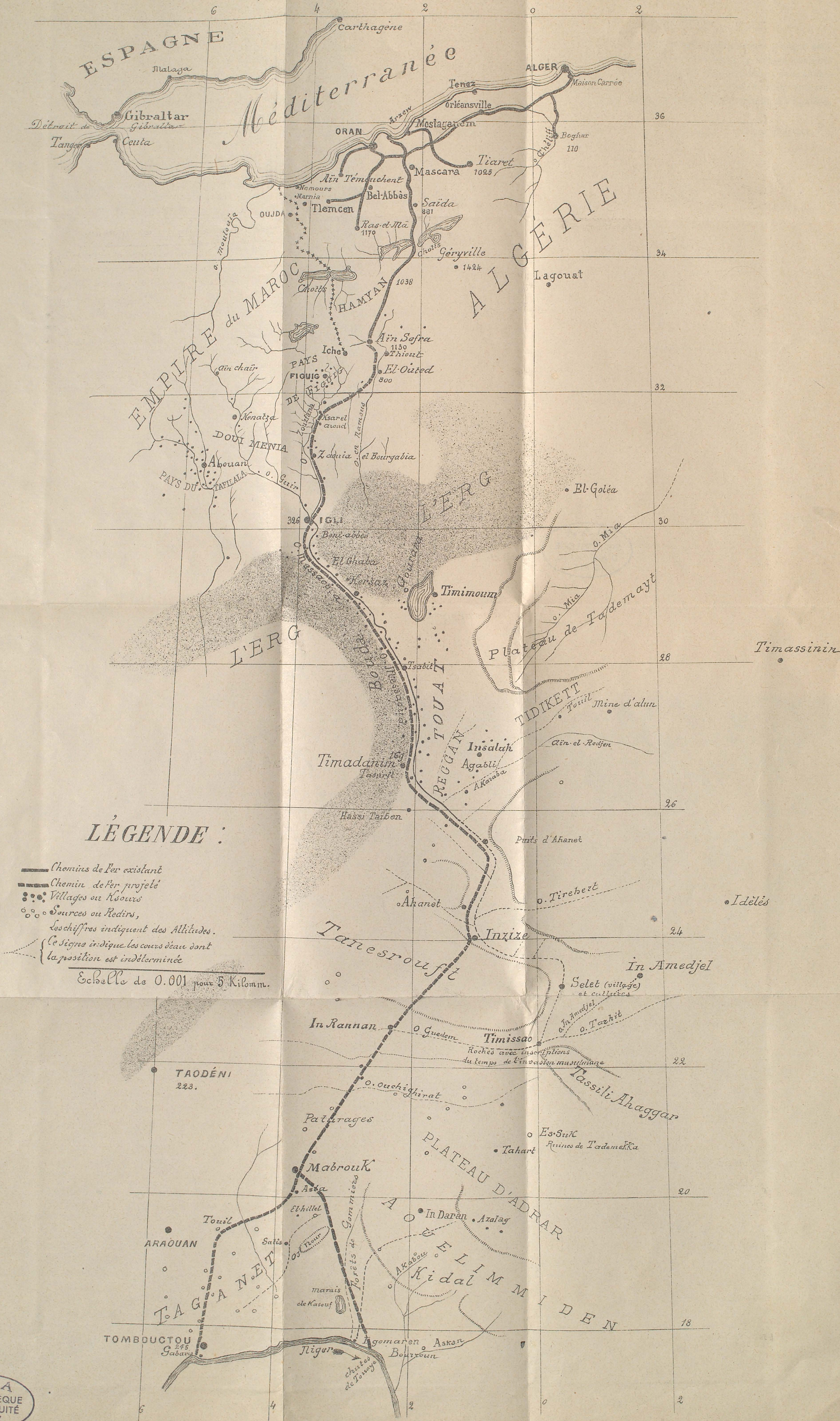
C'est ainsi que, dès l'année 1848, dans le but d'éviter les inconvénients qui résultaient de la dispersion des *matemores* (silos) sur toute l'étendue du sol, on avait concentré tous les silos des Oulad Ouriach sur le versant sud-ouest du plateau d'Aïn Habalat, à côté de la grande tranchée qui aboutit actuellement au moulin et descend vers la plaine de Sebdou.

On a pensé depuis que cet emplacement, éloigné du chef-lieu d'au moins 5 kilomètres à vol d'oiseau, échappait à la surveillance de l'Administration. On a, dès lors, reporté la concentration des silos de réserve à 1,800 mètres en avant de Sebdou, à cheval sur la route, sur les bords de l'Oued Guettara.

Il s'est créé en cet endroit un petit village arabe désigné sous le nom de Matemores des Oulad Ouriach ; ce village composé d'une vingtaine de masures ou de gourbis est situé à l'embranchement de la route qui va de Sebdou à Lamoricière ; il est entouré, à l'ouest de quelques jardins arrosés par des canaux d'irrigation.

(*A suivre*). J. CANAL.

Carte indiquant le tracé du Chemin de Fer Transsaharien.



NOTES COMPLÉMENTAIRES

RELATIVES A LA

CONFÉRENCE SUR LE CHEMIN DE FER TRANSSAHARIEN

Faite au Congrès International de Géographie de Paris, en 1889

AU NOM DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE D'ORAN

EXPOSÉ

Il est un principe économique tellement absolu qu'il ne saurait être discuté ; c'est que l'importance commerciale et industrielle d'une nation, par suite, son niveau de prospérité, se mesurent à l'étendue des débouchés ouverts à ses produits manufacturés.

D'où il suit, qu'une nation dont l'activité industrielle est confinée dans ses propres frontières, ne cherchant qu'à satisfaire ses besoins intérieurs, est fatalement menacée de décadence. La loi du progrès le veut ainsi.

C'est en vertu du principe dont il vient d'être parlé, que l'Angleterre agrandit journellement l'étendue de son empire colonial, déjà immense, pour le placement des produits manufacturés dans ses innombrables usines ; que l'Allemagne cherche à imposer son influence dans l'Océan Indien et en Afrique ; que la Russie et l'Amérique du Nord s'annexent de nouveaux territoires ; enfin, démonstration indiscutale, la Hollande et le Portugal, deux petites et modestes nations, doivent à leurs colonies la prospérité dont elles jouissent.

Les travaux et les découvertes de Liwingstone, de Specke, de Stanley, de de Brazza et de bien d'autres courageux explorateurs, ont démontré l'existence, au centre du grand continent africain, de peuplades considérables, vivant, pour la plupart,

dans les conditions de l'homme primitif. Là, se trouvent aussi en abondance, les matières premières nécessaires à l'alimentation d'un grand nombre d'industries manufacturières de l'Europe. Il y aura là, aussi, par suite, un vaste débouché pour les produits de ces industries.

Voilà, évidemment, des conditions économiques qui appellent l'attention des industriels et des commerçants de tous les pays.

Une autre considération non moins puissante, née d'un ordre d'idées plus philantropique, doit attirer également les regards bienveillants des nations civilisées sur ces régions à peine connues, je veux parler de la question humanitaire. Elle impose, aux nations qui jouissent des bienfaits du progrès et du bien-être moral et matériel qu'il procure, l'obligation de tendre une main secourable à ces déshérités de la race humaine, et de les garantir contre le hideux commerce de la traite, dont M. le Cardinal Lavigerie nous a montré la douloureuse et poignante situation.

Bornant à ces quelques mots l'objectif que doivent viser les nations civilisées, je rappellerai que, pour atteindre ce but, louable entre tous, la science a mis entre les mains des hommes un élément d'une grande puissance : La vapeur ; soit qu'elle anime les locomotives de nos voies ferrées, soit qu'elle actionne les immenses navires qui sillonnent les mers.

Transportons-nous, par la pensée, aux premières années de ce dix-neuvième siècle si fécond, si étonnant par les admirables découvertes qu'il a faites dans toutes les branches de l'activité humaine ; nous verrons, dans la vieille Europe, des nations quasi étrangères les unes aux autres, n'ayant entre elles que de rares relations, d'autres points de contact que ceux que la guerre avait créés. Comparons cette période, qui est, presque, le premier âge de l'industrie, à l'époque actuelle.

Nous verrons la vapeur franchissant quotidiennement les frontières, multipliant les relations sociales, intellectuelles et économiques, préparant, aplanissant, pour ainsi dire, les voies à la fédération fraternelle des peuples, dont la réalisation pourra être retardée, mais que rien ne saurait détourner de son but.

Pour le cas qui fait l'objet de la présente communication, une voie ferrée partant du littoral algérien et dirigée vers le sud, semble l'instrument le mieux approprié au but à atteindre ; c est-

à-dire : établir des communications suivies et régulières avec les peuplades sahariennes de l'ouest de l'Afrique. Evidemment, ce n'est que successivement, en progressant vers le sud, que l'entreprise devra être conduite.

« Le chemin de fer, a dit M. Al. Hennequin, est le plus puissant » moyen de colonisation qui existe ; car il assure non seulement » au colon un débouché économique et rapide de ses produits ; » mais il assure en même temps sa sécurité en permettant aux » troupes chargées de la défense de se transporter avec une » extrême rapidité sur les points menacés pour repousser les » envahisseurs. »

A cet égard, comme témoignage de cette opinion, M. Hennequin cite le chemin de fer d'Arzew à Aïn-Sefra.

L'idée d'une voie ferrée transversant l'Algérie pour atteindre le bassin nigérien est déjà ancienne pour certains oranais. Elle se présenta à l'esprit de quelques personnes (j'étais du nombre) lors de l'apparition de la carte générale du groupe des Oasis du Gourara, du Touat et du Tidikelt, de M. le Commandant de Colomb, vers 1864. Cette carte indique, en effet, le nom et la position des nombreux villages qui peuplent la vallée de l'Oued Messaoura et de l'Oued Messaoud qui lui fait suite ; elle montre la limite où s'arrêtent les dunes ; on savait déjà que l'eau était abondante et à une faible profondeur. On ne pouvait pas avoir alors de document plus complet pour l'étude d'un premier avant-projet. Du reste, la vallée de l'Oued Messaoura est l'unique passage, depuis la Tunisie jusqu'au Maroc, qui soit à l'abri des sables de l'Erg. C'est le seul détroit que la mer de sable n'ait point envahi, et qui permettra, après avoir atteint le Touat, d'aller jusqu'au Niger.

M. le Colonel Colonieu, Commandant le 2e Régiment de Tirailleurs algériens, à Mostaganem, s'occupa aussi de cette question. Le séjour assez prolongé qu'il fit à Géryville, en qualité de Commandant supérieur jusqu'en 1864, lui avait permis d'entrevoir la possibilité d'une solution pratique ; mais le tracé préconisé par cet officier supérieur visait d'abord Tiaret, puis Goléah et Insalah.

Grâce à ces diverses indications, complétées par des renseignements statistiques et éthnographiques recueillis par les officiers des bureaux arabes, le grand désert légendaire du Sahara perdit

alors son caractère mystérieux et terrible. Le projet du chemin de fer Trans-Saharien prit corps ; et l'espoir de nouer des relations entre le Soudan Nigérien et le nord de l'Afrique sortit des limbes de l'utopie.

Jusque là cependant, la question n'avait pas dépassé le domaine des discussions pour ainsi dire intimes. On en parlait comme d'une idée généreuse sans doute ; mais qu'il fallait reléguer dans les futurs contingents. Quelques articles parus dans les journaux locaux passèrent inaperçus pour la grande masse du public.

Du reste, il faut bien le reconnaître, à cette époque déjà éloignée, à peine commençait-on les premières lignes de nos voies ferrées ; et le prix de revient très élevé de ces lignes : 500,000 francs le kilomètre, en moyenne, était le principal argument invoqué contre la grande voie Trans-Saharienne. Mais depuis peu d'années, il n'en est plus de même. Les voies à petite section, moins coûteuses d'établissement, se prêtant plus aisément aux conditions topographiques du sol, ont subi la consécration de l'expérience. Leur application se généralise de plus en plus. Pourquoi n'en profiterions-nous pas ? Telle est la question que se posent aujourd'hui les ingénieurs, les industriels et les hommes politiques, soucieux de l'avenir de la colonie algérienne.

M. l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, Duponchel, est le premier qui fit sortir la question des théories purement spéculatives. Il publia, à ce sujet, un travail qui eut un certain retentissement et qui sollicita l'attention des Ingénieurs. Divers projets surgirent. Finalement, une Commission officielle, désignée par M. le Ministre des Travaux publics et composée d'hommes éminents, fut chargée de l'étude des trois principaux tracés alors en présence :

1° Le tracé par l'Ouest, c'est-à-dire, par la province d'Oran ;
2° Celui ayant Alger pour tête de ligne ou tracé central ;
3° Le tracé oriental, partant de la province de Constantine.

Le résultat de ces études montra que le tracé par l'Ouest était celui qui présentait le plus de conditions de succès au double point de vue technique et productif. Ces conditions sont : abréviation notable de distance ; difficultés d'exécution faciles à résoudre ; pays peuplé et abondamment pourvu d'eau, débouché assuré pour

certains produits agricoles et manufacturés. Signalons encore l'importance militaire du tracé pour la protection de la frontière marocaine.

Il est juste de citer encore, l'action de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran, laquelle prit une part prépondérante dans la résolution de la question en faveur du tracé de l'Ouest.

C'est donc de ce dernier tracé que je vais m'occuper. Il aura Oran pour tête de ligne, le Touat pour objectif actuel ; ultérieurement, Timbouktou ou tout autre point sur le Niger.

En ce qui concerne les autres tracés, il est reconnu aujourd'hui que le central est inapplicable. Il traverse des pays difficiles, déserts, dépourvus d'eau, nécessitant la construction de passages voûtés, dits para-sables, et la pose d'une conduite forcée de plus de cent kilomètres de longueur, pour assurer l'alimentation des machines.

Quant au tracé de l'Est, dont M. l'Ingénieur des mines Rolland s'est fait le défenseur, je n'ai pas à m'occuper pour le moment ; il défendra lui même son œuvre.

CHAPITRE PREMIER

Tracé du Chemin de fer

Tout d'abord, il convient de déterminer quel doit être le type de voie à adopter. Ce point est très important par le côté financier qu'il présente et par l'influence qu'il doit exercer, par suite, sur le succès de l'entreprise.

Trois types sont à considérer :

1° La voie à grande section, de $1^{m}44$, adoptée par la Compagnie P.L.M. pour la ligne d'Oran à Tunis par Alger et Constantine, et par les Compagnies de l'Est et de l'Ouest algérien ; elle doit

être écartée. Le prix de revient kilométrique est trop élevé, le matériel et les frais de traction et d'exploitation sont en proportion correspondante. Cette voie magistrale ne peut être utilement appliquée qu'en Europe, dans les pays de grand trafic ;

2° La petite, c'est-à-dire : celle de 0m60 de largeur, dont le type est le chemin de fer Decauville. Ce type est celui dont on devra faire choix, à l'avenir, dans les pays ou la sécurité sera assurée, pour toutes les lignes affluentes se soudant aux grandes voies et ayant moins de 100 kilomètres de parcours. La dépense de premier établissement est très peu élevée ; les frais de traction et d'exploitation sont réduits au minimum ; le fait est tellement tangible qu'il est inutile d'en donner les raisons.

Mais, pour le cas qui nous occupe, cette voie, par sa composition en petits segments mobiles et par sa légèreté, serait trop facile à enlever ou à détruire par les dissidents en cas de révolte. Peu d'hommes suffiraient pour enlever une longueur de voie de 100 à 150 mètres dans un temps très bref et arrêter toute circulation.

3° Reste la section de 1 mètre ; celle-ci est bien préférable, quoique un peu plus coûteuse ; mais il faut considérer qu'à partir d'El Outed jusqu'au Touat, le sol est absolument plat et que les grands travaux d'art ou de terrassement seront insignifiants. La pose de la voie ne supportera aucune difficulté. Et si l'on adopte des rails en acier de 10 à 12 mètre de longueur, solidement fixés sur traverses en fer, la malveillance ne pourra guère s'exercer contre elle dans le court espace de temps que le secours mettra pour arriver sur place.

Une autre considération prime en sa faveur. C'est la nécessité du transport rapide des troupes d'infanterie et de cavalerie sur un point déterminé. Les véhicules d'un Decauville ne se prêteraient pas du tout à ce genre de transport. Toute répression immédiate contre des dissidents serait donc annihilée, tout au moins, rendue très difficile.

Enfin, circonstance absolument prépondérante, la partie déjà en exploitation, depuis Arzew jusqu'à Aïn-Sefra, soit près de 500 kilomètres de longueur, est du type de 1 mètre.

J'ai dit que la tête de ligne de la grande voie Transsaharienne devait être forcément Oran.

En effet, cette ville est située par 35° 42′ 40″ de latitude nord et 2° 59′ 39″ de longitude ouest. Le méridien d'Oran passe près du Touat, et coupe le Niger à l'est du coude de Bourroun. En outre, Oran se trouve avancée vers le sud par rapport à Alger et à Philippeville, de 1° 20′ ; soit, 130 kilomètres.

C'est donc le chemin le plus court.

En 1844, la population d'Oran était de 8,000 âmes environ ; elle est aujourd'hui près de 70,000 habitants.

Oran, est le chef-lieu du département et de la Division militaire du même nom ; elle est encore le siège d'un Tribunal de commerce, d'un Tribunal civil, de deux Chambres de commerce française et espagnole. On y trouve des Banques, de grandes maisons de consignation, de vastes entrepôts, des usines et des ateliers bien outillés pour la réparations des navires. Toutes les nations commerciales y ont des représentants.

Le port d'Oran est classé le premier parmi les ports de l'Algérie pour l'importance de son mouvement commercial effectif. Il est situé en face de l'Espagne, presque à l'entrée du canal de Gibraltar et à 32 heures, tout au plus, de la métropole; par la rade couverte de Mers-el-Kebir, il commande la Méditerranée. Ce port deviendra donc, forcément, après l'établissement du Transsaharien, un port de premier ordre.

D'un autre côté, par sa position géographique, Oran, est le centre vers lequel convergent toutes les directions de l'intérieur de la province. Quatre lignes de chemins de fer y aboutissent ; elles s'ouvrent en éventail, embrassant, de l'est à l'ouest, une zône de 5° de largeur sur 15° en profondeur.

Ces diverses considérations imposent donc le choix d'Oran comme tête de ligne du futur Transsaharien.

A partir d'Oran, la grande voie ferrée sera divisée en 4 grandes sections :

1re Section

La 1re section comprendra la ligne actuellement en exploitation, depuis le port d'Arzew jusqu'à Aïn-Sefra, terminus actuel. Aïn-Sefra peut être considérée comme la porte donnant accès en plein Sahara ; porte qu'il faut franchir si on veut que l'entreprise donne tout son effet utile. . . . . . .

Il n'est point nécessaire de s'étendre d'avantage sur cette partie de la voie ferrée puisqu'elle est livrée à l'exploitation depuis 5 ans environ.

2me Section

La 2me section, après avoir franchi le rideau formé par le Djebel Mekter et le Djebel Mzi qui limitent, du côté sud, la zône des Hauts Plateaux si riche en alfa, suit la vallée de l'Oued En-Namous jusqu'à El Outed, puis l'Oued Zouffana jusqu'à Igly, oasis importante située au confluent de l'Oued Ghir et de l'Oued Zouffana, et dont les coordonnées géographiques sont :

Latitude nord. . . .	26° 10′
Longitude ouest. . .	3° 50′
Altitude	226m00

La longueur de cette section serait de 350 kilomètres environ.

Il convient de noter ici, que la position d'Igly commande toute la vallée de l'Oued Ghir, le pays de Taffilalet et la grande oasis de Figuig. En outre, la voie ferrée exercerait son action jusqu'au Gourara. Igly sera donc une ville de 1er ordre au point de vu commercial, et aussi, comme position stratégique.

L'examen du relief du pays que nous considérons, présente une condition topographique particulière par rapport aux autres régions de l'Algérie. Ainsi, le versant du grand Atlas Marocain, dont les sommets neigeux entretiennent le cours de l'Oued Ghir, de l'Oued Zouffana et de tous les Oueds du pays du Tafilalet, verse ses eaux dans la grande vallée du Niger moyen. D'où il résulte, que la voie ferrée suivra une pente descendante très faible depuis El Outed jusqu'à Timbouktou, ou tout au moins, jusqu'à plus ample information, jusqu'au Touat. Cette grande gouttière, connue sous le nom de Oued Messaoura puis de Oued Messaoud, forme, à partir de Igly, une sorte de fleuve souterrain alimentant des nappes très abondantes gisant à une très faible profondeur de la surface.

Tandis que le grand plateau du Tademaït, dont la hauteur domine le Touat et le Tidikelt, déverse ses eaux dans l'Oued Mya qui fait partie du système hydrographique méditerranéen.

D'où il résulte encore, qu'une voie ferrée partant de la province de Constantine, par exemple, devra suivre un pente constamment ascendante pour tomber brusquement, par une différence d'altitude considérable, dans le Tidikelt, sous la latitude nord 27° 31'.

La comparaison de ces deux situations topographiques témoigne une fois de plus, en faveur du tracé par l'ouest de l'Algérie.

A partir d'El Outed, le pays est absolument plat. Sauf une petite zône de *Hamada,* présentant une surface caillouteuse, l'ensemble est de constitution géologique un peu sableuse ; pas de terrassements sérieux à faire, pas de travaux d'art notables à exécuter.

Cette 2me section est d'ailleurs parfaitement connue ; elle a été l'objet d'une reconnaissance très sérieuse faite par les Ingénieurs de la Compagnie Franco-Algérienne, qui ont étudié plusieurs variantes pour la traversée du massif du Djebel Mekter. Le devis de la dépense calculée par ces Messieurs, est basé sur des éléments qui laissent peu de chose à l'imprévu.

L'exécution de cette section pourrait être entreprise dans un avenir très rapproché. Elle procurerait à la première section, terminée presque en cul de sac, un surcroit de mouvement et de trafic considérable qu'il est impossible de lui donner aujourd'hui.

3me Section

Cette partie du railway qui nous occupe, ira d'Igly à Timadanim en plein Touat. La situation géographique de ce centre important est ainsi repérée :

Longitude. . . . 2° ouest ;
Latitude. . . . . 26° 30' nord ;
Altitude. . . . . 169^{m}00 ;

La longueur de voie sera de 460 kilomètres environ.

Il a été dit plus haut, qu'on possédait sur la région traversée des renseignements suffisamment précis, tant au point de vue topographique qu'au point de vue de la population et des produits du sol.

Le tracé suivrait la grande vallée de l'Oued Messaoura qui prend, à partir de Kersaz, le nom de Messaoud. Cette vallée est absolument protégée des deux côtés contre l'invasion des sables de *l'erg*. De forêts considérables de palmiers l'ombragent. L'eau, on l'a déjà fait remarquer, est à une faible profondeur. Près de 350 villages ou ksour, espacés parfois de un kilomètre seulement, sont animés par une population de 300,000 habitants en chiffre rond.

Cette population est en grande majorité d'origine berbère ; elle est stable, travailleuse et tranquille. Elle n'a rien de commun avec la race arabe ni avec les tribus nomades des Chambaa ou de Touareg, qui viennent de temps en temps la piller et la rançonner ; car elle est incapable de résistance. Les ksouriens sont donc tout-à-fait intéressés à être protégés. La voie ferrée seule peut leur donner la sécurité dont ils ont besoin.

Le Touat et le Tidikelt embrassent une région constituant un groupe d'oasis très important. Les caravanes qui fréquentent ce pays viennent de très loin. Les villes de Timassanin, Rath, Idélès, Timissao, Mabrouk, la vallée du Niger moyen, sont en relations avec les principaux centres du Touat, tels que : Insalah, Taourirt, Timadanim, etc. Pour les caravanes, la distance à franchir pour aller d'un pays à l'autre est un facteur tout à fait secondaire dans leurs combinaisons commerciales. Pour eux « le temps c'est de l'argent » est un adage inconnu.

Si l'on tient compte du rayonnement des caravanes, on peut affirmer, que parvenu au Touat, le chemin de fer Transsaharien exercera une action bienfaisante, à tous les points de vue, sur des populations nombreuses et très dignes d'intérêt.

Le côté technologique de cette section ne présente pas plus de difficultés que la section précédente ; peu ou pas de terrassements ni de travaux d'art. Les précautions défensives seules méritent une certaine attention.

Le Général Annenkoff, s'est trouvé en présence d'obstacle bien plus redoutables dans l'établissement du Transcaspien : difficultés de reliefs, passages d'immenses fleuves, dunes sableuses, populations hostiles, etc.

L'Angleterre a déjà installé des voies ferrées dans ses colonies du Cap.

Le Portugal construit les lignes qui doivent desservir des possessions de la vallée de Zambèse.

L'État du Congo, va entreprendre le railway qui doit permettre d'atteindre Stanley Pool, au dessus des Cataractes. La France doit forcément suivre le même mouvement au Soudan, sous peine de déchéance.

4me Section

Le pays qui reste à parcourir est très peu connu ; on ne possède sur l'immense région comprise entre le Touat et le Niger moyen que des données très sommaires puisées sur les voyages de Réné Caillé, du major Laing, du docteur Lentz, etc. Cependant, ces données ont été augmentées en suite de sérieuses enquêtes faites par M. Pouyanne, ingénieur en chef des mines, à Alger, et par M. Sabatier, ancien député du département d'Oran. On a entendu, dans ces enquêtes, un nombre considérable d'individus venus du Soudan et de la vallée du Niger moyen jusqu'au Touat et en Algérie. Les itinéraires suivis ont été soigneusement contrôlés et coordonnés. C'est ainsi qu'on est arrivé à connaître assez exactement la position de certaines villes: Inzize, Timissao, Aïn Rannan, Taodèni, Mabrouck, Araouan, etc., et d'un grand nombre de puits ou redirs jalonnant les lignes de caravanes.

Il paraît résulter de cet ensemble d'informations, que le pays entre le Touat et le Niger présente des reliefs peu accusés, séparés par des vallées largement ouvertes. Le sol plus ou moins sableux, affecte une pente insensible ; ainsi : Timadanim est côté 169 comme position altitudinale ; Mabrouk 270, Timbouktou 245, Gabarra 211. L'existence de nappes souterraines aquifères est constatée par les puits où les caravanes viennent s'alimenter. Ces nappes pourront être aisément atteintes au moyen des procédés mécaniques que la science a mis entre les mains des ingénieurs.

Il est bien entendu, d'ailleurs, qu'on ne saurait tabler sur des indications aussi sommaires, aussi abrégées ; mais, parvenu au Touat, les études des régions à traverser seront plus faciles et moins dangereuses. De proche en proche, le pays sera reconnu et

relevé. Les populations qui l'habitent prendront peu à peu l'habitude de notre contact. C'est ainsi que s'accomplira l'œuvre de civilisation et de progrès matériel et moral que nous avons entrepris en débarquant en Algérie, il y aura tantôt 60 ans.

CHAPITRE II

§ 1. Partie technique

Il a été dit et justifié plus haut, que le type de voie qu'il convenait d'adopter était celui de 1 mètre.

Par l'emploi de rails en acier et de traverses en tôle, on supprimerait le ballastage ; on réduirait ainsi notablement les frais de construction et d'entretien. L'entretien figure dans les dépenses, lorsqu'il s'agit de traverses en bois et de rails en fer, pour un chiffre relativement assez élevé.

Les gares principales seraient établies d'après le type de caravansérail algérien ; c'est-à-dire, entourées d'une enceinte bastionnée et crênelée, pouvant recevoir un détachement de tirailleurs algériens ou sénégalais, en prévision d'une attaque des nomades pillards. Le bâtiment principal aurait un premier étage avec machicoulis sur chaque façade. Les machines élévatoires, les appareils d'alimentation, les approvisionnements de matériel et les constructions accessoires seraient renfermés dans l'enceinte fortifiée. Sur la terrasse de la gare on disposerait un appareil de télégraphie optique pour les cas où les fils du télégraphe électrique seraient rompus par la malveillance.

Les stations ordinaires pourraient être construites en tôle système Tollet, avec rez-de-chaussée crénelé.

Les travaux pourront être exécutés à l'aide de la main d'œuvre marocaine. Les marocains sont d'excellents ouvriers terrassiers ; ils sont dociles, intelligents et travailleurs. Ils n'ont aucun des défauts caractéristiques de l'arabe nomade ou pasteur, avec lequel ils n'ont d'autres points communs que le système religieux.

Ce n'est pas le moment d'indiquer ici les différences ethnographiques qui distinguent ces deux peuples ; je dirai seulement que le marocain est sociable ; il a le respect de ses chefs, il s'attache facilement à une famille ; sa sobriété est légendaire. Les colons les occupent dans les travaux agricoles ; ils ont rendu dans le département d'Oran, de grands services comme manœuvres dans des grands travaux publics. Quelques uns occupent sur les routes l'emploi de cantonniers.

Donc, la question de la main d'œuvre pour l'exécution des travaux peut être considérée comme résolue.

Le climat de la région, à partir d'El Outed, est un peu débilitant pour les européens. Pour obvier aux inconvénients qui pourraient en résulter, le personnel de la traction et de l'exploitation, devra être recruté parmi les marocains ou les kabyles. Les agents supérieurs seuls, n'étant pas obligés à un séjour continu, seraient pris parmi les européens acclimatés en Algérie.

---

§ 2. Aperçu de la Dépense

Des données positives permettent de fixer un chiffre qui laissera peu de place à l'imprévu.

La première section étant déjà en exploitation, fournira les éléments du devis de la deuxième section. Ainsi, de Kralfallah à Aïn-Séfra, c'est la Compagnie Franco-Algérienne qui a été entrepreneur pour le compte de l'État. La dépense réelle kilométrique n'a pas atteint 50,000 francs pour l'infrastructure, la pose de la voie et les bâtiments.

Notons que le chemin de fer étudié par les Ingénieurs Belges, dans la vallée du bas Congo, a été évaluée à 58,000 francs le kilomètre. La voie, n'aura que $0^{m}75$ de largeur, il est vrai ; mais les travaux d'art prévus seront nombreux et fort coûteux, à cause du grand relief du sol et de la grande quantité de cours d'eau à traverser.

Pour éviter tout mécompte de ce chef, il conviendra d'adopter le chiffre de 60,000 francs par kilomètre. (1)

La 3me section comprend l'intervalle entre Igly et le Touat. Les conditions topographiques et techniques sont absolument les mêmes que pour la 2me section : pays plat, pas de travaux d'art notables, eau abondante et de bonne qualité à une très faible profondeur de la surface.

En ce qui concerne le prix de revient, la prudence commande une plus grande réserve ; le chiffre de 80,000 francs est néanmoins suffisant.

Selon ces données, on aurait comme dépense totale, savoir :

2me section, d'Aïn-Sefra à Igly,
soit 350k à 60,000 fr. . . . . 21,000,000 fr.
3me id. d'Igly à Timadanim,
soit 460k à 80,000 fr. . . . . 36,800,000 fr.

Cette dépense garantie par l'Etat, sur le pied de 5 0/0, imposerait au budget métropolitain savoir :

Pour la 2me section, 1,050,000 fr.,
soit au chiffre rond . . . . 1,100,000 fr.
Pour la 3me section, 1,840,000 fr.,
soit en chiffres rond . . . . 2,000,000 fr.

sauf déduction des bénéfices réalisés par l'exploitation.

Comme ordre d'exécution, voici la disposition la plus rationnelle.

La 2me section devrait être entreprise le plus tôt possible. Trois années à peine suffiraient pour son achèvement. Des études

---

(1) M. de Lapparent, ancien Ingénieur des Mines, raconte dans le travail qu'il a publié sous ce titre : « Le siècle de fer », que le prix de 60.000 fr. par kilomètre n'a rien d'exagéré. Il cite divers exemples en France et à l'Étranger.

préparatoires ont été faites, il y a peu de temps, par les Ingénieurs de la Compagnie Franco-Algérienne ; le projet définitif pourrait être rédigé en peu de temps.

La 3me section ne serait exécutée qu'après la mise en exploitation de la 2me section, et par portions successives ; par exemple : d'Igly à Kersaz, au droit du Gourara ; puis de Kersaz à Tsabit, et ainsi de suite jusqu'à Timadanim, ou toute autre localité plus avantageuse du Touat ou du Reggan.

Réduite à ces termes, la construction de la partie principale du chemin de fer de Transsaharien rentre dans la catégorie des entreprises simples et faciles. Le mirage trompeur qui masque le Sahara dans l'esprit des gens prévenus ou timides a complètement disparu. On est en présence d'une réalité tangible, visible. Le peu d'élévation du chiffre de la garantie n'est plus un obstacle sérieux. Sans aucun doute, le département et la ville d'Oran contribueraient, dans une certaine mesure à parfaire la dépense de garantie.

En ce qui concerne la 4me section, c'est-à-dire du Touat à Timbouktou ou tout autre point sur la rive droite du Niger, il ne peut en être question ici que pour mémoire. Cette section ne pourra être étudiée utilement qu'après l'occupation du Touat et du Tidikelt.

---

§ 3. Élément du Trafic

Le trafic comprendra nécessairement les matières d'importation et d'exportation, on ne peut que les indiquer par nature. L'exportation embrasserait les céréales, le sel, les tissus, la quincaillerie, la bimbloterie, la graisse, le beurre, l'huile, le sucre, le café, savon, anis, chèvres, moutons, viandes sèches, etc.

L'importation se composera des produits du pays : dattes, épices, henné, gomme, burnous, haïks, peaux, etc. Le commerce que les caravanes venant des Hauts Plateaux algériens entretien-

nent actuellement avec les Soudaniens, donne une idée de ce que deviendra le mouvement commercial lorsque la sécurité du pays sera assurée et que les dangers et les difficultés que rencontrent les moyens de transport actuels auront disparu.

Comme l'effectif des populations à desservir est un des éléments principaux à considérer, le tableau ci-après indique le nombre de ksours ou villages que la voie ferrée intéresse plus ou moins directement, ainsi que le chiffre de la population par groupe de ksours ou de tribus.

TABLEAU

des populations qui seraient desservies par la voie ferrée

Transsaharienne, d'Ain-Sefra à Timadanim

DÉSIGNATION des KSOURS OU VILLAGES	Nombre	POPULATION	OBSERVATIONS
Groupe des Béni Goumi. . . .	40	26.650	
Id. de Figuig	40	40.000	
Id. de Tafilala.	366	402.600	
Id. de Gourara	112	107.350	
Id. de l'Oued Messaoud, du Touat et du Reggan. .	252	144.400	
Id. du Tidikelt	40	30.000	
Population située dans le rayonnement de la voie ferrée . . .	»	155 000	
Tribus nomades intéressées. . .	»	10.000	
TOTAUX. . . .	850	916.000	

Ces renseignements ont été recueillis sur les statistiques établies avec soin par les bureaux arabes ; ils peuvent être considérés comme exacts à peu de chose près.

Le total des populations du Sénégal et du Soudan français, non compris le pays de protectorat, est de 465,000 âmes environ.

Si l'on divise la population des Ksours par la longueur de la voie ferrée, depuis Aïn-Sefra jusqu'au Touat, on obtient 1,130 habitants par kilomètre de voie.

L'Algérie toute entière, donne un coëfficient à peine supérieur à celui-là.

Le rapprochement comparatif de ces chiffres ne manque pas d'intérêt, il témoigne, tout au moins, en faveur du projet qui nous occupe.

Parmi les matières d'importation on a signalé les dattes; voici, au sujet de ce produit quelques renseignements statistiques, recueillis par les officiers des bureaux arabes et par M. l'Ingénieur en Chef des mines, Pouyanne.

Nombre de palmiers existant le long du tracé d'El Outed à Timadanim	5.400.000
Nombre de palmiers existant à une distance de 2 à 5 jours de marche	2.700.000
Nombre de palmiers existant à une distance de 5 à 8 jours de marche	3.000.000
TOTAL.	11.100.000

Ces renseignements déjà anciens de 8 à 10 ans, doivent être considérés comme un minimum.

Le rendement moyen annuel, par pied de palmier, étant de 40 kilogrammes environ, la production totale serait, selon cette donnée, de 444,000 tonnes.

Indépendamment de leur valeur comestible, les dattes peuvent recevoir diverses applications industrielles. Leur richesse saccharine très élevée, permettra d'utiliser les produits de qualité inférieure et d'en extraire un alcool d'excellente qualité, bien supérieur aux alcools obtenus par la distillation de grains avariés ou de pommes de terre, qui sont de véritables poisons.

Le prix moyen du kilogramme de dattes comestibles en Algérie, est de 1 fr. 50; admettons 0 fr. 50 sur une exportation de 10,000 tonnes seulement, soit le quarantième de la production. Ce produit seul représente déjà une valeur assez élevée, et en même temps un trafic sérieux pour la voie ferrée, soit 5 millions.

Il est inutile de signaler l'importance des autres matières ou produits qui alimenteront le chemin de fer, elle sera considérable incontestablement. Il suffira de signaler cette circonstance que le Taffilalet et le pays de Figuig sont approvisionnés, en objets manufacturés, par les caravanes venant de l'Atlantique; signalons, d'autre part, que les céréales du Tell, trouveront un débouché assuré et productif au Gourara, dans Touat et dans le Tidikelt.

La possibilité d'établir des relations suivies avec les populations dont je m'occupe, a pour elle la consécration de l'expérience. Un grand négociant de Saïda, M. Solary, avait organisé au Gourara un dépôt de marchandises : sucre, café, thé, bougies, tissus, etc., etc., dont il était très satisfait. L'insurrection de Bou Amama a mis fin à ce commerce, qui serait considérable aujourd'hui.

En ce qui concerne la fréquence des trains, cette question sera résolue ultérieurement. Il n'est pas absolument nécessaire, d'ailleurs, que d'Aïn-Sefra à Igly, ces trains soient journaliers.

Quant à la question de la sécurité qui résultera du seul fait de l'établissement d'une voie ferrée, il suffira de dire qu'avant la construction de la ligne de Saïda à Aïn-Sefra, nos Ksouriens étaient souvent attaqués et pillés par des nomades. Aujourd'hui, toute crainte à cet égard a totalement disparu. Des incursions sur notre territoire comme celle de Bou Amama ne pourront plus se renouveler.

CHAPITRE III

Considérations générales

Ici doit prendre place, une observation très importante.

Quelques éditeurs cartographiques français, ignorant absolument la véritable position de la frontière qui sépare l'Algérie de l'empire du Maroc, donnent à cette limite des directions tout

à fait capricieuses et inexactes. Ainsi, certains géographes tracent cette frontière en l'inclinant fortement vers l'est à partir de Tiout, de telle manière, qu'elle englobe tout le pays situé au-delà du méridien d'Alger. Quelques personnes en ont pris prétexte pour repousser l'idée d'un chemin de fer Transsahariens par les vallées de l'Oued Messaoura et de l'Oued Messaoud, crainte de difficultés diplomatiques.

C'est là une erreur très grave. La position de la frontière marocaine est parfaitement déterminée par le traité intervenu le 18 mars 1845, entre le Gouvernement français et l'Empereur du maroc.

En effet, l'art. 4 de ce traité porte que :

« Dans le Sahara (désert) il n'y a pas de limite territoriale à
» établir entre les deux pays, puisque la terre ne se laboure pas
» et qu'elle sert de pâturage aux arabes des deux empires qui
» viennent y camper pour y trouver le pâturage et les eaux qui
» leur sont nécessaires .. »

L'article 5 désigne les derniers Ksours des deux empires.

« Ceux du Maroc, sont : Iche et Figuig. Ceux qui appartiennent
« à l'Algérie sont : Aïn-Sefra, Aïn-Sfissifa, Asla, Tyout, etc... »

Enfin, l'article 6, dit : « Quant au pays *qui est au sud des*
» *Ksours* des deux gouvernements, comme il n'y a pas d'eau,
» qu'il est inhabitable et que c'est le désert proprement dit, la
» délimitation en serait superflue. »

Donc, la frontière réellement reconnue par le traité de 1845, s'arrête à la latitude des Ksours de Figuig, par 32° 20′ nord environ. Au-delà, elle est tout à fait indéterminée et tout ce pays doit être considéré comme plaie dans notre sphère d'action.

La religion musulmane pratiquée par les populations sahariennes ne pourrait pas être invoquée à l'encontre d'un texte aussi formel, aussi précis, que celui du traité.

D'ailleurs, il y aurait à examiner, le cas échéant, certains faits militaires postérieurs au traité : Comme l'expédition du général Wimpffen, en 1870, à Aïn Chaïr, chez les Béni Guil. L'insurrection de Bou Amema, l'asile et le concours que les tribus insurgées et les nomades pillards ont toujours trouvé chez les tribus marocaines voisines de notre territoire.

Aux considérations qui précèdent, il importe d'en ajouter une autre qui doit attirer toute l'attention de nos gouvernants.

Des influences puissantes s'exercent en ce moment auprès du Gouvernement marocain, pour obtenir la cession de quelques points sur la côte occidentale du Maroc, dans les environs de l'embouchure de l'Oued Dra. Si cette cession se réalisait, notre action sur le Soudan occidental serait complètement annihilée, tout espoir de relier plus tard l'Algérie au Sénégal serait à jamais perdu. Car il n'y a pas loin d'Igly à la vallée de l'Oued Dra.

La Société de Géographie d'Oran a déjà signalé le danger qui nous menace. C'est à nos gouvernants à ne pas assumer une si grande responsabilité. Tout l'avenir de la Colonie est là.

CHAPITRE IV

Conclusion

Résumant l'Exposé qui précède, forcément rendu succint par l'obligation de ne pas sortir des limites tracées par le Bulletin, on peut conclure :

1° Que l'exécution du chemin de fer Transsaharien par l'ouest de la province d'Oran, est une œuvre qui s'impose, au double point de vue :

Des relations commerciales à ouvrir avec les tribus Sahariennes de l'ouest de l'Afrique et du Soudan ;

De l'amélioration des conditions morales et matérielles de ces mêmes tribus ;

2° Que les difficultés techniques à vaincre sont insignifiantes ; on trouve partout de l'eau abondante et de bonne qualité ;

3° La dépense de la 2me section, entre Aïn-Sefra et Igly, ne dépassera pas 21 millions de francs. La 3me section, d'Igly au Touat, coûtera environ 35 millions ; celle-ci ne serait entreprise qu'après la mise en exploitation de la section précédente ;

4° Le trafic est déjà assuré, tant à l'importation qu'à l'exportation ; les frais d'exploitation seront réduits au minimum ;

5° Il ne saurait exister de difficultés diplomatiques, aux termes du traité de 1845 ;

6° L'avenir de nos possessions en Algérie et au Soudan dépend de la réalisation rapide de ce projet.

BOUTY,

Secrétaire général de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran.

NOTA. — En 1881, lors de la réunion à Alger du Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, je reçus la mission d'exposer au Congrès la question du Transsaharien. Le mémoire rédigé à cet effet, et qui figure dans le Bulletin de la Société, 1881, n° 10, estimait la dépense, jusqu'au Touat à la somme de 133 millions, pour une longueur de 1,100 kilomètres. Il s'agissait alors d'une voie à grande section, ayant son point de départ à Raz-el-Mâ.

Depuis cette époque, la voie ferrée a été poussée jusqu'à Aïn-Sefra, la longueur à continuer n'est plus que de 810 kilomètres, la section est réduite à 1 mètre seulement. La dépense de construction se trouvera par suite, réduite à 58 millions environ.

Inscriptions inédites de la Province d'Oran

TLEMCEN = POMARIA

N° 1127. — Sur une pierre tombale à queue d'aronde, mesurant 1^{m}55 de long sur 0^{m}54 de large, trouvée dans les fouilles de la gare, à Tlemcen.

D M S
POMPONIO PALMVNIPATRIRARIS
SIMOVIXITANNIS· L · V · CELS
VSETPALMV· BMER · DOMVMAET
ERNALEM · FEC · POST · OBIT IIII MED

D(is) M(anibus) S(acrum). Pomponio Palmuni(o) patri rarissimo. Vixit annis 55. Celsus et Palmu(nius) b(ene) mer(enti) domum aeternalem fec(erunt) post obit(um) quatuor m(ensibus) e(t) d(edicaverunt).

N° 1128. — Sur un fragment de pierre tombale à double compartiment trouvé également dans les fouilles de la gare, à Tlemcen.

D M S ❦	D M S ❦
IVLIVS ❦	IVLIVS ❦

Les deux inscriptions qui précèdent nous ont été communiquées par M. Bouty.

AIN-TEMOUCHENT = ALBULAE

N° 1129. — Sur une pierre tombale à double compartiment. Celui de droite est libre ; dans celui de gauche :

D · M · S · MEMORIA
IVNISECVNDI
QVIVICSITANPM
LXXXETPRECES .
INPACEDOMI
NICAPROVINC
CCCLXXXVI

A la 3e ligne AN sont liés.

D(is) M(anibus) S(acrum). Memoria Juni(i) Secundi qui vicsit an(nis) p(lus) m(inus) 80, et preces(sit) (nos) in pace dominica (anno) provinc(iae) 386 (de J.-C. 425).

Cette inscription nous a été communiquée par M. le docteur Gaucher.

N° 1130. — Sur une stèle de 0^m55 de haut sur 0^m45 de large. — Lettres de 0^m04.

D M S
IVLIVSRO
GATVSVI
XITANNIS
XXI · IVLIVS
NINVSFILIO
BENEMERENTI
FECIT

N° 1131. — Sur une pierre de 0m77 de long sur 0m50 de haut :

//RENT · CVTTEVSETM////
/ONNVLAEIVSVNACVM
TERENTIISCVTTEOIANVARIOCONSIDIO
AVGVSTINOETFELICIANO //LIS
AQVAGIVM · NOVOOPEREASO
LOEXTRVCTVMSVISPOSSESSIONIBVS
CONSTITVERVNTETDEDICAVERVNT

La cassure de l'angle gauche a emporté deux lettres à la 1re ligne et une à la 2e.

Lettres liées : à la 1re ligne ET ; à la 3e TE, NT, TE, IAN, VA, RI, DIO ; à la 4e TI, ET, FE ; à la 5e QV, VM ; à la 6e TR, VM, NI ; à la 7e TI, VE, RV, NT, DI, VE, RV, NT.

[*Te*] *rent(ius) Cutteus et M*[*emia?*] [*M*]*onnula ejus una cum Terentiis Cutteo, Ianvario, Considio, Augustino et Feliciano* [*fi*] *li(i)s, aquagium novo opere a solo extructum suis possessionibus constituerunt et dedicaverunt.*

Les deux inscriptions qui précèdent ont été relevées directement par nous. La dernière a été transportée au Musée d'Oran.

L. DEMAEGHT.

لا اله الا الله محمد رسول الله

بسم الله الرحمن

الرحيم وصلى الله على سيدنا

ومولانا محمد النبي الكريم وعلى آله

وصحبه وسلم تسليما لا اله الا الله

محمد رسول الله جدد هذا الباب المبارك

بحمد الله وحسن عونه في زمان

مولانا السلطان المعظم ابي الحسن

نعمه الله على يد الحكم المحترم الوكيل باشي

مراكش عبد الله حفظه الله من عسكر

مدينة تونس عمرها الله في اواخر

شهر ربيع الثاني عام ستة وخمسين

بعد الالف عرفه الله خير ما قبله وما بعده

صنعة المعلم عمر المنيب والمعلم احمد

المنيب والمعلم عبد اللطيف المنيب رحمهم الله

INSCRIPTION ARABE DÉCOUVERTE A SFAX (Tunisie)

M. Blondel, Juge de Paix à Sfax, membre de notre Société, nous a adressé l'inscription suivante découverte sur une des pierres de la porte de l'Est (dite Bab el Diwan) des remparts de la ville de Sfax (Tunisie), lors de la réfection de cette porte en décembre 1889.

Cette inscription se trouvait cachée sous une couche de chaux.

TRADUCTION

Il n'y a de Dieu que Dieu, Mohammed est l'envoyé de Dieu ! Au nom de Dieu, le clément, le miséricordieux. Que Dieu répande ses bénédictions sur notre seigneur et maître Mohammed, le prophète généreux, sur sa famille, sur ses compagnons, et leur accorde le salut le plus absolu.

Il n'y a de Dieu que Dieu ; Mohammed est l'envoyé de Dieu.

Cette porte bénie a été reconstruite, par la grâce de Dieu et sa bienveillante assistance, sous le règne de notre maître, le sultan, l'illustre Ibrahim, que Dieu le bénisse ! par l'honorable, le respectable Loudhbachi Merakchi Abdallah, que Dieu le garde ! (Capitaine) de l'armée de la ville de Tunis, que Dieu le fasse prospérer ! A la date des (dix) derniers jours du mois de Rebia second de l'an mille cinquante six *(Correspondant au mois de Juin 1646).*

Que Dieu la rende célèbre tant qu'il la fera exister et subsister.

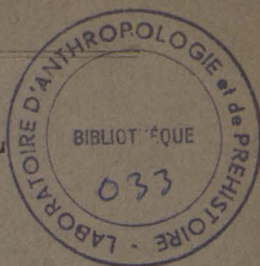
Œuvre de maître Amor el Menif, maître Ahmed El Menif et maître Abdellatif El Menif. Dieu leur fasse miséricorde !

Sfax, 1er Janvier 1890.

M. LUCIANI,

Interprète judiciaire à Sfax.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE
DE LA PROVINCE D'ORAN



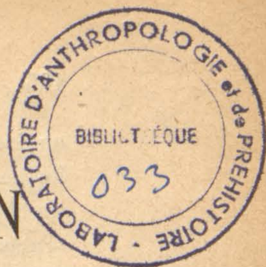
BULLETIN TRIMESTRIEL DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE

TREIZIÈME ANNÉE. - TOME X

FASCICULE XLV. — AVRIL-JUIN 1890

SOMMAIRE

ORAN
Typographie et Lithographie Paul PERRIER, boulevard Oudinot, 15.
1890



AU PAYS TUNISIEN

(JOURNAL D'UNE EXPÉDITION)

CHAPITRE PREMIER

De Tébessa à Kairouan

A la fin de septembre 1881, les nouvelles les plus alarmantes circulent en Algérie. Les journaux et les lettres particulières racontent que les Tunisiens se sont révoltés contre le Bey, notre protégé ; que le télégraphe est coupé et les communications interrompues entre Ghardimaou, terminus actuel (1) du chemin de fer tunisien, et Souckarras, ainsi qu'entre les autres points de la Régence occupés par nos troupes. La colonie européenne s'attend, si on ne prend immédiatement une rigoureuse offensive, à un massacre général. On apprend enfin que le personnel français et indigène de la gare de l'Oued Zergua, dans la Medjerda (2), a été massacré avec d'épouvantables raffinements de cruauté.

On organise alors une colonne à Tébessa dont le général Forgemol de Bostquénard, commandant la division de Constantine, va prendre le commandement.

Tébessa, ancienne Thébeste, était, sous la domination romaine, reliée à Carthage par une route qu'avait construite l'empereur Hadrien. C'est aujourd'hui une ville de trois mille habitants

(1) Depuis que ces lignes ont été écrites, la voie ferrée tunisienne a été soudée au réseau algérien.

(2) Le Bagradas des Romains : le Makarath des Carthaginois.

environ, français, étrangers et indigènes, située dans une région fertile où l'eau abonde ; la forêt est à proximité. On y trouve de nombreuses ruines romaines et byzantines ; parmi les plus importantes et les mieux conservées on remarque un temple de Minerve, ainsi nommé par nous lors de l'occupation de Tébessa, parce qu'on voit sculptées sur le fronton, ainsi que dans la frise qui court tout autour du monument, de nombreuses figures du hibou, l'oiseau cher à cette déesse (1) ; pendant longtemps ce bijou d'architecture antique a servi à la célébration du culte catholique, affectation malheureuse qui a nécessité la construction d'un ignoble mur en plâtre surmonté d'un échafaudage où pend une cloche, qui dépare encore aujourd'hui (1881) cet élégant monument. Il y a aussi un arc de triomphe élevé en l'honneur de Caracalla, en 214, par Caïus Cornelius Egrilianus, préfet de la XIV[e] légion, enfant de Thébeste. On voit ensuite, mais datant de la domination de Byzance, la porte de Solomon, l'illustre præfectus Libyae, digne lieutenant de Bélisaire, tué en 543 sous les murailles de la ville en la défendant contre les indigènes. Cette porte est presque invisible dans la sombre et gigantesque muraille byzantine surmontée de quatorze immenses tours carrées qui enserrent la ville (2) ; citons enfin la basilique située au dehors et dans laquelle on voit encore des mosaïques et des colonnes que les touristes n'ont pas encore eu le temps de dégrader ; mais cela viendra si on les laisse opérer comme à Lambessa (3).

En raison du grand nombre de troupes agglomérées à Tébessa, ainsi que dans les environs, les vivres sont rares et à des prix fabuleux ; les ravitaillements ne peuvent plus s'effectuer, car la piste qui sert de route depuis Aïn Beïda est complètement défoncée par les pluies et les convoyeurs sont obligés d'abandonner dans la plaine leurs charrettes embourbées jusqu'aux moyeux.

Le 13 octobre, le général Forgemol part pour le camp de Beccaria, à 12 kilomètres de Tébessa ; il passe les troupes en revue

(1) Rien d'étonnant d'ailleurs à ce que Minerve ait eu un temple à Thébeste, car les anciens croyaient que cette déesse était née sur les bords du lac Triton, marais d'Afrique, près de la petite Syrte. (Golfe de Gabès.)

(2) Cette enceinte a été construite par Solomon en 540 ; l'ancienne Thébeste, qui était beaucoup plus grande, avait été détruite par les Vandales.

(3) Beaucoup de statues recueillies dans le prétorium, à Lambessa, ont été décapitées et les têtes emportées par ces Vandales.

sur le front de bandière. Le camp est situé dans une espèce de cuvette, entre de hautes montagnes verdoyantes ; l'eau et le bois sont en abondance. Le soir les troupiers allument de grands feux. L'ordre de formation paraît.

La colonne est composée de 261 officiers, 7,164 hommes de troupe ; elle comprend 1,151 chevaux, 836 mulets et environ 8,000 chameaux, plus un goum de quelques centaines de cavaliers indigènes, commandé par un officier supérieur. Elle est fractionnée en trois brigades : la première brigade d'infanterie, général de la Sougeole, la deuxième brigade d'infanterie, général de Gislain, la brigade de cavalerie, général Bonie.

Les popotes s'organisent, mais au prix de quels labeurs incessants pour les officiers appelés, soit par le choix de leurs camarades, soit en raison de leur âge ou de leur grade, à l'honneur de remplir les redoutables fonctions de chef de popote ! car ce n'est pas une sinécure, tant s'en faut, surtout quand les vivres sont rares et chers comme c'est le cas actuel. Que de soucis hantent le cerveau du malheureux économe qui doit concilier ces deux choses irréconciliables : donner aux camarades une nourriture aussi variée qu'abondante, abondante surtout, car on a bon appétit quand on expéditionne, et ne pas trop les faire crier lorsqu'à la fin du mois arrive le quart d'heure de Rabelais. Graves questions qui ne se résolvent pas toujours à la satisfaction générale.

Le 14 octobre, deux escadrons de cavalerie et la moitié du goum partent pour Ras el Aïoun (tête des sources), en passant par le col de Sedjira, que nous apercevons à l'est, se profilant en jaune clair sur une montagne jaune foncé. Ils doivent reconnaître la route (1) et ses côtés sur la plus grande largeur possible.

Le 15 octobre, on exerce les troupes à marcher en carré. L'infanterie forme les côtés, entourant et protégeant les convois qui marcheront dans l'intérieur. Ce carré est immense, car il doit contenir nos huit mille chameaux (2) portant des tonnelets d'eau et des vivres, les mulets de bagages et leurs conducteurs arabes

---

(1) Il est presque superflu de mentionner que les routes tunisiennes ne sont que des pistes tracées par les piétons et les animaux à travers champs, montagnes, ravins et rivières.

(2) La colonne Wimpfer, en 1870, pour laquelle on avait réuni le plus grand nombre de ces animaux qu'on eût encore vu, en comprenait à peine cinq mille.

au nombre de plus de mille, les convois de l'artillerie et du train, et enfin une batterie attelée, ayant soixante chevaux haut le pied, en sus de son effectif normal.

Le 16 octobre, la première brigade d'infanterie et la brigade de cavalerie partent pour Ras el Aïoun. Par suite de ce départ une des faces du camp se trouvant dégarnie de troupe, des Fraichichs, fins voleurs, s'introduisent parmi nous pendant la nuit, qui était très obscure, et volent quelques animaux et des armes, en employant les moyens si bien décrits par le général Daumas, et qu'on croirait empruntés à un roman de Fénimore Cooper. Plusieurs coups de feu sont tirés, un de nos hallès (convoyeur arabe réquisitionné), est tué en défendant son mulet ; on crie plusieurs fois aux armes ! mais les voleurs sont insaisissables.

Le 17 octobre, le quartier général, la deuxième brigade d'infanterie, l'ambulance, le grand convoi de chameaux, etc., etc., s'ébranlent et se dirigent à leur tour sur Ras el Aïoun par un temps splendide. On franchit un défilé puis le col, qui prennent beaucoup de temps. On campe après avoir fait environ quinze kilomètres.

La brigade de cavalerie qui avait poussé une reconnaissance en avant, rentre au camp à huit heures du soir et nous apprend que, le matin, elle a eu une petite affaire avec les Fraichichs, qui ont juré, paraît-il, de s'opposer à ce que nous pénétrions dans leur pays.

Le 18 octobre, à six heures du matin, toute la colonne se met en mouvement et arrive sans incident sérieux à Haïdra, l'antique Ammaedara (1), où le camp est établi sur le bord de l'Oued Haïdra. Nous avons fait seize kilomètres sur le territoire tunisien ; les Fraichichs n'ont pas tenu leur serment. On campe au milieu de nombreuses et imposantes ruines romaines et byzantines.

Un arc de triomphe entouré d'une enveloppe de pierres de taille écroulée en partie, est surtout remarquable ; l'inscription votive est très dégradée, cependant on croit comprendre que ce monument était dédié au vainqueur des Daces. De belles tombes chrétiennes bien conservées, entre autres celle d'une jeune fille morte

---

(1) Au dire de Procope, Ammaedara était une des villes les plus fortes de l'Afrique.

vierge, dit l'inscription, un mausolée et un ksar (1) byzantin, sont intéressants à étudier. Un des derniers et des plus célèbres beys de Tunis, Ahmed, a tenté de réparer ce ksar pour tenir en bride les populations turbulentes et imparfaitement soumises de cette région, et aussi probablement pour s'opposer à une invasion française, mais un obstacle désigné « faute d'argent » par Rabelais, s'est présenté qui ne lui a pas permis d'achever son œuvre et ses réparations grossièrement faites, jurent étrangement avec les beaux et massifs restes de l'architecture primitive. « Depuis « lors ces ruines sont inhabitées ; on n'y trouve plus un seul foyer ; « on n'y entend plus le chant du coq. » (Ibn Khaldoun).

Eau et bois en abondance.

Le 19 octobre, séjour. Le général Bonie avec cinq escadrons et une partie des goums part pour reconnaître la route que la colonne suivra demain. Le gros de la reconnaissance s'arrêtera à l'étape prochaine, qui est Hanout el Hayem ; le reste de la reconnaissance poussera plus loin pour étudier une partie de l'étape suivante. On procède ainsi non seulement pour nous garder d'une attaque à l'improviste, mais surtout pour contrôler les renseignements qui nous sont donnés sur la route à suivre par nos indigènes du cercle de Tébessa, qui trafiquent avec les tribus tunisiennes de la frontière ; car on sait combien, quand il s'agit de temps et de distance, les renseignements d'un musulman sont vagues.

Resté au camp, nous allons, pour occuper nos loisirs, visiter nos chameliers dont le campement est établi à côté du nôtre, en deçà des grand-gardes, bien entendu.

Les indigènes sont presque aussi nombreux que nous, mais ils sont incomparablement plus bruyants. Leurs gestes désordonnés, accompagnés de cris qui n'ont rien d'humain, font craindre, quand ils se chamaillent, et cela leur arrive souvent, qu'ils vont s'entredévorer ; mais avant qu'ils n'en arrivent à cette fâcheuse extrémité, un sous bach-amar (chef d'un groupe) ennuyé du bruit, vient en tapinois, et d'un coup de matraque (bâton) appliqué d'une

(1) Château-fort, construit généralement en forme de carré avec huit tours, quatre aux angles, les autres intermédiaires. C'est pendant le second gouvernement de Solomon, de 540 à 543, que ces forts furent construits en grand nombre dans la Province actuelle de Constantine et en Tunisie, avec les matériaux provenant des villes romaines qui avaient été détruites.

main expérimentée dans le dos des disputeurs les plus échauffés, termine généralement la querelle aux grands éclats de rire des spectateurs dont il n'a pas frotté l'échine.

Ils sont là des milliers de musulmans venus de tous les points de la province de Constantine, depuis le sec habitant du Souf et de Tougourt, conducteur de chameaux, jusqu'au trapu et vigoureux muletier kabyle des environs de Bougie. Ils sont tous venus à contre-cœur, il est vrai, nous aider à nous emparer du sanctuaire vénéré de leur religion. Une idée les soutient pourtant et leur fait prendre leur mal en patience : c'est l'espoir de razzer quelques villages tunisiens et peut-être la ville sainte elle-même. Allah ! quelle aubaine si le djininar el kébir (le général en chef) leur permettait de piller un peu les boutiques des commerçants de Kairouan.

Quand, après une journée de marche, nos huit mille chameaux arrivent au bivouac, c'est un fouillis, un tumulte incroyable pendant le déchargement ; on se demande comment tous ces hommes, animaux et chargements, se caseront, s'empileront dans l'espace relativement restreint qui leur est affecté ; mais qu'on revienne seulement une demi-heure après, et l'on sera tout étonné du calme relatif qui règne dans cet endroit tout-à-l'heure si agité : les chameaux aussitôt déchargés ont été conduits vivement au pâturage ou à l'abreuvoir quand il y a de l'eau, sous la protection de nos petits postes ; des hommes qui restent, les uns empilent les sacs dont les sous bach-amars vérifient les liens, les autres allument du feu, font fonctionner un moulin de pierre primitif pour broyer le blé mélangé d'un peu d'orge du convoi qu'ils sont parvenus à enlever des sacs, malgré la surveillance dont ils sont l'objet. A côté du meunier-cuisinier, un jeune indigène, qui a terminé sa tâche, improvise une de ces interminables et primitives poésies arabes, où il est question des yeux de gazelle d'Oureïda (petite rose) sa maitresse, de son cou flexible comme celui du chameau, et d'autres beautés, même les plus secrètes, qui méritent des comparaisons tout aussi flatteuses. Ce ne sont rien moins que des puritains nos indigènes, et ils appellent un chat un chat, bien plus naturalistes en cela que Monsieur Zola. La fin de chaque couplet amène invariablement cette interjection encourageante de ses auditeurs : Ah ia ! (continue !) Et il continue, en effet,

pendant des heures entières, accompagné souvent par un joueur de guesba (1), qui module avec amour ses plus doux airs pour se mettre à l'unisson du chanteur.

Non loin de ce groupe, un vénérable chamelier à la barbe blanche, qui ne compare plus les hanches de sa bien-aimée à la croupe de sa jument, égraine son chapelet en marmotant des versets du Coran, et appelant la malédiction d'Allah sur ces chiens de Roumis, que Cheïtan (le diable) les confonde ! qui l'ont forcé à les accompagner dans une expédition impie. Mais vienne pour ce pieux personnage l'occasion de faire une razzia sur ses co-religionnaires, de leur couper la tête au besoin pour leur ravir un mouton, et il remerciera le Prophète d'avoir enrichi son serviteur. Enfin, un autre chamelier, accroupi en tailleur, fait jouer une longue aiguille de bois à travers un tellis troué.

Puis le crieur public vient annoncer d'une voix qui paraît sourde lorsqu'on est proche, mais qu'on entend à une distance considérable, qu'une jeune chamelle blanche a disparu la veille et qu'on offre zoudj douros bechara (dix francs de récompense) au becheur (délateur), qui fera connaître le voleur. Mais il y a peu de chances pour que cette pauvre chamelle se retrouve, car il est probable qu'ayant été dérobée, tuée et sa peau enfouie la nuit précédente, sa chair est en train de mijoter dans certaines marmites au moment où son propriétaire fait publier sa perte.

Le soir, lorsque des centaines de feux lancent leurs étincelles dans l'espace sombre, formant une atmosphère rouge au dessus de ce camp où l'on entend le grognement de milliers de chameaux se mêler aux chants nasillards des indigènes, aux hennissements des chevaux entiers qui appellent les buveuses d'air des goums, tout cela forme un spectacle étrange qui ne manque pas de grandeur et dont la vue et l'ouïe ne se fatiguent pas.

Le 20 octobre, départ à six heures pour Hanout el Ayem, sur la rive droite de l'Oued Haïdra. La route suit constamment la rive gauche de cette rivière que l'on passe au pied du djebel Calâa djerd. Notre carré de marche rencontre souvent de petites ravines à fleur du sol creusées par les torrents peu visibles, mais à pic, profondes et souvent infranchissables, ce qui nous oblige à de nombreux détours.

(1) Chalumeau taillé, dans un roseau, percé de six trous et ouvert aux deux extrémités

Le 21, nous suivons la rive droite de l'Oued Haïdra pour traverser un ravin profond à son confluent avec cette rivière au delà de ruines situées en avant de la première face du camp. Après avoir franchi ce ravin et marché quatre kilomètres environ dans la direction du djebel Haouch, le carré redresse sa marche pour se diriger franchement à l'est.

Le soir, des coups de feu se font entendre au camp de Ras Ouidem el relem, où nous sommes installés. Nous apprenons que ces ont les avant-postes du 3e Tirailleurs qui tirent sur des rôdeurs ennemis. On fait boire dans des redirs, (trous remplis d'eau pluviale).

Le 22 octobre, nous allons camper à Enchir Rouhia, à 22 kilomètres. De l'autre côté de l'oued, nous apercevons un douar assez important avec des troupeaux paissant tranquillement ; ce sont des Oulad-Ayar, dit-on, non révoltés.

Le 23, nous suivons la rive droite de l'oued Rouhia. A six heures et demie, les Tunisiens nous attaquent ; à sept heures, nous commençons le feu ; on déloge l'ennemi du tombeau de Sidi el Merarni qui se trouve sur la gauche du carré. La toiture de ce petit monument est trouée par plusieurs de nos bombes qui mettent le feu dans l'intérieur. On lance de la cavalerie dans la plaine contre des goumiers ennemis qui se sont débandés ayant été reçus énergiquement par la ligne de tirailleurs du 4e Zouaves. L'artillerie allonge son tir au fur et à mesure que ces cavaliers s'éloignent et en tue quelques uns qu'on voit rouler dans la poussière avec leurs montures.

On continue de marcher en tiraillant quand le front a été dégagé, sans qu'aucun désordre ne se manifeste dans notre immense convoi. Notre carré est inexpugnable et au moyen de nos armes à longue portée, nous pouvons empêcher qu'une panique s'empare de nos chameaux, en maintenant toujours nos adversaires à une grande distance. On évalue les forces ennemies à environ cinq mille cavaliers et fantassins, mais deux mille seulement, dit-on, se sont présentés devant nous, le reste qui était à droite dans la montagne, voyant comme les autres combattants avaient été reçus, n'a pour ainsi dire pas donné.

A quatre heures, nous campons à Sbiba, non loin du confluent de l'oued Rouhia et de l'oued Sbiba, près des ruines de l'ancienne Sufès, jadis colonie romaine puis évêché. La journée a été très

fatigante. Nous avons été attaqués à l'avant-garde par les Hammammas, sur le flanc droit par les Fraichichs, à l'arrière-garde par des Ouartan et des Oulad Ayar, les mêmes sans doute qui nous avaient tranquillement regardés passer le jour précédent. « Ils nous suivaient le long des collines, épiant le moment et le « lieu propice à l'attaque. » (*Salluste, guerre de Jugurtha).*

Le 24 octobre on s'attendait à quelques coups de main sur nos avant-postes, mais le calme le plus complet règne dans les environs. Séjour.

Le 25, nous sommes énergiquement attaqués en levant le camp ; la cavalerie qui s'est imprudemment éloignée du carré de marche se trouve un moment dans une situation critique ; le colonel du 3e Chasseurs d'Afrique, démonté et entouré de cavaliers ennemis, est dégagé par quelques hommes de son régiment ; nous avons un homme tué et six blessés grièvement. Les Tunisiens sont embusqués dans les petites ravines presque invisibles dont nous avons parlé, et tirent à bout portant sur nos éclaireurs. Ces gens là sont braves, évidemment. On marche lentement, les troupes de l'arrière-garde particulièrement étant obligées à chaque instant de faire des retours offensifs pour empêcher que l'ennemi qui nous serre de près ne s'approche trop du carré. La plaine que nous traversons est boisée çà et là et couverte d'alfa.

Nous arrivons tard et campons à l'oued el Halfa les uns sur les autres, le terrain étant fortement raviné. L'eau de l'oued est très claire et agréable à l'œil, mais elle est saumâtre, insipide. Les avant-postes tiraillent dans l'obscurité et nous avons plusieurs alertes pendant la nuit.

Le 26, dans un ordre paru la veille au soir, le général commandant la colonne félicite toutes les troupes de l'entrain qu'elles ont montré pendant le combat ; il est heureux de le signaler au Général commandant le XIXe corps. Tous les chefs de service ont montré, dit-il, la plus grande énergie pour maintenir parmi les troupes de toutes armes, fatiguées par une longue route, la régularité de la marche et l'ordre dans les différents convois. Il recommande que tout le monde soit dans la main des chefs et de marcher dans l'ordre le plus serré possible, car nous allons nous engager dans une région totalement inconnue.

En s'installant hier soir, les grand-gardes ont remarqué qu'un

grand nombre de Tunisiens tués avaient été abandonnés par les leurs, contrairement à leur habitude, ce qui indique qu'ils étaient serrés de près.

Nous campons à l'oued el Fhoul.

Le 27, combat de tirailleurs à la sortie du camp. La marche à travers les mêmes plaines ondulées et ravinées par moments n'offre rien de remarquable jusqu'à l'oued Marguelil où nous campons. Le camp est assez éloigné de l'eau qui n'est pas bonne. Nous sommes à environ trente kilomètres de Kairouan dont on aperçoit, du haut d'un piton, les minarets dans la brume du soir.

Il est recommandé aux avant-postes de faire attention aux fusées de signaux qui pourraient être aperçues du côté de la ville sainte. Nous ne pouvons, en effet, tarder à rencontrer nos camarades qui, venus du littoral, se dirigent comme nous sur Kairouan. A sept heures et demie du soir, nous faisons partir trois fusées. On installe le télégraphe optique, mais ses signaux restent sans réponse ainsi que nos fusées. Nous sommes donc les premiers arrivés en vue de la ville.

Enfin nous approchons de cette fameuse cité où jamais un infidèle n'a pénétré, dit-on, depuis sa fondation, qui date du VIIe siècle de notre ère. Nous résistera-t-elle ? On pense que toutes les forces tunisiennes insurgées se seront réunies pour défendre ce sanctuaire renommé de l'Islam ; on espère que demain, ou après-demain, nous aurons un second Isly. Les popotes sont très animées ce soir là malgré la pénurie de vivres et de liquides, et les conversations se prolongent fort avant dans la nuit.

Le 28, après avoir fait environ vingt-quatre kilomètres et dépassé les puits de Bir Zlass, nous nous trouvons en vue de Kairouan. Mais désappointement général ! Non seulement nous n'aurons point de bataille, mais encore nous sommes avisés que nous allons trouver devant la ville, installés depuis la veille, les généraux Saussier et Logerot avec la brigade Etienne, dite brigade de Souse, venue de ce point sans tirer un coup de fusil. On distribue de l'eau des tonnelets et on campe. On désigne les troupes qui traverseront demain Kairouan sous les ordres du général de la Sougeole. La musique du 3e zouaves jouera la *Marseillaise* en entrant dans la ville. L'eau des puits des Zlass est exécrable.

Le 29 octobre, les troupes se mettent en marche à sept heures; celles désignées pour traverser la ville obliquent à droite pendant que le gros des forces part avec le général en chef pour installer le camp au nord-ouest de Kairouan.

Un ordre paraît qui recommande aux troupes de respecter les édifices religieux; on leur défend de molester ou d'insulter les habitants; les maisons, plantations, etc., seront respectées. Nous voici enfin installés devant Kairouan, après avoir eu nos communications coupées depuis le 18 octobre.

Pendant cette marche de plus de deux cents kilomètres dans un pays presque inconnu, l'esprit de la troupe a été excellent; il faut avouer cependant que nos jeunes soldats venus de France ne brillaient pas à côté de nos Zouaves, bien jeunes aussi cependant, mais dont le moral est mieux trempé. Aussi les pertes éprouvées par ce corps pour cause de maladies ont-elles été insignifiantes (1) tandis que les troupes de la ligne avaient dans l'ambulance peut-être le quart de leur effectif en arrivant à Kairouan. Pourtant, jamais troupes n'ont été l'objet de plus de sollicitude de la part des chefs et n'ont eu, comme celles de cette colonne, des vivres et des liquides en telle abondance et d'aussi bonne qualité, contrairement à ce qu'ont avancé certaines feuilles de la métropole auxquelles tous les moyens sont bons pour dénigrer l'armée.

Les corps d'Afrique d'ailleurs, quoique composés maintenant de jeunes gens comme ceux de l'intérieur, résistent toujours mieux aux intempéries du climat et aux fatigues des expéditions, et nous attribuons ce résultat d'abord à ce fait qu'ils sont acclimatés, mais surtout à l'énergie morale dont les officiers de ces corps sont doués et qu'ils font passer dans l'esprit de leurs hommes.

C'est la nostalgie qui décime nos jeunes troupes de l'intérieur quand elles arrivent sur la terre d'Afrique; leurs officiers, quelque énergiques qu'ils soient, souvent atteints eux-mêmes de cette terrible affection morale, ne peuvent guère la combattre chez leurs hommes; ils n'ont pas vécu, en effet, comme leurs camarades de la colonie pendant des mois, quelquefois des années sous la tente et dans des gourbis où le confort est totalement inconnu, parcou-

(1) Celles par le feu ont été pour ainsi dire nulles.

rant des régions presque désertes et sans ressources, où il faut se suffire à soi-même, ils n'ont pas mené, enfin, cette existence si mouvementée des camps, ou celle si monotone des postes avancés. Il faut bien croire pourtant que cette vie a des charmes, car les vieux Africains sont à peine depuis quelques mois dans les villes qu'ils sont aussi atteints de nostalgie, mais d'une nostalgie particulière : celle de la brousse.

Sans doute le même résultat est atteint par les corps de l'intérieur qui deviennent bien vite les émules des Zouaves et des Tirailleurs quand on leur donne le temps de s'acclimater et de se débarrasser des hommes tristes ou débiles (1). De là, pour nous, la nécessité d'une armée spéciale à l'Algérie et à la Tunisie, qui serait assez forte pour se passer à un moment donné du concours des troupes de France. Devenus réservistes puis territoriaux, les gradés et les hommes qui auront passé par cette armée, seront, pour une guerre en Europe, un précieux exemple d'entrain et d'initiative pour leurs camarades.

Le 30 octobre, tempête de vent toute la journée, le sable vole et pénètre partout. Durant toute la nuit la tempête continue, le vent est glacé et secoue les tentes de manière à faire craindre qu'elles ne s'envolent. On entend le matin les troupiers préposés à la cuisine dire qu'il est inutile de mettre du poivre dans la soupe, le vent se chargeant de cette besogne ; en effet, on ne peut rien manger sans que, malgré toutes les précautions, on ne sente le sable craquer sous les dents.

Le 1er novembre, on organise un courrier régulier entre Souse et Kairouan au moyen d'indigènes. Depuis Haïdra nous n'avons reçu aucune lettre et le bruit court que le courrier parti de ce point pour Tebessa a été assassiné et les dépêches pillées.

Kairouan la sainte est située au milieu d'une plaine marécageuse, morne, désolée ; elle est à 220 kilomètres de Tebessa, 50 de Souse et 130 de Tunis. Elle a été fondée en l'an 55 de l'hégire (675 de notre ère) par Okba ben Nafé, célèbre général arabe qui, après avoir conquis en courant la Tunisie, l'Algérie et le

(1) Les régiments qui sont depuis deux ou trois ans dans ce pays commencent à être bons. Les trois beaux régiments que j'ai amenés deviendront bons aussi, mais ce ne sera qu'après avoir perdu deux ou trois cents hommes faibles au physique et au moral. (Maréchal Bugeaud. Rapport au Ministre de la Guerre.)

Maroc jusqu'à l'océan, fut tué par les Berbères de l'Aurès (1). On voit son tombeau dans l'oasis de palmiers-dattiers, qui porte son nom, à 23 kilomètres sud-est de Biskra. La petite mosquée, presque en ruines aujourd'hui, où Okba repose avec ses compagnons d'armes, « forme un but de pélerinage, un lieu saint, dont « la visite attire la bénédiction divine. » (Abd-el-Hakem).

Les pierres dont Okba s'est servi pour construire sa ville auraient été, d'après la légende religieuse, apportées par les anges, qu'en sa qualité de marabout (saint), compagnon du Prophète, il avait le pouvoir d'employer comme maçons, lui étant architecte ; mais quand on sait qu'à deux kilomètres de là existait une ville romaine importante nommée Sabra, l'intervention céleste paraît au moins inutile et on n'est pas surpris de voir qu'il ait emprunté ses matériaux aux habitations et aux temples qui ornaient l'antique cité.

Voici ce que En-Nosseiri, auteur égyptien qui écrivit dans le XIVe siècle de notre ère, raconte sur la fondation de Kairouan : « Okba ben Nafé ayant fait comprendre aux musulmans la néces- « sité de fonder une ville, les mena à l'emplacement où Kairouan « devait s'élever et qui était alors couvert d'un bois impénétrable. « Comment ! lui dirent ses compagnons, tu nous ordonnes de « bâtir dans un marécage boisé où personne ne saurait passer, « et où nous aurons à craindre les animaux féroces, les serpents « et les autres reptiles de la terre !

« Okba, dont les vœux furent toujours exaucés, invoqua le Dieu « tout puissant, et ses compagnons se joignirent à la prière en « disant : amen ! Rassemblant alors autour de lui les dix-huit « compagnons du Prophète qui se trouvaient dans l'armée, il cria « à haute voix : serpents et bêtes féroces retirez-vous, car nous « allons nous établir ici ! Alors on vit les animaux féroces et les « serpents emporter leurs petits et pendant quarante ans, à partir « de cette époque, on ne vit ni serpents ni scorpions. »

Kairouan est la capitale religieuse de la Tunisie. Jusqu'à ce jour elle avait été fermée aux chrétiens et aux israélites. On compte environ cinquante zaouïas et vingt mosquées dont la plus grande et justement la plus célèbre est celle qui porte le nom du

(1) Voir l'appendice, page 119.

fondateur : Sidi Okba. Le plafond de cette construction est soutenu par plusieurs centaines de colonnes en granit, en marbres, en porphyre, onyx, etc., empruntées évidemment à différents édifices de Sabra. On y remarque près du mihrab (1) une chaire en bois sculpté d'un très beau travail et un escalier ; ces objets d'art viendraient de l'Asie mineure et doivent être le présent d'un Kalife quelconque de la grande époque musulmane. La mosquée est dominée par un haute tour carrée, couronnée de trois étages en retraite ; on l'aperçoit à dix-huit kilomètres. Et c'est tout ; ce monument n'est nullement imposant, et il faut être un peuple en décadence, comme le sont les Arabes depuis des siècles, pour s'extasier devant cet amas informe de pierres blanchies au lait de chaux. Ce sentiment d'ailleurs paraît être partagé par nos nombreux chameliers et muletiers indigènes, qui ne sont cependant pas des libres-penseurs ; bien peu d'entre eux y viennent réciter leur dikr (prière) et faire leurs dévotions ; ils aiment mieux, en gens pratiques, acheter avec l'argent qu'ils ont reçu du Beylick (gouvernement), de la farine pour le retour et se procurer des grenades, des dattes et quelques légumes qu'ils nous revendent au camp avec un joli bénéfice.

Le commerce de Kairouan paraît consister principalement dans la fabrication des babouches et d'articles de sellerie. Les bazars où sont installés les marchands, sont établis dans des passages obscurs et mal tenus ; ces bazars sont loin d'être aussi pittoresques, aussi luxueux, et surtout aussi animés que ceux de Tunis. L'eau de la ville est détestable et a des propriétés laxatives ; presque toutes les maisons ont des puits et des citernes. On évalue la population à treize mille habitants (?). Ceux-ci n'ont pas du tout l'air de s'apercevoir de notre présence ; il vaquent à leurs petites affaires comme en temps ordinaire avec leur flegme oriental.

Kairouan est entourée d'une enceinte crénelée flanquée de tours rondes à demi engagées dans la muraille. Inutile de dire que ces fortifications, mal entretenues depuis un temps immémorial, offrent en plusieurs endroits l'aspect de ruines. Comme toutes les villes purement arabes, Kairouan est d'une saleté repoussante ;

(1) Niche pratiquée dans le mur des mosquées dans la direction de l'est.

des charognes achèvent de se décomposer, sans qu'on songe à les enlever auprès des portes et dans la ville, les odeurs fétides qu'elles exhalent étant sans effet sur le nerf olfactif des vrais croyants. Depuis des siècles les immondices s'accumulent de tous les côtés et arrivent même dans certains endroits à dominer les remparts, pourtant assez élevés. C'est bien la ville orientale à laquelle le soleil donne de loin un éclat trompeur, mais il ne faut pas s'en approcher si l'on ne veut pas être disillusionné (1).

Pendant que nos généraux confèrent avec les autorités tunisiennes, nous allons voir nos camarades de la brigade Etienne; puis on va faire un tour en ville, acheter pour les popotes quelques maigres volailles et des œufs, boire un café maure et fumer d'exécrables cigares d'Italie que nous vendent à des prix fabuleux des juifs et des Siciliens venus de Souse et qui se sont installés dans les faubourgs.

Grâce à l'eau détestable que nous buvons la diarrhée ne ménage personne, et le séjour devant la ville sainte commence à nous peser singulièrement.

APPENDICE

Voici le curieux récit de cet événement, d'après Ibn-Khaldoun, l'auteur de l'histoire des Berbères

Arrivé à Tobna en 682 (de l'hégire), après une expédition glorieuse dans l'ouest, Okba avait renvoyé ses troupes à Kairouan et n'avait gardé auprès de lui, malgré l'avis de ses généraux, que trois cents hommes, les uns anciens compagnons du Prophète, les

(1) Un grand réservoir situé à 200 mètres de la porte de Tunis est assez remarquable. Il a été construit par Abou-Ibrahim-Ahmed, souverain de l'Ifrikia, en 248. (862, de J. C.)

autres disciples de ceux-ci. Pendant cette expédition il n'avait cessé de témoigner un profond mépris pour un puissant chef berbère, Koceila, qui était son ôtage et, un jour, il lui avait ordonné d'égorger un mouton en sa présence. Koceila lui avait répondu qu'il avait des serviteurs pour faire cette besogne, mais Okba ayant renouvelé son ordre, Koceila égorgea le mouton et, aussitôt, il essuya sa main sanglante sur sa barbe. « Que fais-tu, Berbère? » lui dirent des Arabes qui avaient remarqué son action. « Cela est bon pour les poils », répondit-il. Un vieillard qui entendit ces paroles prévint Okba qu'elles contenaient une menace, mais celui-ci croyant la soumission des Berbères complète ne tint pas compte de cet avis, et, bien que Koceila se fût enfui, il se mit en marche pour Thebouda. Arrivé non loin de Biskra, il fût attaqué par les Berbères ayant Koceila à leur tête. Okba et ses compagnons dégaînèrent leurs épées et brisèrent les fourreaux sachant bien qu'ils n'en auraient plus besoin, et un combat acharné s'ensuivit où le héros de la conquête arabe et tous les siens succombèrent.

C'est à l'endroit où ils furent tués qu'on éleva la mosquée qui porte le nom du fondateur de Kairouan.

CHAPITRE II.

De Kairouan à Gafsa

Le 10 novembre, nous quittons Kairouan et allons camper à Bir Zlass où nous nous sommes arrêtés déjà en venant. Bien que le génie ait été envoyé en avant pour nettoyer les puits qui en avaient le plus grand besoin, l'eau n'en est pas moins détestable.

La colonne est renforcée de deux bataillons du 1er Zouaves et du 1er Tirailleurs, ainsi que d'un escadron du 1er Chasseurs d'Afrique. Ces forces n'augmentent pas notre effectif attendu que pendant notre séjour devant Kairouan nous avons évacué sur

Souse tous les hommes blessés, fiévreux, atteints de la dysenterie, etc., et ils étaient nombreux, surtout parmi les Roumis, comme les troupes d'Afrique appellent les soldats de la ligne. Les malingres ont été également laissés à Kairouan, pour être de là dirigés sur Souse et embarqués à destination de leurs corps. Le général Saussier est avec nous; il marche sur notre droite, suivi de son escorte à cheval, que précède son fanion tricolore.

Le 11 novembre, nous allons camper à l'oued Marguelil, mais plus près de l'eau qu'en allant sur Kairouan ; pâturages et bois en abondance. La tombe d'un de nos soldats, mort le 27 octobre et enterré non loin du camp, a été violée par les indigènes, selon leur barbare habitude en temps de guerre, malgré les précautions qui avaient été prises pour cacher cette sépulture à leurs yeux.

Le 12, nous abandonnons la direction de Tebessa et, obliquant au sud-ouest, nous allons camper à Hadjem el Aïoun. Eau en abondance, bois et alfa.

Le 13, nous marchons sans rencontrer d'obstacles sérieux sur un terrain ondulé; deci-delà, il est boisé. Nous allons camper à l'Oued Gilna, entre cette rivière et le marabout de Sidi ben Abd-Allah. La cavalerie est partie le matin sous les ordres du général Bonie du côté d'Hammam Kamouda. Nous ne devons pas être loin de Sufétulla, où convergeaient les diverses routes du pays sous la domination romaine.

Le 14, séjour. La cavalerie est rentrée à cinq heures du matin ayant fait 85 kilomètres en 24 heures. Elle a fait une razzia d'environ huit mille têtes de bétail.

Le 15, nous allons camper à Bir oum el Adam, puits situés dans la plaine qui est devant nous et où le sable commence. Cinq mille têtes de bétail prises aux insurgés sont encore amenées au camp; depuis hier cela fait plus de douze mille moutons, bœufs, chameaux, ânes, etc., razzés. Les indigènes qui se sont laissé surprendre ainsi par la cavalerie s'étaient figurés en nous voyant repasser par nos anciens camps de Bir Zlass et de l'oued Marguelil, que nous retournions à Tébessa ; leur illusion a été courte et leur a coûté cher, mais le manque d'eau nous fait perdre les deux tiers de nos moutons. L'eau des puits est très mauvaise, elle a tout à fait l'odeur de l'eau de Barèges.

Le 17, départ à sept heures. A quatre kilomètres de la sortie

du camp, nous remarquons une construction massive, carrée, qu'on appelle Hannout el Hadjem, et qui a tout l'air d'un Ksar byzantin. A mille mètres environ sur la droite, on aperçoit les ruines d'un élégant mausolée dans le genre de celui d'Haïdra, mais sans colonnes. Nous arrivons au puits de Bir el Haffri, situé à l'entrée d'un ravin qui sert de sentier à travers la montagne pour aller à Gafsa ; ce puits a dix mètres de profondeur ; tout autour on remarque de nombreuses ruines qui indiquent qu'une ville d'un kilomètre carré au moins existait là. Ne serait-ce point Thala contre laquelle Metellus fit sa fameuse expédition, et dont on n'a pu encore déterminer l'emplacement ? Il est vrai que la chose eût été difficile, attendu que depuis des siècles il était interdit aux Européens de circuler dans l'intérieur de la Régence. On trouve encore debout quatre mausolées plus petits, mais semblables à celui dont il est parlé plus haut. On remarque aussi des restes de murs et de conduites d'eau. Après avoir fait quinze kilomètres environ, la colonne campe à Sidi Ali ben Aoun. Pendant la marche nous avons fait lever beaucoup de gazelles à la poursuite desquelles nos goumiers se lancent sans succès. Un redir de cent mètres de long nous donne bien juste l'eau nécessaire à notre consommation.

Le 18, la colonne va camper à Medjen el Souïnia, où nous voyons arriver le Gouverneur tunisien de Gafsa. Ce haut fonctionnaire à chéchia informe notre général que depuis trois mois il est bloqué dans sa casbah (citadelle) par les Hammamas, qui n'ont quitté la ville où ils s'étaient confortablement installés, qu'à l'annonce de notre arrivée prochaine. Les privations endurées pendant le siège ne paraissent pas avoir sensiblement altéré la santé du gouverneur et des officiers de sa suite ; ces braves gens sont en bon état, ce qui fait dire aux méchantes langues, il y en a partout, qu'assiégeants et assiégés ne devaient pas se faire beaucoup de mal, et même qu'un touchant accord devait avoir existé entre eux pour tondre au plus près les habitants de la ville, surtout les Juifs, animaux impurs qu'il est défendu aux musulmans de tuer, mais non de bâtonner et de piller. Il paraît que les Hammamas faisait courir le bruit que les colonnes françaises n'ayant plus de vivres étaient en détresse devant Kairouan, et que six armées turques étaient envoyées par El Soltan el Moumenin,

(le Commandeur des croyants), pour nous anéantir. Quand les Arabes se mettent à avoir de l'imagination, ils laissent nos Gascons bien loin derrière eux.

Le 19, on se met en marche pour se rendre à l'oued Meretba, où nous sommes informés qu'il n'y a pas d'eau. En conséquence, après avoir franchi le ravin de l'oued Souïnia au pied des montagnes, à l'entrée d'une gorge où se trouve des rédirs, la colonne s'arrête et on fait boire les animaux ; les hommes reçoivent l'ordre de remplir les petits bidons. A 1 heure on sonne le boute-charge et on se remet en marche.

Le 20, la colonne se met en mouvement à sept heures. Nous traversons une plaine sablonneuse où l'eau est aussi rare que du temps de Marius, et si nous ne faisons pas comme lui fabriquer des outres avec la peau des animaux qui nous accompagnent, c'est que nous avons un nombre suffisant de tonnelets d'eau portés par les chameaux ; néanmoins, les habitants de Gafsa, sur l'ordre du gouverneur, nous apportent des guerbas (1) pleines du liquide si précieux sous ces latitudes. A deux kilomètres de Gafsa nous faisons halte dans « un lieu couvert de petites éminences », dont parle Salluste, mais nous n'avons pas besoin de nous cacher comme le fit Marius ; l'endroit était, en effet, bien choisi pour surprendre les défenseurs de la ville. Des marchands de dattes et de grenades viennent au devant de la colonne et écoulent facilement leurs marchandises. A midi nous campons devant la ville. A notre grande surprise, vingt et un coups de canons tirés de la Casbah saluent notre arrivée ; nos pièces de la batterie attelée répondent par un même nombre de coups en faisant un peu plus de bruit.

Pas plus que dans notre marche de Tébessa sur Kairouan nous n'avons trouvé d'obstacles sérieux pour le passage de la batterie attelée et des prolonges ; quelques coups de pioche ont toujours suffi ; après avoir doublé les attelages, pour faire franchir les endroits difficiles à ce lourd matériel ; il est vrai que le temps, sauf quelques bourrasques, nous a constamment favorisés.

---

(1) La guerba dont se servent les indigènes pour transporter l'eau n'est pas autre chose qu'une outre faite avec une peau de chèvre retournée le poil en dedans.

« Au milieu des vastes solitudes, dit Salluste, était une ville « grande et forte, nommée Capsa (1), et dont Hercule le libyen « fut le fondateur. » Hélas! la Gafsa actuelle est loin d'être une grande et forte ville, encore moins une ville odorante et propre ; dans quels bouges ignobles habitent les descendants des anciens Numides!

De même que nos oasis des Ziban, Gafsa est enfouie dans les palmiers-dattiers et entourée de jardins où abondent les oliviers et les citronniers. Il n'y avait qu'une source du temps de Marius ; il y en a deux maintenant et l'eau est excellente.

La casbah est assez vaste, mais elle tombe en ruines; elle est construite en partie avec des matériaux provenant des ruines romaines ; les tours rondes et carrées qui font partie de l'enceinte ont des crevasses énormes, et cependant les braves artilleurs tunisiens ne craignent pas de tirer le canon sur ces monuments branlants. Et quels canons! il y en a où l'on peut fourrer le poing dans la lumière et qui datent de Charles-Quint. Mais l'artilleur musulman sait que les tours ne s'écrouleront et que les canons ne crèveront que quand Allah l'aura décidé : Mektoub Rebbi (c'était écrit!)diront-ils alors.

Il y a dans la ville une soixantaine de familles juives aux dépens desquelles les Hammamas ont largement vécu pendant qu'ils bloquaient la casbah; « il fallait leur servir le couscousse « deux fois par jour, nous disait un enfant d'Israël en se lamen- « tant, ou bien les coups de bâton pleuvaient sur nous. » Les femmes de cette race ont perdu tout sentiment de pudeur, ou du moins de la pudeur comme nous la comprenons ; on les voit, en effet, jeunes et vieilles, mais surtout les jeunes, laver le linge de leur famille aux anciens thermes, le buste entièrement nu, et les hanches enveloppées seulement d'une étroite bande d'étoffe en forme de pagne, mise là sans doute, pour cacher aux regards indiscrets certaine partie de leur personne, mais qui ne cache rien du tout. Les juives de la régence d'ailleurs sont de composition facile et fournissent, surtout à Tunis, un contingent énorme à la prostitution. Beaucoup de ces femmes sont belles avant que la

(1) Kafaz des Phéniciens (murée.)

graisse ait déformé leur taille et empâté les traits peu expressifs, du reste, de leur figure ; elles sont généralement rondelettes et plutôt petites que grandes.

Les Fraichichs et les Madjens viennent faire leur soumission ; on leur prend trente huit otages choisis parmi les notables. Les Hammamas seuls ne se rendent pas et se sont réfugiés, dit-on, derrière les chotts, au sud de Gafsa.

Après avoir ordonné des travaux à exécuter dans la casbah et à ses abords, et y avoir installé une garnison sous les ordres du colonel Jacob, le général Forgemol reprend avec sa colonne le chemin de Tebessa, où nous arrivons le 13 décembre. La dislocation a lieu ensuite.

Dans le parcours de cette route, encore interdite depuis tant de siècles aux Européens, nous avons remarqué les ruines imposantes des villes romaines de Feriana (Thelepte), et de Kasserin (Scyllium).

La contrée que nous avons parcourue entre Tebessa et Kairouan, de ce point à Gafsa et de Gafsa à Tebessa, n'a certainement pas changé d'aspect depuis Marius ; c'est bien toujours, dit Salluste, « un sol fertile en grains, favorable aux bestiaux, dépourvu « d'arbres, le ciel sans pluie, *cœlo terraque penuria Aquarum,* » seuls, les serpents dont parle le vieil historien n'infestent plus le pays, et nous ne nous en plaignons pas, car « leur férocité, comme « celle de toutes les bêtes sauvages, devient plus terrible encore « par le manque de nourriture, et que rien n'irrite comme la soif « les serpents, déjà si dangereux par eux-mêmes. » Les serpents de cette époque étaient, sans contredit, bien plus féroces que ceux de nos jours ; il est vrai qu'ils buvaient et que de notre temps ils n'éprouvent plus ce besoin.

Cependant nous avons entendu maintes fois des gens fort instruits lancer contre les indigènes l'accusation d'avoir déboisé ce pays, comme si nous n'avions pas trouvé des forêts magnifi-

ques à notre arrivée en Algérie, et comme si, dernièrement, nous n'avions pas marché des journées entières en Kroumirie à l'ombre d'arbres séculaires.

Sans doute lorsqu'on voit sur les montagnes voisines des ruines quelques arbres rabougris qui ont poussé, on ne s'explique pas comment, dans une crevasse de la roche, on est, il est vrai, involontairement porté à penser que ce sont les derniers témoins de forêts qui devaient exister pendant la domination romaine, mais voici Salluste qui dit que ce pays était déjà « dépourvu d'arbres » à l'époque de la guerre de Jugurtha, c'est-à-dire il y a près de deux mille ans ! Les forêts avaient donc déjà disparu depuis de nombreux siècles, sans cela il l'aurait mentionné dans son livre.

Mais peut-on admettre que l'existence de ces villes, dont quelques unes étaient immenses, ait été possible sans forêts pour retenir les eaux pluviales, protéger les sources et empêcher l'évaporation qui est si rapide sous un ciel de feu ? Non, disent nos contradicteurs. Oui, affirmons-nous, et, sans parler de Salluste, il n'y a qu'à examiner les travaux considérables exécutés par les Romains, depuis la modeste conduite recouverte de dalles, où coulait un mince filet d'eau, jusqu'aux aqueducs gigantesques qui recevaient des rivières, pour se convaincre que toutes les eaux de sources ou pluviales, voisines ou lointaines, étaient soigneusement recueillies dans des réservoirs et des citernes voûtés où elles étaient à l'abri du soleil et des vents et où, par conséquent, la déperdition par l'évaporation était nulle. Tout le précieux liquide à plusieurs lieues à la ronde était préservé au moyen de ces canaux ou conduites qui rayonnaient dans toutes les directions, mais qui aboutissaient tous à la ville.

Et ce qui prouve que les conditions climatériques et atmosphériques étaient les mêmes il y a deux mille ans qu'aujourd'hui, ce sont précisément ces travaux accomplis par les Romains ; auraient-ils pris ce luxe de précautions si, de leur temps, les sources eussent été plus abondantes et les pluies plus fréquentes (1) ? Les villes romaines ont donc pu prospérer dans cette

---

(1) Pendant qu'à Rome on se plaint de la pluie, notre pauvre Gétulie a toujours soif. (Saint-Augustin.)

région « dénuée d'arbres », où les pluies sont rares, il est vrai (1), mais où elles tombent parfois avec une violence inouïe et une abondance incroyable, ainsi que nous l'avons maintes fois observé.

Puis à la suite des guerres où la puissance romaine et la domination byzantine s'effondrèrent successivement, ces contrées se dépeuplèrent et la barbarie ayant pris la place de la civilisation, les conduites et les réservoirs n'étant plus entretenus se crevassèrent et laissèrent échapper l'eau ; beaucoup de sources disparurent, ou bien, réunies aux eaux pluviales, formèrent les marais qu'on remarque en certains endroits ; cependant la plupart de ces sources existent encore, les rivières qui baignaient les murailles des antiques cités coulent toujours à certaines époques de l'année, et il faudrait dans bien des cas peu de travaux pour capter les unes et imprimer aux autres une direction utile.

Aussi, la seule mesure qu'il y aurait à prendre si le pays devait se repeupler sous notre domination et redevenir ce qu'il fut pendant plus de deux cents ans : « le grenier de Rome » ce serait d'imiter nos illustres devanciers, comme l'avait compris le maréchal Bugeaud, et contrairement à ce que nous avons fait en Algérie, où des rivières qui « coulent à sec », selon l'expression célèbre, la plus grande partie de l'année, se changent en torrents après une pluie d'orage et vont se perdre dans la Méditerranée ou dans le Sahara, cette autre mer, entraînant dans leur course furieuse des champs, des troupeaux avec leurs gardiens, se frayant un lit de plusieurs centaines de mètres de largeur, en rendant stériles les espaces immenses qu'ils parcourent, car si les terres sont emportées, les cailloux restent.

A quelle époque peut-on donc faire remonter le déboisement de cette contrée ? De plus savants que nous le découvriront peut-être, bien que la chose nous paraisse difficile, mais il ne faut pas, comme nous l'avons entendu dire maintes fois, en rendre responsable l'Islamisme, car on commet ainsi un anachronisme (2), attendu

(1) En l'an 129, quand l'Empereur Hadrien vint en Afrique, il n'y avait pas eu de pluies depuis cinq ans.

(2) La première invasion musulmane a eu lieu au septième siècle de notre ère, (l'an 27 de l'hégire).

que cette religion n'existait pas quand cet acte de barbarie, qui a demandé une longue suite de siècles, a produit le résultat constaté par Salluste. Les musulmans d'ailleurs n'ont pas semé des ruines partout, témoin l'Espagne où ils dominèrent pendant huit siècles (1) et où ils apportèrent les sciences, les lettres et les arts de l'Orient.

---

1) De 710 à 1492.

LA

DOUBLE ORIGINE DU FRANÇAIS

DÉMONTRÉE PAR LA

STROSIGRAPHIE [1]

Théorie et faits.

Addition à l'Essai sur les Strates de la langue française

Par WAILLE MARIAL.

Un des plus éminents linguistes contemporains M. Brachet, auquel j'avais soumis l'*Essai sur les strates*, m'a reproché, avec bienveillance d'ailleurs, de ne pas avoir indiqué, dans une préface, la théorie qui m'a guidé dans mes recherches sur la formation de la langue française. « Pour que l'on puisse juger de la valeur de vos travaux, il faudrait, » me disait-il, « que l'on connût sur quels principes ils reposent. Sans théorie, il n'est pas d'œuvre scientifique. Si vous avez une théorie, exposez-la d'abord, justifiez-la ensuite par des faits : le public savant appréciera. » Une pareille invite ne me déplaît pas. Elle me permettra d'expliquer les divergences de vues qui me séparent de l'école officielle dont MM. Brachet et Littré sont les représentants les plus autorisés. Pour ces maîtres illustres, la langue française est un idiome exclusivement néo-latin, tandis que je la considère au contraire, par la prépon-

---

(1) J'ai donné le nom de strôsigraphie au groupement des familles de mots par ordre de provenance, du grec strôsis, couche, strate. Cette méthode d'investigation étant très féconde, j'ai dû créer un mot qui la caractérisât.

dérance numérique de ses termes, d'origine gauloise, comme une langue mixte, produite par la double décomposition du latin et du celtique, idiomes longtemps juxtaposés et finalement mêlés et confondus. Voilà tout mon système : il me reste à le justifier.

M. Brachet, qui est un esprit précis, n'admet dans la langue française que huit mots d'origine celtique parce qu'il n'en a trouvé que huit dont la filiation gauloise fut justifiée par des textes. Cette méthode est rigoureusement scientifique, j'en conviens ; mais elle a le défaut d'être trop exclusive et de laisser dans l'ombre des milliers d'autres mots — beaucoup plus que le latin n'en peut expliquer ! — dont la filiation gauloise n'est pas moins certaine. A défaut de textes que l'on ne trouvera jamais, puisque les gaulois n'ont pas laissé d'écrits (1), il existe d'autres témoignages, d'autres moyens de contrôle, d'autres méthodes d'investigation dont la valeur scientifique n'est pas moindre. Parmi ces moyens indirects de découvrir la vérité, il en est un en particulier auquel la géologie doit ses connaissances les plus certaines, je veux parler de la théorie des causes actuelles formulée par Lyell, théorie au moyen de laquelle l'observation du présent permet d'éclairer les obscurités du passé. Cette méthode, je l'ai appliquée à la linguistique. L'Algérie m'offrait pour cela un champ d'observation particulièrement intéressant. Comme à l'époque de la domination romaine en Gaule, deux langues principales — abstraction faite des dialectes particuliers — s'y trouvent en contact : l'une, celle des vainqueurs, qui cherche à s'imposer ; l'autre, celle des vaincus, qui résiste et ne veut pas mourir, sans que ni l'une ni l'autre ne parvienne complètement à ses fins. On remarque, en effet d'une part que, malgré la résistance des indigènes, un grand nombre d'expressions françaises s'infiltrent, en se déformant, dans la langue arabe ; d'autre part que, la langue française s'approprie, en les déformant également, un nombre non moins grand de vocables indigènes ; qu'en outre, elle corrompt inconsciemment sa syntaxe par l'emploi grandissant d'*algérianismes* tels que : il

(1) Les Druides qui étaient les dépositaires de la science ne la transmettaient qu'oralement. Ils formaient une espèce de franc-maçonnerie dans laquelle les initiés ne pouvaient buriner ce qu'ils avaient appris.

part pour France au lieu de : il part pour la France, expression que l'on rencontre chaque jour dans les journaux de la colonie sans exception.

De cette double déformation, de cette absorption mutuelle produite par le contact, naît lentement une langue nouvelle qui dans un avenir plus ou moins lointain ne sera plus ni le français ni l'arabe classiques ; mais une langue mixte comme celle qui était en train de se former en Espagne à l'époque de l'expulsion des Maures et dont l'Espagnol actuel, malgré ses épurations successives, est resté l'hybride héritier (1).

Les dialectes celtiques qui luttaient en Gaule contre le latin n'ont pu échapper à cette loi du contact. Du latin gallicisé par les Gaulois, du celtique latinisé par les Romains devait fatalement naître une langue nouvelle, mixte par sa double origine et dont le français est en réalité la vivante expression.

Les faits observés en Algérie aussi bien qu'en Espagne ne furent cependant pour moi qu'une indication générale qu'il fallait préciser et confirmer par des preuves plus directes. Ces preuves, je les ai demandées à la strôsigraphie. Les premiers résultats que j'obtins dépassèrent bientôt toutes mes espérances en justifiant toutes mes prévisions. Je fus frappé tout d'abord de l'importance inattendue qu'occupaient dans mes classements les mots déclarés d'origine inconnue par Brachet et Littré. Ces mots n'étant pas tombés du ciel ne pouvaient être et n'étaient en effet que des reje-

(1) J'ai donné dans l'*Essai sur les strates*, auquel je renvoie le lecteur, de nombreux exemples de l'infiltration de l'arabe dans le français ainsi que du français dans l'arabe. En voici un nouveau que m'a communiqué M. Guin, interprète militaire. C'est une chanson de turcos, littéralement transcrite de l'arabe où se manifeste cette langue mixte que l'on voit se former lentement sous nos yeux. Les expressions françaises arabisées y alternent avec la langue du Coran dans un mouvement des plus drôlatique. Il s'agit d'un turco qui raconte ses amours de garnison.

Tou la noui ou hanaïa queçar
Toute la nuit, nous devisâmes

A quatr hour fini k'al trana
A quatre heures, c'était fini, et me voilà !

A bouar tastek ia memmou el abeçar
A boire (me disait-elle), tends ton verre, ô prunelle des yeux,

A vout santi ! chanti ! Bekelam el Mehanna,
A votre santé, chantez (me disait-elle), avec une inflexion vibrante

Ça mi tigal, ana nedebber alik
(Je vous quitte) ça m'est égal mais j'assurerai votre sort.

Doussema el asker, Rouah le ahlek
Doucement le militaire, rejoignez les vôtres.

(Par un échange de bons procédés, les français ont formé lascar de el asker).

tons des dialectes gaulois : ils s'expliquent en réalité, presque tous par le gaélique ou le kymrique ou quelquefois encore par le sanscrit, qui fut le congénère sinon le frère aîné du celtique.

Je remarquai en outre que chaque mot d'origine latine avait invariablement à côté de lui un ou plusieurs équivalents autochtones, fiers survivants de la Gaule indépendante que le triomphateur latin n'avait pu ni tuer ni proscrire.

Ces équivalents, beaucoup plus nombreux que ceux d'origine latine, étaient à la vérité souvent péjorés ou réduits dans leur acception primitive, ou relégués dans le langage familier sinon dans l'argot ; mais ils étaient restés vivants et bien vivants, protestant par leur vitalité contre la déchéance dont avait voulu les frapper le verbe romain. De ces différentes constatations, j'ai tiré cette double conclusion :

1° Que le verbe d'un peuple ne peut mourir tant que ce peuple est debout ; qu'il se transforme avec ce peuple et subit quelquefois d'étranges vicissitudes, mais qu'il survit à tous les cataclysmes ;

2° Qu'à l'exemple de M. Jourdain qui faisait de la prose sans le savoir, nous parlions souvent le pur celtique, sans nous en douter. Le français qui dit nani ou nenni pour non, parle gaulois, bas breton nanu, non. Si l'on considère que la langue parlée en Bretagne précéda d'un grand nombre de siècles l'invasion romaine, il est bien inutile, ainsi que l'ont fait MM. Brachet et Littré de faire venir nani ou nenni du latin non illud. Les romains ne nous ont laissé que la particule « non » qui d'ailleurs n'a pas changé. Certains termes français vieux de trente ou quarante siècles se sont conservés intacts à travers les âges : témoins, rupin et gamin que l'on trouve dans le dictionnaire sanscrit de Burnouf avec la même acception qu'ils ont encore en français, sanscrit rupîn, beau, bien fait, joli ; gamîn, de gam, aller, celui qui va, qui passe son temps à courir.

Je pourrais multiplier les exemples particuliers ; mais ils seraient moins concluants que le moindre des groupements strôsigraphiques qui seuls permettent d'embrasser d'un coup d'œil les apports parallèles du celtique et du latin.

Bien que j'en aie déjà publié quelques uns dans l'*Essai sur les strates*, de nouveaux — plus exclusivement strôsigraphiques — sont nécessaires pour compléter ma démonstration et justifier la théorie que je viens d'exposer.

COUPS

(Acception limitée aux voies de fait, aux corrections manuelles)

TERMES DE SOUCHE GAULOISE OU AUTOCHTONES

Sont considérés comme tels, tous les mots que le latin ou une autre langue étrangère ne peuvent expliquer.

1. **Baufrée** v. f. giffle. De baufre, joue pendante que Littré fait dériver du verbe bâfrer. — Sanscrit bas, manger —?— Même formation que giffle qui a signifié aussi joue et joue enflée.

2. **Bigne**, beugne, beigne. — Tumeur ou bosse produite à la tête par un coup et par extension coups. Recevoir, flanquer une beigne. — Sanscrit pinj, frapper —?—

2 *bis*. **Bourrade.** — Sanscrit, bahr, frapper — bourreau, bourrer.

2 *ter*. **Brossée.** — Primitivement, coups de bâton et, par extension, coups de poing. — Flanquer une brossée à quelqu'un, le battre. — Prends-y garde, tu vas te faire brosser d'importance. — Du v. f. brosse, branche d'arbre, rejeton, rameau — gaélique bruis, m. s. d'où également brousse, broussaille.

3. **Calotte** (giffle). — Sanscrit ka, tête et lunt, frapper —?— (C. Toubin). Calotte, bonnet vient au contraire de v. f. cale, bonnet et suff. dimin. otte.

4. **Chiquenaude.** — Armoricain chiquenoden, même sens — de chique, petit (avec ellipse de coup) et noden, tête, d'où également l'anglais nod, signe de tête, to nod, incliner la tête et noddle, caboche.

Le sanscrit nud, s'amuser, nandi, jeu, récréation, qu'invoque Ch. Toubin pour expliquer le second élément de chiquenaude ne me paraît pas acceptable.

Au sujet du sanscrit nandi, jeu, récréation, on remarquera que ce terme s'est conservé dans notre langue sous la forme lendit, également jeux, récréation, amusements d'écoliers. La permutation de l'*n* en *l* est fréquente : témoin lilas qui vient également du sanscrit nilâ, bleu.

5. **Claque**. — (Giffle) onomatopée, gaélique klag, résonner.

6. **Coiffe**. — v. f. coup sur la tête. Armorican coef, bonnet et par extension coup sur la tête. — Ledit Jehan gagnait beaucoup à avoir deux buffes ou coiffes (coups sur la tête). Du Cange.

7. **Danse**. — Terme d'argot, coups ; flanquer une danse — Sanscrit dag, frapper —?—

8. **Gourmade**. — v. f. coup de poing. Sanscrit gur, frapper et sufixe add, exprimant la collectivité.

> Je ne sais qui me tente qu'avec une gourmade.
> Ma main de ce discours ne venge l'outrage.
>
> Molière.

9. **Horion**. — Coup. D'après Littré et Brachet mot d'origine inconnue. D'après Ch. Toubin du sanscrit vahr frapper —?— A mon avis, de horion, casque qui semble n'avoir été qu'une contraction de morion, armure de tête empruntée aux Maures et par la suite, peine disciplinaire infligée aux soldats. La peine du morion consista d'abord à faire les marches avec un morion très lourd, puis avec le temps à recevoir sur le dos des coups de crosse de mousquet. Par extension coup de poing.

10. **Mornifle**. — Coup sur le nez — mot dans lequel on ne reconnaît que le terme nifle — v. f. nez d'ou nifler et renifler. armoricain fly, nez.

11. **Peignée**. — Coups. — Mot qui paraît être une variante de beigne, sous l'influence du verbe peigner, sanscrit, p:nj, frapper (voir trépignée).

12. **Raclée**. — coups. — Gaélique rac, râcler — même formation que frottée.

13. **Rossée**. — Coups. — Sanscrit ruç, rosser, frapper.

14. **Roulée**. — Même sens que le précédent. — Armoricain rula et rolla, rouler.

15. **Taloche**. — Coups. — D'après Ch. Toubin, du sanscrit tala —?— main ouverte que l'on retrouve également dans talmouse. A mon avis de taler, fouler, meurtrir et suff. oche.

16. **Talmouse**. — Giffle. — Sanscrit tala et muka, bouche —?— (Ibid) A mon avis, de taler ci-dessus et muka, bouche, visage.

17. **Tannée.** — Coups. — Tanner le cuir à quelqu'un, radical armoricain tan, chêne d'où tan, écorce à tanner.

18. **Tape, tapée.** — Coups. — Sanscrit tup, taper, frapper.

19. **Torchée.** — Coups. — Gaélique torchair, frapper, blesser.

20. **Torgnole.** — Coups. — Armoricain tornail, frapper, heurter. Sanscrit turna, de turv, frapper (Ch. Toubin).

21. **Trépignée.** — Coups. — Sanscrit tara, terre, pinj, frapper : trépigner, frapper la terre et par extension frapper un homme à terre.

22. **Tripotée.** — Coups. — Sanscrit trup, frapper.

23. **Volée.** — Coups, et dans cette acception là seulement du sanscrit vahl, battre, frapper. Recevoir une volée. Volée de bois vert. Coups de verges ou de bâton.

Tous ces termes qu'explique le sanscrit et dans lesquels se reflète le caractère batailleur de nos aïeux sont naturellement d'une haute antiquité et bien antérieurs à la domination romaine. Parmi ces témoins de la Gaule indépendante, on peut encore citer les suivants : moucher, frapper au visage, expression dont la formation est analogue à celle de giffler. — Sanscrit muka, visage —? — Faire mouche, frapper au but, n'en est probablement qu'une extension. Le sanscrit but, frapper, revit dans les expressions : buter v. f. heurter ; but, point où l'on frappe ; butor, homme, prompt à frapper ; butoir, couteau servant à écorcher ; boutoir, arme et défense du sanglier ; boutade, gaélique butad, choc, coup (acception aujourd'hui limitée aux chocs de l'esprit), v. f. bouter, frapper ; botte, terme d'escrime — porter une botte, parer la botte, etc... Le gaélique bâta, bâton, d'où batte (batte à beurre) et son diminutif, baitin, petit bâton d'où badine, dérivent du sanscrit badh, heurter, frapper (variante de but) et signifient textuellement le frappeur. (Le vieil égyptien avait également bat, frapper et bat, branche). Enfin, le terme d'argot suriner ou chouriner se rattache au sanscrit çur, frapper, çuri, couteau.

SOUCHE LATINE

24. **Buffe, buffet.** — v. f. coup sur la tête et aussi ustensile à souffler le feu, même acception double que le mot actuel soufflet. Buffeter, heurter la tête ; le faucon a buffeté la perdrix. — Faucon buffeté, faucon dont la tête a été heurtée par un oiseau plus fort, dérivés : rebuffade et vraisemblablement aussi le verbe se rebiffer (répondre aux coups), que Littré fait dériver de ré, et biffe, étoffe —??—

L'étymologie que Littré donne de buffe, d'après Diez, est plus rationnelle : il en fait une onomatopée exprimant le bruit que l'on fait en soufflant, mais il omet d'en indiquer la provenance. Par exception, il ne la rapporte pas au latin, se bornant à mentionner les congénères de buffe : le français actuel bouffer (souffler), d'où bouffée, souffle (bouffir n'est qu'une variante de bouffer) ; le provençal bufar et l'italien buffare, également souffler. Je dois cependant faire remarquer que le bas latin, à l'époque où cette langue n'était plus qu'un ramas de mots étrangers latinisés, avait le mot buffo que l'on appliquait aux pîtres qui venaient sur la scène avec les joues gonflées pour mieux recevoir les soufflets. De là, l'italien buffone, d'où nous avons fait bouffon.

24 *bis*. **Camoufflet.** — Latin, calamo flatus, soufflé par un chalumeau ; au propre, fumée envoyée au nez de quelqu'un et par extension soufflet. Ch. Toubin y voit le v. f. mouffle, gros gant et donne cette interprétation : « Donner un camoufflet à quelqu'un, le frapper de son gant. —?— ».

25. **Coup.** — D'après la plupart des étymologistes, du latin colaphus, coup de poing, soufflet, qui lui même vient du grec kolaphos m. s. du v. kolaptô, je frappe. Le mot coup ayant des acceptions très variées, il est probable qu'il existe d'autres radicaux qui nous donneront l'origine des expressions : boire un coup, tout d'un coup, encore un coup, coup d'œil, coup de tête, coup de chapeau, coup de peigne, coup de sifflet, coup de collier, coup d'essai.

Mes pareils à deux fois ne se font pas connaître
Et pour des coups d'essai veulent des coups de maître.

CORNEILLE.

26. **Fessée.** — Coups sur les fesses. — De fesse (latin fissa, fendue).

Et puis nous fessons
Et nous refessons,
Les jolis petits, les jolis garçons.

BÉRANGER.

27. **Frottée.** — Coups. — Recevoir une frottée, frotter les côtes, du latin fricare m. s.

28. **Giffle.** — (Soufflet), du v. f. giffle, joue, mot qui paraît n'être qu'une variante du wallon chife, joue et tête, d'où également chiffer pour giffler. Le wallon chife étant le congénère du v. f. chief, chef, cheve. Littré ramène toutes ces expressions au latin caput, tête —?—

29. **Nasarde.** — Petit coup sur le nez, latin nasus,

Il faut avec courage, également offrir
Et ton front aux lauriers et ton nez aux nasardes.

LA FONTAINE.

30. **Pichenette.** — m. s. que nasarde, petit coup sur le nez ou sur la figure. D'après Littré, pichenette viendrait peut-être de pique-nez —?— Le primitif de pichenette, le picard pikenote ferait plutôt croire à une origine celtique rad. sanscrit pic, petit, que l'on retrouve dans pichon, enfant, provençal pichoun et peut-être noden, tête, comme dans chiquenaude —?—

31. **Pile.** — Coups. — Latin pila, mortier à broyer et par extension coups : recevoir une pile, flanquer une pile.

32. **Soufflet.** — (Giffle). — Latin sufflatus ; souflé, enflé. L'effet pris pour la cause —?—

33. **Trucs.** — Coups, v. f. En patois du Berry, truquer, donner un coup de tête, gascon truquar, d'un fictif trudicare venant de trudere, pousser avec violence —?—

Et lors, les guarses que font-elle ? Bruit
Alors, que leur donnez-vous ? Trucz.

RABELAIS, livre V. ch. XXVIII.

Dans son livre III. chap. XVII, Rabelais se sert également des mots gascons patactz et picz, coups de poing (grec pyx à coups de poing —?—)

SOUCHE ALLEMANDE

34. **Trempe** ou mieux trampe. — Même acception que trépignée. Allemand trampeln, trépigner : recevoir une trempe, flanquer une trempe.

On remarquera que sur ces 36 expressions, le latin peut à peine en revendiquer le quart.

VISAGE

Textuellement ce qui se voit

SOUCHE GAULOISE

1. **Frimousse**. — v. f. frimouse et phlymouse (visage). Ch. Toubin traduit frimousse par visage aimable, du sanscrit muka, visage et pri aimer —?—

2. **Mine**. — Welsh min, visage et bouche. Bas breton, mina, m. s. qu'en français.

Garde-toi, tant que tu vivras
De juger des gens sur la mine.
La Fontaine.

Bonne mine, mauvaise mine. Dérivés : minauder, donner au visage l'affectation du désir de plaire, de mîn et sanscrit nud, jouer, textuellement jouer avec le visage, minaudier, ière.

3. **Minois**. — Même origine. Un joli minois.

Les banquiers étonnés admiraient sa grimace
Et montraient en riant qu'ils ne lui eussent pas
Prêté sur son minois quatre double ducats,
Régnier.

4. **Museau.** — Armoricain muzel ; d'où museler et autres dérivés. S'emploie familièrement pour désigner le visage. Donner sur le museau, un joli petit museau.

> Montrez de loin votre chapeau
> Ou bien, montez sur quelque chose
> Pour faire voir votre museau.
>
> MOLIÈRE, *Remerciments au roi.*

Littré fait dériver museau du latin morsus, ce avec quoi l'on mord ? étymologie plausible si l'armoricain muzel n'existait pas. Muzel paraît se rattacher au sanscrit muka, bouche et par extension, visage. Le v. f. avait la variante mouse (visage).

> Tous les jours une talemouse
> Pour boutter et fourrer sa mouse.
>
> VILLON, *Grand Testament.*

5. **Musequin.** — v. f. petit museau.

> Ses dentelles d'ivoire
> Et la barbelette noire
> De son musequin friand.
>
> DU BELLAY.

6. **Morgue.** — v. f. visage. Languedocien morga, museau.

> Ces paroles achevées; Jupiter contournant la teste comme un singe qui avalle pillules feit une morgue tant épouvantable que tout le grand Olympe trembla.
>
> RABELAIS, L. IV.

Dérivés : morguer v. f. envisager, regarder au visage d'où par extension fixer insolemment, braver avec le regard.

> Trois conseillers et quatre bons bourgeois
> Auprès de là criaient à pleine tête
> Et se morguaient d'un air très malhonnête.

> J'aime les gens hardis dont l'âme peu commune
> Morguant les accidents, fait tête à la fortune.
>
> RÉGNIER.

Morgue, salle d'exposition, s'est dit d'abord du local des prisons où les geôliers *morguaient* (envisageaient, examinaient) les prisonniers avant de les mettre à la geôle. L'habitude des geôliers

de regarder avec mépris leurs pensionnaires a donné vraisemblablement au mot morgue sa deuxième acception (insolence orgueil) qu'il a conservée.

Le sanscrit a le mot mrga, investigation, recherche —?—

7. **Trogne.** — v. f. troigne, trongne, bas breton : tron, visage ; trogne d'ivrogne, rouge trogne.

8. **Trombine,** ou mieux **tronbine.** — Terme d'argot : visage. Ce mot que Ch. Toubin fait dériver du grec strombos, toupie —?— n'est vraisemblablement qu'un composé de l'armoricain tron, visage et v. f. binet, ette, bète (du gaélique beanadh, bètise), textuellement figure bète.

9. **Binette.** — Terme d'argot, peut-être par contraction du mot précédent : binette pour figure binette. Cette femme a une vilaine binette, quelle drôle de binette. D'après La Chatre, binette se dit des personnes qui ont le menton pointu (probablement par allusion à la binette, instrument qui sert à piocher). Quant à Littré, il invoque Binet, perruquier de Louis XIV, inventeur de perruques auxquelles il a donné son nom.

SOUCHE LATINE

10. **Bajoire.** — Double visage, se dit en numismatique de deux têtes vues de profil que l'on rencontre sur certaines monnaies ou médailles. Sanscrit ˏuba, deux ; latin os, oris, visage et bouche.

11. **Cara, care,** **chière ou chère.** — v. f. visage. Latin cara, grec Kara, m. s. sanscrit cira, tête.

> Que vous ressemblez bien de chière
> Et de tout à votre bon père.
>
> PATHELIN.

> Belle chière
> Cueur arrière
>
> *Vieux proverbe.*

12. **Face.** — Latin facies ; sanscrit paç, voir ; dérivés : façade.

> Savez-vous bien qu'ici votre face équivoque
> Et rare en son espèce, étrangement nous choque.
>
> RÉGNIER.

Le latin facies s'emploie également pour exprimer les modifications du visage. Un facies livide, un facies bleu.

13. **Figure.** — Latin figura, forme, aspect; de fingere, former, façonner. Sanscrit piç, m. s. Par extension : visage d'homme ou de femme. Une jolie figure d'enfant. Le mot figure a une infinité d'autres acceptions qu'il est inutile de rappeler ici.

14. **Front.** — Latin frons; du grec phronéô, penser (siège de la pensée). Par extension se dit pour visage. Porter le front haut. Dérivés : affront, outrage fait en face — effronterie, effronté — Fronton, frontispice, frontière.

15. **Groin.** — Latin grunitus, m. s. de grunire, grogner (onomatopée); armoricain grònal : se dit du museau du porc, du sanglier et par extension ironique du visage de l'homme.

> Euterpe de son flageolet
> Sur son groin lui décharge un soufflet.

Malengroin, v. f. mine rechignée. Terme employé par Rabelais.

16. **Visage.** — v. f. vis, viaire (Rabelais), de videre visum. Sanscrit vixè, voir, vixa, objet visible.

> Eglé, belle et poëte a deux petits travers
> Elle fait son visage et ne fait pas ses vers.
>
> LEBRUN.

Dérivés : Dévisager, envisager :

> L'un et l'autre rival, s'arrêtant au passage
> Se mesure des yeux, s'observe, s'envisage.
>
> BOILEAU.

17. **Voulte.** — v. f. visage. Latin vultus m. s. (de voltus, tourné vers).

SOUCHE ALLEMANDE

18. **Mufle.** — Allemand muffel, chien à grosses lèvres pendantes —?— Se dit par dérision du visage.

> Je voudrais à plaisir sur ce mufle effronté
> Le plus grand coup de poing qui se puisse donner.
>
> MOLIÈRE.

Doit-on rattacher à mufle : mouflard, arde, celui, celle qui a le visage gros et rebondi ? Ou bien faut-il n'y voir qu'une formation analogue à celle de jouflu — genevois, gifflard m. s. – forma-

tion dans laquelle entrerait le primitif d'enfler, le latin flare, souffler, gonfler ? Le sanscrit muka, visage, ayant laissé plusieurs dérivés dans notre langue, il ne serait pas impossible qu'il formât le premier élément de mouflard et flare le second. Visage enflé expliquerait mieux mouflard que l'allemand muffel, chien à lèvres pendantes. Ce qui me ferait pencher pour cette solution, ou tout au moins pour une étymologie strictement latine, c'est que l'on a le verbe moufler (gonfler les joues et les frapper à coups de poing) et aussi le substantif moufle que La Châtre définit ainsi : vulgairement visage gros et rebondi. La variante maflu, ue, paraît justifier cette hypothèse : Mafflu, mafflé, et plus correctement maflu, qui a de grosses joues. Selon les uns, de muffle ; d'après Ch. Toubin, du latin malæ, joues et flatœ pour inflatœ, enflées. —?—

> La voilà pour conclusion,
> Grasse, maflue et rebondie.
>
> LA FONTAINE.

SOUCHE GRECQUE

19. **Physionomie.** — Ensemble des traits du visage, acception qui ne répond qu'imparfaitement à l'étymologie grecque, physis, nature ; nomos, loi. — Physionomie agréable.

> Les défauts détruisent la physionomie et rendent désagréables et difformes les plus beaux visages.
>
> BUFFON.

GOSIER

SOUCHE GAULOISE

1. **Gosier.** — v. f. gosiller d'où égosiller. Sanscrit ghôza, bruit, son : le gosier étant l'organe de la voix (voir larynx dont la formation est identique). Le breton geiz, ramage, le français

gazouiller paraissent avoir la même origine. Ch. Toubin fait dériver gosier, de gas, manger, gasi, aliments. Brachet et Littré se bornent à dire que gosier est d'origine inconnue.

2. **Gobet.** — v. f. gosier, du gaélique gob, bouche, d'où également dégobiller (vomir) même formation que dégueuler. Autres dérivés de gob — gober, avaler ;

Nous en savons plus d'un, dit-il en les gobant.
C'est un tour de vieille guerre....

La Fontaine.

Gobeur, celui qui avale avec avidité.

Celui qui le premier a pu l'apercevoir
En sera le gobeur, l'autre le verra faire.

La Fontaine.

Gobichonner, festiner, boire, se rattache également au gaélique gob, bouche. Même formation que lamper, de lampas ; se gaver, de gave, gavion ; se gorger, de gorge ; gueuletonner, de gueule, etc., etc. Quant à gobelotter que l'on a traduit par jouer du gobelet, il est possible qu'il ne soit qu'une variante de gobichonner, ces deux termes ayant la même acception dans le langage courant.

3. **Garguite, Gargate.** — v. f. gosier, de l'armoricain gargaden m. s. Sanscrit gargara, ouverture, d'où également le grec francisé gargaréon (gosier), congénère des mots gargarisme et gargariser. Le v. f. gargate s'est conservé dans le Jura sous la forme gargote.

4. **Gargamelle.** — Terme d'argot enfanté par le précédent.

5. **Lampas.** — (Gosier), d'après tous les étymologistes, terme d'origine inconnue ; humecter le lampas, boire. On remarquera que le bas breton a le mot lapa, boire, français lamper ; ce verbe n'aurait-il pas donné son nom à l'organe dont il marque l'action comme le sanscrit gal, manger, a donné le sien à gala, gosier, d'où le latin gula ?

Vous avez soif, je vois qu'en vos repas
Vous humectez volontiers le lampas.

SOUCHE LATINE

On remarquera que le latin guttur n'a donné qu'un dérivé de formation scientifique : guttural (on lui attribue aussi goître, gros cou). La filiation latine de gorge me paraît moins évidente.

6. **Gorge.** — (Gosier), d'où gorgerin, gorgerette. Brachet et Littré font dériver gorge du latin gurges qui signifiait gouffre et non gosier. Bien que l'on puisse invoquer l'exemple de l'allemand schlund qui signifie à la fois gouffre et gosier, je crois que gorge ainsi que son verbe gorger se rapprochent plutôt du sanscrit gur, manger, que du latin gurges, abîme (voir les mots goule et bouche dont la formation est identique). Dérivés : se rengorger, avancer la gorge en relevant la tête en arrière. Ingurgiter, ingurgitation, mots de formation scientifique ne répondant pas au sens du latin ingurgitare qui signifiait plonger, textuellement se jeter dans le gouffre.

Les expressions engorger et dégorger ne répondent pas davantage au sens de gurges, tandis qu'elles s'expliquent naturellement par le sanscrit gur, manger.

7. **Gôle, Goule.** — v. f. gosier. Latin gula, m. s. du sanscrit gala, gosier, de gal, manger auquel on doit également le gaélique coll, cou. Dérivés : goulée, goulet, goulot, goulu ; goule (vampire), golard (gourmand) ; et peut-être directement du sanscrit gal (manger) les expressions galafre (goulu) gouliâfre, m. s. d'où probablement par contraction goinfre et goinfrer. Régal, régaler, gala (festin) et peut-être aussi galette se rattachent au même radical sanscrit que l'on retrouve dans les composés frugal (frux, fruit et gal manger, celui qui ne vit que de fruits) ; fringale (de prâyas, souvent et gal, manger) etc.

8. **Margoulette.** — Argot (gosier). Mot enfanté par le précédent. Se rincer la gargoulette, boire (le mot hispano-algérien margaillon dont on se sert en Algérie pour désigner la partie comestible du palmier-nain contient les mêmes radicaux sanscrits que margoulette, mar, petit et gal, manger, textuellement aliment de peu de valeur). —? —

9. **Gavion, gaviet.** — Gosier. Expression formée de gave, jabot ou poche que certains oiseaux ont sous la gorge. Sanscrit Ka, creux, latin cavus —?— Dérivé : gaver. — S'en mettre jusqu'au gavion, expression analogue.

SOUCHE GRECQUE

10. **Larynx.** — Mot grec, signifiant sifflet et gosier, formation analogue à celle de gosier. Sanscrit la, donner ; ru, son—?—

Le sens primitif de larynx, se retrouve dans le terme d'argot sifflet, employé pour désigner le gosier, siffler un verre de vin, le mettre dans le sifflet. Autrefois, on se servait du mot piffre, variante de fifre (sifflet). De là, l'expression se piffrer, s'empiffrer.

11. **Larigot.** — v. f. gosier et sifflet, du grec larygos, génitif de laruyx. Boire à tire larigot, boire à tire gosier.

Ronsard donne un exemple de l'emploi de larigot dans l'acception de sifflet :

> .. .. Un pasteur
> qui tient un larigot et flûte entre les bœufs.

12. **Œsophage.** — Grec oisophagos. -- de oiô, porter ; phagein, manger, ce qui porte le manger à l'estomac.

13. **Aspharage.** — Aspharagos, gosier. Mot inventé par Rabelais.

14. **Gargaréon.** — Grec : gargareôn, gosier. Sanscrit gargara, ouverture.

JOUE

SOUCHE GAULOISE

1. **Joue.** — v. f. jode, armoricain jòt, joue. Dérivé joufflu.

2. **Baufre.** — v. f. joue pendante, du verbe bâfrer, v. f. bauffrer, manger goulûment —?— Sanscrit bas, ou buj manger —?—

3. **Bajoue.** — Les deux joues. Sanscrit uba, deux et joue, même formation que bajoire.

SOUCHE LATINE

4. **Giffle.** — v. f. joue, d'où giffler, donner un coup sur la joue. Genevois gifflard, joufflu (voir l'étymologie de ce mot au n° 27 de la série coups.

LÈVRE

Textuellement l'organe qui parle

SOUCHE GAULOISE

1. **Lippe.** — v, f. lèvre. Gaélique lib, lèvre : bouche lippue, bouche à grosses lèvres. Par extension lippée, bouchée et repas. Lippe se dit encore de la lèvre inférieure quand elle est trop proéminente.

2. **Babines.** — Même sens que lippe — lèvres — peut-être de l'armoricain laben, lèvre.

3. **Badigoinces.** — Lèvres, v. f. — Sanscrit vadana, bouche —?—

SOUCHE LATINE

4. **Lèvre.** — Latin labrum ou labium, du sanscrit lab, parler. Dérivé babial.

BOUCHE

Textuellement la mangeuse

SOUCHE GAULOISE

1. **Bec.** — Gaélique beic, bouche et bec. Se dit familièrement de la bouche. Il s'en torchera le bec. Parler de bec à bec, faire le petit bec, faire la petite bouche. Dérivé bécot, baiser, qui étymologiquement a le même sens, latin basiare du sanscrit asya, bouche, de aç manger.

NOTA. — Je dois mentionner ici deux autres termes gaulois ayant servi à désigner la bouche, mais dont l'acception primitive a été déplacée.

1° Le gaélique gob, bouche, dont j'ai donné les dérivés au mot gobet (voir gosier et la série) ;

2° Le kymrique mîn, bouche et par extension visage. Mine dans son acception propre de bouche ne s'est conservé que dans l'expression faire la mine, grimacer avec la bouche.

2. **Morfe**. — terme d'argot — bouche — du v. f. morfer, morfier, morfiailler, manger goulûment.

SOUCHE LATINE

3. **Bouche**. — Latin bucca, m. s. du sanscrit buj, manger. Dérivés : buccal, emboucher, bouchée. — Bouquer, baiser par force, de bouque, variante de bouche. Bouffer, manger paraît se rattacher directement au sanscrit buj ou bas.

4. **Gueule**. — Latin gula, gosier (voir gôle, goule). Dérivés de gueule : gueuletonner, engueuler, bégueule. — v. f. bé, bée, ouvert, e, textuellement bouche béante, bouche bée. (Le mot gueule ne s'emploie qu'en parlant de la bouche de certains animaux et par ironie de celle de l'homme). On remarquora en passant, que bégueule n'est qu'un pléonasme. Le v. f. béer, signifiait tenir la bouche ouverte, du bas breton bea, bouche et ouverture.

Je voulus aller dans la rue pour béer comme les autres. (SÉVIGNÉ).

Par extension, ouvrir : cette porte bée — Baie (fenêtre), n'a pas d'autre origine — bayer, bailler ne sont que des variantes du v. f. béer.

TERMES N'AYANT DONNÉ QUE DES DÉRIVÉS

5. **Os, oris**. — (Lat) bouche et visage — dérivés oscule, petite bouche — osculatoire, muscle servant à donner le baiser (latin osculum, baiser, de os, bouche); oral (latin oralis) de os, oris, bouche.

6. **Stoma.** — (Grec) bouche. Entre dans les composés d'un grand nombre de termes. Astome, sans bouche, de a privatif; péristome, contour de la bouche (péri, autour) lagistome, bouche ou bec de lièvre (lagos, lièvre) chrysostome, bouche d'or (chrysos, or), etc.

7. **Muka.** — (Sanscrit) bouche et visage, a donné plusieurs dérivés, parmi lesquels moue grimace de la bouche. Faire la moue, grimacer avec la bouche (voir frimousse, talmouse, mouche, etc.).

LANGUE

Textuellement la mobile

SOUCHE GAULOISE

1. **Lesche, lèche.** — v. f. langue. Sanscrit liyg, se mouvoir ou layg parler. Dérivés: lécher, textuellement *languer*. Lesche de terre s'est dit pour langue de terre, témoin ce passage de D'Aubigné :

> Ceux de Harlem avoient fortifié à la haste Spalinden
> sur une *lesche* de terre, dans les chemins d'Amsterdam.

Bien que ce témoignage ne donne prise à aucune équivoque, Littré fait dériver lèche du catalan llescar, couper en morceaux —?— et Ch. Toubin du sanscrit liç, être petit —?—

Malgré l'autorité de Littré, lécher vient aussi logiquement de lèche, que le latin lingere vient de lingua.

2. **Lavette.** — Argot, langue — diminutif du wallon lève, sanscrit layg ou liyg. Un autre terme d'argot, c'est chiffon rouge.

SOUCHE LATINE

3. **Langue.** — Latin lingua, m. s. sanscrit liyg. Dérivés: lingual, linguiste, langage, languier (langue de porc fumée); langueyer faire parler: — Pour connaître les secrets du patron, il faut langueyer les commis. —Langueyer se dit aussi pour tirer la langue d'un porc — langueyeur.

4. **Languette.** — Diminutif de langue.

> Hélas, ta petite languette
> Plus ne gazouillera mon nom.

TERMES ÉTRANGERS N'AYANT LAISSÉ QUE DES DÉRIVÉS

5. **Glôssa**. — (Grec), langue. Dérivés : glossite, maladie de la langue ; glossologie, partie de la médecine qui traite des maladies de la langue ; glose, gloser, glossaire.

LE DOS

SOUCHE GAULOISE

1. **Echine**. — Mot formé du verbe échiner, lequel dérive du welsh chein, dos.
2. **Echinée**. — Dos du porc.

SOUCHE LATINE

3. **Dos**. — Latin dorsum, région postérieure du tronc correspondant à la poitrine. Par extension, partie postérieure d'un objet.

MAMELLE

Textuellement ce qui produit le lait

TERMES DE SOUCHE GAULOISE OU AUTOCHTONES

1. **Branes**. — Tettes de louve, probablement du sanscrit branc, tomber.
2. **Friolets**. — v. f. têtons naissants, — du verbe affrioler — affriolant, rempli de charmes et d'attraits, — sanscrit pri, aimer, ce qui est aimé —?—

3. **Pis**. — Le pis de la chèvre, le pis de la vache, du sanscrit py, boire, peya, lait. Le v. f. pis, poitrine a peut-être étymologiquement le même sens, poitrine se disant encore pour seins. Cette femme a une belle poitrine (voir pectoraux).

4. **Tétet**. — Expression populaire : c'est la forme la plus ancienne, la mieux conservée, celle qui se rapproche le plus du radical sanscrit tè, boire, d'où têter qui n'en est que la forme réduplicative. Le même radical a également formé le grec tithè, congénère de tétet dont il a le même sens.

5. **Téton**. — Variante de tétet, mais plus académique.

6. **Tetin**. — Diminutif de téton, tétin de pucelle.

Tetin qui nuyct et iour criez
Mariez-moi, tost, mariez

MAROT.

7. **Tétasse**. — Vieux téton, laid téton. Suffixe péjoratif asse.

Tétace à iecter sur lespaule
Pour faire tout bien compassé
Ung chaperon du temps passé.

MAROT.

8. **Tettes, tettines**. — Expressions que l'on n'emploie qu'en parlant de certains animaux ou par ironie en parlant de la femme.

Grand'tetine, longue tétace,
Tetin, doibs-je dire besace.

MAROT.

REMARQUE

On fait souvent dériver du latin des termes que le celtique explique tout aussi facilement : témoins le gaélique mam, mamelle et latin mamma ; gaélique sine, sein, latin sinus, même sens.

Les expressions mamelle et sein ayant existé en Gaule avant l'occupation romaine, il me paraît plus logique, plus conforme à la vérité historique de les classer pour ce qu'ils sont réellement, c'est-à-dire comme termes autochtones.

9. **Mamelle.** — Gaélique mam, même sens. Mot formé par contraction, de même que le latin mamma, du sanscrit madu, lait et mâ, produire.

Ces femmes aux fortes mamelles
Trop ne m'en puis-je émerveiller
On n'a que faire d'oreiller
Lorsque l'on est couché près d'elles.

10. **Sein.** — Gaélique sine, même sens. Mot formé comme le latin sinus du sanscrit kûn, s'arrondir, se courber, textuellement l'arrondi.

SOUCHE LATINE

11. **Pectoraux.** — Terme scientifique désignant les mamelles de l'homme et de la femme, latin pectoralis, poitrine.

EXPRESSIONS FIGURÉES

L'imagination populaire a créé une foule d'expressions pittoresques pour caractériser les aspects divers du sein : ballottes de plaisir, cuir à rasoir, etc.

JAMBE

TERMES DE SOUCHE GAULOISE OU AUTOCHTONES

1. **Gigues.** — v. f. jambe. Sanscrit jaygâ m. s. dérivés : gigot, gigotter, gigue, (danse) ; ginguer (ruer). (Dinguer, textuellement promener), que tous les étymologistes déclarent d'origine inconnue, n'est probablement qu'une forme adoucie de ginguer, le *d* permutant avec le *g*, comme dans foudre, de fulgur, teindre, de tingere, etc.

2. **Guibe.** — Diminutif guibole, terme d'argot employé pour jambe. Il ne tient pas sur ses guiboles. Ce terme que Ch. Toubin fait dériver du grec gyion (membre, extrémité, main ou pied et

quelquefois par extension tout le corps) n'est probablement qu'une variante de gigue, Dans tous les cas la filiation de guibole n'est pas suffisamment établie pour que l'on puisse avec certitude classer ce mot parmi ceux de souche grecque.

3. **Jarret**. — De l'armoricain garr, jambe ; du sanscrit car, aller, d'où décarrer, de dé, marquant action de s'éloigner et car, aller. Dans le Jura, on se sert du mot décarrader pour s'enfuir. Le sens primitif de jarret (jambe) ayant pris avec le temps une acception plus restreinte, ce mot n'exprime plus que la partie de la jambe opposée au genoux.

4. **Trumeau**. — v. f. jambe. Du sanscrit dram, aller, d'où également le verbe trimer, marcher vite. Moins heureux encore que jarret, et ne voulant pas davantage disparaître, trumeau s'est résigné à ne plus désigner que le jarret du bœuf.

SOUCHE LATINE

5. **Jambe**. — Partie de l'appareil locomoteur s'étendant du genoux au pied, v. f. gambe, d'où ingambe, pour en jambe ; du latin barbare campa, jarret, grec campé, courbure, sanscrit cam, m. s. Par un chassé croisé assez curieux, lorsque le mot jarret, primitivement jambe, a pris l'acception réduite qu'il a conservée, le bas latin campa (jarret) prenait celle de jambe. Ch. Toubin fait dériver jambe du sanscrit gam aller, mais la filiation latine paraît plus plausible. Je ferai remarquer que le verbe camper, en terme d'escrime, se mettre en garde, plier sur les jarrets s'accorde assez bien avec le primitif campa. Les peintres disent, en parlant d'un tableau : les personnages sont bien ou mal campés, c'est à dire se tiennent bien ou mal sur leurs jambes. Décamper qui signifie non seulement lever le camp, mais encore s'enfuir, paraît, dans cette dernière acception, se rapporter au sanscrit *camp*, aller et préf. dé, marquant action de s'éloigner. Parmi les dérivés que l'on attribue au bas latin campa, il en est peut être qui viennent directement du sanscrit : gambit terme du jeu d'échecs, gambiller, remuer les jambes, paraissent en effet se rapprocher davantage de gamb, aller, marcher, que du bas latin campa, jarret. Il ne serait même pas impossible que gambade et gambader vinssent du sanscrit jampa, bond, saut. Ainsi que je l'ai remarqué pour d'autres

mots, les dérivés auxquels les étymologistes ont accordé trop peu d'attention, trahissent souvent une double origine. Ainsi, par exemple, s'il est certain que porcin, dérive de porcus, il n'est pas sûr que porcher en provienne aussi. Le welsh porch qui co-existait en Gaule à côté du latin porcus a vraisemblablement donné les succédanés porcheron, porcher et porcherie. C'est souvent par les dérivés plutôt que par le radical que l'on reconnaît la véritable filiation des mots.

Parmi les dérivés directs de jambe, on peut citer jambon, jambage, jambart, enjamber, etc.

EXPRESSIONS FIGURÉES

6. **Flûtes**. — Jambes longues et grêles. Être monté sur des flûtes. Cette expression paraît n'être qu'une traduction du latin tibia, jambe et aussi flûte, parce qu'on en faisait avec le tibia des ânes.

7. **Quilles**. — Expression tirée de l'analogie de la forme des quilles avec celles de la jambe — gare aux quilles — sanscrit kila, pieu.

PIED

Textuellement celui qui va

SOUCHE GAULOISE

1. **Patte**. — Du sanscrit pada, pied ; pat, aller. Ce terme que certains étymologistes ont fait dériver du grec pattalos, pieu, bâton —?— ne s'emploie que pour désigner l'organe de la locomotion des petits animaux. La patte du chien, du chat, et par extension, en style familier, main de l'homme — marcher à quatre pattes — dérivés : pattu, qui a de grosses pattes, pigeon pattu, pataud, m. s. — patiner — caresser avec la patte prise dans le sens de main. Même formation que le verbe ploter qui vient du dauphinois plot, main. Au sanscrit pada, on peut rapporter le verbe *se carapater* (s'enfuir) et *carapata* (fantassin), de car, aller et pada pied — qui va à pied. —?—

2. **Pied.** — Welsh ped, même sens. Sanscrit pada, pied. Les Gaulois ayant possédé le vocable ped, il n'est pas nécessaire de recourir au latin pes pedis pour expliquer le mot pied. En histoire naturelle, le mot pied ne s'applique chez l'homme qu'à l'organe particulier qui porte ce nom ; chez les animaux de forte taille, il s'étend à l'ensemble de l'appareil locomoteur. Le pied du cheval, le pied du bœuf. Dérivés : piéter, tenir le pied à l'endroit marqué pour jouer — piétez bien — piétiner, fouler aux pieds, piéton, piétonne, v. f. pion — piétonner, aller à pied. Plaignez-vous donc de piétonner par un soleil de mai— (Duplessis). Se tenir sur un grand pied. — Cette expression vient d'une vieille mode suivant laquelle les souliers à la poulaine avaient une longueur proportionnée au rang des personnages. La longueur de la poulaine ou pointe recourbée était de 2 pieds (66 cent.) pour les princes ; d'un pied pour la noblesse et seulement de six pouces pour les simples roturiers. Cette mode ridicule a prévalu, malgré l'édit de Charles VI, pendant tout le XVme siècle. — Piedestal, que l'on écrivait autrefois pied de stal — du celtique stal, support, base. — Le v. f. pion a donné pionnier, soldat employé aux travaux des routes et, par extension, défricheur, colon.

3. **Peton.** — Diminutif de pied, suff. dim. on, terme familier. Cette femme a des jolis petons.

SOUCHE LATINE

Le latin pes pedis a donné directement les dérivés pédial, pédieux, pédile, pédalé, pédestre et les composés bipède, quadrupède, pédiforme, pédifère, pédicure, pédiluve, etc.

SOUCHE GRECQUE

4. **Harpions.** — Terme d'argot, textuellement les puants, sanscrit ar, entièrement, puy, puer, d'où le grec harpia. Les harpies étaient puantes.

Le grec pous, podos, pied, a donné les dérivés : apode, sans pied, a privatif et podos ; polypode, polys, beaucoup, plusieurs, et podos ; céphalopode, képhalè, tête et podos ; brachiopode, brakiôn bras et podos, etc.

Clopin clopant, éclopé, v. f. clop, boîteux, cloper, boîter, sont les congénères du grec kôlopous, boîteux, de pous, pied et kôlos, infirme du préf. pej. sanscrit ka, et il, aller — qui va mal — (Ch. Toubin). —?—

ŒIL

(Textuellement l'ardent)

SOUCHE GAULOISE

1. **Œil-Yeux.** — N'ayant retrouvé, ni dans les différents patois, ni dans l'argot, ni dans les mots composés, d'autre expression française que le mot œil pour désigner l'organe de la vue, j'en ai conclu, à priori, que ce mot ne pouvait provenir du latin, malgré l'opinion contraire des docteurs de l'étymologie qui, tous, sans exception aucune, le font dériver d'oculus. En effet, si le mot œil eut été d'importation latine, ses équivalents celtiques se seraient immanquablement retrouvés quelque part et surtout dans la langue populaire où se sont conservées tant d'expressions relatives au corps humain, vieilles de trente ou quarante siècles. Car, on voudra bien m'accorder que les Gaulois n'ont pas attendu l'arrivée des Romains pour désigner un organe aussi important que celui de la vue. Ce terme, ils le possédaient et nous l'ont transmis comme les autres. Bien que ma théorie historique du langage ne me laissât aucun doute à cet égard, j'avais à en faire la preuve par le témoignage direct de la filiation.

La chose n'est pas allée toute seule. Après plusieurs mois d'infructueuses recherches, j'aurais peut-être jeté le manche après la cognée, si la foi dans ma méthode ne m'eût donné la patience de continuer mes investigations et la certitude de trouver finalement la solution cherchée. Mais avec un pareil procédé de travail, si l'on arrive, ce n'est que très lentement, et je comprends que nos meilleurs lexicographes, retenus par la crainte de ne pouvoir achever l'œuvre commencée n'aient pu s'arrêter long-

temps devant les difficultés. Lorsqu'un mot les embarrasse, ils passent outre en déclarant simplement que ce terme est d'origine inconnue. Cela permet d'économiser beaucoup de temps, mais ne fait pas faire de grands pas à la science. En procédant d'une façon moins expéditive, je ne pourrai sans doute pas achever l'œuvre que j'ai entreprise, mais je préfère n'en laisser que des fragments s'ils ont au moins le mérite d'avoir redressé quelques erreurs ou comblé quelques lacunes.

Revenons maintenant à la filiation du mot œil. Le gaélique *suil* (œil) était une indication, mais l'*s* initial me dérouta longtemps. Je finis enfin par acquérir la certitude que l'*s* de *suil* était prosthétique, comme dans sombre, qui n'est qu'une variante euphonique d'ombre — latin, *umbra*. — Mais c'est surtout dans les mots dérivés du sanscrit — et suil est de ce nombre — que l'on remarque ces additions euphoniques d'une consonne initiale. Cette constatation établie, il ne me restait plus qu'à retrouver la descendance du gaélique suil — primitif uil. — Je découvris d'abord le mot souillard qui a conservé la même acception que œillard, œil ou trou percé dans une pierre — souillard et œillard — suff. augmentatif ard, — n'étant que les formes différentes du même mot, la question d'identité était résolue. Suil et uil avaient co-existé comme les mots sombre et ombre, Je cherchai alors les survivants directs de uil et je les ai trouvés : d'abord, dans le provençal, sous la forme inchangée de uil (œil), ensuite dans le wallon, sous celle de ouil (également œil), tous mots congénères du v. f. oil, primitif d'œil.

Cela ne me paraissant pas encore suffisant, je me suis adressé au sanscrit pour tacher d'y découvrir le radical de suil et en déterminer la signification. Or, j'ai trouvé la racine uil avec l'acception d'ardent. Cette fois, j'étais fixé : œil ne venait pas, malgré Littré et son école, du latin oculus et ne pouvait théoriquement en provenir.

J'aurai été probablement le premier à faire cette constatation. Dérivés de œil : œillet, œillère, œillade, œillader.

Qui voudra voir les yeux d'une déesse,
Et de nos ans la seule beauté
De cette dame, œillade la beauté.

RONSART.

SOUCHE LATINE

Le latin oculus a donné les dérivés directs : oculaire, oculairement ; bésicle (bisoculus), binocle, monocle ; aveugle, de ab, action d'enlever et oculus : œil ; bournicle v. f. (borgne) du v. f. burne, crevé, et oculus ; bournoyer, regarder d'un œil, f. celtique.

2. **Prunelle.** — Pupille de l'œil et par extension œil. — Emploi fréquent en poésie — diminutif de prune, par analogie de couleur et de forme.

3. **Vue.** — Se dit par extension pour l'organe même de la vue - visuel, visible, viser — du latin videre, voir — sanscrit vi, œil.

EXPRESSIONS FIGURÉES

6. **Ardents.** — Les ardents, expression employée par le poète Villon pour désigner les yeux.

7. **Quinquets.** — Expression populaire répondant exactement au sens primitif d'œil.

NOMS ÉTRANGERS N'AYANT DONNÉ QUE DES DÉRIVÉS

4. **Ops.** - (Grec) œil, de opè, ouverture. — On trouve ce terme dans les composés optique (op'ikos) ; myopie, myo, cligner, ôps, œil ; nyctalopie, de nix, nuit, ôps, œil — les chats sont nyctalopes, c'est-à-dire y voient dans l'obscurité — cyclope, œil rond — les anciens croyaient que les cyclopes n'avaient qu'un œil au milieu du front. Saint-Augustin rapporte que les blemnyes, peuple de l'Afrique septentrionale, avaient les yeux sur la poitrine : il prétend avoir prêché devant ces êtres fabuleux pendant une de ses missions —?—

5. **Ophthalmos.** — (Grec) œil, a donné ophthalmie et ses dérivés.

6. **Axi.** — (Sanscrit) œil, de axa, ronds — a, d'après C. Toubin, donné chassie, humeur de l'œil — du sanscrit ca, péjoratif et axi —?— larme, latin lacryma. Sanscrit acru, m. s. de axi et ru, couler —?—

Il me paraît superflu de multiplier davantage les exemples. Ceux qui précèdent suffiront à démontrer que la qualification de néo-latine, donnée à notre langue par l'école officielle, n'est pas absolument exacte. Avec autant, sinon avec plus de vérité, on aurait pu la qualifier de néo-celtique, épithète qu'elle ne mérite pas davantage, car le français, comme tous les organismes produits par l'hybridation, constitue un type nouveau, ayant son originalité propre. — Toutes les langues, quelles qu'elles soient, ont traversé les mêmes phases ; il n'en est aucune, parmi les plus orgueilleuses, qui ne soit un produit du contact et de la sélection. Il n'y a pas de langues mères. Le sanscrit, le latin, le grec, le celtique, l'allemand auxquels certains rétheurs ont donné ce titre, n'y ont pas plus de droits que le français. Œuvre lente des siècles et soumis, comme tous les organismes vivants, à la double loi de la conservation et du métamorphisme, le langage des peuples n'a été formé que par des apports successifs d'origines très-diverses. La conception d'une langue prototype, étant contraire aux lois de la création, doit être rejetée.

EPILOGUE

Une dernière moralité se dégage de ce travail, c'est que, si le latin et, à un degré moindre, le grec sont nécessaires pour expliquer la moitié de la langue française, le celtique et le sanscrit sont indispensables pour expliquer l'autre moitié. Or, n'est-il pas étrange que la France, fille de l'ancienne Gaule, reniant ses fières origines, oubliant son glorieux passé, n'ait de sollicitude que pour la langue de l'oppresseur romain et ne fasse aucune place dans l'enseignement public à ce verbe des grands aïeux auquel la langue française doit ce qu'elle a de plus original, de plus véritablement national ?

Car, enfin, ce n'est pas au latin dont la concision était souvent obscure et ambiguë comme un oracle sybillin que le français a emprunté sa clarté, sa simplicité, son caractère franchement ana-

lytique. Ces qualités il ne les doit qu'au génie de la race gauloise, dont le cerveau, d'après les observations phrénologiques de Broussais, est particulièrement apte à bien séparer, à bien distinguer. Le latin, langue synthétique, qui par cela même se prêtait facilement aux équivoques convenait à merveille au peuple à double face dont Janus fut le premier roi et le véritable dieu; elle ne pouvait satisfaire le génie ouvert et franc du peuple gaulois. C'est pour cela que le latin ne nous a laissé que des vocables et rien de son génie propre.

A d'autres égards, l'indifférence des programmes scolaires pour le sanscrit n'est pas moins fâcheuse. Cette vieille langue possède, en effet, le privilège d'expliquer tous les idiomes anciens ou nouveau de la grande famille arienne. Si, dans nos écoles, l'on préludait par le sanscrit à l'étude des langues indo-européennes, on gagnerait beaucoup de temps et l'on saurait mieux.

Malheureusement on est trop routinier dans l'université et même hors de l'université, pour qu'il soit permis d'espérer de sitôt une réforme aussi rationnelle.

WAILLE MARIAL.

A TRAVERS L'ALGÉRIE ROMAINE

Parcourant dernièrement le territoire compris dans les cantons de Bouïra, d'Aïn-Bessem et d'Aumale, je fus frappé par le nombre considérable de ruines romaines dont cette région est parsemée.

J'eus la bonne fortune de faire la connaissance d'un ancien géomètre d'Aumale, actuellement suppléant du juge de paix d'Aïn-Bessem et propriétaire dans cette localité, M. Grenade Delaporte, un numismate consciencieux et un archéologue aussi modeste que persévérant.

C'est avec lui que j'ai visité plusieurs sites de la contrée et c'est de son inépuisable obligeance que je tiens les renseignements et objets romains que le *Bulletin* veut bien reproduire et auxquels ses lecteurs attacheront assurément quelque intérêt.

Aumale a été construit sur les ruines de l'ancienne *Auzia,* fondée seize siècles avant l'ère chrétienne par des émigrants venus de Tyr et de Phénicie.

Il résulte de nombreuses inscriptions, dont certaines ont été précieusement recueillies par M. Delaporte, qu'Auzia était vers les IIe et IIIe siècles de notre ère, une colonie romaine florissante.

C'est, sans doute, à cette époque que furent fondées les installations romaines dont les vestiges, encore visibles, se retrouvent de toutes parts.

Dans un croquis dressé par M. Delaporte nous relevons les deux villes romaines : *Rapidi* (Sour Djouab) et *Oppidium,* ainsi qu'un fort hexagonal appelé *Castellum Auziense.*

Il y avait environ 25 kilomètres d'Auzia à Rapidi, en suivant la voie romaine, dont les traces ne se retrouvent aujourd'hui qu'à de longs intervalles.

Le 3 février 1879, dans le terrain d'un colon nommé Clouard, fut déterrée la borne milliaire, dont je donne ci-après l'inscription. Sous cette borne M. Delaporte trouva une bague de cuivre portant les sigles suivantes :



Dans ces ligatures de lettres gravées sur le chaton de la bague j'avais tout d'abord lu ce mot : AMA, impératif du verbe *amare* ; ces lettres se trouvent sur beaucoup de bagues romaines, souvent suivies de ME, — bagues de fiançailles ou d'épousailles.

Certains y ont vu PAVMA, quelques uns MARO, les uns et les autres constatent avec raison que le trait qui unit les deux premiers jambages de l'M déborde et pourrait bien être la panse d'un P ou d'un R. D'autre part, le petit O, au tiers rongé, doit être pris en considération.

Je crois donc qu'on peut tomber d'accord sur la signification de ce monogramme vraiment curieux :

Suivant le sens dans lequel on lit la figure ci-dessus, elle peut signifier soit ROMA — de gauche à droite — tel qu'on le lit sur le chaton :



soit AMOR — de droite à gauche — ou de gauche à droite lorsqu'on lit le mot reproduit par la cire.

Et cet objet, caché — peut-être pour le soustraire à quelque ravisseur Vandale — sous une pierre milliaire, dans un endroit écarté et cependant facile à reconnaître, renfermait en quatre lettres, réunissant deux mots, une même pensée : l'*Amour* de *Rome,* le culte de la Patrie.

Voici l'inscription relevée par M. Delaporte sur la borne milliaire et déjà publiée par M. Masqueray dans le *Bulletin de Correspondance Africaine* (a. 1882, p. 15, nº 5) :

IMP . CAES . C . AVRELIVS .
VALERIVS . DIOCLETIA
NVS . PIVS . FELIX INVIC
TVS . AVG . ET . IMP . CAES .
M . AVRELIVS . VALERIVS .
MAXIMIANVS . PIVS .
FELIX . INVICTVS . AVG .
ET FLAVIVS . VALERI
VS . CONSTANTIVS
ET . GALERIVS . VALE
RIVS . MAXIMIANVS .
NOBILISSIMIS . CAE
SS . AB . AVZIA . RAPI
DV .
M . P . $\overline{\text{I}}$.

Cette borne indiquait, comme on le voit, le premier mille (millia passuum), d'Aumale à Rapidi, ville romaine qui a dû être renversée par un tremblement de terre, ainsi que l'indiquent ses murs qui sont tous couchés du nord au sud.

Les bornes milliaires étaient généralement cylindriques, quelquefois cependant — comme celle-ci — quadrangulaires.

Certaines portaient uniquement le nombre des milles parcourus depuis le commencement de la route jusqu'au point où s'élevait la borne milliaire.

« Facientibus iter multum detrahunt fatigationis notata inscriptis lapidibus spatia », dit Quintilien ; d'autres, avec ou sans les sigles M . P (millia passum), portaient inscrits, comme la borne qui nous occupe, les noms et titres des princes régnants,— ou ceux des magistrats sous la République.

Ici, les noms des Empereurs Dioclétien, Maximien et des Césars Galère et Constance Chlore sont au nominatif; ce qui semble indiquer que la route était comprise dans le réseau officiel

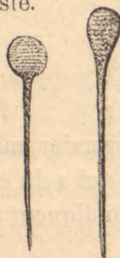
des voies de l'Empire ; au datif, ces noms indiqueraient que la borne milliaire avait été érigée par la ville d'Auzia, sur le territoire de laquelle passait la route ; l'ablatif n'aurait servi qu'à marquer une date.

L'inscription indique que la pose de cette borne milliaire a eu lieu de 293 à 305 de notre ère.



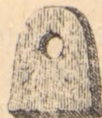
C'est dans ces parages qu'a été découverte, il y a quelques années une monnaie de Dioclétien en or, à fleur de coin, dont le docteur Bertherand a eu l'amabilité d'enrichir mon médaillier.

On lit à l'A/ : Imp. C. C. Val. Diocletianus P. F. aug. — son buste est lauré à droite avec le paludamentum et la cuirasse. — Au R/ : Iovi conservatori augg. — Jupiter, nu, est debout, à gauche, le manteau déployé derrière lui, tenant un foudre et une haste.

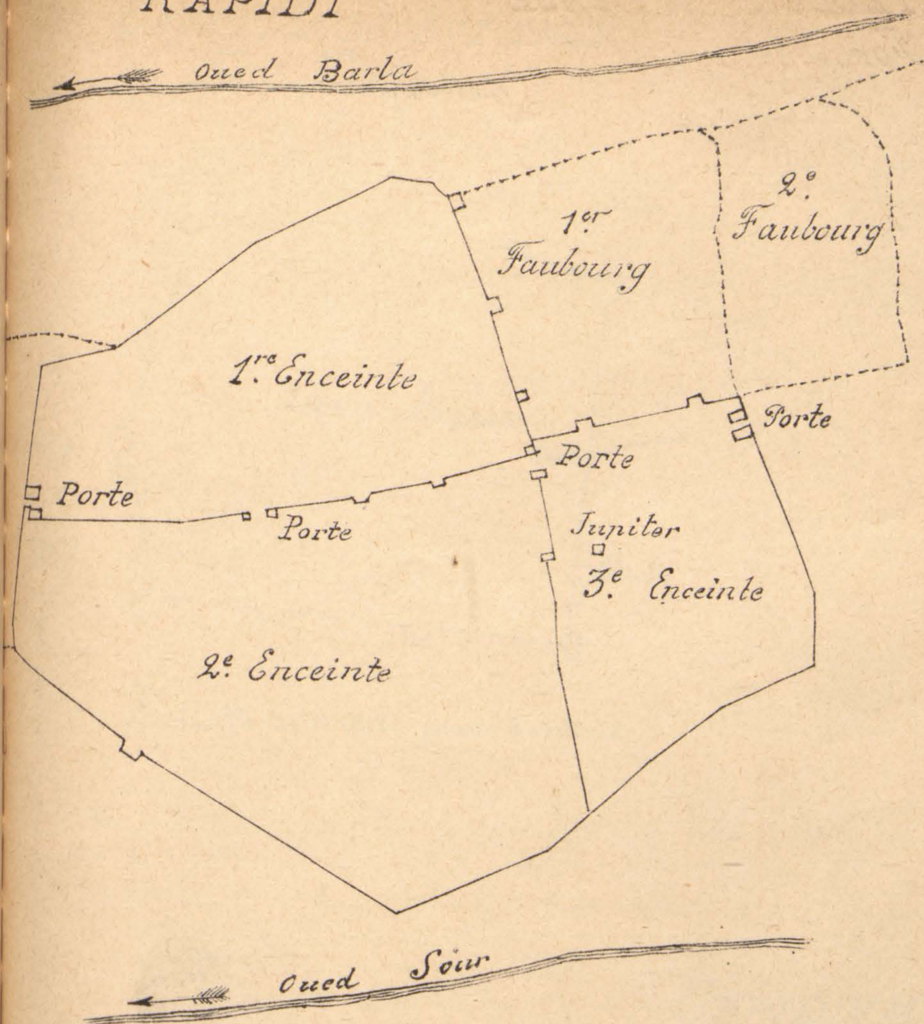


C'est encore à Aumale (Auzia), dans les fondations d'une maison sise rue des Zouaves, que M. Louis Grenade Delaporte a trouvé ce que l'on est convenu d'appeler les épingles à cheveux, en os, dont les dames romaines devaient faire usage. Je croirais plutôt que ce sont de petits bâtons en os d'un jeu de jonchets d'alors.

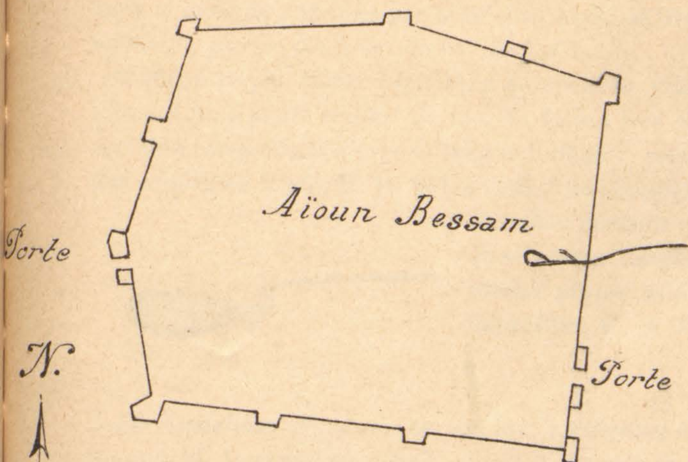
Dans des fouilles pratiquées, rue des Chasseurs, il a également découvert des vases et des poids (?) de fabrication arabe, tout à fait primitifs, faits avec de l'argile grisâtre, pétrie avec les doigts et cuite au soleil.

Dans ces deux derniers objets nous croyons voir une réminiscence du poids romain (œquipondium) qui était adapté au fléau, divisé en fractions de la même manière que dans l'espèce de balance que nous appelons « *romaine* » (Trutina).

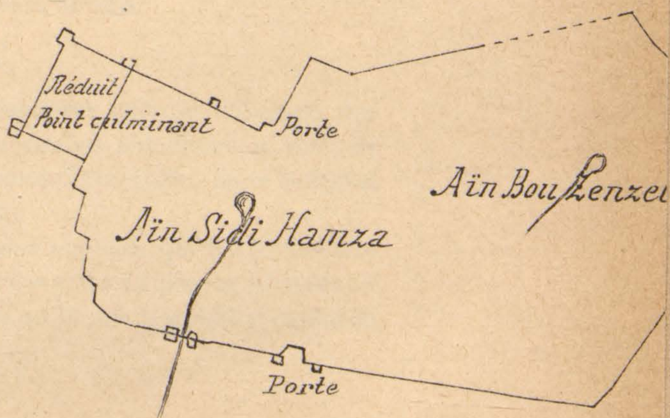

RAPIDI
Oued Barla
1er Faubourg
2e Faubourg
1re Enceinte
Porte
Porte
Porte
Porte
Jupiter
3e Enceinte
2e Enceinte
Oued Soür
Echelle de 1/4.000 Mètres

CASTELLUM AVZIENSE
Fort Hexagonal



Echelle de 0.0025 pour 6 mètres

OPPIDIVM



Echelle de $\frac{1}{10.000}$ Mètres



Ces poteries doivent dater de la 1re invasion arabe conduite dans le nord de l'Afrique par le célèbre Abdallah Ibn Saad, vainqueur du patrice Grégoire en 647 de J.-C.

Enfin, à Rapidi (Sour Djouab), a été trouvée, près d'un Jupiter tonnant, une petite cuillère en fer, de forme très élégante ayant certaine ressemblance avec la langue humaine, servant à manger des confitures (Cato, R. R. 84), à retirer de l'onguent d'un bocal, à écumer certains plats et à quelques autres usages auxquels la rendait propre sa forme particulière (Plin. H. N. XXI, 49).





Le *Castellum Auziense* est un fort hexagonal d'Aïn Bessem, auquel M. Berbrugger aurait, paraît-il, donnée ce nom. Aucune inscription n'est venue confirmer cette appellation et cependant j'en ai vu chez M. Delaporte, qu'il avait trouvées à deux mètres sous terre, dans les fondations de l'enceinte.

Il résulte de ces découvertes que ce fort a été reconstruit à l'aide de matériaux pris à trois kilomètres environ, sur les ruines *d'Oppidium,* ville romaine (tracée sur le croquis ci-joint), qui aurait une superficie de 34 hectares et était située à Aïn-Sidi-Hamza.

Oppidium, ville de la Maurétanie Césarienne, est signalée dans l'Itinéraire de Ptolémée qui la place sur la route d'Auzia (Aumale) à Icosium (Alger), et à 71 kilomètres de Lamida (Médéah).

M. Grenade Delaporte aurait retrouvé la voie romaine d'Aumale à Sidi-Hamza jusqu'à la plaine de la Mitidja.



On rencontre aussi à 35 kilomètres environ d'Aumale des ruines romaines, auxquelles les Arabes ont donné le nom de *Grimidi;* elles sont situées au nord d'Aïn-Tolba, dans le Djebel Naga, tribu des Oulad Sidi Aïssa.

On remarque deux constructions voûtées, qui paraissent être les restes d'un réservoir d'eau et des amas de pierres formant un rectangle, à une extrémité duquel on lit une inscription datant de l'an 211 ou 212 de J.-C.

Dans les ruines de Grimidi ont été trouvées diverses lampes des IIe et IIIe siècles et des casques, des masques et des bouts de lance, dont une grande partie a été donnée par le colonel Trumelet au musée d'Alger.

Enfin, on rencontre entre Bouïra et Maillot, dans la vallée de l'oued Sahel, *Vasagada* aujourd'hui Tachachith. Cette ville romaine occupait une superficie de 8 à 10 hectares environ.

Entre autres objets, on y a découvert un moule de fabrication locale qui servait à confectionner les lampes de Basse Époque; il figurera au Bulletin, dans un prochain article en préparation sur l'« Histoire de la Lampe antique en Afrique ».

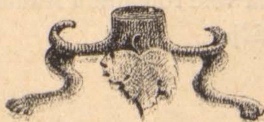
Il existe non loin de là, sur la rive droite de l'oued Meroudj, une autre ville romaine, dont le nom est encore inconnu, et aussi importante que Vasagada.

Entre ces deux villes s'élevait le fort de Tikrampt.

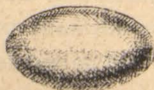
*
* *

Reprenant la route d'Alger, nous signalons sur notre passage deux découvertes.

A 200 mètres, au nord du village actuel d'Aïn-Bessem, en faisant une tranchée pour la route de ce village à Bouïra, on a trouvé à l'emplacement d'une ruine romaine, un magnifique chandelier romain en fonte, à trois pieds de griffon, dont un brisé n'a pu être retrouvé. Une feuille de vigne très bien ouvragée, orne chacun des trois côtés.



A Bouïra, dans une ruine romaine, située à peu près au centre du village, on a découvert, avec dix pièces en argent du Haut Empire, des balles de fronde en argile ayant la forme d'un œuf.



Les deux moitiés oblongues, après avoir été moulées, soudées et cimentées formaient un tout solide et lourd, qui devait être un engin redoutable.

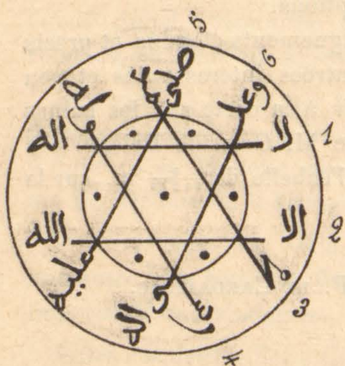
On lisait parfois sur les balles de fronde des légendes très courtes : soit le nom du général commandant l'armée, soit le numéro de la légion à laquelle les balles étaient destinées. D'autres portaient des plaisanteries souvent grossières à l'adresse des ennemis.

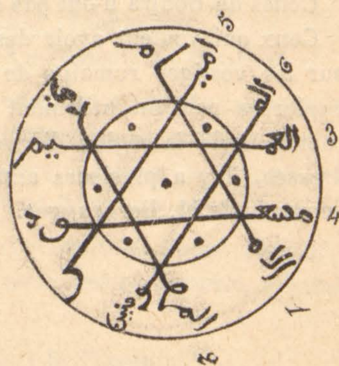
Celles de Bouïra n'ont pas d'inscriptions.

Ceux qui veulent avoir des renseignements étendus et précis sur les vestiges romains de ces contrées intéressantes et peu explorées peuvent utilement recourir à la carte sur les ruines romaines de la région d'Aumale que M. Grenade Delaporte a dressée, il y a plusieurs années, à l'échelle de $\frac{1}{40000}$ m. sur la demande de M. Berbrugger.

F. DE CARDAILLAC.

LA LÉGENDE DES SEPT DORMANTS





TRADUCTION

1. — *Il n'y a de divinité*
2. — *Que Dieu*
3. — *Mohammed*
4. — *est son prophète*
5. — *Qu'il répande sur lui ses bénédictions*
6. — *et sur sa famille.* —

1. — *El imam*
2. — *El Mahdi*
3. — *Le très considérable*
4. — *Messaoud*
5. — *Commandeur*
6. — *des croyants.* —

Cette monnaie arabe, en or, de la dimension d'une pièce de 0,50 centimes, a été trouvée à Aumale, en même temps qu'une foule d'autres de la même provenance, il y a quelques années.

Voici la légende, assez curieuse, qui s'attache à ces pièces, et que m'a racontée M. Grenade Delaporte, d'Aïn-Bessem, la tenant d'un vieil algérien, chaouch de la Justice de paix :

« Au premier temps de l'Islamisme, sept musulmans, accompagnés d'un chien, se réfugièrent dans une caverne par suite des persécutions dont ils étaient l'objet. Ils allaient périr faute de nourriture, lorsque Dieu les endormit. Cinq ou six cents ans après, ils se réveillèrent avec une faim et une soif dévorantes.

L'un d'eux, muni d'une besace remplie de pièces d'or (elles étaient semblables à celle du dessin ci-dessus), se dirigea vers la ville voisine pour y acheter des aliments. Quel ne fut pas son étonnement en voyant que tout était changé ; ce n'était plus le même roi ni le même gouvernement ; la religion n'était plus la même ; il se trouvait en pays inconnu. Après avoir parcouru la ville en tous sens, il se dirigea vers les boutiques pour y acheter des provisions, mais partout on lui refusa ses pièces d'or, en lui disant que ces pièces n'avaient plus cours.

Il rejoignit alors ses compagnons, auxquels il raconta ce qu'il avait vu et sa mésaventure au sujet des pièces : « Pourtant, dirent-ils, nous avons à peine dormi une heure ; quel bouleversement s'est-il donc produit pendant notre court sommeil, la main de Dieu a dû s'appesantir sur les hommes pour les punir de leurs fautes. »

Après avoir fait leur prière au Maître des mondes, ils se rendormirent et dorment encore. »

Cette légende est celle des *sept dormants*, dont il est fait allusion dans le Koran, au chapitre XVIII, intitulé : « LA CAVERNE ».

F. DE CARDAILLAC.

DOCUMENTS MUSULMANS

SUR

LE SIÈGE D'ALGER

PAR CHARLES-QUINT

(1541)

INTRODUCTION

Nous possédons sur l'histoire du siège d'Alger en 1541 par Charles-Quint, et sur la défaite qu'il éprouva, de nombreuses relations chrétiennes, tant de témoins oculaires que d'historiens contemporains (1). En premier lieu : Villegaignon (2), puis Vandenesse (3), l'agent de François Ier (4), Vañuelos (5), l'anonyme des Pays-Bas, publié par Gachard et Piot (6), Marmol (7), Lopez de Gomara (8), pour ne parler que des principaux, ont été surtout consultés par ceux qui ont écrit l'histoire de la défaite des Espagnols. Les plus importants, parmi ces derniers, sont : MM. Sander Rang et F. Denis (9) et M. de Grammont (10). Le chapitre consacré à cet épisode par M. Jurien de la Gravière, outre qu'il contient de graves erreurs, est écrit dans un esprit évident de partialité en faveur des Espagnols, alors ennemis de la Turquie et de la France (11). M. Playfair, dans ses annales des relations entre l'Algérie et l'Angleterre, ne parle qu'incidemment de cet épisode (12).

Restent les sources musulmanes dont se sont servis MM. Sander-Rang, F. Denis et de Grammont. Celles connues jusqu'à présent sont au nombre de quatre, et le texte de deux d'entre elles est publié ici pour la première fois.

La plus importante de toutes (Ch. I.) est celle désignée parfois sous le nom de *Manuscrit du Mehkémé*. Il en existe deux copies à la Bibliothèque-Musée d'Alger ; l'une dans un manuscrit (N° 1100) contenant à la suite le récit du voyage de Khair eddin à Djidjelli, extrait du Ghazaouat ; l'autre en appendice à la relation connue sous le nom de Ghazaouat (N° 942). Venture de Paradis, qui en eut une copie entre les mains, probablement pendant son séjour à Alger, en donna une traduction pleine de fautes et d'omissions, que M. de Grammont publia à la suite de sa *Relation de l'Expédition de Charles-Quint* (13). Ce récit, d'après une note de Sander-Rang et Denis (14) sans doute empruntée à Venture de Paradis, aurait été conservé dans les archives de la mahkama d'Alger. Il est bien manifestement l'œuvre d'un témoin oculaire ; peut-être même certaines parties furent-elles empruntées au rapport que H'asan Agha expédia à Constantinople. Le texte arabe, le seul qui nous reste jusqu'à présent, fut traduit du turk ; une note du ms. 1100, que j'ai suivi dans cette édition, dit à la fin du récit (15) : « J'ai écrit ceci d'après un livre où se trouvent des relations en langue étrangère (f° 7).

Le second chapitre est emprunté au *Toh'fat ul Kibar,* de H'adji Khalfa, ouvrage écrit en turk et consacré à l'histoire des expéditions maritimes des Ottomans (16). L'auteur, qui a eu à sa disposition les documents les plus précieux pour l'histoire ottomane, n'a pour ainsi dire pas été utilisé par les historiens de l'Algérie, qui ne l'ont connu, et encore, que par des renseignements plus ou moins exacts puisés dans l'*Histoire de l'Empire Ottoman*, par de Hammer. La version partielle qu'a publiée J. Mitchell (17) est à peu près ignorée et d'ailleurs peu fidèle, comme j'ai pu le vérifier. Hadji Khalfa a consulté le premier document que j'ai mentionné et le suivant, tous les deux sur l'original turk.

Le *Ghazaouat*, dont un extrait forme le troisième chapitre, est plus connu grâce à la version attribuée à Venture de Paradis et publiée par MM. Sander-Rang et Denis (18). Je ne sais si l'on peut donner le nom de version à une traduction aussi infidèle à

tous les points de vue et qui ne peut qu'égarer ceux qui se serviraient d'elle sans la confronter avec le texte arabe (19). Le texte que j'ai eu sous les yeux (manuscrit daté de 1177, hég. 1763-64 de J.-C.) fut traduit du turk en arabe, par un khodja anonyme, à ce qu'il semble (20), pour un mufti hanéfite d'Alger, qui ne possédait pas bien la langue ottomane, Si Moh'ammed ben Ali el Qoloughli d'Alger (21). Le texte turk de cette relation a été imprimé à Constantinople, mais est excessivement rare ; à défaut, je me suis servi de la traduction italienne d'une version espagnole faite en 1578, sur l'original turk, par Giovan Luidgi Alçamora, secrétaire de Philippe II, avec l'aide d'un esclave ottoman. La traduction italienne a été publiée par M. Pelaez (22) et s'accorde avec le Ghazaouat, quoique le récit soit un peu plus abrégé. Pour le texte arabe, je me suis servi du manuscrit 942 de la Bibliothèque-Musée d'Alger, le plus ancien et le plus correct.

Je n'ai pas inséré ici l'extrait de la chronique connue sous le nom de *Ez Zohrat en Naïrah* dont je possède une copie faite d'après le manuscrit de la Bibliothèque-Musée d'Alger. Elle a été traduite in-extenso par Rousseau (*Chroniques de la Régence d'Alger*, Alger 1841 in-8°) et l'auteur Mohammed ben Mohammed ben Abder Rah'man des Mencha et tchadiri de Tlemcen, qui termina son ouvrage en 1194 hég., s'est servi, pour l'histoire du siège d'Alger, du Ghazaouat. La traduction de ce fragment a été reproduite par M. de Grammont (23).

Il y aurait lieu de mentionner Si Barkat ben Cherif, auteur d'une histoire des Barberousse qui paraît perdue (24), les chants des Israélites indigènes menacés d'une terrible persécution si les Espagnols triomphaient (25), enfin, il semble que divers poèmes arabes, dont l'un a pour auteur Abd er Rah'man el Djezairi, furent composés à cette occasion : du moins le Ghazaouat (n° 942) cite quelques vers incomplets en marge des pages 109, 112, 115.

Alger, 22 juin 1890.

NOTES DE L'INTRODUCTION

(1) La bibliographie de l'Algérie, surtout au point de vue historique, est encore à faire d'une façon scientifique et, particulièrement sur l'épisode dont il est question ici, elle laisse beaucoup à désirer. On peut mettre en première ligne, malgré des lacunes, les bibliographies particulières de Paulitschke *(Die Afrika-Literatur in der Zeit von 1500 bis 1750 nach Chr.* Vienne 1882, in-8°) et de Ternaux-Compans *(Bibliothèque asiatique et africaine,* Paris 1881, in-8°). Celle de M. Playfair *(A Bibliography of Algiers from the expedition of Charles V in 1541 to 1887,* Londres s. d. in-8°) est fort incomplète ; enfin celle de Gay *(Bibliographie des ouvrages relatifs à l'Afrique et à l'Arabie,* San-Remo 1875 in-8°) n'a aucune valeur. W. Schomburgk a publié, il y a quinze ans, une étude sur les sources de l'histoire de l'expédition de Charles-Quint *(Die Geschichtschreibung ueber den Zug Karl's V gegen Algier,* Leipzig 1875 in-8°), dans laquelle il s'occupe seulement des dépêches officielles, du récit de Villegaignon, du journal de Vandenesse, de quelques relations secondaires écrites par Bernstein, Mameranus, Fery de Guyon, le légat du pape, et enfin des lettres et journaux, sans compter quelques historiens comme Sepulveda et Sandoval. Les sources musulmanes n'y sont pas mentionnées.

(2) Cf. l'excellente édition, donnée par M. de Grammont, de la relation latine et de la rarissime version française de Jean Tolet : *Relation de l'Expédition de Charles-Quint contre Alger,* Paris 1874 in-8°. Outre cette réimpression, je me suis servi du texte publié à Anvers en 1554 : *Rerum a Carolo V Cæsare Augusto in Africa bello gestarum commentarii.* A la suite de sa dissertation, W. Schomburgk a réimprimé la version allemande de Menrad, d'après l'édition de Neubourg, 1546. M. de Grammont a donné à la fin de son livre plusieurs appendices dont l'un renferme l'extrait du *Zohrat* (trad. de Rousseau), du *Ghazaouat* et le manuscrit du Mehkémé, — sur lequel je reviendrai plus loin, — malheureusement d'après les traductions fautives attribuées à Venture de Paradis. La liste des éditions de la relation de Villegaignon, donnée dans l'appendice, pourra être complétée par les indications fournies par Paulitschke, Ternaux-Compans et Playfair. Aux auteurs cités par le savant président de la Société Historique Algérienne, à propos de Villegaignon, j'ajouterai les vers de Ronsard, reproduits dans l'introduction mise par F. Denis en tête de la réimpression du *Voyage dans le Nord du Brésil fait durant les années 1613 et 1614,* par le P. Yves d'Evreux *(Bibliotheca americana* t. II, Paris et Leipzig 1864, in-8°, p. XXVIII*).*

(3) *Le Journal des Voyages de Charles-Quint, de 1514 à 1551,* par J. de Vandenesse, a été publié par M. Gachard dans le premier volume de la *Collection des Voyages des Souverains des Pays-Bas*, Bruxelles 1876, in-4°. La partie relative au siège d'Alger, que Rotalier avait fait connaître dans son *Histoire d'Alger* (Paris 1841, 2 vol. in-8°), parut dans le tome II des *Papiers du Cardinal de Granvelle,* édités par Weiss et ensuite en appendice à la *Relation de Villegaignon,* éd. de Grammont (p. 133-134).

(4) Charrière, *Négociations de la France dans le Levant,* t. I, Paris 1848, in-4°, p. 522-524.

(5) Navarrete, *Colleccion de Documentos ineditos para la Historia de España,* Madrid, t. I, 1842, in-8°.

(6) *Collection des Voyages des Souverains des Pays-Bas,* t. III, Bruxelles 1881, in-4°.

(7) *L'Afrique,* trad. de Perrot d'Ablancourt, Paris 1667, 3 vol. in-4°, t. II, l. V, ch. XLI.

(8) *Cronica de los Barbarojas,* Madrid 1854, in-8°.

(9) *Expédition de Charles-Quint contre Alger,* à la suite de la *Fondation de la Régence d'Alger,* Paris 1837, 2 vol. in-8°, t. II, p. 241. Ce précis excellent ne renferme qu'une erreur de chronologie rectifiée par M. de Grammont *(Relation de l'Expédition de Charles-Quint,* note VIII, p. 93-95). Le récit consacré par E. Pellissier (*Mémoires historiques et géographiques sur l'Algérie.* Paris 1844, in-4°, liv. I, *Espagnols en Barbarie,* § XXXIV) est un simple sommaire.

(10) *Op. laud.* et *Histoire d'Alger sous la Domination Turque,* Paris 1887, in-8°, ch. V.

(11) *Les Corsaires barbaresques et la Marine de Soliman le Grand,* Paris 1887, in-18 jés., ch. III.

(12) *The Scourge of Christendom,* Londres 1884, in-8°, ch. II.

(13) P. 126-133.

(14) *Fondation de la Régence d'Alger,* t. II. p. 242.

(15) Cette note manque dans le ms. 942 et la version de Venture de Paradis.

(16) Je me suis servi du texte imprimé à Constantinople en 1141 de l'hég. (1729 de J.-C.), 1 vol. in-4°.

(17) *The History of the Maritime War of the Turks,* Londres 1841, in-4°, ch. I-IV.

(18) *Fondation de la Régence d'Alger, Histoire des Barberousse, Chronique arabe du XVI*e *Siècle, publiée sur un manuscrit de la Bibliothèque royale, avec un Appendice et des Notes,* Paris 1837, 2 vol. in-8°.

(19) M. de Grammont *(Le R'azaouât est-il l'œuvre de Khair eddin ?* Villeneuve-sur-Lot 1873, in-8°) a fait justice des assertions singulières de Berbrugger *(Les Époques Militaires de la Grande Kabylie,* Alger 1857, in-12, p. 52 et 309), d'après lesquelles le Ghazaouât serait une autobiographie de Khair eddin. Le regretté Stan. Guyard, dans un article de la *Revue Critique* (11 avril 1874) sur l'opuscule de M. de Grammont, admet que cet ouvrage fut écrit par Sinân-Tchaouch, sur l'ordre de Solimân-pacha.

(20) Cf. l'explicit du ms. 942 de la Bibliothèque-Musée d'Alger :

قال من كتب هذه الغزوات من خطه وهو محمد بن رمضان
الدلسي هذه الغزوات اصلها مكتوب على اللسان التركي والقلم
التركي فعبرها بعض خواجات الترك لمفتي الحنفية بالجزاير بلسان
العرب لان المفتي المذكور لا يحسن اللسان التركي وهو العالم
الصالح النحوي المفسر الماهر في العلوم الاستاذ في علم القرات
الشاعر المفلق الشيخ سيدي محمد بن علي الفلغلي الجزايري رحمه الله
تعالى (ms. تعلى) ورضي عنه بمنه امين وكتبه بهذا المحل الفقير لله
تعالى محمد ابن احمد بن قاسم غفر الله تعالى ذنبه وستر بفضله عيبه
وكان الفراغ منه ليلة الاحد السابعة من ربيع الثاني من عام سبعة
وسبعين ومايه والف من هجرته الخ

Il s'ensuit que le copiste se nommait Moh'ammed ben Ramdhan, de Dellys, et l'auteur de la note du ms. 942, Moh'ammed b. Ah'med b. Qâsem.

Un autre manuscrit existe aussi, mais incomplet, à la Bibliothèque Musée d'Alger. C'est le même ouvrage, sans doute, qui se trouve dans la Bibliothèque de la Djami' Zaïtounah à Tunis, sous le titre de تاريخ عروج وتوجه خير الدين وقدومهما الى الجزاير Houdas et R. Basset, (*Mission scientifique en Tunisie,* II[e] partie, Alger 1884, in-8°, p. 68). Le catalogue de la Bibliothèque nationale de Paris mentionne sous le n° 852 bis, ancien fonds un سيرة المجاهد خير الدين qui, dit l'auteur de la note (M. de Slane), n'est pas le même ouvrage que celui dont la traduction a été publiée par Sander Rang et David. Cependant, les premières mots الخبر عن قدوم عروج sont les mêmes que dans le ms. 942 d'Alger.

(21) Il s'agit du mufti Mohammed ben Mohammed, connu sous le nom d'Ibn Ali : il exerça depuis le commencement de cha'ban 1150 (1737 J.-C.) : on l'appelle aussi Sidi Mohammed b. Ali b. Sidi el Mahdi b. Ramdhan b. Yousef el Oldj, d'après un manuscrit traduit en partie

par Devoulx. *Les Édifices religieux de l'ancien Alger*, Alger 1870, in-8° p. 147-148. Ce nom est donné fort inexactement dans un médiocre travail de M. Gonzalez (*Essai chronologique sur les musulmans célèbres de la ville d'Alger*. Alger 1887, in-8°, p. 55-56.

(22) *La Vita e la Storia di Ariadeno Barbarossa*, Palerme 1887, in-8°.

(23) *Relation de l'expédition de Charles-Quint*. Appendice p. 111-121.

(24) De Grammont, *Le R'azaouat est-il l'œuvre de Khair eddin?* p. 38, note.

(25) Playfair, *The scourge of Christendom*, p. 25-26.

CHAPITRE PREMIER [1]

هذا تاريخ قدوم لبلادور الى الجزاير

وسبب قدومه انه عمر مركبا من مراكبه و اوسقه بالمال و السلعة و بعثه الى وهران فاخذه ريس من روساء الجزاير واسمه كجك علي ودخل به الى الجزاير بعد ما وقع الحرب بينهما فوجد فيه رئيسا عظيما مع جملة الروساء ودخل في شهرة عظيمة ثم ان كجك علي احضر هذا الريس الى حسن اغه خليفة خير الدين وقبل يده وكشف عن راسه وبقي داهشا من الهيبة فساله حسن اغه عن اخبار بلاد النصارى فقال له الريس ان سفينة تركتها تريد القدوم الى بجايه فعند ذلك امر حسن اغه ان تجهز له اغربة فتجهزوا في اسرع وقت فساروا الى طلبها الى (f. 2) نواحي بجاية وكمنوا في موضع يقال له العش والمنقار, وكان من جملة روسا الجزاير كجك علي المتقدم للذكر فطلعت لهم تلك السفينة ذاهبة الى بجاية فقربوا منها وشرعوا في قتالها وكانت هذه السفينة في غاية الاستعداد للقتال فلم تزل مع اجفان المسلمين في اخذ و رد الى ان وقعت فيها النار فالتهبت في اطراف السفينة فعجز الكفار عن اطفايها فالقوا انفسهم في الماء فالتقطهم المسلمون من البحر و اطفوا النار فعند ذلك رجع الروسا الى الجزاير وهم فارحون (2) بهذا الجفن و دخل الجزاير في شهرة كبيرة وفرح به حسن (3) اغه غاية الفرح و امرهم بانزال ما فيها من الغنيمة فانزلوا الكفار واحضروا بين يديه ومعهم ريسهم وكانوا في حال طلوعهم الى دار الامار تصفق لهم النسا و الصبيان واهل البلد ليتفرجوا (4) فلما وصلوا بهم الى حسن اغه امر بهم الى السجن المعد لذلك فلما سمع بهم صاحب اسبانيه بما تم على هذين الجفنين وكان اهل طاعته قد ضجوا اليه بالشكوة مما يفعلون (5) اهل الجزاير بهم خصوصا اهل السواحل منهم بحيث انهم قالوا للطاغية (6) اما ان تكفينا امر الجزاير و الا نعطو (7) الطاعة لما حبها فشرع في الحركة الى الجزاير و اطلق الندا في ساير اقطاره بذلك فانحاشت اليه جيوشه افواجا

افواجا وزخرت اليه جيوشه وعساكره امواجا امواجا فوصل خبر عمرته الى حسن اغه خليفة خير الدين فصدق بذلك ولم يكذب ثم اخذ فى حركة عرس لاجل تزويج ولده وعمل مفرجات عظيمات (8) يقال (9) انه خرج من يده مال عظيم (10) بسبب هذا العرس فى كل ناحية يقال (11) انه من (f. 3) جملة ما جعل فيه من المفرجات نصب صاريا فى باب الوادى (12) وطلاه بالشحم بحيث انه لا يقدر يصعد اليه احد وجعل فى جاموره شقة من الملف ذهبية ومعها صارة من الذهب و اباحهما لمن صعد اليهما فجاء فتى من الاتراك صغير السن فلم يزل يتلاصق الصارى شيا فشيا حتى وصل اليهما ونزل بهما فتعجب الناس مما شهدوا منه فلما تم هذا العرس وصار مثلا سايرا و نزاهة من نزاهة الدنيا ادار وجهه الى تحصين المدينة والاستعداد لمقابلة العدو فبنا اسوار المدينة و اصلح ما انهدم منها ونصب عليها المدافع وعلى ساير الابراج وعين اربعماية اسير من الكفار لهذا البنا ثم انه بعث الى شيخ المدينة و امره ان يرفع اليه حساب رجال كل حومة من الجزاير فجعل ذالك شيخ المدينة ومع ذالك فاخبار العمارة تتوارد فى كل وقت على اهل الجزاير فامر حسن اغه بقطع اشجار البساتين كلها خوفا من النصارى ان يستتروا بها عند القتال و اول مما برا هو فى بستانه فلم يترك فيه شجرة فبينما هو فى يوم من الايام جالس فى دار الامارة اذ دخل عليه حارس البحر الذى يقال له صاحب الناظور و اخبره بان عمارة النصارى قد اتت وهى عمارة كبيرة اخذت وجه الماء كله وسترته وشرعت فى عددها فلم اقدر فتشوش نظرى من ذلك لكثرتها فعند ذالك عين حسن اغه جملة من الخيل فصعدوا الى جبل ابى زريعه (13) لياتوا بتحقيق العمارة فرجعوا اليه وكل واحد منهم يقول لم اقدر على احصاء مارايت العدد كثير لا يصل اليه الادراك فعند ذالك امر حسن اغه سيدى سعيد الشريف وكان هو شيخ المدينة ان يوجه رجالا من اهل البلد الى الابراج والاسوار 14 برسم حراستها فى مقاتلة العدو منها فنهض شيخ المدينة المذكور (f. 4) وعين الرجال للابراج والاسوار (15) ونصبوا رايات الاسلام عليها و وزع حسن اغه رجاله على ابواب المدينة بطوايف من العسكر فعين لباب عزون رجلا من اعيان العسكر واسمه الحاج مامى وكان مذكورا فى الشجاعة فقام بما عين له واما حسن اغه فاقام فى حصن من حصون الجزاير تصل مدافعه الى العدو برا و بحرا ومعه جماعة من العسكر وطبوله تصعد اصواتها الى الجو و الويته المنصورة تخفق على راسه وجعل على باب الوادى (16) (هذا الحصن)

مدفعا عظيما يدهش الانسان عند صيحته وتزهق النفس من
دفعته وجعل من هذه الحصن الى القصبة قايدا ومعه طايفة من
العسكر و اسمه القايد حسن وعين لحراسة باب الوادى (17) رجلا
اسمه القايد يوسف ومعه جماعة من العسكر وعين معه ثلاثة
من القياد اسم احدهم سافر (18) وجعله فى برج من الابراج وقايد
اخر اسمه اصلان عينه لقاع السور (19) والقايد الثالث اسمه رمضان
فاقامه قريبا منه فى بعض النواحى واما كجك على وحيدر
فانه اقامهما فى باب الجزيرة ومعهما
قبطان السفن واسمه خضر (20) وجملة من روساء البحر واما
اهل الجزاير من العسكر و الاندلس و البلدية فانهم داروا باسوار
المدينة بالمكاحل والسيوف والرماح والنشاب واما عمارة النصارى
وكان ظهور العمارة يوم الاربعة فى اخر الشهر من جمادى الثانية
بقى منه ثلاثة ايام سنة ثمانية واربعين وتسعماية ٢٧ جمادى ٢
سنة ٩٤٨ (21) وفى يوم الخميس وقت العصر رست (22) فى جون
تمانتفوس الموالى للجزاير مهو فيقال (23) انهم لما رسا وسقط بعض من
رايتهم فى البحر والمسلمون ينظرون اليهم فحصل لهم تعاول (24)
وعلموا انهم منصورون عليهم وكان نزول العدو الى البر يوم الاحد
قبل الزوال بشى قليل فنزل سلطان (f 5) اسبانيه ودارت عليه
عساكره ويقال (24) ان عدتهم تسعين الفا فارادوا المسلمون ان
يمنعوهم من النزول الى البر فرمت عليهم السفون بالمدافع من
البحر فاوسع لهم المسلمون المجال حتى تمكنوا من النزول وبات
العدو ليلة الاثنين بقرب البلد فى موضع يقال له الحامة وكان زعيم
من زعماء الترك يقال له الحاج باشا فعزم ان يضرب على العدو ليلا
ففتح له ابواب المدينة واخذ الراية فى يده وخرج معه جماعة وافرة
من المسلمين وكان خروجه من المدينة لما بقى الربع الاخر (25) من
الليل (26) فلم يشعر العدو فى منزله الذى نزل فيه وكان الفصل
شاتيا لانهم وصلوا فى شهر اكتبر فى ايام قاسم كون الاو المسلمون
قد خلطوهم ورموا عليهم بالمكاحل دفعة واحدة ورشقوهم بالسهام
فحصلت فيهم ضجة عظيمة فانتبه مالكهم مرعوبا من نومه وصاح
برجاله وخواص وزرايه وقال اهولاء الذين اخبرتمونى عنهم انهم
لا يقومون بحربنا انظروا ما عملوا فينا هذه الليلة ثم ان المسلمين
(27) رجعوا الى البلد بعد ما قتلوا منهم خلقا كثيرا فلما كان يوم
الاثنين تحركت النصارى الى المدينة و معهم الطاغية (28) حتى قربوا
الاسوار وهم يزعمون فى انفرتهم والويتهم منصوبة عليهم فتخيل
لاهل الجزاير انهم نمل اسود قد ملا الفضاء وكان فيهم من الفرسان

اربعة الاف فارس فشرع فى قتالهم من الاسوار (29) بالمدافع وبنادق الرصاص والسهام وكان فى ذالك اليوم تقدمت رجال من الاتراك الى القتال وظهرت منهم شجاعة عظيمة منهم رجل اسمه الحاج باشه واخر اسمه الحاج مامى واخر يقال له خضر (30) واخر يقال له الحاج بكير فقاتلوا قتالا شديدا الى الليل (31) فرجعوا الى راس تفورة ونزلوا امحالهم فاخذت تلك الوعود (f. 6) كلها وشرعوا فى قتال المدينة وضبت عليهم مدافع المسلمين وخاب رجاوهم من المدينة فصعدوا الويتهم منشورة الى الكدية المعروفة بكدية الصابون وشرعوا فى قتال المدينة منها هذا واهل الجزاير يرمون على العدو بالمدافع من كل ناحية باصوات الصواعق و ربما وصلوا الرمى على اجفانهم التى فى البحر هذا ما وقع لهم من الحرب فى يوم الاثنين وهو اليوم الاول الذى تحركوا فيه الى الجزاير فلما كان يوم الثلاثة ارسل الله تعالى فى اخر الليل (32) ريحا عاصفا فقطعت حبال اجفانهم ونشروا صواريهم (33) خوافا من الهلاك وثم هذا الريح فى الزيادة فتشوش الجنرال من ذالك واسمه اندريه وكذا لك من كان معه فى الاجفان وساقت هذه الريح العظيمة التى ارسلها (34) الله عليهم جملة من اجفانهم الى البر فعطبت على المطاحن وخرجوا منهم اسارى المسلمون ومالت عرب الجزاير على اهل تلك الاجفان فاستاصلوهم (35) قتلا فماتوا فلما راءا الطاغية ما حصل لاجفانه من الغرق والعطب انكسرت شوكته واخمدت ناره وظهرت عليه مخايل الذل فخرج اهل المدينة صبيحة يوم الثلاثة لقتالهم باجتهاد وعزم قوى وعلموا ان الله تعالى نصرهم على اعدايه فخالطوهم وقاتلهم فى تلك الاوعار فاتى وجوه العسكر الى الطاغية وقالوا له ايها الملك قم بنفسك الى الحرب فان المحلة على اشرف الاخذ فعند ذلك خرج الطاغية والتفت عليه عساكره واخذوا فى القتال فتقهقر المسلمون عنهم نازلين الى راس تفورة وجدوا الكفار فى قتالهم وتكالبوا عليهم فتقهقروا ايضا الى موضع يقال له ملعب الكورة ثم (f. 7) الى قنطرة الافران فلما راوا (36) الكفار ذالك منهم تراكمت جيوشهم عليهم كالبحر الزاخر وصاحوا عليهم من كل ناحية وطالبوهم من كل دانية فتقهقر المسلمون الى ناحية سيدى ابى (37) التقى فعند ذلك صرخ المسلمون فى وجوه الكفار وحملوا عليهم وضربوهم بالحجارة والنشاب وكان ذالك اليوم يسيل فيه المطركافواه القرب فراجع المسلمون حايتهم وحملوا على الكفار من كل ناحية فردوهم على اعقابهم الى المحلة ورجع المسلمون الى المدينة ولما كان صباح يوم الاربعة ظهر الكفار انهم لا طمع لهم

بالجزاير وان الغنيمة ان ينجوا بانڢسهم ڢفربت اجڢانه الى البر
ونزل الجنرال اندريه منهاحزين ڢوصل الى الطاغية ڢى محلته
واعطاه حق المبايعة وفال له ايها الملك الم احذرتك عن السڢر الى
الجزاير ڢانظر عافبة الامر الذى كنت حذرتك عنه و الان فم اطلب
النجاة لنڢسك ڢان جل اجڢاننا عطبوا على السواحل ڢكيڢ يكون
رجوع هذا العسكر الى بلادنا ڢها انا ايها الملك اذهب الى تمانتڢوس
انتظرك هنالك ڢبادر انت ومن معك من العسكر بالرحيل لتركب
ڢى الاجڢان البافية وتخلص الى بلادك ڢعند ذالك رجع الطاغية عن
الجزاير ونزل على وادى (38) الحراش وكان فد اجهدهم الجوع ڢاكلوا
اربعماية من الخيل و باتوا تلك الليلة والمطر يتراكم عليهم و الاعراب
والفبايل يضربون ڢيهم بالمكاحل و الاحجار و يلتفطون ڢى السعى
ڢلما كان يوم الخميس نظر الطاغية الى الوادى (39) ڢرءاه حاملا ڢهالته
رويته ڢاستشار (40) رجاله كيڢ يحتلوا (41) على الفطع الى الناحية
الاخرى ڢعفدوا صوارى (42) سڢنهم المنعطبة على الساحل وفطعوا عليهم
ڢلما فطعوا الى الناحية (f. 8) الاخرى هجمت عليهم ڢرسان العرب
ايضا و صاحوا عليهم وفتلوا منهم خلفا كثيرا ولم يزل الطاغية
و ڢرسان العرب تطاعنهم الى ان وصلوا الى تمانتڢوس وافام ڢيها
اياما الى ان خمد هيجان البحر ڢركب ڢيما بفى من الاجڢان
وساڢر الى بلاده وهو لا يصدق النجاة (43) بنڢسه وخلڢ كثيرا من
الاغربة و الاجڢان الرفاف وكثيرا (44) من الاجڢان العظام والعشريات
و البڢر فطات ومداڢع عظام وخلڢ كثيرا من الرجال والنساء
والصبيان التى اتى بها ڢانه لم يذهب واحد منهم وعدتها
الڢان (45) وثلاثمايه واما خيله لم يذهب منها واحد (46) سوى الذى
مات ڢى الحرب والذى اكلوه (47) وحاصل ما خلڢه لاهل الجزاير
مال (48) لا يحصى

كمل تاريخ النبلادور (49) حين اتى الجزاير ڢى المرة الاولى وكتبته من
مجلد ڢيه تواريخ بخط عجمى

RÉCIT DE L'EXPÉDITION

DE L'EMPEREUR CHARLES-QUINT

CONTRE ALGER

Voici quel fut le motif de cette expédition. Il avait équipé un vaisseau, l'avait chargé de richesses et d'armes et envoyé à Oran. Ce navire fut pris par un des reïs algériens nommé Kutchuk'Ali (Ali le Petit) qui l'amena à Alger après un combat. Il trouva sur sa prise un personnage considérable avec une foule d'officiers et acquit une grande réputation.

Kutchuk'Ali présenta ce personnage à H'asan Agha [50] lieutenant de Khair eddin. Il lui baisa les mains, se découvrit et resta interdit de frayeur. H'asan l'interrogea sur les nouvelles des pays chrétiens ; le prisonnier lui répondit : J'ai laissé un vaisseau se dirigeant sur Bougie. H'asan ordonna que l'on armât des bateaux de course pour aller immédiatement à la poursuite de ce navire, du côté de Bougie. Les nôtres partirent sans retard et se cachèrent à un endroit appelé El'Ochch oue'l Menqâr (Le Nid et le Bec) [51]. La réputation de Kutchuk'Ali l'avait fait mettre à la tête des reïs algériens. Le navire qui allait à Bougie arriva près d'eux ; ils s'approchèrent et commencèrent le combat. Le vaisseau était abondamment pourvu de munitions de guerre et ne cessa de rendre coup pour coup aux bateaux musulmans jusqu'à ce qu'il prit feu. L'incendie se communiqua à toutes ses parties. Les infidèles furent impuissants à l'éteindre ; alors ils se jetèrent à la mer. Les musulmans les retirèrent de l'eau et éteignirent le feu. Les reïs revinrent à Alger, contents de leur

prise, et firent leur entrée en ville en grande pompe. H'asan montra une extrême satisfaction et leur donna l'ordre de mettre à terre leur butin. Ils débarquèrent les infidèles et les lui présentèrent ; leur chef était avec eux. Tandis qu'ils se rendaient au palais du gouvernement, les femmes, les enfants et les gens de la ville s'empressaient de venir contempler ce spectacle. Quand les infidèles furent arrivés en présence du gouverneur, celui-ci les fit enfermer dans une prison affectée à cet effet.

La nouvelle de la prise de ces vaisseaux arriva au roi d'Espagne (52) : de plus, ses sujets, et particulièrement ceux qui habitaient les rivages de la mer, se plaignaient des déprédations des Algériens : « Ou bien, disaient-ils, assure notre défense contre les gens d'Alger, ou bien nous obéirons au maître de cette ville. » Le prince s'occupa alors d'une expédition, la fit proclamer dans toutes les contrées de son empire, rassembla des troupes par milliers et les soldats affluèrent vers lui comme les vagues de la mer (53).

La nouvelle de cet armement arriva à H'asan Agha : il y crut sans hésitation ; puis il ordonna de célébrer une fête pour le mariage de son fils. Il fit à cette occasion des dépenses considérables. On dit qu'il sortit de ses mains des sommes élevées pour ce mariage (54). On rapporte qu'entre autres divertissements, il fit dresser, à Bab-el-Oued, un mât frotté de graisse de façon à rendre l'escalade plus difficile ; on mit au sommet un rouleau de drap précieux avec une bourse d'or, destinés à celui qui réussirait à y grimper. Un Turk, très jeune encore, étreignit le mât si bien qu'il arriva en haut et descendit avec les objets, à l'admiration de tous les assistants (55).

Après cette fête qui passa en proverbe, comme divertissement, H'asan Agha s'occupa de fortifier la ville et de la mettre en état de résister à l'ennemi. Il reconstruisit les murailles, répara ce qui était écroulé, les garnit de canons ainsi que les tours. Il employa 400 esclaves chrétiens à ce travail. Ensuite il envoya chercher le cheïkh de la ville et se fit remettre la liste des hommes de chaque quartier. Le cheïkh exécuta cet ordre.

Sur ces entrefaites, la nouvelle de l'expédition se répandit chez les habitants. Le gouverneur fit couper tous les arbres des jardins pour que les ennemis ne pussent s'y dissimuler pendant le combat : les premiers coupés furent ceux de son propre jardin ; il n'en laissa aucun.

Un jour qu'il était dans le Palais du Gouvernement, il vit entrer le gardien de la mer, qu'on appelait le chef de la Vigie. Celui-ci venait l'informer que la flotte chrétienne était arrivée : elle était considérable et couvrait toute la surface de la mer qu'elle cachait. « J'ai essayé de la compter, dit-il, mais je n'ai pu y réussir, mes yeux étaient obscurcis par cette multitude de vaisseaux ». H'asan ordonna à une troupe de cavaliers de monter sur le Bou Zaréah pour lui rapporter des renseignements exacts sur la flotte. Ils revinrent lui dire chacun : « Je n'ai pu compter ce que j'ai vu : le nombre des vaisseaux est si grand qu'on ne peut y arriver ». H'asan commanda alors à Sidi Sa'ïd ech Cherif — c'était le cheïkh de la ville — d'envoyer des gens sur les tours et sur les murailles pour les garder et combattre l'ennemi. Le cheïkh s'en alla en toute hâte, assigna des postes aux hommes sur les tours et sur les remparts, au dessus desquels on arbora les drapeaux musulmans. H'asan mit également des chefs pour garder les portes avec des troupes de soldats : A Bab Azzoun (56) était posté un des principaux hommes de guerre, nommé El H'adj Mami, célèbre par sa bravoure. H'asan se tint dans un des forts d'Alger dont les canons battaient l'ennemi sur terre et sur mer. Il avait avec lui une troupe de soldats ; les timbales résonnaient jusqu'aux cieux, et ses drapeaux victorieux flottaient au dessus de sa tête. Il plaça au dessus de la porte Bab-el-Oued (57) un immense canon dont le bruit terrifiait l'homme et dont les décharges anéantissaient l'âme. De cet endroit jusqu'à la Qasbah, le commandement fut confié à un qaïd, à la tête d'une troupe de soldats. Il se nommait H'asan. Le gouverneur chargea le qaïd Yousof et quelques soldats, de la défense de Bab-el-Oued ; il avait avec lui trois autres qaïds : l'un, appelé Safer (58), fut placé à une tour ; le second, As'lan (Arslan, le lion), à la partie

inférieure des murailles, et le troisième, Ramdhân, sur un point quelconque. Quant à Kutchuk'Ali et Haïder [59], ils furent placés à la porte de l'Ile (la porte de la marine), ayant avec eux le capitaine-général de la marine, nommé Khidhr, et une troupe de reïs.

Les habitants d'Alger, soldats, Andalous et citadins étaient rangés sur les murailles de la ville avec des fusils, des sabres, des lances et des flèches.

La flotte chrétienne apparut un mercredi, trois jours avant la fin de Djoumada second, 948 [60]. Le jeudi, au moment de l'as'r (vers 3 heures de l'après-midi), elle jeta l'ancre dans la baie de Tementfous (Matifou), en vue d'Alger. On rapporte qu'en manœuvrant, un des pavillons tomba à la mer, ce que virent les Algériens ; ils reprirent confiance et reconnurent qu'ils seraient victorieux de leurs ennemis.

Le débarquement de ceux-ci eut lieu le dimanche suivant, un peu avant le déclin du soleil. Le roi d'Espagne descendit à terre, entouré de ses soldats, au nombre, dit-on, de 90,000 [61]. Les Musulmans voulurent les empêcher de débarquer, mais les vaisseaux tirèrent contre eux depuis la mer et ils laissèrent le champ libre aux ennemis qui purent descendre à terre. Ils passèrent la nuit du (dimanche au) lundi près de la ville, dans un endroit appelé El H'ammah [62].

Il y avait un des principaux Turks, du nom d'El H'adj Bacha [63] qui résolut d'aller attaquer de nuit les Chrétiens. On lui ouvrit les portes de la ville ; il prit un étendard à la main et sortit avec une troupe nombreuse de Musulmans. Cette sortie eut lieu lorsqu'il restait encore un quart de la nuit. Les infidèles ne s'en doutèrent pas, car la saison était pluvieuse, et on était au mois d'octobre, dans les jours qui marquent la fin de la campagne maritime d'été [64] — sinon au moment où les Musulmans jetèrent du désarroi parmi eux et firent une décharge de fusils en une seule fois. Ils lancèrent aussi des flèches ce qui causa un trouble extraordinaire. Le roi s'éveilla en sursaut, appela les grands et les courtisans les plus familiers et leur dit :

« Est-ce là ce que vous m'annonciez, que les Algériens ne tiendraient pas devant notre attaque ? — Voyez ce qu'ils font cette nuit ! » — Les Musulmans rentrèrent dans la ville après avoir tué beaucoup d'ennemis.

Le lundi [65], les Chrétiens se mirent en marche vers la ville, ayant avec eux le tyran, et s'approchèrent des murailles, en bon ordre ; ils ressemblaient, aux yeux des habitants, à des masses de fourmis noires remplissant la plaine [66]. Il y avait parmi eux 4000 cavaliers ; on commença à leur envoyer, des remparts, des coups de canon, des balles et des flèches. Ce jour-là, des soldats turks marchèrent au combat et montrèrent une grande valeur ; entre autres : El H'adj Bacha, El H'adj Mâmi, Khidhr, El H'adj Bekir, qui livrèrent jusqu'à la nuit une bataille acharnée. Les ennemis revinrent à Ras Tafourah [67] où ils établirent leur campement. Ils s'emparèrent de toutes les collines et se disposèrent à attaquer la ville. Les canons des Musulmans firent des décharges et l'ennemi dut perdre l'espoir d'occuper Alger. Ils plantèrent leurs étendards déployés sur le Koudiat es Saboun [68] et songèrent à attaquer Alger de cet endroit, mais les habitants faisaient des décharges de tous côtés et les coups arrivaient fréquemment sur les vaisseaux ennemis qui étaient en mer. Telle fut la journée du lundi, la première où ils se mirent en marche contre Alger.

Le mardi, Dieu très haut envoya, vers la fin de la nuit, une tempête violente qui rompit les câbles des navires ; ils dressèrent les mâts de peur de périr, mais le vent ne cessa d'augmenter. L'amiral qui se nommait Andoria (André Doria) eut l'esprit troublé comme tous ceux qui étaient à bord des navires. L'ouragan violent, envoyé par Dieu, poussa la flotte contre le rivage : les vaisseaux périrent sur des rochers, les esclaves musulmans s'en évadèrent et les gens d'Alger coururent exterminer les marins chrétiens, jusqu'au dernier. Le tyran vit ses navires submergés et détruits, sa puissance brisée, son éclat éteint et l'abaissement qui le menaçait.

Alors les habitants de la ville firent, de bonne heure, le mardi, une sortie pour combattre les Chrétiens et détruire leurs forces, reconnaissant que Dieu leur donnait la victoire sur ses ennemis. Ils en vinrent aux mains et le combat fut livré sur les collines. Les chefs de l'armée chrétienne allèrent trouver le tyran et lui dirent : « Prince, debout, viens combattre en personne, car le camp est sur le point d'être enlevé ». Alors, il marcha à la bataille avec ses soldats. Les Musulmans reculèrent jusqu'à Ras Tafourah, tandis que les infidèles redoublaient leurs efforts et les assaillaient comme des chiens. Les nôtres reculèrent encore jusqu'à l'endroit appelé Mela'b el Korat *(le Jeu de Mail)*, puis au Qantarat el Otrân *(le Pont des Fours* [69]). A cette vue, les troupes chrétiennes s'entassèrent, pareilles à une mer qui déborde, poussèrent de tous côtés des clameurs contre les nôtres et les serrèrent de près. Les Musulmans se retirèrent alors vers Sidi Abou't Toqa [70]. Ils lancèrent à ce moment de grands cris contre les infidèles et les frappèrent à coups de pierres et de flèches. Ce jour-là, la pluie tomba à torrents. Les Musulmans reprirent courage, chargèrent les Chrétiens de tous côtés et les repoussèrent jusqu'au camp. Puis ils rentrèrent en ville.

Le mercredi, les ennemis reconnurent qu'ils devaient renoncer à Alger et s'estimer heureux s'ils sauvaient leurs vies. Les vaisseaux s'approchèrent du rivage, et l'amiral Andoria (André Doria) débarqua plein de tristesse. Il alla trouver le tyran dans son camp et, après l'avoir salué comme il convenait, il lui dit [71] : « Prince, n'ai-je pas déconseillé l'expédition d'Alger ? Vois-tu le résultat que je t'avais prédit ? — A présent, viens chercher ton salut, car si les gens des vaisseaux périssent sur le rivage, comment cette armée reviendra-t-elle dans notre pays ? J'irai t'attendre à Tementfous ; hâte-toi de te mettre en marche avec les soldats qui sont avec toi pour t'embarquer sur le reste de la flotte et rentrer sain et sauf dans ton royaume. »

Alors le tyran quitta Alger et campa près de l'Oued el H'arrach. La faim pressait les ennemis : ils mangèrent 400 chevaux et

passèrent cette nuit sous des torrents de pluie, tandis que les Arabes et les Kabyles lançaient sur eux des balles et des pierres et les attaquaient à l'improviste.

Le jeudi, le tyran, en examinant la rivière, s'aperçut qu'elle était grossie par les pluies. Cette vue l'effraya : il consulta les chefs pour savoir comment il passerait sur l'autre rive. Ils attachèrent les mâts des vaisseaux brisés et passèrent ainsi. Quand ils furent de l'autre côté, les cavaliers arabes fondirent sur eux avec de grands cris et en tuèrent une quantité considérable. Le combat ne cessa que lorsqu'ils arrivèrent à Tementfous. Le roi y demeura quelques jours jusqu'à ce que l'agitation de la mer fut calmée. Alors il s'embarqua sur les vaisseaux qui restaient et s'en retourna dans son pays, croyant à peine à son salut. Il perdit un grand nombre de vaisseaux de guerre et de transports, petits et grands, des galères et des galiotes, de grands canons et abandonna beaucoup de femmes et d'enfants qui étaient venus avec lui ; il n'en échappa pas un seul. Leur nombre fut de 1300. Aucun cheval ne revint, les uns périrent dans le combat, les autres furent mangés : bref, il laissa des richesses incalculables aux Algériens.

Fin de l'histoire de l'expédition de l'Empereur à Alger, pour la première fois.

Je l'ai écrite d'après un livre où se trouvent des récits en langue étrangère (turke).

NOTES DU CHAPITRE PREMIER

---

1. Bib. d'Alger n° 1100. Le ms. 942 offre un certain nombre de variantes peu importantes. ❦ 2. ms. فـارحين ❦ 3. ms. احسن ❦ 4. ms. ليتـعـرجـون ❦ 5. ms. يجعلوا

6. ms. لطاعية ❦ 7. ms. نعطوا ❦ 8. ms. عظيمات مهرجا نا عظيما manque dans le ms. 942. ❦ 9. ms. يفـول ❦ 10. ms. مالاعظيمـا

11. ms. يـفـول ❦ 12. ms. بـاب الـواد — prononciation vulgaire : Bab el Oued ❦ 13. ms. يزريعة ❦ 14. ms. الاصـوار ❦ 15. ms. الاصوار

16 et 17. ms. الواد ❦ 18. ms.ساير ❦ 19. ms. الصور ❦ 20. ms. اخضر

21. Une note marginale qui me paraitrait être de M. Aug. Cherbonneau ajoute ٢٣ اكتبر سـنة ١٥٤١ شمسى ❦ 22. ms. رسات ❦ 23. ms. فيغول ❦ 24. ms. تعاول ❦ 24. ms. ويفول ❦ 25. الاخير

26. ms. اليل ❦ 27. ms. المسلمون ❦ 28. ms. اطـاغية ❦ 29. ms. الاصـوار ❦ 30. ms. اخض.

31 et 32. ms. اليـل ❦ 33. ms. اصـوارهـم ❦ 34. ms. ارسله ❦ 35. ms. فاستصلهم

36. ms. راو ❦ 37. ms. ابـو ❦ 38. ms. واد ❦ 39. ms. الـواد ❦ 40. m.s. فـاستـاشـر

41. ms. يحتالون ❦ 42. ms. سوار ❦ 43. ms. اسجات ❦ 44. ms كثيرا ❦ 45. ms. البعيـن

46. ms. واحدا ❦ 47. ms. اكلـوا ❦ 48. ms. مـالا ❦ 49. ms. لنبلادور

(50) J'ai conservé l'orthographe *Agha*, d'après le texte اغة ou اغـا bien qu'on ait voulu y voir l'altération d'un prétendu mot افـا signifiant eunuque en turk et le distinguer du mot اغـا qui seul a ce sens. Cf. Barbier de Meynard, *Supplément aux Dictionnaires* turcs, s. h. v°.

(51) Peut-être le cap Corbelin près d'Azeffoun.

(52) Dès juillet 1535, malgré les échecs de Diego de Vera et de Hugo de Moncada, Charles-Quint se faisait adresser un mémoire sur l'entreprise à tenter contre Alger. L'auteur anonyme de ce rapport, déposé aux archives de Simancas, énumérait, avec une grande connaissance des lieux et des choses, les chances favorables et défavorables de l'entreprise. (Cf. La Primaudaie, *Documents inédits sur l'Histoire de l'occupation espagnole en Afrique, « Revue Africaine »* 1876, t. xx, p. 129-132).

(53) Ces détails manquent dans la version de Venture de Paradis.

(54) Il s'agit sans doute d'un fils adoptif. Le texte porte عرس لاجل تزويج ولده celui que Venture de Paradis a eu sous les yeux (942 Bib. Alger) لاعذار ولده une fête de circoncision (cf. p. 127, ap. de Grammont, *Relation*).

(55) Ces détails manquent dans Venture de Paradis.

(56) La porte Bab Azzoun était alors située au milieu de la place actuelle de la République, en face du Théâtre.

(57) A lire sans doute Bab Azzoun. - Le nom manque dans Venture de Paradis.

(58) Il s'agit sans doute du qaïd Safer, appelé Safa par Haedo, et qui fut khalifah du sultan et gouverneur d'Alger. Il était renégat et affranchi de Khair eddin. En 1534 il commença la construction d'une mosquée qui subsiste encore, restaurée par H'ussein, et qui porte le nom de Djami Safir, dans la rue Kléber. (Cf. Devoulx, *Les édifices religieux de l'ancien Alger*. ch. xci, p. 240-246 . Son tombeau, comme celui de H'asan Agha était dans le cimetière près de la porte Bab el Oued. (Haedo, *Topographie et Histoire d'Alger*, trad. Monnereau et Berbrugger, *Revue Africaine* 1871, t. xv, p. 461).

(59) Venture de Paradis confond en un même personnage Khidhr et Haïder.

(60) Cf. le tableau des opérations dans l'édition de Villegaignon par De Grammont, p. 94.

(61) Le texte porte تسعين Venture a lu سبعين dans le sien : il y avait 23900 soldats et 12330 marins.

(62) Aujourd'hui le Jardin d'Essai, entre l'Agha et le Ruisseau, à trois kilomètres d'Alger.

(63) Sans doute celui qui est appelé par M. de Grammont El H'adj Becher ben Ateladja, et qui fit l'intérim de gouverneur d'Alger depuis la disgrâce de H'asan Agha jusqu'à l'arrivée de H'asan-pacha, fils de Khaïr eddin (1543-1544). Cf. Devoulx, *El H'adj Pacha (Revue Africaine* 1864, t. viii, p. 290-299). Le Ghazaoûât attribue le projet de sortie à H'asan Agha.

(64) Le jour appelé قاسم كون correspond au 26 octobre (Saint-Démétrius) : c'était l'époque du retour de la flotte turke et la clôture de la campagne à l'entrée de l'hiver comme le 23 avril (Saint-Georges) était l'époque de l'ouverture de la campagne et de la sortie de la flotte. Cf. Bianchi et Kieffer, *Dictionnaire Turc-Français,* t. II, p. 418-419 ; Barbier de Meynard, *op. laud,* t. II, p. 458.

(65) 24 octobre.

(66) Venture de Paradis traduit : « Semblables à ces fourmilières que les chaleurs du printemps font éclore » (!)

(67) Aujourd'hui l'emplacement du fort Bab Azzoun.

(68) Où s'élève aujourd'hui le Fort l'Empereur.

(69) Dans la rue de Constantine, à l'angle sud-est de la nouvelle caserne des Douanes.

(70) Cette mosquée était située à l'angle actuel de la rue de Constantine et du Square de la République. Cf. la description qu'en a donnée Devoulx, *Les Edifices religieux de l'ancien Alger,* ch. LXIX, p. 204-206. D'aprés une tradition arabe, Sidi Abou't Toqa, qui était mort et enterré depuis quelques années, se leva dans la nuit qui précéda le 28 octobre et la passa en prières en faveur des Musulmans (Haedo, *Topographie,* ch. XXXV, *Revue Africaine,* t. XV, 1871, p. 224. Les traditions musulmanes citent encore trois autres pieux personnages auxquels serait due la tempête : Sidi Bou Guedour qui brisait sur le port un chargement de poteries (قدور) : à chaque pot cassé, un vaisseau chrétien se fracassait : la mosquée de Sidi bou Guedour existe encore rue Kléber (Devoulx, *Les édifices religieux,* ch. XCI, § 3, p. 240) ; Sidi Ouali Dadah mort en 1554, qui entra dans la mer et la souleva par des formules magiques. Sa chapelle a subsisté, rue du Divan, jusqu'en 1864 (Devoulx, *Les édifices religieux*, ch. LIII, p. 171-173) ; enfin le nègre Yousef.

(71) André Doria envoya une lettre à l'Empereur par un habile nageur.

CHAPITRE II

EXPÉDITION DU ROI D'ESPAGNE CONTRE ALGER

ET

SA DÉFAITE PAR HASAN-BEY

(Extrait de Hadji-Khalfa) (1)

En 948, le Padichah victorieux (Solaïman II) alla en Hongrie (Angorousa) pour l'expédition de Tabor (2) et confia la surveillance de la mer Blanche (la mer Méditerranée) à Khair eddin pacha avec soixante-dix galères. De son côté, le roi d'Espagne, voulant porter secours à l'empereur Ferdinand II (3) et ravager les pays musulmans, se rendit avec sa flotte sur les côtes de Venise. Ayant appris le départ de Khair eddin pour sa croisière et rougissant de revenir dans son pays (sans avoir combattu), il fit voile vers Alger. L'eunuque H'asan Agha, que le pacha y avait laissé à sa place, ayant équipé trente galères et galiotes n'avait pas cessé de ravager les côtes d'Espagne. Le roi chrétien rassembla cent navires, quatre mille chevaux et cinquante mille soldats, partit en personne et arriva devant Alger, le 28 de djoumada second de l'an 948.

H'asan Bey, après avoir réuni le Conseil, sortit avec six cents Turks et deux mille cavaliers arabes et fit une attaque nocturne contre les infidèles qu'il jeta dans le désarroi : trois mille d'entre eux périrent ; les nôtres rentrèrent sains et saufs dans la citadelle. Par l'ordre de Dieu, la pluie tomba la cinquième nuit. La tem-

pête s'étant accrue, la plus grande partie des lourds vaisseaux de charge furent jetés contre le rivage, plusieurs coulèrent à fond. La poudre des Chrétiens étant mouillée, ils ne purent se servir de leurs canons ni de leurs fusils. A ce moment, H'asan Bey fit une sortie et les attaqua. Pendant deux heures, il se livra un combat acharné ; les nôtres rentrèrent dans la forteresse. Cette tempête jeta à la côte cent cinquante vaisseaux : quatre galères entrèrent dans le port. Il s'échappa de ces navires quatorze cents prisonniers musulmans. Les infidèles, renonçant à attaquer la ville et ayant éprouvé de grandes pertes, se mirent en marche pour un cap appelé Tementefous(4), désireux de rentrer dans leur pays. Les Musulmans les harcelèrent par derrière et leur tuèrent beaucoup de monde. La rivière de l'Harrach se trouvant gonflée, les ennemis, voyant derrière eux la force des Algériens, se précipitèrent dans l'eau et plusieurs y périrent noyés. Le reste s'embarqua sur les vaisseaux sauvés, le 26 de redjeb et prit la mer. Une nouvelle tempête s'éleva et poussa les navires du côté de Bougie ; à grand'peine purent-ils rentrer en Espagne.

NOTES DU CHAPITRE II

---

(1) *Tohfat ul Kibar*, f. 27, p. 319 et suiv.

(2) Cf. sur cette campagne De Hammer, *Histoire de l'empire ottoman*, t. v, Paris 1826, in-8°, liv. xxx.

(3) Erreur de Hadji Khalfa. Ferdinand n'eut le titre d'empereur qu'après l'abdication de Charles-Quint.

(4) Il faut corriger en تمنتفوس et en حراش les mots تمنتوس et خراس que porte le texte turk.

CHAPITRE III

EXTRAIT DU GHAZAOUAT

Manuscrit de la Bibliothèque-Musée d'Alger n° 942, p. 101

وكان خير الدين لما سافر من الجزاير الى اصطنبول ترك بها نايبا
عنه كما تقدم وكان اسمه حسن اغه وكان رجلا عاقلا حازما سديد
الراى جيد التدبير وكان له حظ من العلم والصلاح كريم النفس سخيا
بالمال باذلا للمعروف يراعى العلماء والصلحاء واهل الخير مع العدل
الشامل و الاهتمام باحوال الرعية الكامل و لذلك تفرس فيه خير
الدين فجعله نايبا عنه لما احتوى عليه من هذه المناقب العظيمة
فصارت له بذلك محبة عظيمة في قلوب اهل البلد وكان انشا
احدى وثلاثين غلياطة بعد انتقال خير الدين من الجزاير فاشتدت
بذلك p. 102 وطاته على اهل اصبانية واحتوى على الكثير من
اجفانهم وعاث في اطراف سواحلهم وفعل بهم ماكان يفعله بهم
خير الدين او اكثر فراى الطاغية ان يتوجه الى الجزاير بتلك العمارة
التى اسلفنا ذكرها واخفى هذا الخبر مكيدة منه وهى عادة باقية
عنهم الى الان اذا وجهوا غمارة الى ساحل من السواحل فانهم لا
يفشون خبر سفرهم الا في اليوم الثالث بقراءة الرسم الذى يوجهه
معهم طاغيتهم وكان الطاغية بعث الى صاحب بلاد الجنويز يامره
بتجهيز ما عنده من الاجفان واعدادها للسفر و وجه هو بالعمارة الى
بلاد جنوة فاجتمع العمارتان هنالك وكان عدد ما فيهما من الاجفان
اربعمائة وقيل اربعمائة وخمسين جفنا وكان عدد المقاتلة خمسين
الفا ولما تهيا له ما اراد من تجهيز هذه العمارة سافر بهما بنفسه الى
الجزاير فارسى بجون تمانتفوس يوم الخميس ليلتين بقيتا من شهر
جمادى الثانية سنة ثمان واربعين وتسعمائة وكان ارسوه وقت
العصر وخيل لاهل الجزاير حين طلعت هذه العمارة عليهم انها
جبل يسير في البحر فحين ارست بذلك الجون خيل لهم ايضا

ان جبلا استقر هنالك وحصلت بذلك ضجة عظيمة لاهل البلد
لانهم لم يروا مثل هذه العمارة سابقا فعند ذلك جمع حسن اغه
اهل المدينة ونصب ديوانا عظيما جمع فيه علماء البلد وصلحاءهم
ومشايخهم وجعل يسكنهم ويطيب نفوسهم ويهون عليهم امر
هذه العمارة وهو مع ذلك يستشيرهم و ينظر ما يتفقون عليه من
الامر ومن جملة ما خطبهم به تسكينا لروعتهم قد وردت العمارة في
زمان عروج رايس وفي زمان خير الدين باشه فلم يخف عليكم ما
اهيا الله للمسلمين من النصر على عدو الدين
وكيف رد الله الذين كفروا بغيظهم لم ينالوا
خيرا وكذلك هذه النوبة ان شاء الله ومع ذلك يا اهل الجزاير فقد
تعين الجهاد علينا معشر المسلمين لا لعرض الحياة الدنيا بل نريد
بذلك اعلاء كلمة الله وتحصيل درجات الشهادة فقد قال تعالى (1) p. 103
في حق الشهداء ولا تحسبن الذين قتلوا في سبيل الله اموا تابل
احياء عند ربهم يرزقون فرحين بما اتاهم الله من فضله
ويستبشرون بالذين لم يلحقوا بهم من خلفهم الا خوف عليهم ولا
هم يحزنون وان كنا فى قلة والعدو في كثرة فقد قال الله تعالى كم من
فئة قليلة غلبت فئة كثيرة و الله مع الصابرين وقد وعدنا الله
سبحانه وتعالى باحدى الحسنيين اما الظفر واما الشهادة وقد كتب
الله علينا الموت وختم علينا الفنا فلان يموت الانسان مجاهدا
صابرا بايعا نفسه من الله خير له من ان يموت حتف انفه فقد
قال صلى الله عليه وسلم الجنة تحت ظلال السيوف وقد ورد ان
سيوف المجاهدين معلقة في العرش ويالها من كرامة وقد ساق
الله الجهاد الى بلادنا واكرمنا بهذه الكرامة العظما فهنيا لمن سقاه
الله كاس الشهادة وختم له شرابها ونحن هذه المدينة منعناها من
الكفار سابقا وكذلك نمنعها لاحقا ان شاء الله تعالى فلايتم للكفرة
فيها غرض بحول الله وقوته وغاية ما يتاتى لهم ان يطاولونا ونطاولهم
وتاتينا في خلال ذلك نصرة من سلطاننا الاعظم ومن خير الدين
باشه فحصلت لاهل الجزاير قوة عظيمة بكلام حسن اغه و وطنوا
انفسهم على جهاد العدو فعند ذلك فتح خزاين السلاح و وزعه في
اهل المدينة مع ما يحتاجون اليه من البارود والرصاص فعند ذلك
اخذوا في الدعاء الى الله تبارك و تعالى والتضرع اليه سبحانه في
نصرهم على عدو الدين وجعل حسن اغه في كل برج من ابراج
الجزاير الطبول والانفرة فهدرت تلك الطبول وزعقت تلك الانفرة حتى
عمت افاق الجزاير ونصب الويته المظفرة على تلك الابراج وعلى اسوار
المدينة واما النصارى فانهم شرعوا في النزول الى البر وانزلوا جميع

لآلاتهم الحربية وصنعوا مترسا هايلا وحين راى الطاغية استعداد اهل البلد لقتاله استضعف عقله وقال لخواصه انظروا الى صاحب الجزاير كيف حدثته نفسه بقتالنا ومدافعتنا عن اخذ البلد وهل هى الا تحت p. 104 ايدينا فكيف يقاتلنى هذا الرجل مع كثرة عساكرى وهل هى الا فى شردمة (2) قليلة من الاتراك وطايفة من اهل البلد لا خبرة لهم بالقتال كان من حق هذا الرجل ان يطلب الامان لنفسه ولمن معه من ابناء جنسه ويخلى بينى وبين البلد واقسم اللعين بما يعتقده من دينه انه لابد له ان يستولى على الجزاير ويخربها حجرا حجرا ويمحو اثر الاسلام منها وكتب فى اثناء ذلك كتابا الى حسن اغه يقول فيه ايها الرجل انت خديم من خدام باربرشه (3) وانا ملك صبانية باسرها وجميع بلاد النصارى تحت طاعتى فكيف تحدث نفسك بمقابلتى اما تعرف انى استوليت على مدينة تونس وازعجت منها باربروشه لا يصدق النجاة بنفسه وهى اعظم من الجزاير شانا واحصن منها بنيانا وما اقمت عليها الا مدة قليلة حتى دخلتها عنوة بسيفى وخرج منها سيدك هاربا فتحقق ان هذه المدينة نملكها كما سلكت مدينة تونس كيف وقد قدمت اليها بنفسى ايمكن ان ارجع الى بلادى ولم احصل على الجزاير وان لم يتات لى اخذها فى هذه الدفعة اطاول حصارها شتاء هذه السنة فمعى من المال والزاد ما يكفى هذه العساكر الذين معى وان احتجت (4) الى المدد فبلادى قريب فكل ما احتاج اليه يصلنى فى اقرب مدة وقد اعطيتك الامان هذه المرة فان قبلته فبها وان لم تقبله وشرعت فى الدفاع عن المدينة وارهقك قتالنا الى طلب الامان منا فانا لا نبذ له لك فانظر لنفسك ودبر على من معك فاذك ان عاندت ورفعت راسك ولم تمل الى ما دعوتك اليه امرت العسكر يدفعون على المدينة دفعة واحدة ويقلعونها حجرا حجرا ويقتلون (5) كل من فيها من كبير وصغير وها انا قد اعذرت اليك قالوا واتى رسول اللعين بهذا الكتاب ظهرا فى نخوة زايدة وابهة عظيمة لعزة مرسله فوصل الى حسن اغه ودفع له كتاب الطاغية فلما قراءه امران يكتب اليه كتابا يقول p. 105 فيه ياكلب النصرانية كيف حدثتك نفسك انك ملك الملوك وانك فى مقام السلاطين العظام الذين دنت لهم الدنيا وهل انت الا كلب من كلاب النصارى اضعف ما فى بلاد البربرية من القلاع لا تقدر على اخذها فكيف بمدينة الجزاير ولو سمع بك سيدنا السلطان الاعظم لارسل اليك عبدا من عبيده مع شرذمة من عسكره يستاصلك ومن معك ومع ذلك فان فى عسكر الجزاير ما يقابلك وسترى عاقبة امرك فاجهد جهدك غير موقف ولا

مسدد وسيعلم الكافر لمن عقبى الدار وقد استدلينا بكتابك على
قلة عقلك فان الانسان لا يفتخر بشى حتى يفعله وقد اتيتم الى
هذه المدينة مرتين مرة في مدة عروج رايس ومرة في مدة اخيه
خير الدين باشه. وقد سود الله وجوهكم فى المرتين وهذه المرة
كذلك ان شا الله وختم الكتاب واعطاه الرومى (6) الذى وجه به
الطاغية فلما وصل به الى الطاغية وكان الكتاب باللسان التركى
فامر ان يترجم له فحين فهمه استشاط غيظا وغضبا وقام
اللعين وقعد لهذا الكتاب وامر بنصب المدافع على المترس
موالى المدينة بالمحل الذى يقال له كدية الصابون وهو المعروف
بمحل برج مولاى حسن في زماننا فعند ذلك دبر حسن اغه مع اهل
المدينة انهم يخرجون من المدينة ليلا و يهجموا (7) عليهم فى
محل نزولهم لينتهزوا بذلك فيهم فرصة ويكسروا شوكتهم
بذلك فصوب العسكر واهل المدينة رايه فاختار من عسكره ستمائة
مقاتل من الرجال المعدودين لمثل هذا اليوم وجعل معهم الفى
فارس امثالهم فى النجدة و القوة فلما كان الربع الاخر (8) من
الليل (9) فتحوا ابواب المدينة وخرجوا الى النصارى من ناحية واحدة
فلما قربوهم كبروا بصوت واحد عال ورموا عليهم بالمكاحل دفعة
واحدة وكان الكفار بين نايم وسكران و ناعس فاعتقد النصارى
لعنهم الله ان المسلمين خالطهم فاخذوا سلاحهم وجعلوا
يقتلون بعضهم بعضا والمسلمون على بعد يواصلون الرمى عليهم
لم يزل ذلك دابهم الى ان انبلج p. 106 صباح هذه الليلة (10) فعند
ذلك شرع النصارى في الرمى بالمدافع على المسلمين من اسفنهم
ليردوهم عن اخوانهم الذين فى البر فعند ذلك رجع المسلمون الى
المدينة وافتقد الكفار بعضهم بعضا من الصيحة التى وقعت
عليهم بالليل (11) فوجدوا عدة القتلى اكثر من ثلاثة الاف فانكسروا
لذلك وحصل لهم حزن عظيم بسبب من قتل منهم وحصل
الطاغية بذلك غيار عظيم فعند ذلك هاج اللعين واشتد غضبه
وامر بنصب المدافع على المدينة وكانت (12) عدتها مائتى مدفع وشرعوا
في الرمى على المدينة يقاتلونهم على الاسوار ثم ان الله سبحانه
وتعالى تدارك اهل الجزاير بلطفه الخفى فهاجت الرياح وساقت
السحاب امثل الجبال وامطرت السماء مطرا كالطوفان وهال
البحر واشتد امواجه وكثر اضطرابه بما لم يعهد مثله فجعلت
سفنهم تتكفا يمينا وشمالا هذا و البحر فى الزيادة و الامواج
تتراكم كالجبل فغرق كثير من سفنهم وعطب على الساحل سفن
كثيرة فعند ذلك دهش الكفار وتحيروا وخصوصا من نزل في البر

منهم فانهم خيل لهم ان القيامة قد قامت من كثرة الرياح
والامطار والصواعق و الرعود فلم يقدروا على الرمى بمدفع واحد ولا
بمكحلة فحين راى حسن اغه ما هياه الله لاهل الجزاير من
نصرته خرج فى جماعة عسكره واهل المدينة طالبين النصارى فوقع
بينهم قتال عظيم ودافع النصارى عن انفسهم دفاعا قويا وكان
مع الطاغية لعنه الله عشرون الفا لحمايته لم يباشروا قتالا فهجم
عليهم المسلمون وقاتلوهم قتالا عظيما مقدار ساعتين وتاخر
المسلمون قليلا الى المدينة بعد ما وفوا ذلك اليوم حقه من
جهاد الكفار فدخلوا المدينة و الوية النصر تخفق عليهم ومات فى
هذا اليوم من الكفار قتلا ازيد من اربعة الاف واستشهد من
المومنين مايتان ختم الله تعالى لهم بالسعادة ولما راى الكفار
ما حل فى هذا p. 107 اليوم من سيوف المسلمين مع ما هم فيه
من شدة البرد وتراكم المطر الغزير وعطب مراكبهم تضاعف حزنهم
و اشتد قلقهم وعلموا انهم تورطوا فى ورطة عظيمة وكانوا حين
نزلوا الى البر لم ينزلوا معهم من الزاد الا ما يكفيهم مدة قليلة
ظنا منهم انه لا يحول بينهم وبين سفنهم حايل ولما نزل بهم
هذا الطوفان العظيم وهاج البحر ذلك الهيجان الذى غلب
مراكبهم حيل بينهم وبين الزاد فبقوا ثلاثة ايام فى البر فى
جوع عظيم حتى ال بهم الامر الى ان ذبحوا خيلهم واكلوها
وكانت عدة ما غرق من اجفانهم المعدة للحرب وحمل الزاد والالات
الحربية ماية وثلاثون (13) جفنا ودخل اربعة منهم الى المرسى وخلص
من اسارى المسلمين من هذه الاجفان المنعطبة الف واربعماية
وخمسون من الترك والباقون من العرب بعضهم من اهل الجزاير
وبعضهم من اهل تونس واما ما بقى من اجفانهم فانهم لما راوا
ما حل بالاجفان الاخر من الغرق و العطب على الساحل علموا ان ذلك
غضب الله عليهم فحاولوا الدخول الى مرسى المدينة فلم يقدروا على لك
فتوجهوا الى جون تمنتفوس و الحال على ماهو عليه من تراكم الامطار
وهيجان الامواج والبحار ولما راى الطاغية لعنه الله ما حل به من
هذه المصيبة العظمى حيث عكس الله اماله ونكس احواله ولم
يظفر من اهل الجزاير الا بهذا الهلاك الذى شاهده وصار فى
الحقيقة هو المحصور لانه انقطع عن بقية اجفانه فعند ذلك خاف
سايرا ما نزل به من الاثقال والالات الحربية من المدافع والسيوف
والرماح وتوجه فيمن معه من عسكره المنخذل الى ناحية تمنتفوس
طالبا للنجاة بنفسه ليتوصل الى الركوب فى اجفانه التى هنالك
وحين علم اهل الجزاير بفرار الطاغية خرجوا فى اثره من المدينة

يصفعون اقفيتهم بسيوفهم ويقتلونهم في كل نجد وغور الى ان
الجؤهم الى وادي الحراش وكان الوادي (14) حاملا من كثرة المطر
المتراكم فلما ارهقهم المسلمون بالطلب رموا بانفسهم في الوادي
فغرق عامتهم فيه واما الطاغية فانهم صنعوا له جسرا على الوادي
من صواري اجفانهم المنعطبة p. 108 على الساحل فجاز عليها على
عدوة الوادي الاخرى بعد جهد ومشقة عظيمة وكان عدة القتلى
بسيوف المسلمين في هذا اليوم اثنى عشر الف فيقال ان فرايس
الكفرة وفرايس خيلهم ملات مابين الجزاير و الداس شرقا وغربا
شرشال لا يحصيهم الا مهلكهم وكان دخولهم في سفنهم للانصراف
يوم الاربعاء ثاني عشر رجب وسافروا يوم الخميس ثالث عشر منه
بعد ما حرق السفن التي ايس منها وترك المرجو منها ففسد
بعضها في اثناء السفر واما خيله التي جاء بهم فهي اربعة الاف
فرس لم ير منها فرس مات بعضها برماح المسلمين و البعض اكلوها
من الجوع الذي وقع بهم وقتلوا بعضها بايديهم اضيق سفنهم
عن حمل رحالهم فكيف يحملون خيلهم وسافر اللعين الى بلاده
بالخيبة الكبرى وفرح الله سبحانه وتعالى عن اهل الجزاير ويقال ان
الطاغية فقد و يقال ان بقية اجفانهم عطبت كلها حين
توجهوا الى بلادهم ثم ان حسن اغه كتب كتابا الى الديوان
العالي يخبرهم بما كتب الله سبحانه وتعالى لاهل الجزاير مع
عدوهم وكيف نصرهم عليه وعين للسفر غلياطة و وجهها بهذا الكتاب
الى حضرة السلطان و اما المدافع التي خلفها النصارى يقول
ان عدتها مايتان وقيل ماية فان المسلمين حملوها وزينوا بها
الحصون الحربية وساير اسوار المدينة فوصلت هذه الغلياطة بالكتاب
الذي وجهه حسن اغه فاخذه خير الدين و اوصله الى السلطان
وبالغ في الثناء على حسن اغه فعند ذلك وجه اليه السلطان
بخلعة سنية وامر كريم يتضمن نيابته بالجزاير من قبل السلطان
وانه من جملة وزرايه و وجه بخلع لاعيان اهل الجزاير واما الرسل
الذين توجهوا الى السلطان فانه واصل عليهم الانعام وجزل لهم
الجوايز و البشارات فسافروا الى مدينة الجزاير فوصلوها و اجتمعوا
بحسن اغه فنصب ديوانا عظيما فقرا فيه امر السلطان الذي بعثه
والبس فيه الخلعة التي اتت اليه وكذلك البس اعيان الجزاير
الخلع التي وصلت p. 109 اليهم فدعوا للسلطان بطول البقا و بقيت
الجزاير كالعروس تختال في حليها وحللها من رخاء الاسعار وامان
الاقطار و لم يبق لهم عدو يخافون منه وشاعت هذه القضية في
مشرق الارض ومغاربها وبقي رعب المسلمين في قلوب الكفار مدة
طويلة بقدرة العزيز القهار انتهى (15)

En partant pour Constantinople, Khair eddin avait laissé, comme il a été dit, un lieutenant à Alger : c'était H'asan Agha, homme intelligent, résolu, ferme, doué d'un grand discernement ; il avait de la science et de la vertu ; il était généreux, libéral, prodigue de bienfaits, plein d'égards pour les savants, les hommes pieux et les gens de bien ; sa justice était universelle et il prenait souci des affaires du peuple. C'est pourquoi Khair eddin, augurant bien de lui, l'avait établi son lieutenant à cause des grandes qualités qu'il possédait et qui lui valurent à un haut degré l'affection des habitants de la ville. Il avait équipé trente-une galiotes, après le départ de son maître, et par ce moyen, opprima les Espagnols, s'empara de beaucoup de leurs vaisseaux et ravagea leurs rivages, les traitant comme avait fait Khair eddin et plus mal encore.

Le tyran (Charles-Quint) résolut d'envoyer contre Alger la flotte dont nous avons parlé plus haut, mais, par ruse, il tint ce projet caché. C'est, chez les Chrétiens, une coutume qui subsiste encore aujourd'hui, lorsqu'ils préparent une expédition maritime, de ne pas divulguer leur projet, et celui que le tyran envoie avec la flotte, n'en est informé que le troisième jour en lisant ses instructions (16).

Le roi chrétien manda au chef du pays de Gênes (17) d'armer ce qu'il avait de vaisseaux et de les préparer pour une campagne. Lui-même partit avec des navires pour Gênes où eut lieu la jonction des deux flottes qui se composaient de 400 ou, suivant d'autres, de 450 navires. Le nombre des combattants était de 50000. Quand ces préparatifs furent terminés, le roi partit en personne avec l'expédition pour Alger et jeta l'ancre près du cap Tementfous (Matifou), le jeudi, deux nuits avant la fin de djoumada second, de l'an 948, au milieu de l'après-midi. Il sembla aux Algériens, à l'approche de ces vaisseaux, que c'était une montagne qui s'avançait sur la mer. Quand ils jetèrent l'ancre près du cap, on put croire que c'était une montagne qui s'était arrêtée là, car l'on n'avait jamais vu auparavant une flotte aussi considérable.

Sur ces entrefaites, H'asan rassembla les gens de la ville et convoqua un diwân important où il réunit les savants, les gens de loi et les cheïkhs, pour les rassurer, calmer leur esprit et leur rendre supportable cette expédition. Il voulait aussi les consulter et leur demander à quel parti ils s'arrêteraient. Entre autres choses qu'il leur dit pour dissiper leur frayeur, il leur rappela que déjà une expédition avait débarqué au temps d'Aroudj Reis et une du temps de Khaïr eddin (18) ; « Vous n'ignorez pas, ajouta-t-il, quel secours Dieu a fourni aux Musulmans contre l'ennemi de la religion, comment il a repoussé les infidèles qui, malgré leur fureur, n'ont pu obtenir de succès. De même, cette fois, s'il plaît à Dieu. En outre, habitants d'Alger, la guerre sainte est un lot qui nous est assigné, à nous Musulmans, non en vue de la vie de ce monde ; nous voulons par là élever la parole de Dieu et arriver aux degrés du martyre. Le Très-Haut a dit, en parlant des martyrs : Ne croyez pas que ceux qui sont tués dans la voie de Dieu soient morts ; non, ils sont vivants près de leur maître qui les nourrit ; joyeux des faveurs de Dieu, ils se réjouissent de ce que ceux qui viennent après eux et ne les ont pas encore rejoints, sont à l'abri de la crainte et de la tristesse (19) ». Dieu a dit encore : « Que de fois une faible troupe a vaincu une troupe considérable ! (20) » Dieu exauce les persévérants. Le Très-Haut nous a promis l'un de ces bienfaits : ou la victoire ou le martyre ; il a donc décrété pour nous la mort et scellé notre trépas. Certes, l'homme qui périt martyr avec constance et qui vend son âme à Dieu est plus heureux que celui qui meurt de mort naturelle. Le Prophète — que Dieu le bénisse et le sauve — a dit : « Le paradis est à l'ombre des sabres » ; et l'on rapporte que les sabres des combattants pour la foi seront suspendus au trône divin 21). Quel honneur pour eux ! Dieu a conduit la guerre sainte dans notre pays et nous a accordé cette gloire immense. Heureux l'homme que Dieu abreuve à la coupe du martyre et pour qui il a décrété cette boisson ! Nous avons autrefois défendu cette ville contre les infidèles : de même, à l'avenir, nous la défendrons s'il plaît au

Très-Haut. Le but des ennemis, par la force et la puissance de Dieu, ne sera pas atteint ; ce qui pourra arriver de part et d'autre, c'est qu'eux et nous prolongions la lutte, et que dans l'intervalle, nous soyons secourus par notre auguste sultan et par Khair eddin pacha (22). »

Les paroles de H'asan Agha fortifièrent puissamment les esprits des Algériens, et ils se disposèrent à la guerre sainte. Le gouverneur ouvrit les dépôts d'armes et les distribua parmi les habitants de la ville avec la poudre et le plomb nécessaires. Alors ils se mirent à prier Dieu, à s'humilier devant lui pour obtenir son secours contre l'ennemi de la religion. H'asan Agha plaça sur tous les forts de la ville des tambours et des clairons dont les roulements et les sonneries retentirent dans toutes les parties d'Alger. Les étendards victorieux furent arborés sur ces tours et sur les murailles de la ville.

Les Chrétiens s'occupèrent de descendre à terre et débarquèrent tout leur matériel de guerre ; ils se firent des retranchements redoutables ; mais quand le tyran vit les préparatifs des Algériens pour le combattre, son intelligence faiblit et il dit à ses courtisans : « Voyez le chef d'Alger, comme il se flatte de nous résister et de nous empêcher de prendre la ville ! N'est-elle pas entre nos mains ? Comment cette homme pourrait-il lutter contre la foule de nos soldats, lui qui n'est à la tête que d'une petite troupe de Turks et d'une bande de citadins qui ne savent pas se battre. Son devoir serait de demander quartier pour lui et ceux de sa nation qui sont avec lui et de ne pas intervenir entre nous et les Algériens ». Le maudit jura ensuite par sa croyance, que rien ne l'empêcherait de s'emparer de la ville, de n'y pas laisser pierre sur pierre et d'y anéantir l'islam. Sur ces entrefaites, il écrivit à H'asan Agha une lettre où il lui disait : « Homme, tu es un des serviteurs de Barberousse (23) et moi, je suis roi de l'Espagne tout entière et une foule de pays chrétiens sont sous mon autorité. Comment peux-tu me résister ? Ne sais-tu pas que je me suis emparé de la ville de Tunis dont j'ai chassé Barberousse qui pouvait à peine croire à son salut ? Tunis

est plus grande qu'Alger et mieux fortifiée ; cependant je n'ai pas été long à y entrer de force, le sabre à la main. Ton seigneur s'en est enfui. Il est certain que je m'emparerai de cette ville comme j'ai pris Tunis. Quoi ! j'y suis venu en personne : est-il possible que je m'en retourne dans mon pays sans l'avoir conquise ! Si je ne m'en empare pas cette fois, je l'assiègerai pendant tout l'hiver de cette année : j'ai avec moi assez de richesses et de provisions pour suffire aux soldats qui m'accompagnent. Si j'ai besoin de renfort, mon pays est proche et tout ce qu'il me faudra m'arrivera à bref délai. Je te donnerai quartier cette fois, si tu l'acceptes ; sinon, si tu persistes dans le dessein de m'en repousser, et si tu es contraint par notre attaque à la demander, je ne te l'accorderai pas. Réfléchis bien, songe à ceux qui sont avec toi : car si tu résistes, si tu relèves la tête, si tu te refuses à ce que je te demande, j'ordonnerai à mes soldats de faire une seule décharge sur la ville ; ils la ruineront de fond en comble et extermineront ce qui s'y trouve, grands et petits. Voilà l'avertissement que je te donne (24). »

Le messager du maudit apporta cette lettre avec une insolence manifeste et un orgueil excessif pour faire honneur à celui qui l'envoyait. Il arriva devant H'asan Agha et lui remit la lettre du tyran. Après l'avoir lue, le gouverneur fit écrire cette réponse : « Chien de chrétien, comment peux-tu te flatter d'être le roi des rois et sur le même rang que les grands princes qui ont obtenu les biens de ce monde ? Es-tu autre chose qu'un des chiens de chrétiens ? la moindre des bicoques du pays de Barbarie, tu ne pourrais t'en emparer : à plus forte raison d'Alger. En l'apprenant, notre Seigneur, le sultan auguste enverrait un de ses esclaves avec une petite troupe de ses soldats qui t'anéantiraient, toi et les tiens. En outre, il y a assez de monde dans Alger pour te résister ; tu verras l'issue de ton entreprise. Fais tous tes efforts, inutilement et sans succès, et l'infidèle saura à qui est la rétribution de cette vie. Ta lettre nous donne une preuve de la faiblesse de ton intelligence ; car l'homme ne se vante pas d'une entreprise avant de l'avoir terminée. Deux fois

déjà, vous êtes venus vers cette ville : une fois au temps d'Aroudj Raïs et une fois au temps de Khair eddin pacha ; cette fois encore, il en sera de même s'il plaît à Dieu » (25).

H'asan scella la lettre et la remit au chrétien que le tyran lui avait envoyé (26). Quand le messager revint vers le roi, celui-ci se fit traduire la lettre qui était écrite en turk. Lorsqu'il eut compris ce qu'elle contenait, il s'emporta, plein de violence et de colère, tantôt se levant, tantôt s'asseyant. Puis il ordonna de placer les canons sur le retranchement, près de la ville, à l'endroit appelé alors Koudiat es S'aboun, et connu de notre temps sous le nom de Bordj Mouley H'asan (27).

Sur ces entrefaites H'asan 'Agha décida, de concert avec les gens de la ville, que ceux-ci feraient une sortie nocturne et attaqueraient les chrétiens là où ils étaient campés pour saisir l'occasion et briser leur puissance. Les citadins et les soldats approuvèrent ce projet, et il choisit 600 combattants réservés pour ce jour auxquels il adjoignit 2000 cavaliers (28), leurs pareils pour le courage et la force. Lorsqu'on fut au dernier quart de la nuit, on ouvrit les portes et ils sortirent d'un seul côté contre les Chrétiens. En approchant, ils crièrent à voix haute : Allah Akbar ! et firent une décharge unique de leurs fusils. Les infidèles, moitié ivres et moitié endormis (que Dieu les maudisse), s'imaginèrent que les Musulmans étaient mêlés à eux. Ils prirent leurs armes et s'entretuèrent les uns les autres, pendant que les nôtres faisaient de loin des décharges contre eux. Cette lutte ne cessa que lorsque le matin parut. Alors les vaisseaux chrétiens tirèrent des coups de canon sur les Musulmans pour les éloigner des infidèles qui étaient à terre. Les Algériens revinrent vers la ville et les Chrétiens se comptèrent pour connaître le résultat de la catastrophe qui avait fondu sur eux pendant la nuit. Ils trouvèrent plus de 3000 morts, ce qui les consterna et leur causa un vif chagrin. Leur tyran entra dans une violente fureur et, sa colère redoublant, le maudit marcha contre la ville et

ordonna de braquer sur elle des canons, depuis l'endroit qu'on appelait Koudiat es S'aboun. Quelques jours se passèrent, tandis que les Algériens combattaient du haut des remparts.

Alors le Très-Haut manifesta sa bienveillance d'une façon évidente : des vents violents vinrent pousser des nuages pareils à des montagnes et les Cieux envoyèrent une pluie comme celle du Déluge. Les vaisseaux ennemis commencèrent à se balancer à droite et à gauche, puis la mer grossit et les vagues s'amoncelèrent pareilles à des montagnes. Beaucoup de leurs vaisseaux furent submergés ; d'autres en très grand nombre furent jetés sur le rivage.

Sur ces entrefaites, les infidèles, et particulièrement ceux qui étaient à terre, furent saisis d'effroi, s'imaginant que le jour du jugement était arrivé, à cause de la violence de l'ouragan, de la pluie, du tonnerre et de la foudre. Ils ne pouvaient tirer un seul coup de canon ou de fusil. En voyant le secours envoyé par Dieu aux Algériens, H'asan Agha fit une sortie avec une troupe de soldats et des gens de la ville pour attaquer les chrétiens (29). Il se livra entre eux un combat acharné et les ennemis firent une résistance opiniâtre. Près de leur tyran étaient 20,000 hommes pour sa défense ; ils n'avaient pas pris part au combat. Les Musulmans fondirent sur eux et une lutte terrible s'engagea pendant deux heures. Puis les nôtres reculèrent peu à peu jusqu'à la ville, après avoir, ce jour-là, rempli leur devoir en combattant les infidèles. Ils rentrèrent dans Alger et l'étendard de la victoire flottait sur eux. Il y eut, dans cette bataille, plus de 4000 Chrétiens tués et 200 Musulmans périrent martyrs : que Dieu très haut décrète pour eux la félicité.

En voyant, ce jour-là ce que leur avait fait éprouver le sabre des Croyants, outre le froid qu'ils ressentaient, la pluie violente qui les battait et la perte de leurs vaisseaux, les infidèles sentirent redoubler leur chagrin et s'accroître leur trouble ; ils reconnurent qu'ils s'étaient jetés à l'aveugle dans un grand danger. En descendant à terre, ils n'avaient débarqué de provisions que pour peu de temps, pensant que les communications entre eux et

leurs vaisseaux ne seraient point interrompues. Mais lorsque tomba sur eux ce terrible déluge et que la mer grossit de la sorte, ce qui les sépara de leur flotte, ils demeurèrent trois jours à terre, en proie à une extrême famine, tellement qu'ils furent réduits à égorger leurs chevaux et à les manger. De leurs navires de charge, portant des vivres et du matériel de guerre, cent trente furent submergés ; quatre d'entre eux entrèrent dans le port, et de ces vaisseaux fracassés, il se sauva 1400 esclaves musulmans, desquels 50 Turks et les autres, des Arabes, tant d'Alger que de Tunis. Le reste de la flotte, reconnaissant à ce spectacle, que la colère de Dieu était sur eux, chercha à pénétrer dans le port de la ville sans y réussir et se dirigea vers le cap Matifou, toujours battu par l'orage et la fureur des vagues.

En présence de cette catastrophe, le tyran (que Dieu le maudisse), voyant ses espérances brisées et ses forces anéanties par le Très-Haut, reconnut qu'il n'avait retiré de cette expédition contre Alger que le désastre dont il était témoin et qu'en réalité, il était assiégé, car il était séparé du reste de ses vaisseaux. Alors il abandonna tous ses bagages et le matériel de guerre, canons, sabres, fusils, lances, qu'il avait fait débarquer, et se dirigea, avec ce qui lui restait de soldats échappés par la fuite, du côté de Matifou, cherchant à se sauver en rejoignant les vaisseaux qui étaient là.

Quand les Algériens eurent connaissance de la retraite du tyran, ils sortirent de la ville à sa poursuite, frappant de leurs épées les nuques de leurs ennemis et les tuant dans tous les passages difficiles et dans la plaine, jusqu'à ce qu'ils les acculèrent à l'Harrach. Cette rivière était gonflée par des pluies abondantes. Serrés de près par les Musulmans, les Chrétiens se jetèrent à l'eau et une foule d'entre eux y périt. Quant au tyran, on lui fabriqua un pont avec les mâts des vaisseaux jetés sur le rivage, et il passa de la sorte sur l'autre bord après bien des peines et des fatigues. Le nombre de ceux qui succombèrent ce jour-là sous le sabre des Musulmans fut de 12,000 et on dit que les cadavres des infidèles et de leurs chevaux remplirent l'espace depuis Dellys,

à l'est, jusqu'à Cherchell, à l'ouest. Celui-là seul qui les fit périr (Dieu) aurait pu les compter. Ils s'embarquèrent pour partir le mercredi 12 du redjeb et mirent à la voile le jeudi 13 (30) après avoir brûlé les vaisseaux qu'ils désespéraient de sauver et dont ils n'attendaient plus rien. Une partie d'entre eux fut perdue dans le cours du voyage.

Quant aux chevaux qu'ils avaient amenés, au nombre de 4000, on n'en revit pas un seul. Les uns périrent sous les lances des Musulmans ; la famine obligea de manger les autres ; enfin, on en égorgea parce que les vaisseaux étant déjà trop étroits pour les hommes, comment auraient-ils emporté les chevaux ? Le maudit retourna dans son pays avec une grande honte, tandis que Dieu (qu'il soit loué et exalté) réjouit les Algériens. On prétend que le roi ennemi s'égara ; d'autres racontent que ses vaisseaux restants furent brisés en revenant en Espagne.

H'asan Agha écrivit une lettre au Diwan auguste pour annoncer ce que Dieu Très-Haut avait décrété en faveur des Algériens ; comment il les avait aidés contre leurs ennemis. Il désigna pour ce voyage une galiote qui emporta la lettre à Sa Majesté le Sultan. Quant aux canons que les Chrétiens abandonnèrent, les uns disent qu'il y en avait 200, d'autres 100. Les Musulmans les transportèrent pour en garnir les châteaux et les murs de la ville. La galiote arriva avec la lettre que Khaïr eddin prit et remit au Sultan en faisant l'éloge de son lieutenant. Le prince envoya à H'asan Agha une magnifique pelisse (31) d'honneur et un ordre auguste le nommant son lieutenant à Alger : il fut du nombre de ses vizirs ; il envoya aussi des vêtements d'honneur pour les principaux Algériens. Quant aux messagers qui avaient été adressés au Sultan, il les combla de bienfaits et leur distribua des gratifications et des cadeaux. Ils partirent pour Alger. A leur arrivée, H'asan convoqua un diwan considérable, où il lut l'ordre que lui avait envoyé son maître, se revêtit de la pelisse qui lui était adressée ; de même, les principaux Algériens. Ils firent des vœux pour la prolongation de la vie du Sultan. Les dangers

ayant été écartés et la tranquillité assurée, Alger demeura comme une fiancée fière de ses parures et de ses bijoux ; il ne resta aucun ennemi à redouter. Le récit de cet évènement se répandit à l'Est et à l'Ouest et la terreur des Musulmans subsista dans le cœur des infidèles pendant longtemps, par la décision du Magnifique et du Puissant.

NOTES DU CHAPITRE III

1. L'orthographe constante de ce mot dans le texte est تعلى ۞ 2. Glose marginale (de l'écriture du copiste) الفليل من الناس الشردمة بالكسر ۞ 3. L'emploi de ce nom de Barbarochach (Barberousse) dont les Algériens ne se servaient pas pour désigner Khair eddin, semble une preuve en faveur de l'authenticité de cette lettre. ۞ 4. ms. اجتنجت ۞ 5. ms. ويفتلوا

6. ms. للرومى ۞ 7. ms. يهجموا ۞ 8. ms. الاخير ۞ 9. ms. البل ۞ 10. ms. البلة

11. ms. باليل ۞ 12. ms. وكان ۞ 13. ms. ثلاثمن ۞ 14. ms. الواد ۞ 15. Une glose marginale ajoute ولله در الشيخ سيدى عبد الرحمن الجزيرى حيث فال فى حق الجزاير من فصيدة طويلة

ڢدعنى من غرناطة و ربوعها ۞ وشنيل ڢالحسن انتهى للجزاير

« Laisse Grenade, ses villages et le Xenil : le comble de la beauté appartient à Alger »

(16) Cette observation qui n'existe pas dans la version hispano-italienne manquait probablement dans l'original turk et a été ajoutée par la traduction arabe.

(17) L'auteur veut désigner André Doria et non le doge.

(18) Celle de Diego de Vera et de Hugo de Moncada.

(19) *Qorân*, sourate III, vers. 163-164, prononcés à l'occasion du combat d'Ohod.

(20) *Qorân*, sourate II, v. 251.

(21) Hadith rapporté par Sidi Abder Rah'man eth Tha'alebi, d'après Rousseau, *Chroniques de la Régence d'Alger*, p. 99.

(22) Ces paroles, bien qu'on ne puisse les attribuer réellement à H'asan Agha dans la forme où elles sont rapportées, montrent quel était son plan : avec des forces inférieures à celles des Espagnols, prolonger la lutte pour donner ainsi à Khaïr eddin le temps d'arriver.

Prise entre deux feux, l'armée ennemie aurait probablement succombé tout entière et ses chefs eussent été faits prisonniers. Peut-être la tempête, en obligeant Charles-Quint à lever brusquement le siége, a-t-elle été la cause de son salut.

(23) *Barbarocha.* — Sur l'emploi de ce nom inusité chez les Musulmans, cf. note 3.

(24) Il s'agit de la tentative que fit Charles-Quint pour occuper la ville sans combat et c'est à cette espérance qu'on attribue la série de fautes commises par lui. L'historien espagnol Sandoval suit à peu près le récit du Ghazaouât. Marmol prétend que l'envoyé, qui se nommait Lorenzo Manuel, fit des offres secrètes à H'asan et que celui-ci était ébranlé quand des Turks et des renégats, entre autres : « Caïd Mohamet, renégat espagnol, de race juive, qui fut depuis roy de Tachora (?) », pesèrent sur le gouverneur et le forçèrent de renoncer au plan qu'il avait commencé de concevoir. *(L'Afrique,* t. II, liv. V, ch. XLI, p. 404). Ces détails paraissent avoir été imaginés par Marmol, écrivain des moins scrupuleux quand il n'est pas le plus impudent des plagiaires et qui n'a certainement pas été mis au courant des négociations qui seraient restées secrètes (en admettant leur existence) entre Charles-Quint et H'asan. On ne trouve nulle part trace de ce prétendu caïd qui aurait été cependant un homme à jouer un rôle important dans la bataille qui suivit.

(25) On peut regarder comme un singulier euphémisme la phrase de Pellissier de Reynaud *(Mémoires historiques et géographiques,* p. 62) : « Charles-Quint envoya un parlementaire à H'asan pour le sommer de se rendre ; H'asan le reçut avec courtoisie, et repoussa la sommation dans des termes tout à la fois *fermes et polis, qui ne sentaient en rien le barbare.* »

(26) Ces deux lettres sont reproduites dans le *Zohrah* (Rousseau, *Chroniques de la Régence d'Alger,* p. 102-104) et en abrégé dans la version italienne du texte espagnol traduit du turk. (Pelaez, *La Vita e la Storia di Ariadeno Barbarossa,* p. 176).

(27) Ce détail, important pour fixer la date de la composition de l'ouvrage, manque dans la version attribuée à Venture de Paradis (Sander-Rang et Denis, *Fondation de la Régence d'Alger,* t. II, p. 61). Il n'existait pas dans l'original turk, car on ne le trouve pas dans la version de M. Pelaez *(La Vita e la Storia di Ariadeno Barbarossa,* p. 176). Le Fort l'Empereur ayant été construit en 1545, par H'asan pacha, fils de Khaïr eddin, la première recension du Ghazaouât où manque cette identification est donc antérieure à cette date.

(28) Le *Zohrah* dit 1000 cavaliers (p. 105).

(29) « H'asan a fait rouvrir la porte de Bab Azzoun : *couvert d'armes étincelantes,* monté sur un *coursier plein de feu* que sa main *nerveuse* paraît maîtriser sans effort, il se précipite à la tête de ses cavaliers. »

(*Les Corsaires Barbaresques*, p. 53). J'ai vainement cherché dans laquelle des relations chrétiennes ou musulmanes, M. Jurien de la Gravière a trouvé ces détails qui conviennent moins à H'asan l'eunuque qu'au Dernier des Abencerrages. De pareils traits permettent de juger de la valeur historique d'un ouvrage.

(30) Mercredi 2 novembre et jeudi 3 novembre.

(31) La version de M. Pelaez porte « une épée » (p. 17 v°).

ADDITION

Pendant l'impression de ce travail, il a paru à Vienne une étude de M. G. Turba, sur le même sujet (*Ueber den Zug Kaiser's Karls V gegen* Algier-Vienne, in-8°, 1890) que m'a signalé M. de Grammont. Je n'ai pu profiter des recherches de cet auteur : je désire qu'il ait comblé la lacune que je signalais en commençant.

MÉCHÉRIA

(LÉGENDE ET HISTOIRE)

Au centre des Hauts-Plateaux oranais, à 75 kilomètres environ au sud de ces lacs demi-desséchés dénommés chotts, véritables déversoirs et réceptacles fangeux des eaux d'orage de cette haute région, se dresse une majestueuse montagne, presque boisée, courant du nord au sud. Elle n'appartient à aucun système. On l'appelle l'Antar. C'est un géant couché solitaire au milieu des mirages dans la vaste solitude. Son assoupissement séculaire n'était jadis troublé que par de majestueux ouragans de poussière et les miaulements aigus des fauves acharnés à la curée sur le cadavre quelconque que l'évanouissement ou la mort leur livrait.

Un jour vint, nous ignorons l'époque, où frappé aux flancs par la main audacieuse d'un saint du prophète en peine de calmer sa soif, le colosse gémit. D'une veine entr'ouverte par le bâton noueux, il laissa échapper une fontaine à l'eau pure et limpide. Le Marabout but et continua sa route. Les oiseaux, rois des airs, aigles et grand ducs, qui planaient, l'œil fixé sur le voyageur, vinrent boire à leur tour. L'un d'eux, dans ses serres, détenait une maigre figue, ravie au passage des ksours. Il la cacha pour s'abreuver à l'aise au bord de la source, entre deux côtes rocheuses du somnolent colosse. L'Antar eut un soubresaut et l'aigle effrayé s'enfuit à tire d'aile, oubliant le fruit mûr.

Près du cœur du géant, près de l'onde bienfaisante, sous l'abri du rocher, la figue, suivant la loi de la nature, se tranforma en de nombreux rameaux qui bientôt étendirent leurs larges feuilles et firent à la source un dôme de verdure. Cependant le serviteur de Dieu, le saint Marabout, avait marché. A l'instant où le soleil s'éteint dans un flôt d'or, il rencontra (vers le nord) un nombreux

troupeau et, bien qu'inconnu, reçut des Assas la traditionnelle hospitalité. Le lendemain, quand l'astre du jour, éclairant de blanches lueurs les crêtes du Messif, fit ombrer les étoiles, il prit congé d'eux et ainsi parla :

Pauvres gens, fidèles de Dieu, pauvres gens, serviteurs de son prophète, vous avez, frères de la race Hameïan, exercé largement envers moi la bonté. Vous m'avez donné à partager votre modeste tente et pour moi vous avez trait le lait de vos chèvres les plus belles et les plus fécondes. Je suis l'homme du prophète et son envoyé. Je n'ai point reçu hier de baraca ni la moindre drachme du peuple maudit que le maître de toutes choses m'avait inspiré d'appeler à lui. Mais, voici pour vous la récompense de votre générosité.

Quand vos troupeaux, ne broutant plus l'herbe sans arôme, inerte et asséchée de ce pays, tourneront la tête vers le soleil du milieu du jour, loin de les contraindre, suivez-les et longez vers la gauche le Djebel aux arbres chevelus, qui là-bas baigne en ce moment sa tête dans la brume blanche et flottante du matin. Là, vos chèvres, attirées par la vue du feuillage, bondiront de roche en roche dans la broussaille à l'écorce gluante, et vos brebis poursuivant les béliers se livreront dans le thym verdâtre, abondant et frais, à ces ébats, qui doublent le nombre des têtes et assurent la prospérité du troupeau. En ce lieu vous trouverez la fontaine qu'Allah pour son serviteur créa la veille d'aujourd'hui. Là, tous étancheront leur soif ; là, sous l'abri d'une large pierre vous reposerez vos membres fatigués ; là, les vôtres pourront venir, dresser des abris de pierre et vivre heureux. Pourtant prenez garde, frères Hameïan, si, infidèles aux lois du prophète, vous oubliez en ce lieu le respect que tout fils doit à son père et maître, si vous violez l'hospitalité prescrite pour l'étranger, un châtiment aussi soudain que terrifiant frappera votre tribu et ce lieu sera maudit pour vous et votre race.

Il dit; et comme le soleil s'élevait déjà haut du côté de l'Arabie, il fléchit les genoux, s'étendit sur le sol, le baisa et partit. Aussitôt les Assas saluèrent l'Orient et prièrent. De retour en leur bled (contrée, pays), ils firent aux leurs un récit de cet évènement, mais les femmes seules y donnèrent crédit.

Le temps, qui tout emporte, en effaça presque le souvenir. Longtemps après, un été torride éloigna la famille Hameïan de ses campements accoutumés et la dispersa. Un vieil arabe, à une réunion du soir, en parlant de sa mère, rappela la prédiction du marabout. La fraction dont il était le chef et l'augure se résolut alors à passer vers le levant de la montagne. On trouva les choses en l'état décrit par les ancêtres sur la parole du serviteur de Dieu. La montagne de ce côté abritait une surface immense de pâturages et les eaux de la claire et abondante fontaine offraient un abreuvoir naturel. Le chef de famille fit décider la construction, près de la fontaine, d'un Ksar semblable à ceux qu'il avait rencontrés dans son pélérinage au tombeau du Prophète. Sa famille, qui prit le nom d'Hameïan-Cheraga, vécut heureuse en ce pays et son fils aîné lui succéda comme chef de la tribu, conservant pieusement le souvenir du passé.

Une longue suite d'années avait blanchi sa tête, quand un jour, le plus jeune fils du vieillard, poursuivant un Ouache à toute vitesse, se voit brusquement arrêté dans l'étroit passage de l'Haneïter par un inconnu qui lui demande à partager l'eau de la légère guerba suspendue à la selle de son coursier. Pris de colère et reconnaissant un descendant d'Abram, Taïeb agite sa matraque et fend la tête du juif en l'appelant « fils de chien ». Un instant après il atteint l'animal convoité, puis rentre au Ksar, plein d'orgueil raconter son double exploit.

Le vieillard, son père, frémit. Sur l'heure, il appelle tous les hommes des Cheraga au bord de la fontaine : « Enfants s'écrie-t-il, Dieu nous avait donné la joie, il nous l'enlève ; Dieu nous avait donné ce séjour, mais sa colère s'y appesantira désormais : nous avons violé la loi du Prophète, le coupable est mon fils, le plus jeune et le plus aimé, et sa mort même n'arrêterait pas la vengeance céleste. Pour moi, la vie est terminée. Quand vous aurez placé mon corps sous la terre, la tête du côté de l'Orient, au sommet de ce tertre qu'illumine chaque matin l'aurore, abandonnez ces demeures de pierres et dressez vos tentes à nouveau bien loin d'ici, car ce lieu est maintenant maudit et s'appellera désormais Mouchaëria

Dès la nuit, le vent du sud souffla du feu, la plaine se dessécha, la fontaine se tarit, les animaux alanguis couvrirent le sol de leurs

cadavres. Le troisième jour, vers le soir, le vieillard qui n'avait plus de parole s'éteignit. On l'ensevelit de suite au lieu fixé par lui. Les Cheraga chargèrent sa tombe d'un rectangle de pierres et partirent incontinent vers le Sud, se dirigeant vers l'autre côté de la montagne.

Un siècle et la moitié d'un siècle ont passé. Un grand peuple du Nord, accomplissant ses hautes destinées, a traversé la vaste mer et decidé de soumettre à ses lois le pays inconnu, domaine incontesté depuis 1,000 ans des sectateurs de l'Islam.

Ses chefs audacieux et ses hardis soldats poussent jusqu'au désert, y font parler la poudre et y promènent des armes étincelantes. Ils s'arrêtent aux ruines du Ksar et y dressent un grand carré de pierres sèches.

La 1259e année de l'hégire, le 1er mai 1882, un monstre animé d'une force invisible, un cheval de fer et de feu (comme disent les Arabes), hennit dans cette solitude, traînant à sa suite de lourds krarès (chariots). Alors, cent bras, obéissant à une seule volonté, bouleversent le sol et en font surgir des murailles. Cent autres, s'enfonçant dans la terre, creusent et organisent d'immenses magasins d'eau. Cent autres envahissent l'Antar et abattent sans pitié les séculaires Thuyas, Génévriers, Betoum et Lentisques dont s'énorgueillisait l'immobile géant.

Sur ses propres entrailles s'élèvent trois blancs pavillons, d'où la nuit, comme le jour, s'échappent des jets de lumière, vigies constantes, au regard alternatif, qui conversent avec leurs pareilles aux extrémités de l'horizon. La France recréait Méchéria.

Du Ksar, il ne reste plus rien, mais le dernier coup de pioche qui lui fut porté a consacré son histoire par la découverte de quarante pièces d'or mat à six pans aux inscriptions arabes. A sa place s'élève la modeste villa (gourbis) Colonieu-Négrier et les bâtiments des subsistances militaires.

La source légendaire alimente les réservoirs du chemin de fer.

La dernière tige de figuier a disparu hier sous la main, hélas ! trop barbare, d'un soldat conquérant.

Mais le descendant de Taïeb, le caïd El-Abid, a tenu à construire la première maison européenne du village futur. Encore une fois,

la civilisation a vaincu la Barbarie. Méchéria ne sera jamais un séjour agréable et gracieux, mais le progrès des choses lui réserve d'être le premier centre commercial des Hauts-Plateaux et les âges futurs lui décerneront le titre de capitale du Sud.

27 Août 1882.

BROUARD,
Sous-Lieutenant au 41e de Ligne,
plus tard Sous-Lieutenant et Lieutenant au 2e Zouaves.



Inscriptions inédites de la Province d'Oran

SI SLIMAN, près d'AIN-TOLBA = CAMARATA ?

Sur une pierre de grès, mesurant 0^m49 de haut sur 0^m56 de largeur.

N° 1132 D M S
CORNELIVSSATVR(*n*)
INVSVIXITANNXIB
ENEMERENTI

La pierre qui porte cette inscription, d'une basse époque, a été trouvée dans les ruines de l'Oppidum que l'on voit au lieu dit Si Sliman, près d'Aïn-Tolba, à 15 kilomètres à l'ouest d'Aïn-Témouchent. Elle a été transportée à Oran par les soins de M. Heintz et offerte par lui au Musée de la Ville. A sa partie inférieure on remarque une sorte de bassin étroit et allongé, débordant la surface épigraphique, et qui devait servir aux libations.

Aucune inscription provenant de ces ruines, qui sont très probablement celles de l'antique Camarata, n'avait encore été publiée jusqu'ici.

M. Heintz a offert, en même temps, au Musée d'Oran, un chapiteau à feuilles d'acanthes, grossièrement travaillé, trouvé au même lieu. Il n'est pas douteux que des fouilles pratiquées sur sur ce point n'amènent d'autres découvertes beaucoup plus intéressantes.

LALLA-MAGHNIA = NUMERUS SYRORUM

M. le capitaine Edgar Gangloff, du 2e régiment de Zouaves, a relevé l'inscription suivante sur une stèle, trouvée récemment à Lalla-Maghnia par des hommes de sa compagnie, et a bien voulu m'en adresser une copie et un estampage.

N° 1133 Un Rameau.

D M S
Q V I N T A I A N
V V A R I A Q V I
V I C S I T A N N I S
L X X D I C E S T ❦ III N O
N O N A S O C T O B R S
Q V E M I A N V A R I V S E
vi C T O R I N I S T I T V
D O M V M R O M V L
f I L I A N N O P R C C C L

D(is) m(anibus) S(acrum). Quinta Janvaria ; Vicsit annis 70. Dices(si)t III *nonas Octobr(e)s, quem (pour cui) Ianvarius e(t) [Vi]ctorin(us) i(n)stituerunt domum romul(am) [f]ili, anno pr(ovinciae) 350 (de J. C. 389).*

Cette inscription est l'œuvre d'un lapicide ignorant et peu exercé. A la 2e ligne, on remarque QVI au lieu de QVAE.

A la 6e ligne, la première syllabe de NONAS est répétée.

A la 3e ligne, redoublement fautif du V dans IANVARIA.

A la 7e ligne, QUEM pour CVI.

Enfin, à la 10e ligne, le mot FILI n'est pas à sa place.

M. Gangloff m'a adressé, en même temps, les dessins et la description de deux vases trouvés dans le même terrain que la stèle. Ce sont deux pots à une anse, en terre blanchâtre, l'un de 0m123 de hauteur et l'autre de 0m25. L'anse de ce dernier a une triple cannelure et la panse une triple rangée d'ornements en forme de ligne brisée.

HENNAYA

Sur une pierre tombale en forme de caisson, trouvée dans les ruines d'un burgum, situé sur un monticule, à 2 kilomètres au nord d'Hennaya près et à l'est du chemin de grande communication n° 38 d'Aïn-Kial à Nédroma.

N° 1134 ❦ D M S ❦
I V L A D I V T O R
F E C I T C O N I V G I
B O N A E A R E T V
S A E V I X A N N I
❦ S X X X X . I I ❦

D(is) M(anibus) S(acrum). Jul(ius) Adjutor fecit conjugi Bonae Aretusae ; vix(it) annis 42.

L'HILLIL = Ballene praesidium ?

Au moulin Petit, à 2 kilomètres au sud de L'Hillil, sur la route de Kala, sur une pierre de grès de 0m50 sur 0m50, encastrée dans le mur du moulin et trouvée autrefois au village même de L'Hillil, dans la propriété Marquès.

N° 1135 D M S
M A R C V S T A N N O N I V S
M I L L E G I I I A V G Q T A N N O
N I O M I N E N S I P A T R I C A
R I S S I M O A N L I M P E N
D I N V M M I S M E I S F E C I
V I X A N N I S L X X V

D(is) M(anibus) S(acrum). Marcus Tannonius mil(es) leg(ionis) III *Aug(ustae) Q(uinto) Tannonio minensi, patri carissimo, an(imo) l(ibenti), impendi nummis meis feci. Vixit annis 75.*

On voit que le père de Q. Marcius Tannonius était originaire de Mina, une des stations de la route de Calama à Rusucurru, de l'Itinéraire d'Antonin, dont les ruines sont situées près de Relizane, sur la rive droite de la Mina. C'est la première fois que cet ethnique figure dans une inscription.

MISSERGHIN = GILVA COLONIA ?

Sur un fragment de tombe en terre cuite, légèrement concave et arrondie à sa partie supérieure.

N° 1136 V I T A L I S
P A T E R P I V S
P O S V I T F I L I
A E P A L M A E B E N E
M E R E N T I D E F V
N C T A E //////

La partie inférieure de la tombe a disparu avec la fin de l'inscription, qui appartient à une basse époque. La forme des R se rapproche de celle de l'A.

Ce fragment a été trouvé dans la propriété de Mme Veuve Benoit, à Misserghin. Il est aujourd'hui déposé au Musée d'Oran.

SAINT-LEU — PORTUS MAGNUS

M. le docteur Duzan, maire de Saint-Leu, a bien voulu m'envoyer, pour le Musée d'Oran, deux fragments de marbre blanc trouvés tout récemment dans les ruines de Portus Magnus et qui portent les inscriptions suivantes en lettres de 0m09 très élégantes et admirablement gravées.

N° 1137
c A E S A *r*
M

N° 1138
S P A
P O T E S *tatis*

L. DEMAEGHT.

CONTRIBUTION

au recueil des monnaies frappées sous les dynasties musulmanes qui ont régné dans le nord de l'Afrique (*Suite*).

BENI-ZEIYAN OU ABDELOUAHDITES (1)

Double dinar d'Abou-Abdallah-Mohamed-el-Motawekkel-al-Allah, roi de Tlemcen

---

Le double dinar décrit ci-dessous a été frappé sous le règne d'Abou-Abdallah-Mohammed, surnommé El-Motawekkel-al-Allah (celui qui met sa confiance en Dieu), le 18e Sultan de la dynastie des Beni-Zeiyan, rois de Tlemcen.

Ce prince succéda vers le milieu de l'année 866 (de J.-C. 1462), à son grand-oncle Aboul-Abbas-Ahmed qu'il renversa, après avoir conspiré contre lui pendant douze années et s'être emparé successivement de Ténez, de Mostaganem et d'Oran.

Son règne n'est connu que par les quelques lignes que lui consacre l'Imam Mohammed et Tenessy, qui a vécu à sa cour, mais qui termine son histoire des Beni-Zeiyan à l'année 1463, la deuxième du règne d'Abou-Abdallah-Mohammed. Cet auteur, après lui avoir attribué toutes les vertus et toutes les qualités, mentionne les faits suivants :

« Après avoir détrôné son oncle, Abou-Abdallah usa à son égard des plus grands ménagements et le fit passer en Espagne « en le comblant de marques d'honneur pour le soustraire au mépris et aux railleries du monde ». Mais ce prince ne lui sut aucun gré

---

(1) Voir, pour l'historique de cette famille, le tome VII du *Bulletin* (année 1887), page 64.

de ses bons procédés. Il quitta l'Espagne dès qu'il le put, pour retourner en Afrique et, après avoir recruté des partisans parmi les Arabes et les Berbères, il marcha contre Tlemcen qu'il tint assiégé pendant quatorze jours. Il fut battu et tué. Son cousin, l'émir Mohammed ben Abderrahman, arrière petit-fils d'Abou Tachfin, qui l'avait accompagné dans cette malheureuse expédition, se réfugia chez les populations établies le long de la Sikkak et bientôt, à la tête de contingents fournis par ces tribus, il revint mettre le siège devant Tlemcen. Cette nouvelle attaque échoua misérablement comme la précédente : mis en pleine déroute après avoir essuyé de grandes pertes, il se retira à Ouchda, où il reçut un accueil hospitalier. A quelque temps de là, à la tête d'une troupe de bandits, il fit de nombreuses incursions sur le territoire de Tlemcen. Fatigué de ces hostilités, Abou-Abdallah-Mohammed envoya contre lui des troupes qui l'atteignirent dans les montagnes des Beni-Ournid et lui infligèrent une sanglante défaite. Trouvé gisant au milieu des blessés, il fut achevé, et sa tête envoyée au Sultan. »

Ici s'arrête le récit de Ténessy et les documents nous manquent pour compléter l'historique de ce règne. Tout ce que l'on sait, par la tradition, c'est que Abou-Abdallah-Mohammed est mort à Tlemcen en 1575, après un règne de quatorze ans.

AVERS



REVERS



Avers. — Carré inscrit dans un cercle. — Légendes des segments du cercle :

بسم الله الرحمن	*Au nom de Dieu, le clément,*
الرحيم وصلى الله	*le miséricordieux, que Dieu soit propice*
على سيدنا و	*à Notre-Seigneur et*
مولانا محمد	*notre maître Mohammed.*

LÉGENDE DU CARRÉ INSCRIT :

ومن يتوكل على	*Celui qui met sa confiance en*
الله فهو حسبه	*Dieu, Dieu lui suffira.*
ان الله بالغ امره	*Dieu mène ses arrêts à bonne fin.*
لقد جعل الله	*Certes, Dieu a assigné*
لكل سيى قدرا	*une destinée à chaque chose.*

REVERS. — Carré inscrit dans un cercle. — Légendes des segments du cercle :

ضرب بمدينة	*Frappé en la ville*
تلمسان	*de Tlemcen.*
حرسها	*Veille sur elle*
الله تعلى	*Dieu très haut !*

LÉGENDE DU CARRÉ INSCRIT :

عن امر عبد الله	*Par ordre d'Abd-Allah*
المتوكل على الله	*El Motawekkel al Allah.* *celui qui met sa confiance en Dieu*
عبد الواحد	*Abd el ouahed,*
امير المسلمين	*émir des musulmans*
ايد الله نصره	*que Dieu le rende victorieux.*

OR. — DOUBLE-DINAR. — Module 33 millim. — Poids 4 gr. 7.

Dinar d'Abou-Abdallah-Mohammed, fils du sultan Abou-Hammou II, roi de Tlemcen (1401-1411).

Abou-Abdallah-Mohammed, sous le règne duquel a été frappé le dinar décrit ci-dessous, est le 12[e] Sultan de la dynastie des Beni-Zeiyan ou Abd-el-Ouahdites, roi de Tlemcen.

Ce prince ne recula devant aucun moyen violent pour renverser son frère, le sultan Abou-Mohammed-Abdallah, dont le règne

durait depuis trois ans. Il implora contre lui l'appui des ennemis traditionnels de sa famille et, à la tête d'une armée mérinide, il vint le chasser ignominieusement de son palais (1401).

On ne connaît aucun évènement marquant de ce règne. Devenu maître du pouvoir, Abou-Abdallah aurait fait le bonheur de ses sujets, s'il faut en croire son historien Tenessy, qui chante ainsi ses louanges : « La dignité royale plaça le prince aussi haut que » le grand fleuve céleste (voie lactée), et par l'exercice du pouvoir, » il se revêtit de l'honneur du temps, montrant une âme plus » élevée que les planètes, une générosité plus grande que celle » de la nue la plus féconde, une majesté imperturbable, et brillant » de la gloire la plus éclatante que l'on puisse ambitionner. De » plus, il était d'un accès facile, d'un caractère doux et clément ; » il était l'objet de la pensée de chacun et toutes les bouches se » plaisaient à faire son éloge. Ses sujets lui avaient dévoué leur » amour ; chacun le regardait comme la pupille de son œil, » comme son propre cœur ; tous l'affectionnaient de l'amour le » plus vif, et le plus tendre. » (*Histoire des Beni-Zeiyan*, traduite de l'Arabe par l'Abbé Bargès, page 105).

Abou-Abdallah-Mohammed mourut à Tlemcen en 1411.

Son tombeau a été retrouvé et la description en a été publiée par M. Brosselard (1). Il est en marbre onyx rectangulaire haut de $0^{m}91$, large de $0^{m}30$ et porte l'inscription arabe dont voici la traduction :

Louange à Dieu seul ! Ce tombeau est celui du sultan, notre maître, Mohammed, qui mettait sa confiance en Dieu, émir des Musulmans, fils de notre maître Abou-Hammou, émir des Musulmans, fils de notre maître Abou-Yacoub, fils de notre maître Abou-Zeid, fils de notre maître Abou-Zekeria, fils de Yarmoracen ben-Zeiyan. Que Dieu étende sur eux sa clémence et rafraîchisse

---

(1) Mémoire épigraphique et historique sur les tombeaux des émirs Beni-Zeiyan découverts à Tlemcen, par M. C. Brosselard.

leurs tombes ! Son décès a eu lieu le mardi septième jour de dou'l-Kaâda de l'année huit cent-treize. Dieu leur fasse miséricorde ainsi qu'à tous les musulmans !

AVERS REVERS





Avers. — Carré inscrit dans un cercle. — Légendes des segments du cercle :

بسم الله الرحمن (الرحيم)	*Au nom de Dieu clément et miséricordieux*
صلى الله على	*Que Dieu soit propice à*
محمـد وعلى الـه	*Mohammed, à sa famille*
وا صحابه و سلمه	*et à ses compagnons et leur accorde le salut.*

Légende du Carré inscrit :

يا ايهـا الذيـن	*O vous qui*
امنوا اطعوا	*croyez, obéissez*
الله واطعوا	*à Dieu et obéissez*
الرسول وا ولى	*au prophète et à ceux*
الامر منكم	*qui parmi vous exercent le pouvoir*

Revers. — Carré inscrit dans un cercle. — Légendes des segments du cercle :

ضرب بمدينة	*Frappé dans la ville*
تلمسـان	*de Tlemcen.*
حرسهـا الله	*Veille sur elle Dieu*
تعـالى امين	*Très-haut Amen !*

Légende du Carré inscrit :

عن امر عبد الله	*Par ordre d'Abdallah*
محمد الواثق بالله	*Mohammed, celui qui met sa confiance en Dieu*
امير المسلمين	*Emir des musulmans.*
ايد الله امره	*Que Dieu fortifie sa puissance*
واعز نصره	*et consolide sa victoire.*

OR. — Dinar. — Module 22 millimètres, poids 2 gr. 3.

DYNASTIE MÉRINIDE (1)

Dinar d'Abou-Saïd-Othman, sultan mérinide

Abou-Saïd-Othman, huitième sultan de la dynastie des Beni-Mérin ou Mérinides, fut proclamé à Taza en 780 de l'hégire (de J.-C. 1310). Il était fils du sultan Abou Youçof et, par conséquent, chef de la branche principale de la famille royale. Son premier soin fut de lever des troupes et de faire construire des navires pour combattre les Chrétiens. Mais ses projets furent entravés par le soulèvement des populations au-delà de Maroc. Il marcha contre elles en l'an 713 (1314-15), les battit et les fit rentrer dans l'obéissance.

Il entreprit ensuite une expédition sur le territoire de Tlemcen, qui avait donné asile à des rebelles. Il y pénétra en l'an 714 (1314-15), dévasta le pays, attaqua infructueusement Ouchda et parut

---

(1) Voir, pour l'historique de cette dynastie, le tome VII du *Bulletin* (année 1887) page 235.

devant les murs de Tlemcen. Déjà, il s'apprêtait à en faire le siège, lorsqu'il fut rappelé dans son empire par la révolte de son fils cadet, Abou-Ali-Omar, fils d'une esclave chrétienne, qui s'était déclaré indépendant à Fez, y avait prononcé la déposition de son père et s'était fait proclamer Sultan. Abou-Saïd marcha contre le rebelle, mais il fut battu par lui à Macarmeda, entre Fez et Teza, et mis en pleine déroute. Les grands de l'Empire s'interposèrent entre le père et le fils et amenèrent celui-ci à implorer son pardon. Abou-Saïd le lui accorda et eut l'imprudence de composer avec lui en lui attribuant la souveraineté de Sidjelmassa.

Abou-Ali-Omar organisa très habilement son petit royaume, soumit le Touat, le Sous, le Drâa, Taroudant et porta ses vues sur Maroc, dont il s'empara effectivement en l'an 722 (de J.-C. 1332).

Abou Saïd marcha de nouveau contre son fils, qui, après une défaite sur l'Oum-er-Rebia, fut rejeté dans le Dran, d'où il put regagner Sidjelmassa. Son père l'y poursuivit et eût encore la faiblesse de lui accorder le pardon.

De retour dans sa capitale, il apprit qu'une révolte venait d'éclater à Ceuta, où la famille Azefi s'était créé une situation presque indépendante. Il saisit cette occasion pour y rétablir son autorité. Quand il se présenta devant la ville, les habitants vinrent lui offrir leur soumission et lui livrer tous les membres de la famille Azefi. Le sultan occupa la citadelle et fit passer toutes les branches de l'administration entre les mains des Mérinides (729 de l'hég. de J.-C. 1328-29), puis il retourna à Fez. Il y mourut en 1331, au moment où il venait de conclure une alliance avec les Hafsides de Tunis.

AVERS



REVERS



Avers. — Carré inscrit dans un cercle. – Légendes des segments du cercle :

ومـا النصر	*La victoire*
الا من عند	*ne vient que*
الله العزيز	*de Dieu puissant*
الحكيم	*et omniscient.*

Légende du Carré :

لا الله الا	*Point d'autre Dieu que*
الله محمد	*Dieu, Mohammed*
رسول الله	*(est) l'envoyé de Dieu !*
الحمد الله	*Louange à Dieu !*

Revers. — Carré inscrit dans un cercle. — Légendes des segments du cercle :

ضرب بمدينة	*Frappé dans la ville*
فاس حر	*de Fas. Veille*
سها الله	*sur elle Dieu !*
	La légende du 4e segment est entièrement effacée.

Légende du Carré :

امر عبد الله	*Par ordre d'Abd-Allah*
ابى سعيد	*Abou Saïd*
عثمان امير	*Othman, émir*
المسلمين	*des Musulmans.*

Or. — Dinar. — Module 22 millimètres, poids 2 gr. 3.

Les trois pièces d'or ci-dessus décrites sont en la possession de M. Albert Mermod, place Bellevue à Oran, à qui on peut s'adresser pour les acquérir.

L. Demaeght.

COMPTE-RENDU

DES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE D'ORAN

PENDANT L'ANNÉE 1889-1890

Fait par M. BOUTY, Secrétaire Général

Messieurs,

Conformément aux statuts qui régissent notre Société, j'ai l'honneur de vous rendre compte des travaux du Comité administratif pendant la période écoulée depuis la dernière Assemblée générale jusqu'à ce jonr ; c'est-à-dire, depuis le 25 Mai 1889.

Actuellement, l'effectif de notre Société se décompose ainsi :

Membres actifs et honoraires.	387
Correspondants	79
Total	466
Lors de notre dernière Assemblée cet effectif était de .	465
Différence en plus	1

Les admissions, pendant la même période ont été de..	20
Les radiations pour cause de départ, décès, etc., ont été de	19

Si l'on considère l'instabilité de la population algérienne, notamment en ce qui concerne la province d'Oran, où l'élèment étranger domine ; d'autre part, étant données les conditions économiques actuelles du pays, notre situation est bonne. Je crois devoir faire remarquer, du reste, comme fiche consolatrice, que plusieurs Sociétés de France, par exemple, celles de Marseille et de Lyon ont un effectif qui n'est guère supérieur. Néanmoins, comme l'année dernière, je fais appel au dévouement de chacun de vous, pour recruter de nouveaux adhérents.

Je crois, en effet, que c'est plutôt au défaut de propagande qu'à l'indifférence du public que nous devons la situation presque stationnaire de notre effectif, malgré les services considérables que nous rendons à la science géographique et à la colonisation.

Pardonnez-moi cette observation préliminaire ; j'arrive de suite aux travaux qui ont signalé la période 1889-1890. Je serai aussi bref que possible pour épargner vos instants et diminuer l'ennui qui peut naître de ma prose.

Tout d'abord, je n'ai pas besoin de vous faire remarquer que notre *Bulletin* présente toujours le même intérêt, par la variété et la science des articles qu'il contient, et la valeur des questions qui y sont traitées. Je ne ferai pas l'analyse des nombreux articles qui y ont été insérés, concernant la géographie et l'archéologie proprement dites, ainsi que l'histoire, le commerce, la colonisation, etc., je risquerais d'entreprendre une œuvre au-dessus de mes moyens. Je me contenterai de citer les noms des collaborateurs dévoués et désintéressés, dont les travaux donnent un relief si attrayant à notre *Bulletin* et en assurent le succès. Ce sont : MM. Demaeght, Canal, de Cardaillac, Frotter de la Garenne, Mohammed ben Rehal, du Paty de Clam, Francisque Michel, Delphin, Marial, etc.

Je pense, Messieurs, que vous partagerez mon sentiment en leur adressant ici toute notre gratitude.

Un fait important s'est produit l'année dernière : l'Exposition universelle de Paris. Notre Société a fait bonne figure dans ce concours paisible et international. Nous avons exposé :

1° La collection complète de notre *Bulletin ;*

2° Les plans de la ville d'Oran au moment de la conquête et à l'époque actuelle. Leur comparaison montre les progrès énormes accomplis dans cette période de 57 ans ; on y découvre un témoignage indiscutable de la vitalité de la Colonie et de l'avenir réservé à notre cité ;

3° Nous avons exposé également la carte dressée par M. le Commandant Demaeght, indiquant l'emplacement des ruines romaines relevées dans notre département, ainsi que les voies qui les reliaient. La détermination exacte de quelques unes de ces ruines, absolument inédite, a vivement intéressé les archéologues et les historiens ;

4° Aussi, une grande carte démontrant, par des procédés graphiques, la progression rapide de la culture de la vigne, dans la province d'Oran ;

5° Et enfin, la carte du chemin de fer transsaharien, avec le profil longitudinal de cette voie ferrée capitale, d'Oran à Timbouktou.

Cette exposition nous a valu une mention honorable. Cette récompense paraît modeste ; elle est très significative cependant, si l'on considère le peu de distinctions de cette espèce accordées aux autres sociétés exposantes.

Au sujet du chemin de fer Transsaharien, j'avais reçu du Comité, la mission de faire une conférence sur l'utilité pratique et économique de ce railway au Congrès international de géographie ; je dois rendre compte ici, comme je l'ai fait dans la réunion du comité du 7 octobre, de la manière dont j'ai rempli mon mandat. Je dirai tout d'abord, que, préalablement, nous nous étions entendus, M. Rolland, ingénieur des mines, partisan du tracé par l'est, et moi, à ce sujet. J'ai trouvé, parmi les personnes présentes à la conférence, laquelle eut lieu le 10 août, l'accueil le plus encourageant, bien que peu de temps m'ait été départi pour traiter un sujet aussi complexe.

Je crois devoir m'appesantir sur cette remarque que, en France, dans certaines régions ou centres manufacturiers, cette question de l'exécution du chemin de fer transsaharien, préoccupe davantage l'opinion publique qu'en Algérie, où, cependant, nous avons tout à gagner à la prompte exécution de cette œuvre de progrès et de civilisation. Les publications traitant des questions coloniales en ont fait le sujet d'articles très intéressants ; des conférences ont été organisées ; on sent que nos manufactures ont besoin de se créer de nouveaux débouchés. Tandis qu'ici, notre action est pour ainsi dire platonique ; je dirai même qu'une partie de la Presse nous est hostile. A cet égard, M. Rolland remplace, par une activité dévorante, les imperfections sérieuses du tracé qu'il préconise, il se prépare des succès.

La conférence, forcément écourtée, que j'ai faite, a été complétée par quelques notes supplémentaires. Tout le travail a été inséré dans le dernier *Bulletin*, par décision du Comité.

Ne pensez-vous pas, Messieurs, que nous aussi nous devons créer une certaine agitation autour de cette question. Il serait bon d'inviter, je crois, notre Conseil général, le Conseil municipal et la Chambre de commerce d'Oran, d'émettre des vœux au sujet du transsaharien.

Notre musée s'est enrichi de la collection entomologique du service des Mines, cédée à la ville à titre gracieux, et d'un groupe en bronze, « tigre et tigresse » don de M. le Ministre de l'Instruction publique.

La collection minéralogique et les marbres de la province d'Oran, qui ont figuré à l'Exposition universelle, ont été cédés également au Musée, qui est menacé d'encombrement, faute de place, malgré l'habileté de son directeur à utiliser les moindres recoins, grâce à cet esprit d'ordre et de méthode dont il a le secret.

En ce qui concerne notre bibliothèque, son catalogue augmente tous les jours par les Bulletins et les publications que nous échangeons avec presque toutes les Sociétés de géographie du globe, et par le don d'ouvrages particuliers. Je saisis cette occasion pour remercier ici tous les généreux donateurs, dont les noms, d'ailleurs, sont inscrits sur nos catalogues.

Puisque nous sommes menacés d'encombrement, la construction d'un bâtiment spécial, ou tout au moins, le choix de locaux plus spacieux et plus commodes s'impose énergiquement. Il est de notre devoir, nous créateurs du Musée, sur lequel nous avons conservé le droit de veiller, d'appeler l'attention de notre Municipalité sur cette question. Elle pourra s'inspirer des mesures prises dans un grand nombre de villes de la métropole et de l'étranger : par exemple, organiser une loterie, en vue de créer les ressources financières voulues pour résoudre la question.

Nous avons organisé un Musée d'art, d'histoire et de sciences naturelles. Nous devons compléter cette installation par la création d'un Musée industriel où seront réunis les types des produits du pays et les objets manufacturés de l'industrie française. Les associations agricoles et commerciales pourraient être invitées à fournir un certain concours, si non au point de vue financier, du moins en nous offrant des collections classées avec soin.

L'année dernière, le Comité a décidé l'ouverture d'un concours sur les questions intéressant l'histoire et la géographie de la province, ou de quelques localités notables. Divers travaux ont été produits ; vous entendrez, tout à l'heure, le résultat de ce concours. Le rapport sera inséré dans le *Bulletin*, ainsi que les travaux couronnés.

Comme d'habitude, nous avons distribué des prix aux élèves méritants des écoles et collèges des localités qui ont fait acte d'adhésion à notre Société.

Si j'examine, maintenant, les progrès réalisés par la science géographique en Afrique, j'aurai à signaler le voyage extrêmement intéressant du capitaine Binger, à travers le Soudan occidental. Parti du Sénégal, il est arrivé à la côte des Esclaves, après avoir échappé à mille dangers. Des contrées à peu près inconnues ont été visitées et relevées avec soin ; des traités de protectorat ont été conclus avec divers chefs au plus grand profit de la France.

L'œuvre du capitaine Binger intéressant à un haut degré l'Algérie, car, tôt ou tard, notre grande colonie sera reliée au Soudan, votre Comité a décerné à M. Binger le titre de membre honoraire de notre Société.

M. Trivier, capitaine au long cours, a, lui aussi, accompli un voyage extraordinaire à travers l'Afrique équatoriale, aux frais du journal « *La Gironde* ». Le titre de membre honoraire a été également décerné à M. Trivier.

Ces deux intrépides explorateurs, que je cite à dessein, ont effectué leur excursion sans aucune escorte, sans aucun secours, presque sans armes, comme l'avait fait précédemment M. de Brazza. C'est par la bonté, par la persuasion, par la patience doublée d'une énergie à toute épreuve, que ces voyages ont été accomplis. Quelle différence avec le système pratiqué par M. Stanley, qui n'a laissé, derrière lui, qu'une longue suite de cadavres, et qui a semé, parmi les populations du centre de l'Afrique, des haines et des colères qui rendront ces contrées inaccessibles à la civilisation pendant longtemps encore.

Il convient de signaler encore, parmi les explorateurs du continent noir, MM. Fernand Fourreau, le capitaine Brosselard, Trech-Laplène, mort des suites des fatigues contractées à la recherche de M. Binger, Alfred Fourneau, M. Crampel et l'infortuné Camille Douls.

La chose est certaine aujourd'hui, M. Douls a été assassiné dans le Tidikelt, par les Touareg. Me faisant l'écho de M. Duveyrier, au sujet du discours qu'il a prononcé dernièrement à la Société de géographie de Paris, je dirai, avec lui,

qu'après le massacre de l'expédition Flatters, l'assassinat du lieutenant Polac et des Pères blancs d'Alger, celui du malheureux Douls, il est absolument indispensable que le gouvernement français intervienne dans ces pays et prenne possession du Touat et du Tidikelt. Cette solution s'impose non seulement pour venger nos malheureux compatriotes, mais encore pour relever le prestige de la France. La solution de ce problème pourra être réalisée aisément par la construction du chemin de fer transsaharien.

Du reste, une question plus grave nous impose le devoir de poursuivre activement l'exécution de cette entreprise. C'est la nécessité de devancer les Allemands, dont les manœuvres ambitieuses et les agissements souterrains auprès de l'Empereur du Maroc nous ont été dévoilés il y a quelques mois. Si nos ennemis parvenaient à s'établir sur la côte de l'Atlantique, il est a peu près certain qu'ils arrèteraient toute communication entre l'Algérie et le bassin Nigérien, de sorte que la perspective attrayante de voir relier un jour notre grande colonie au Soudan central devrait disparaître du tableau de nos entreprises coloniales.

Cependant, le dernier courrier nous a apporté le résultat du voyage des canonnières « Mage » et « Niger » à Gabarra, port de Timbouktou, et la prise de Segou Sicoro, ces succès ne sont-ils pas une invite à nous allonger du côté du Niger ?

Dans la séance du Comité du 3 février, un explorateur abyssin, M. Longbois, ancien capitaine au long cours, a fait une conférence sur l'Abyssinie, qu'il a habitée pendant une dixaine d'années, et qu'il a parcourue dans diverses directions. C'était un ami de Ménélik, roi du Choa. M. Longbois a expliqué quelle était la situation actuelle de nos colonies d'Obock et de Tadjoura, le riche avenir qui leur était réservé si le gouvernement français faisait preuve de volonté et d'énergie, vis-à-vis des Italiens et des Anglais. Les démonstrations de vive sympathie pour les Français qu'il a recueillies chez les populations des Choa et des Harrar, devraient, dit-il, être mises à profit par nos gouvernants. Avant peu Obok l'emporterait sur Aden.

M. Longbois a adressé au Comité un long mémoire sur cette question, lequel a été transmis à la Société des récompenses. Le Comité a nommé ce courageux voyageur membre honoraire de la Société; mais, hélas, il n'a pas joui longtemps de cette distinction :

quelques semaines après, M. Longbois décédait à l'hôpital civil d'Oran. Ajoutons qu'il a été vivement regretté de toutes les personnes qui avaient eu l'avantage de le connaître.

M. Elysée Reclus, de passage à Oran, a fait, devant plusieurs membres de la Société, réunis à la hâte, une intéressante conférence sur nos colonies de l'Amérique. La briéveté de son séjour n'a pas permis au Comité de lui offrir un punch, au nom de la Société, comme il l'avait décidé.

Cependant, le Comité a été un peu plus heureux, à propos du passage à Oran de M. de Brazza, se rendant dans son gouvernement du Congo. Une entrevue pleine de cordialité a eu lieu à bord du *Taïgète* le 13 avril dernier. Après lui avoir souhaité la bienvenue, notre président, M. Monbrun, lui a offert, au nom du Comité, le diplôme de membre honoraire. Les journaux de la localité ont résumé les conversations qui ont été échangées et les renseignements utiles pour la colonie, particulièrement pour Oran, qui ont été donnés par le savant et illustre explorateur. En résumé, ces renseignements établissent que la ville d'Oran devrait être choisie comme le « sanitarium » de tous les malades des colonies africaines du sud : d'autre part, les commerçants courageux trouveront dans la colonie, alimentée aujourd'hui, en grande partie, par l'Espagne et le Portugal, un débouché sérieux de nos produits agricoles, d'ailleurs préférables.

Une autre question a fait l'objet des préoccupations du Comité. C'est l'orthographe, parfois défectueuse, souvent erronée, adoptée pour la nouvelle carte de l'Algérie que publie en ce moment le Ministère de la Guerre. Une commission a été désignée pour relever quelques exemples de ces erreurs qui faussent l'histoire du pays et sont contraires à la vérité. Ils seront transmis à M. le Ministre de la Guerre.

Dans le courant de ce mois-ci, un congrès de géographie doit se réunir à Montpellier. Des dispositions ont été prises pour que notre Société soit représentée dans ces fêtes de la science.

Le mouvement commercial de nos ports se développe de plus en plus. D'après les renseignements qui m'ont été fournis par notre collègue, M. Coudray, la progression suit le mouvement ascendant déjà signalé il y a quelques années. Le prochain *Bulletin* contiendra des renseignements détaillés pour chacun des ports du département.

Dans les grandes villes de France, les entreprises commerciales, maritimes et financières importantes votent, tous les ans, des subventions aux Sociétés de Géographie. Ainsi, à Marseille, la Chambre de Commerce et sept compagnies maritimes principales concourent pour des sommes variant de 100 à 300 fr. par an. Ne pourrions-nous pas tenter des démarches dans ce sens à Oran?

Les ressources ainsi recueillies permettraient d'entreprendre des conférences et des cours de Géographie.

Enfin, ne croyez-vous pas, puisque nous avons déjà 13 années d'existence que le moment est venu de faire déclarer notre société d'utilité publique. Cette situation nous vaudrait certains avantages, certains privilèges auprès des Ministères à Paris et nous permettrait de recevoir des dons.

Vous savez, Messieurs, que notre dévoué Président a été l'objet d'une haute distinction de la part de M. le Ministre de l'Intérieur. Notre Comité lui a adressé, à cet égard, de vives félicitations, que vous approuverez unanimement, j'en ai la conviction.

Nous devons à l'intervention de notre excellent député, M. Etienne, sous-secrétaire d'État aux Colonies, une subvention de 500 fr. accordée par M. le Ministre de l'Instruction publique. D'un autre côté, MM. Monbrun et Jacques ont obtenu une allocation semblable du Conseil général d'Oran. Des remerciements ont été votés à leur adresse par le Comité administratif.

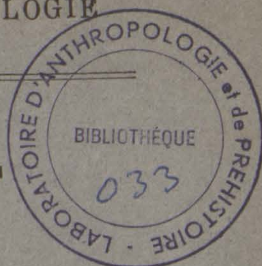
En terminant ce compte-rendu, déjà bien long, permettez-moi, Messieurs, de vous faire part des regrets qu'a laissés parmi nous la mort de M. Combes, ancien administrateur de l'hôpital civil, membre depuis longtemps de notre Comité ; son souvenir parmi nous restera ineffaçable.

Je passe maintenant la parole à M. Pousseur, à notre excellent trésorier, qui dirige nos finances avec autant de zèle que de parcimonie, pour le plus grand profit de notre caisse.

Le Secrétaire général,

BOUTY.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE
DE LA PROVINCE D'ORAN



BULLETIN TRIMESTRIEL
DE
GÉOGRAPHIE
ET
D'ARCHÉOLOGIE

TREIZIÈME ANNÉE. - TOME X

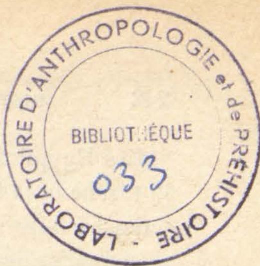
FASCICULES XLVI ET XLVII. — JUILLET-DÉCEMBRE 1890

SOMMAIRE

ORAN

Typographie et Lithographie Paul PERRIER, boulevard Oudinot, 15.

1890



HISTOIRE

DE LA

LAMPE ANTIQUE

EN AFRIQUE

I. — Lampes phéniciennes et grecques antérieures à notre ère[1]

Les Egyptiens furent les premiers inventeurs des Lampes : « *Lucernas accendere primi omnium Egyptii docuerunt* » dit Eusèbe ; nous en trouvons la preuve dans la *Fête des Lampes* qu'on célébrait chez eux et dont parle Hérodote : « *Cui festo nomen impositum est accencio Lucernarum.*

Il dissimule la raison de cette cérémonie pour ne pas rappeler la terrible plaie par laquelle les premiers nés d'Egypte furent frappés de mort. Dans cette nuit redoutable, les Egyptiens se levèrent et sortirent, la lampe à la main, pour accélérer le départ des Hébreux, dont le séjour leur était si funeste.

C'est en souvenir de cet événement que fut établie, chez les Egyptiens, la *fête des Lampes, — sati.*

Dans les voûtes de l'ancienne Memphis on a trouvé des lampes, faites de craie cuite, ayant la forme de chien, d'homme, de taureau, d'épervier, de serpent et d'autres sortes d'animaux. Les unes avaient trois ou quatre, d'autres huit ou douze lumignons.

(1) Tous les dessins non signés sont de M. le capitaine Bourjade.

Les Egyptiens n'avaient qu'un mot pour désigner le flambeau, la torche et la lampe : ils les appelaient indistinctement *Kèbs*, ce qui a pu faire supposer à certains historiens que les Egyptiens ne connaissaient pas la Lampe.

Saint-Clément d'Alexandrie, qui a traduit les livres du Nouveau Testament dans la langue sacrée de l'ancienne Egypte, — qui différait de la langue vulgaire en ce qu'elle était immuable, — emploie dans sa traduction de l'Exode (1) le mot *Khebsi* pour désigner les lampes.

Si les Grecs n'ont pas eu l'idée première de la confection des Lampes et s'ils l'ont empruntée aux Egyptiens, ils sont toutefois les inventeurs de ce type spécial de Lampes, auquel tant de peuples donnent encore un nom dérivé du grec, puisque pour désigner la Lampe, le Français et l'Allemand disent *Lampe,* l'Anglais et le Flamand *Lamp,* le Suédois *Lampa*, l'Italien *Lampo,* et l'Islandais *Lampi.* Le type de tous ces mots se reconnait dans le Grec *Lampô*-briller, d'où λαμπας-flambeau, lampe.

Les Grecs ont eu le mot λυχνος avant celui de λαμπας pour désigner leurs Lampes ; mais cette dernière appellation explique beaucoup mieux les développements de cette industrie par les souvenirs qu'elle a laissés chez un si grand nombre de peuples.

*
* *

La Lampe (*Lucerna,* λυχνος, λαμπας), était généralement en terre cuite, en bronze, en argent et même en or, avec une anse d'un côté pour la saisir et de l'autre un bec (μυξα, *myxa),* pour la mèche (*ellychnium,* ελλυχνίον), qui était habituellement faite de moelle de sureau, de fils de lin ou de filaments de papyrus ; au centre, un orifice destiné à l'introduction de l'huile dans la lampe et à celle de l'air qui, circulant entre cet orifice et la mèche, augmentait l'éclairage en activant la combustion.

D'un système très élémentaire, la Lampe antique n'était, à proprement parler, qu'une sorte de veilleuse.

---

(1) Saint Clém d'Alex. XXV, 37 — XXX, 7, 8. — Saint-Mathieu V, 15.

Sa forme était sphérique, oblongue, triangulaire ou quadrangulaire, et elle était ornée selon le goût de l'ouvrier. Elle avait le plus souvent une mèche, parfois deux (*lucerna bilychnis*, δίμυξος) ; on en rencontre ayant jusqu'à onze mèches ou lumignons (*lucerna* πολύμυξος). (1)

Aussi existait-il bien des formes et des modèles différents de lampes romaines, suivant la nature des matériaux dont elles étaient faites et le goût de l'artiste qui mettait ces matériaux en œuvre; mais le principe de l'appareil ne change pas. Depuis Auguste jusqu'à Constantin, pendant les 3 siècles où la fabrication des lampes d'argile a été la plus florissante, aucun procédé mécanique n'est venu modifier la veilleuse traditionnelle. Et au temps de l'Empire, l'influence romaine imposa à la civilisation antique un caractère d'uniformité qui se fit sentir jusque dans les moindres productions industrielles.

Qu'elles soient grecques ou romaines, les lampes de cette époque offrent donc les mêmes types.

Le procédé technique est partout le même. Les potiers se servent de moules à deux pièces, dont il n'est pas rare de retrouver des exemplaires : l'un des moules donnait le corps de la lampe, c'est-à-dire le récipient pour l'huile, auquel était adapté le bec pour la mèche; l'autre le couvercle avec son anse. Les deux pièces étaient ensuite rapprochées, soudées et soumises à la cuisson, après avoir été enduites d'un vernis qui devait empêcher l'huile de suinter à travers les pores de l'argile.

*
* *

Les lampes, chez les anciens, étaient consacrées aux usages funéraires et aux besoins domestiques.

Pour s'en servir chez soi, on les plaçait, soit sur un meuble quelconque, soit sur ce que les Romains appelaient *candelabra*, c'est-à-dire un pied de lampe portatif en bois ou en métal *(humile)* ou une tige droite et élancée *(scapus)*, — dans le genre du chandelier — surmontée d'un plateau rond et plat *(superficies)* sur lequel la lampe était placée.

(1) Mart. XIV. 41.

On en suspendait aussi par une chaîne à un lampadaire (*lychnuchus. lampadarius*), ou au plafond. Aux jours de fête, on en suspendait aux portes et aux fenêtres des maisons pour les orner et faire ce que nous appelons des illuminations.

Le qualificatif qui accompagnait le mot *lucerna* faisait connaître la destination particulière de l'objet. Ainsi ils appelaient :

Lucerna pensilis, — la lampe qu'ils suspendaient par une chaîne à un candélabre à branches ou au plafond ;

Lucernæ conviviales,— les lampes destinées au service de la table ;

Lucernæ cubiculares, – celles qui brûlaient toute la nuit et dont Martial dit :

« Dulcis conscia lectuli lucerna
Quidquid vis facias licet, tacebo. »

Ils appelaient *Lucernæ meretriciæ*, les lampes que les courtisanes suspendaient à leur porte en guise d'enseigne ; c'est ainsi qu'aujourd'hui encore se désignent aux passants les fameuses *Ouled-Nayl* de l'Oasis de Biskra, dans l'extrême Sud du département de Constantine.

Et enfin *Lucernæ sepulchrales*, celles que l'on suspendait à la voûte des chambres sépulcrales, ou que l'on déposait dans les urnes ou dans les orifices pratiqués à cet effet dans les stèles et que l'on trouve dans presque tous les monuments anciens.

Cet usage des Lampes dans les tombeaux venait encore des Egyptiens, qui en laissaient brûler en l'honneur des morts.

*
* *

L'argile est la première des matières que l'homme ait travaillée et celle qui lui a rendu les plus grands services.

C'est sur l'argile qu'il a appris à écrire ; si les premières images de la divinité ont été des pierres grossièrement façonnées, c'est de l'argile qu'il a tiré l'image perfectionnée des dieux et des démons qu'il adorait ; c'est enfin avec l'argile qu'il a fabriqué les urnes où il ensevelissait les morts, et les lampes qui servaient à les honorer.

Tous les peuples l'ont de bonne heure utilisée : on commença par des poteries grossières, pétries à pleins doigts et séchées au soleil. Cependant l'invention du tour et celle du four remontent en Chaldée, comme en Egypte, à une très haute antiquité.

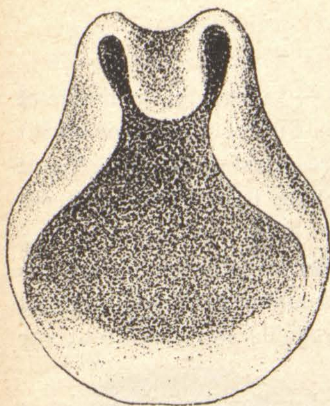


Figure 1. — Lampe phénicienne trouvée à Carthage, 0m13 de long sur 0m09 de large.

Le type primitif de la lampe, qui était habituellement employée à Carthage et que le savant missionnaire-archéologue, le R. Père Delattre, a retrouvée dans des tombeaux remontant à plus de 3,000 ans, que j'ai trouvée moi-même dans un des caveaux phéniciens de Gunugus (Gouraya), est la lampe phénicienne.

Elle date de la période proto-punique et a la forme d'une coquille. C'est une sorte de soucoupe en terre rouge grossière, repliée en trois endroits de façon à former deux becs.

On en rencontre dans les nécropoles de la Phénicie et dans plusieurs îles de la Méditerranée, notamment en Sardaigne, en Sicile et à Malte.



Fig. 2. — Lampe arabe et kabyle actuelle.

En y ajoutant une tige et un pied, on obtient la forme de lampe dont les Arabes se servent encore de nos jours.

Ces lampes puniques, dont la forme est des plus rudimentaires, sont très rares et je dois la possession de celle-ci (fig. 1), au R. Père Delattre, directeur de Saint-Louis de Carthage, qui l'a trouvée à Carthage même, dans un tombeau.

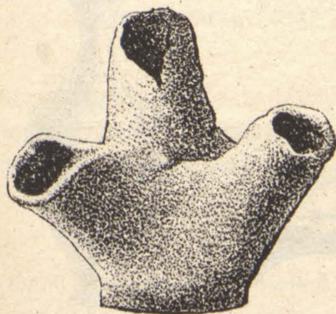


Fig. 3. — Autre lampe punique, 0m04 de haut sur 0m03 entre chaque orifice.

Cette lampe est également punique. Pour la confectionner, le potier, au moment où la terre en était encore malléable, retroussait les bords sur trois points de manière à les amener au contact ; la lampe présentait ainsi, non plus la forme plate et arrondie de l'appareil précédent, mais celle d'un petit vase à trois orifices.

*
* *

Jusqu'au VIIe siècle — avant J.-C. — la mer tyrrhénienne et toute la Méditerranée comprise entre la Sicile et l'Espagne devint un lac phénicien. L'Italie et tout le nord-ouest de l'Afrique furent entourés d'établissements phéniciens et sur les marchés affluèrent les produits de l'Orient.

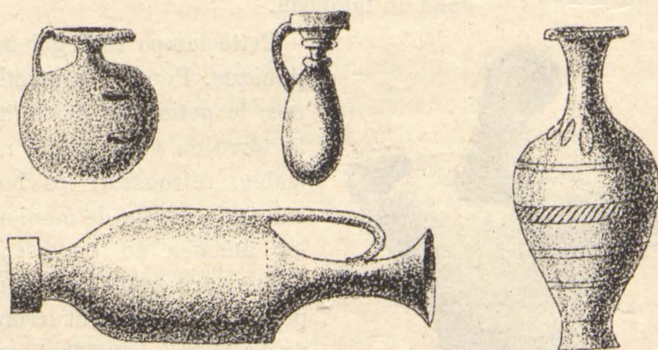
On sait que les Phéniciens, originaires de la région méridionale du Caucase (que les anciens géographes nomment Ibérie) venaient de *Caphtor* (1) (la Cappadoce) (2) lorsqu'ils se répandirent sur les côtes de notre pays.

C'est d'abord l'Assyrie qui fit l'éducation artistique de la Phénicie ; puis ce fut l'Egypte, jusqu'à la fin du VIe siècle. Les Tyriens, qui fondèrent Carthage, firent le commerce du produit de leur art et de leur industrie dans les îles et sur les côtes de la Méditerranée, ainsi qu'en Gaule et sur les bords du Rhin.

Les spécimens que renferment les diverses collections de terres cuites de Tunisie permettent de constater les diverses influences sur ces produits de l'Egypte, de la Chaldée et de l'Assyrie.

*
* *

Vers les VIe et Ve siècles avant notre ère, la Grèce entre en lice à son tour, apportant son génie propre, qui vient donner la main à ses aînés ; et l'on voit débarquer dans les ports de la Méditerranée des quantités de lampes et de vases grecs à touches



(1) *Caphtor* composé de *Caph* rocher et *Thor* explorer, trafiquer.
(2) *Cappadoce* — dans Plaute Cappadox — reçoit la signication de trafiquant.

ou raies brunes, noires ou orangées sur fond jaune, — que leur ressemblance avec les poteries étrusques a fait, jusqu'à ces derniers temps, confondre avec celles-ci.

Les colonies grecques établies en Italie étaient des entrepôts, d'où les produits de l'industrie hellénique se répandaient, par un cabotage actif fait par les Phéniciens, chez les Etrusques — peuple puissant et riche — et le long de toutes les côtes africaines.

Pour vendre leurs lampes plus facilement, les potiers grecs en faisaient d'un type commun qu'ils ne vernissaient pas.

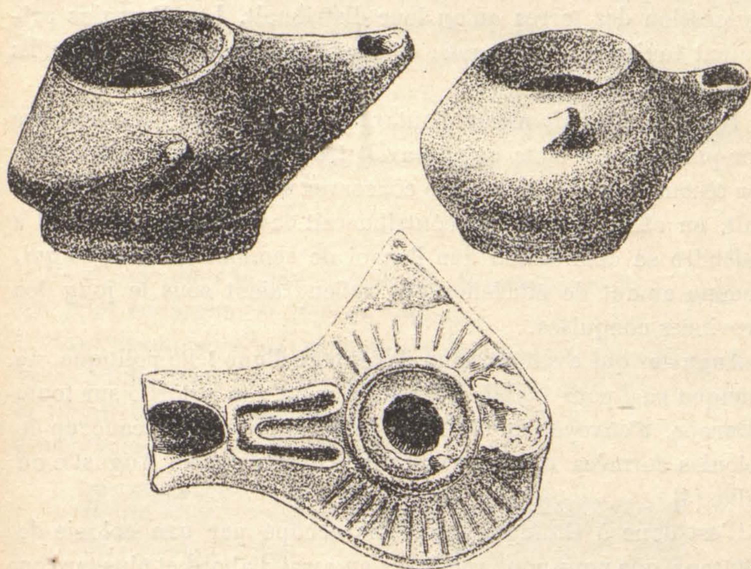


Fig. 4. — Lampes grecques trouvées à Carthage et à Aumale (Auzia).

C'est vers le milieu du IIe siècle avant notre ère, que la céramique grecque fut remplacée, sur les côtes de la Méditerranée, par la céramique romaine.

*
* *

Dans le courant du mois d'avril 1890, nous nous rendîmes — accompagnés de notre compatriote Vergé Sarrat, juge de paix de Marengo, et de MM. Saint-Hilaire, propriétaire et Petit, insti-

tuteur dans cette localité — dans le canton de Cherchel pour visiter les ruines de l'ancienne ville romaine de *Gunugus* (1), située a 4 kilomètres de Gouraya, sur le bord de la mer. *Gunugus* avait été le siège d'une importante colonie romaine.

Pour maintenir la discipline dans l'armée, Rome accordait aux citoyens chargés de la défendre — en compensation — certains avantages qui, leur assurant les moyens de vivre après les années de service, devaient leur faire supporter plus patiemment le temps passé sous les drapeaux.

Le plus grand de ces avantages, sous la République, était la possession des terres qu'on leur distribuait. Les Romains privaient toujours d'une partie de leur territoire les peuples qu'ils avaient soumis (2).

Rome partageait même d'autant plus volontiers les territoires conquis à ses soldats qu'elle avait trouvé dans cette manière de les récompenser un moyen de conserver ses conquêtes. Elle pensait, en effet, que rien ne contribuerait davantage à étendre et à défendre sa domination que l'envoi de semblables colonies qui, comme autant de citadelles (3), retiendraient sous le joug les provinces conquises.

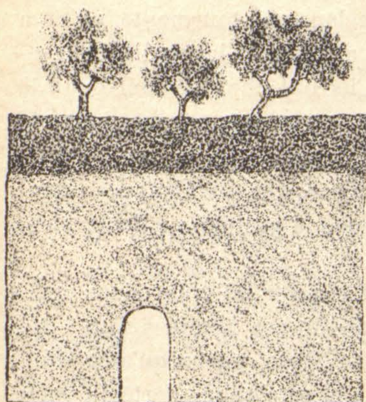
Auguste, qui avait reconnu l'avantage d'une telle politique, ne manqua pas, pour établir plus solidement son autorité sur toute l'Europe, d'envoyer en Italie et dans les provinces beaucoup de colonies formées de ses partisans. On les appela Augustæ ou Juliæ (4).

C'est donc à Gunugus, autrefois occupé par une colonie de vétérans, que nous nous rendîmes en avril d'abord et plus tard en mai 1890.

A chaque exploration, assisté de M. Villon, propriétaire à Gouraya, nous fîmes des fouilles sur la propriété du colon Bonnefoi, dans un emplacement occupé primitivement par un cimetière phénicien, qu'à mon avis ont plus tard utilisé les Romains de différentes époques.

---

(1) Gunugus : (XII M. P.) 17. 772m de Cæsarea (prov. d'Alger). Sidi Brahïm-el-Akoua et Brechk (*Voyage de Ptol.*).
(2) *Servius* œn. XII 359,
(3) *Sedes Servitutis*. Tacite.
(4) *Suet. in Aug*. 45.



Après avoir fait enlever, sur une étendue d'un are ou deux, quinze à vingt centimètres de terre d'alluvion, qui recouvrait du tuf dur — dans lequel avaient été creusés des caveaux phéniciens — nous fîmes pratiquer diverses tranchées qui nous conduisirent à des orifices tantôt cintrés, tantôt carrés, qui servaient d'entrée à ces caveaux et étaient fermés par des pierres superposées, ou par une dalle, mesurant en moyenne de $0^{m}15$ à $0^{m}20$ d'épaisseur sur $1^{m}70$ de hauteur environ et $0^{m}80$ de largeur.

*
* *

Pénétrons dans le premier caveau. Il mesure 1^{m} 69 de hauteur sur $2^{m}80$ de largeur et $2^{m}90$ de longueur.

Nous devons être les premiers à l'explorer; on n'y voit que des vases ou des plats grossiers en partie brisés et des squelettes dans la situation de celui que notre aimable collaboratrice, Mlle Feraud, a bien voulu reproduire ci-dessous.



On peut affirmer que ces squelettes appartiennent à la race des Phéniciens et qu'exceptionnellement ce caveau n'a été jusqu'à nous ni ouvert ni, partant, utilisé par une autre race. On voit

d'après leur posture sur le sol, quelque peu tourmenté, qu'on a essayé de donner à leurs membres, autant que la rigidité cadavérique l'a permis, — la position qu'ils ont chez l'enfant dans le sein de sa mère : les genoux ont dû être relevés, pressés contre la poitrine, les mains fermées près du visage.

Hérodote dit que les tribus africaines, qui suivaient cette coutume, faisaient prendre aux mourants la position qu'ils devaient garder dans la mort.

Nous ne pouvions nous lasser d'admirer les dimensions inaccoutumées, les proportions superbes de ces hommes d'un autre âge — auxquels pouvait s'appliquer. bien mieux qu'aux vainqueurs du monde, ce cri échappé à la patriotique fierté du poète Romain :

Grandiaque effossis mirabitur ossa sepulchris (1).

La tête était bien celle du type ibérien ou berbère, remarquable surtout par le développement des lobes antérieurs du cerveau, — qui distingue encore nos Berbères.

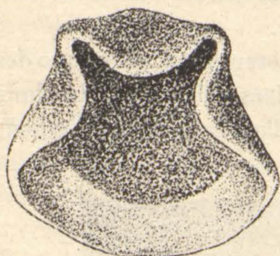


Fig. 5. — Lampe phénicienne trouvée à Gunugus (Gouraya).

Par suite de tremblement de terre sans doute, nous ne trouvâmes point de lampes dans les niches, pratiquées sur chacun des trois côtés du caveau pour les y recevoir ; mais, au milieu de poteries brisées, près de l'un des squelettes, sur un plat d'argile gris clair de 0^m17 de diamètre et de forme primitive et commune, nous relevâmes une lampe phénicienne semblable à celles que le Père Delattre a découvertes dans les caveaux de l'époque proto-punique à Carthage.

*
* *

Quelques coups de pioches persévérants nous firent aboutir à un deuxième caveau, toujours phénicien, dont l'entrée, hermétiquement fermée par une dalle, avait 1^m75 de haut sur 0^m85 de large.

---

(1) Virg. *Georg.* I, 497.

Nous pénétrâmes dans une chambre funéraire mesurant 1m75 de hauteur sur 1m90 de largeur et 2m25 de longueur.

Une vingtaine de squelettes étaient étendus côte à côte. Tout autour des ossements et plus spécialement le long des murs, une soixantaine de plats, de vases et d'amphores, dont une trentaine seulement bien conservés.

A 1m30 de hauteur, sur chacun des côtés, était creusée une niche pour recevoir la lampe, que l'on devait laisser allumée lors de la fermeture du caveau, ainsi que l'indiquent les restes de mèche à demi-brûlée que nous avons trouvés dans les lampes de certains caveaux.

Mais, par suite de tremblement de terre, elle était toujours renversée sur le sol et fortement détériorée.

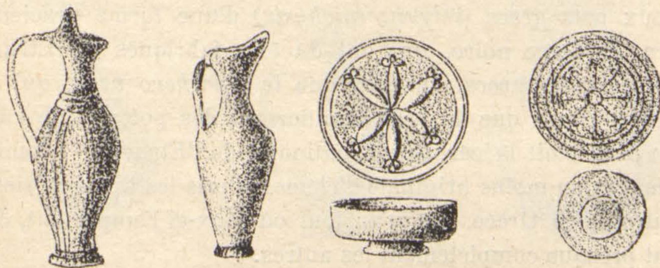

Fig. 6. — Lampe grecque trouvée à Gunugus (Gouraya).

Dans ces caveaux on retrouve une lampe en terre rouge vernissée d'un beau noir — la lampe grecque ; l'anse, qui est un anneau à passer le doigt, est presque toujours brisée ; le bec représente habituellement la tête d'une chimère : elle affecte la forme de nos théières.

*
* *

Nous devons une attention particulière aux diverses poteries de toutes formes et de toutes dimensions que nous avons découvertes dans ces caveaux.

Les unes, — d'origine grecque, comme la lampe précédente — sont d'une ténuité d'argile extrême, de forme exquise et de terre noire ou vernissée de noir avec dessins variés et délicats.



Les autres, entremêlées aux précédentes d'une argile rouge commune, telles qu'on les faisait aux IIIe et IVe siècles, sont de fabrication locale, — mais il faut reconnaître que leur forme est des plus gracieuses.



Parmi ces poteries noires nous avons spécialement remarqué les deux pots grecs (ἐπίχυσις-*épichysis)* d'une forme gracieuse et rare, en terre noire, qui ont dû être fabriqués en Etrurie par des potiers grecs. On sait que le *Bucchero nero,* qui ne fut autre chose que le perfectionnement des poteries de l'âge villanovien, était la céramique nationale de l'Etrurie, — combinaison plus ou moins originale d'éléments pris les uns à l'Orient, les autres à la Grèce, jusqu'au jour où ceux-ci l'emportant, éliminent presque complètement les autres.

C'est, après cette céramique de *Bucchero nero*, que vinrent ces vases peints dont nous avons parlé plus haut, qu'on appelle communément Etrusques et qui sont la plupart du temps des poteries grecques.

Nous n'avons pas moins admiré les lampes et les plats, ornés de gracieux dessins et vernissés d'un beau noir, qui se trouvaient avec les deux pots grecs et étaient d'importation phénicienne assurément.

Dès la fin du IVe siècle, avant notre ère, le *Bucchero nero* et les vases peints disparurent pour faire place à une céramique d'une terre rouge très fine, dont la surface est entièrement couverte d'un vernis noir brillant, — souvent avec décors en relief. Les formes sont celles de la belle céramique hellénique ; elles se distinguent par leur élégance et leur légèreté. Les pieds sont très évidés, les anses minces, et d'une courbure gracieuse, les attaches délicates, les parois de faible épaisseur.

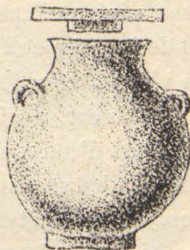
Les potiers ont certainement dû avoir sous les yeux des modèles métalliques, peut-être même ont-ils pris souvent de ces modèles des surmoulages.

C'est à cette époque et à ce genre de fabrication que nous attribuons les lampes et plats grecs vernissés d'un beau noir et découverts par nous dans les caveaux phéniciens, à côté des deux *epichysis* de *Bucchero nero* et des diverses poteries d'argile rouge ordinaire, fabriquées apparemment vers les IIIe et VIe siècles de notre ère.

*
* *

Autour de ces nombreux squelettes, on voyait, entremêlées aux autres poteries, des urnes cinéraires, remplies d'ossements calcinés par crémation, et parfois recouvertes de patères d'un noir brillant.

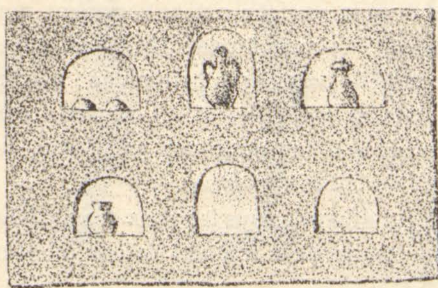




Au commencement de la République, les Romains enterraient les morts. On brûla cependant quelques cadavres, dès l'an 253 avant notre ère, et les *lois decemvirales* font mention de l'usage de brûler les corps.

Mais, c'est surtout depuis le temps le plus florissant de la République jusqu'au dernier temps des Antonins, que les corps, particulièrement ceux des personnes de distinction, furent brûlés.

Si l'on s'étonne du nombre considérable d'urnes cinéraires trouvées autour de ces cadavres entassés, il suffit de se souvenir que les Romains avaient non seulement des tombes personnelles, mais aussi des caveaux, dans lesquels ils réunissaient tous les membres de leur famille, jusqu'à leurs clients et leurs affranchis. On rencontre souvent de ces chambres funéraires voûtées, bâties sur un plan carré, dont les parois étaient percées d'une multitude de trous réguliers, en demi-lune, disposés comme les niches d'un colombier, ce qui avait fait donner à ces caveaux le nom de *Columbaria*.



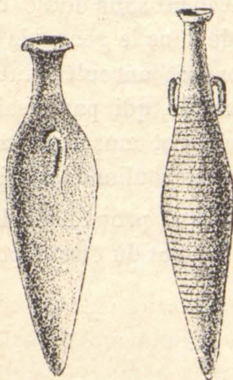
*
* *

Plusieurs des caveaux que nous nous proposions d'explorer s'effondrèrent sous la pioche des travailleurs.

Le troisième, dans lequel nous pûmes pénétrer par un orifice cintré — haut de 1m 70 et large de 1m 10 et qui était fermé par de grosses pierres superposées — mesurait 1m 70 de hauteur sur 2m 93 de largeur et 2m 90 de longueur.

Un violent tremblement de terre, qui avait dû se produire de l'Est à l'Ouest, avait bouleversé l'intérieur du caveau et des infiltrations d'eau avaient dû longtemps transformer en une mare le sol argileux, dans lequel on enfonçait dans des amas de crânes, de tibias et d'objets divers, de poteries variées plus ou moins écrasées, détériorées.

A chacun des quatre angles du caveau, se dressaient deux amphores (αμφορευς-amphora) de 1m 27 de hauteur, sur un diamètre de 0m26 en moyenne; l'une enfoncée dans le sol à une profondeur de 0m50 environ; l'autre, qui avait dû être appuyée au mur, était renversée.



Ces amphores, en terre poreuse, de forme élégante qui, dans la vie ordinaire, servaient à renfermer le vin qu'on voulait conserver *(vinum amphorarium)*, n'avaient dû contenir que de l'eau sans doute : car nous avons trouvé ces amphores et divers pots et vases aussi nets que s'ils sortaient du four du potier et sans aucune trace de résidu intérieur. Certains autres plats ou vases, au contraire, avaient dû contenir des liquides d'une espèce particulière et des aliments plus ou moins solides, d'après les résidus et couches jaunâtres et grisâtres que nous avons relevés dans le fond et sur les parois.

Puisque nous parlons de ces belles amphores, nous devons ajouter que la petitesse de leur diamètre comparée à leur hauteur, qui atteint, comme je l'ai dit plus haut, 1m 27, prouve que ces amphores ont été inventées pour contenir une plus grande quantité de liquide et n'occuper que peu de place.

En remuant le sol nous trouvâmes, au pied des niches, deux lampes, dont l'une était en état de parfaite conservation. C'étaient toujours les lampes grecques, en forme de théière, vernissées d'un beau noir. La troisième en tombant avait dû se briser en morceaux.

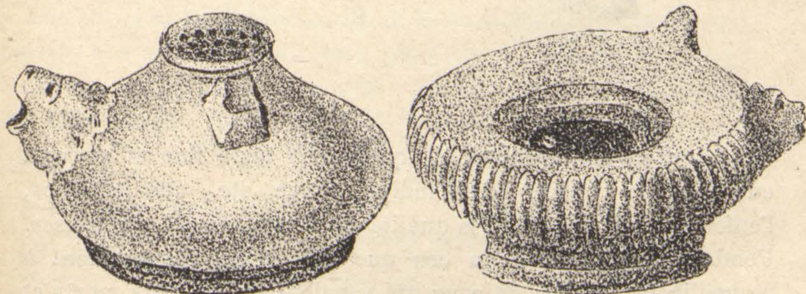


Fig. 7.

A côté de crânes fortement constitués et de mâchoires que garnissaient parfois quelques dents très saines ; à côté de tibias d'une longueur souvent peu ordinaire, et de vases et d'urnes cinéraires de toutes formes et contenant les ossements, calcinés par crémation ; à côté de squelettes entiers, nous découvrîmes des bagues, des grains en verre noir, provenant sans doute d'un collier, de nombreux bracelets en fer oxydé dans le genre de nos « porte-bonheur » — bracelets serpents encore enroulés autour de formes de bras faits d'os et de terre humide, qui paraissaient avoir assez de consistance pour être recueillis et conservés, mais qui s'émiettaient entre nos doigts, lorsque nous voulions les saisir.

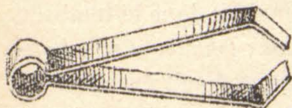
Nous recueillîmes encore divers objets qui prouvaient bien qu'un grand nombre de corps de femmes avaient dû être déposés dans cette chambre funéraire.



D'abord de petites fioles, quelquefois en terre fine et souvent en verre de couleur bleue indigo, rouge, etc., que le temps, l'enfouissement ou plutôt la qualité du verre avaient dû irriser. Pendant longtemps on a cru que ces récipients servaient à recueillir les larmes de ceux qui venaient visiter leurs morts et

on les appelait improprement *Lacrymatoires.* Ce sont de simples flacons à odeur, ou vases servant à contenir des eaux parfumées, ou des pommades.

La véritable appellation de ces objets, qu'on trouve en abondance dans les tombeaux romains, est « *unguentarium* » (1).





Ensuite, en grattant le sol, nous mîmes la main sur des pinces (*volsella*, τριχολαβίς) qui servaient à arracher des cheveux avec la racine — lorsqu'ils étaient blancs. Enfin dans des patelles (2) et dans divers coquillages épineux, servant de godets, nous relevâmes une certaine quantité de beau vermillon, d'un rouge encore très vif et absolument conservé. Ce rouge (*fucus*-φῦκος) était une espèce de fard fréquemment employé par les dames grecques et romaines — comme il l'est de nos jours — pour « donner un air de brillant et de jeunesse à un teint déjà fané ou naturellement blême » (3).

Ce rouge se faisait d'une certaine espèce de mousse scientifiquement appelée *Lichen roccella L.*

Evidemmeut tout cela devait appartenir à des femmes, qui tenaient à pouvoir réparer des ans l'irréparable outrage et désiraient se maintenir jeunes dans la nouvelle existence que la mort leur avait assignée.

***

Les Grecs et les Romains, en eflet, n'envisageaient pas la mort comme une dissolution de l'être, mais comme un simple changement de vie. *Sub terra censebant reliquam vitam agi mortuorum* dit Cicéron (4), l'âme continuait à vivre sous terre, et cette

(1) (Pline 4. N. XXX VI, 12.)
(2) Patella sabiana et ferruginea — coquillages vulgairement appelés arapèdes.
(3) Plaut. most. 1, 3, 118. — Prop. 11, 18, 31.
(4) Cicér. *Tusc. I.* 16. — Eurip. Alceste 163.

croyance était si forte, ajoute-t-il, que lorsque l'usage de brûler les corps s'établit, on continua à croire que les morts vivaient sous terre.

Bien longtemps on crut que la mort n'était que le milieu d'une longue vie — *Longæ vitæ mors media est* dit Lucain, qu'elle ne séparait pas l'âme du corps et que l'on mettait dans le tombeau quelque chose de vivant. *Sit tibi terra levis ; tenuem et sine pondere terram* (1). Que la terre te soit légère, disait-on au mort, tant on était persuadé qu'il conserverait sous la terre le sentiment du bien-être et de la souffrance (2).

Voilà pourquoi on enterrait avec le mort les objets qu'il avait préférés de son vivant, ceux dont on supposait qu'il aurait besoin encore, les vêtements, bijoux, armes et vases.

Ce qui faisait dire aux philosophes du temps et aux esprits railleurs comme Lucien : « Que de vêtements et de parures n'a-« t-on pas brûlés et enterrés avec les morts, *comme s'ils devaient* « *s'en servir sous terre !* »

*
* *

Au dessus de plusieurs caveaux phéniciens — renfermant des urnes funéraires et aussi des squelettes et des poteries des IIIe et IVe siècles — par conséquent visités et utilisés, selon toute apparence, par les Romains, nous avons remarqué un orifice vertical de 0m12 et 0m25 de diamètre, qui traversait le tuf et pénétrait à l'intérieur du caveau.

Ces orifices, parfois recouverts d'une pierre plate, souvent obstrués par la terre d'alluvion, servaient aux Romains à faire parvenir aux morts les aliments solides. Le lait et le vin étaient répandus sur la terre du tombeau à certains jours de l'année.

Parfois c'est sur le tombeau même qu'on laissait le lait et les gâteaux que les vivants n'auraient jamais eu l'impiété de soustraire. « Les hommes s'imaginent, dit plaisamment Lucien, — à « l'époque duquel subsistait encore cet usage — que les âmes

---

(1) Juvénal VII. 207. — *Martial*, 1, 89.
(2) Fustel de Coulanges. — *Cité antique*.

« viennent d'en bas vers les dîners qu'on leur apporte, qu'elles « se régalent de la fumée des viandes et qu'elles boivent le vin « répandu sur les fosses. » (1).

M. Villon, propriétaire à Gouraya, me fit remarquer, près des caveaux, des fosses creusées à découvert dans le tuf — dans lesquelles un corps pouvait aisément être déposé et qui en avait la dimension.

Certaines de ces excavations, de 2m25 et 2m50 de longueur sur 0m50 à 0m60 de largeur, avaient dû servir à la crémation des corps, dont les urnes cinéraires, trouvées dans presque tous les caveaux phéniciens, renfermaient les cendres et les ossements. D'autres, de moins grande dimension, ayant la forme d'un creuset et conservant encore aussi la trace du feu, pourraient bien être la *Culina* du tombeau : espèce de cuisine d'un genre particulier et uniquement à l'usage du mort (2). Les Grecs avaient aussi, en avant de chaque tombeau, un emplacement qui était destiné à l'immolation de la victime et à la cuisson de sa chair (3).



Que faut-il conclure de cette réunion, dans un même caveau, de poteries grecques et de poteries romaines des IIIe et IVe siècles de notre ère ? de cette quantité de squelettes coudoyant des urnes cinéraires et par ce fait témoignant de sépultures d'époques si différentes ?

Les caveaux étaient phéniciens ; ils avaient été creusés par les Phéniciens — c'est indéniable ; ceux-ci y avaient déposé lenrs morts : dans l'un d'eux, absolument intact, nous avons trouvé la lampe phénicienne.

Puis viennent les Romains, qui après avoir dispersé les ossements d'une autre race, en utilisèrent les caveaux, et durent, à leur tour, y déposer leurs morts. Autour des caveaux, dans les terres d'alluvion, des fragments d'os épars, semblent indiquer cette dispersion.

---

(1) Lucien, *Charon 22.*
(2) Festus, voir Culina « *culina vocatur locus in quo epulæ in funere comburentur.*
(3) *Cité antique.* — Fustel de Coulanges.

A l'époque de la crémation, les Romains de deux grands siècles déposèrent dans ces caveaux leurs urnes cinéraires.

Et je ne serais pas éloigné de croire que les Romains des IIIe et IVe siècles y ont aussi enseveli leurs morts, si l'on admet qu'une croix faite à la pointe assez profondément sur un des vases grecs en terre noire, que j'ai conservés, l'a été par une main chrétienne ; or, la plupart des poteries en terre rouge grossière, mais de forme élégante encore, sont de fabrication des IIIe et IVe siècles.

La présence, dans ces caveaux, à côté de lampes grecques et romaines des Ier et IIe siècles, de lampes de transition et de monnaies du Bas-Empire viendrait encore confirmer cette manière de voir.

Nous avons, en effet, trouvé dans ce caveau différentes monnaies :

1o Des monnaies du Bas-Empire, notamment des Constantin II (P. B.).

2o Une monnaie de l'Afrique ancienne — Numidie — Micipsa. A/: Tête barbue et laurée de Micipsa à g. — R/: cheval libre courant à g. Æ^{7}. (De l'an 148 à 158 de J.-C.)

3o Espagne — Tarraconnaise. Malacca (*nunc* Malaga) A/: Tête de Vulcain à dr. ; derrière, les tenailles ; la égende X4ſX— R/: buste de face entouré de rayons Æ^{7}.

4o Diverses monnaies frustes, mais qui appartiennent évidemment au Haut-Empire.

Tels sont les faits que nous livrons à de plus compétents que nous ; à eux d'en tirer les conséquences.

II. — Lampes romaines païennes antérieures à notre ère.

Vers le milieu du IIe siècle — toujours avant notre ère — les Romains s'emparèrent de plusieurs villes en Afrique ; c'est alors que commença à se montrer sur le territoire africain la poterie romaine.

Jusqu'au IIIe siècle, Rome n'avait connu que la civilisation étrusque. Après les guerres puniques les choses changent : Rome entre en contact direct avec la Grèce, telle que l'avaient faite les conquêtes d'Alexandre et le faste oriental des dynasties macédoniennes.

Avant la fin de la République, par les dépouilles de la Grèce, et les nombreux artistes grecs faits prisonniers, l'héllénisme envahit Rome et y régna en maître. La Grèce vaincue, soumit son farouche vainqueur et porta les arts dans le rustique Latium :

Græcia capta ferum victorem cepit, et artes
Intulit agresti Latio.

L'empreinte de la civilisation étrusque persista néanmoins ; et c'est du goût pour tout ce qui est positif, avantageux, du sentiment pratique des choses, unis à la somptuosité frivole et raffinée de la Grèce, c'est de cette combinaison de l'art étrusque et de l'art grec qu'est né, à la fin de la République, le plus pratique et le plus somptueux de tous les arts : l'art Romain.

Ce n'est, toutefois, que sous l'Empire que l'art Romain se constitua définitivement, à la faveur de la paix et de la prospérité qui succédèrent aux guerres civiles.

Son développement dura quatre siècles et c'est d'Auguste aux Antonins, c'est-à-dire de la fin du 1er siècle avant J.-C. à la fin du 1er siècle après J.-C. qu'il atteignit à son apogée (1).

*
* *

La lampe de cette période est ordinairement retirée de petits sarcophages de pierre, de niches dans les caveaux et d'urnes funéraires. Les tombes des cimetières païens en renferment habituellement une placée au dessus des cendres et entre deux vases ; sur le disque de certaines, — comme nous le verrons plus loin — on trouve une monnaie.

A l'origine de l'Empire romain les sépultures étaient dans les maisons, ainsi que l'atteste Servius *moris fuisse apud majores, ut qui mortuus esset, domum referretur et in illà sepeliretur.*

(1) Ant. Etr. et Rom. DE MARTHA.

Plus tard, la loi des XII Tables défendit qu'on enterrât et qu'on brulât les corps dans la Ville : *Hominem mortuum in Urbe ne sepelito, neve urito,* et cela pour préserver Rome de la corruption et de l'incendie.

Dès lors, les Romains mirent les tombeaux sur leurs terres, ou le long des chemins les plus fréquentés pour faire souvenir les passants qu'ils étaient mortels et les porter à imiter les vertus des grands citoyens, dont on lisait les inscriptions sur les monuments.

Il en était ainsi dans les provinces et sur les points africains d'occupation romaine. Les tombes, en dehors des cimetières, se rencontrent isolées ou groupées en très petit nombre, chaque famille confiant à son propre terrain les membres que lui enlevait la mort. On en trouve aussi le long des anciens chemins appelés *voies romaines,* notamment le long de la voie romaine venant d'Alger et qui traverse Cherchel, longe le bord de la mer — dont elle est toutefois séparée par la route départementale actuelle — et arrive à *Gunugus.*

Gouraya *(Gunugus)* et Cherchel fournissent à l'archéologue un vaste champ ouvert aux investigations les plus intéressantes et les plus variées.

*
* *

En revenant de Gouraya, à 1.500^{m} environ avant d'arriver à Cherchel, nous nous arrêtâmes chez M. Archambeau, commandant en retraite, dont la propriété située au lieu dit *El Kantara* (le Pont) s'étend du côté droit de la route départementale au *chemin romain.*

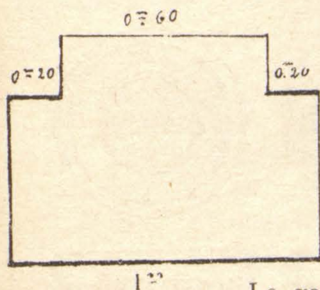
En défrichant son terrain pour planter de la vigne, M. le commandant Archambeau a découvert un vaste cimetière païen, qui m'a permis de recueillir les observations qui précèdent et d'acquérir une certaine quantité de lampes et de poteries, dont nous aurons à parler bientôt.

C'est le long des *voies romaines* que les Romains se faisaient enterrer, de préférence à l'occident des villes et la tête tournée vers l'orient(1). M. Archambeau a constaté quelques exceptions : certains corps étaient orientés du Sud au Nord — la tête vers le Nord.

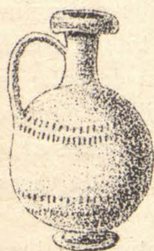
(1) C'est de cette coutume, sans doute, que s'est inspiré le fondateur de l'Islam.

La propriété voisine de M. Archambeau renferme un cimetière chrétien. Çà et là le long de la voie romaine des tombes entremêlées, païennes et chrétiennes.

*
* *



C'est dans deux tombeaux de formes différentes, qu'a été trouvée — au cimetière païen — cette belle poterie rouge romaine, qui date du 1er siècle avant notre ère.



Le vase *(capis)* était dans un tombeau de forme carrée ayant une marche ou degré de 0m 20 de large à peu près, sur chaque face. Il était placé sous le bloc de maçonnerie formant la partie supérieure du monument, et faite de chaux et de tuf dur. Il était protégé par un fort carreau et reposait sur le charbon et les ossements qui remplissaient la partie inférieure du tombeau.

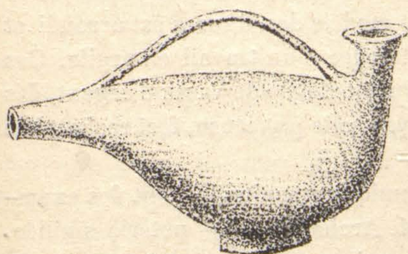


Fig. 8. — Lampe romaine.

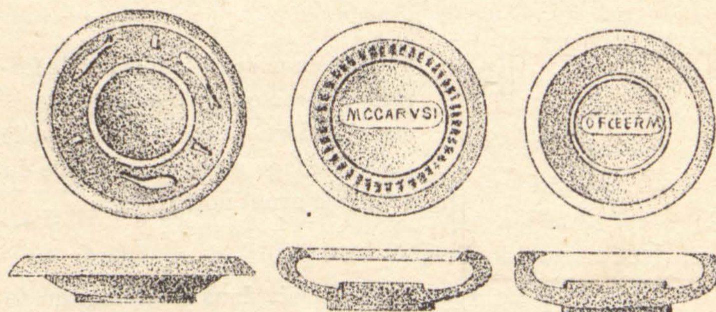
Le second tombeau, contenant la lampe, différait du premier en ce qu'il n'avait pas de marche ou degré : c'était un carré parfait, au centre duquel était placée la lampe.

Enfin, c'est dans des tombes de ce genre et dans ce même cimetière qu'ont été trouvés divers beaux plats rouges avec la signature du potier ou l'indication de son *officine*.

Nous y avons trouvé, aussi, des lampes des Ier et IIe siècles de notre ère, dont nous allons avoir à nous occuper en détail.

Mais disons un mot, d'abord, de cette céramique romaine, qui date du Ier siècle avant notre ère, et qui s'est conservée absolument intacte, surtout dans les sépultures.

On y trouve la lampe (fig. 8) à côté de belles patères vernissées d'un rouge brun à rebord vertical, souvent estampillées sur leur fond intérieur, ainsi que divers autres objets.



Ces poteries rouges, recouvertes d'un vernis plus ou moins brillant, qui leur donne l'aspect du corail ou plutôt de la cire à cacheter, sont généralement désignées sous le nom de poteries samiennes, bien qu'on n'en ait jamais trouvé de pareilles à Samos, dit M. G. de Mortillet. Parfois aussi on les appelle poteries arétines, parce qu'elles sont des contrefaçons d'un genre de vases célèbres dans l'antiquité, des vases d'Arezzo.

Les poteries d'Arezzo sont du Ier siècle avant notre ère ; leur style est franchement grec : le modèle des figures est arrondi et répond peu à ce qu'on peut attendre d'un travail en argile. Ces poteries sont assurément des surmoulages de vases d'argent, des épreuves à bon marché d'une vaisselle précieuse, fort recherchée à l'époque macédonienne.

On appelait encore cette céramique romaine — dont des exemplaires ont été trouvés chez M. Archambeau — poterie sigillée, parce que ce sont ces poteries qui portent le plus fréquemment des signatures.

Les Romains seuls semblent avoir connu cette poterie et encore ne l'ont-ils pas gardée longtemps.

Elle appartient au beau temps de l'Empire, avec lequel elle commence, pour dégénérer au IIIe siècle insensiblement et pour se transformer au IVe siècle en une poterie moins compacte, à

vernis beaucoup plus terne, à aspect plus ordinaire, qu'on a désignée sous le nom de faux samien et dont nous avons mentionné plus haut des spécimens trouvés à Gouraya. Avec cette dégénérescence disparaissent peu à peu les sigles (1).

Nous ne croyons pas sans intérêt de donner ici la nomenclature des marques de fabrique observées sur des vases et sur des plats découverts dans l'Afrique romaine, comme nous le ferons pour les lampes au fur et à mesure de leur reproduction.

Vases :(2)	AE. AMA.....	IMR..........
	AMVR.......	L. CEL........
	ANG.........	L. P. SO.......
	CCAN........	L. R. PIS ... ..
	CELER' RAS.	OF. ABAN....
	CLPRO......	PRIMIO. C. MEN
	CMVRI......	VILLI........
	CORNELI...	VMPRISC....
	FAN	
	FORTV......	
	GELLI	

Plats : OF.GERM — (trouvés à Carthage) MACCARVSL — (trouvés à Cherchel) CERNI (id.) — A///RAMRI — (trouvés à Gouraya (*Gunugus*).

Ces inscriptions se composent uniquement des noms du fabricant, souvent de son surnom seul, écrits en toutes lettres ou en abrégé (3).

Ces noms sont au génitif, lorsqu'ils sont précédés ou suivis du mot *manu* (MANV, MAN, MA, M, M) comme dans l'inscription que nous relevons dans un de nos plats dessiné plus haut : — « MACCARVSI ».

Ou lorsqu'ils sont précédés du mot *officinâ* (OF, OFF, OFI). — « OFGERM » — inscription relevée sur un plat trouvé à Carthage par le Père Delattre, duquel nous le tenons; ici le mot est en abrégé : *officinâ Germani* ou *Germanici*, de l'*officine*, de la fabrique de *Germanus* ou *Germanicus*.

(1) *Poterie des Allobroges* par G. DE MORTILLET.
(2) *Annuaire archéol.* du département de Constantine.
(3) Voir *Cours d'ép. lat.* de M. CAGNAT.

Les noms sont naturellement au nominatif, lorsqu'ils sont accompagnés du verbe *Fecit* (FECIT, FEC, FE, F.) On lira plus loin sur une lampe : NOVF (NOVVS FECIT).

Il est à remarquer que sur les poteries noires ces inscriptions sont le plus souvent disposées en cercle, tandis que sur les poteries rouges elles sont gravées sur une ligne droite.

*
* *

« Les Romains gravaient donc l'enseigne de la fabrique ou le nom du fabricant, comme le firent plus tard les Italiens du XVIe siècle, qui ne manquaient jamais d'écrire sur leurs faïences : *Fatta in Siena da M° Benedetto. — Fatta in Forli. — in Botega de M° Guido,* etc. . de la boutique du sieur Guido.

Voilà bien le caractère romain : la publicité commerciale et utile avant tout !

Les Grecs, sur leurs délicieux *Kylix,* traçaient d'autres devises :

ΧΑΙΡΕ, ΚΑΙ ΠΙΕΙ ΝΑΙΧΙ, — *Réjouis-toi et vide-moi par les Dieux !*
ΠΡΟΠΙΝΕΜΕ ΚΑΤΘΗΙΣ, — *Bois et ne repose pas la coupe !*
ΚΑΛΙΠΕ ΚΑΛΕ, — *La belle Calipe !*

Rien que l'art et l'amour.

Dans les auberges de nos campagnes on trouve aussi parfois des bols à fond jaune, agrémentés de vert ou de rouge, sur lesquels on lit : *Le vin est bon, Vive le vin. — Marie-Jeanne.* Au moyen-âge on y écrivait : *Le vôtre cuis (suis). - Buvons avec joie.*

Cet usage remonte à l'époque gallo-romaine. Or la Gaule s'est toujours affranchie de l'art officiel romain pour suivre celui de l'Egypte et de la Grèce, qui avait d'ailleurs précédé la conquête. Et, tout nous dit, jusque dans ces détails que je viens de relever, que nous sommes bien des Grecs et comme eux amants de la nature avant tout. C'est d'eux seuls que nous tenons ce bon goût inné, cet accent pur qui fait de notre langue un véritable chant, cette délicatesse que n'atteint aucun peuple, et cet amour de la liberté que rien, même la domination des Empereurs, n'a pu effacer chez nous. Les Romains n'ont pu nous communiquer ce qu'ils n'avaient pas (1).

(1) *Art National,* H. DU CLENSIOU.

Les sigles figulins des vases et des plats romains sont des estampilles de propriétaires de four, à notre avis des marques de fabrique, dans la véritable acception du mot ; tandis que sur les lampes ils ne seront que les marques d'ouvriers signant leurs propres œuvres.

Nous verrons par la suite que le nom entier de l'auteur est généralement inscrit en relief sur le cul des lampes provenant de France, tandis qu'il est presque toujours gravé à la pointe, en creux, très rarement au sceau, sur les lampes africaines.

La recherche de ces marques de fabrique, de ces estampilles sur ces divers genres de poterie permet de trouver des indications curieuses, celle de l'atelier d'où l'objet provient, le nom du propriétaire de la fabrique et parfois une date consulaire, ou le nom de l'Empereur régnant.

L'étude de ces estampilles a démontré que la fabrication des poteries était devenue sous l'Empire une source abondante de revenus, et que les grandes familles, les Empereurs eux-mêmes, en faisaient exploiter directement un grand nombre ou bien les affermaient (1).

*
* *

Les lampes païennes trouvées plus particulièrement dans des tombeaux — durant le Ier siècle avant J.-C. — sont de forme circulaire, aux contours ordinairement nets, avec appendice pour le bec, comme les lampes grecques et étrusques, et sans anse.

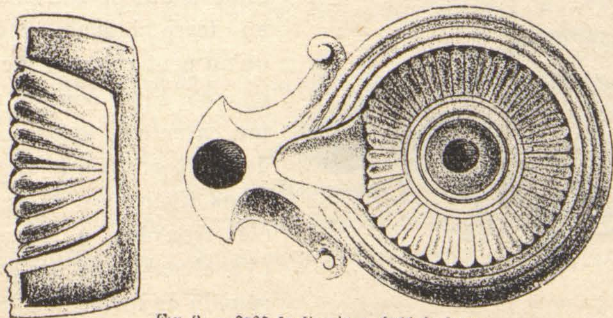


Fig. 9. — 0m08 de diamètre, 0m11 de long.

(1) MM. J. Martha et Cagnat.

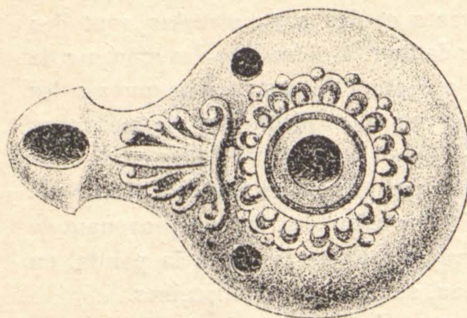


Fig. 10. — $0^{m}05$ de diamètre, $0^{m}08$ de long.

Elles se font remarquer par la simplicité et l'élégance de leur forme, par la finesse de l'exécution et surtout par la légèreté et la ténuité de l'argile.

Elles ont dû être moulées sur des bronzes du travail le plus délicat. Leur disque supérieur n'est percé habituellement que d'un seul trou central pour l'introduction de l'huile et de l'instrument qui sert à remonter la mèche.

Le bec est généralement orné de volutes, le champ de cercles ou filets concentriques qui entourent soit des rosaces, soit d'autres dessins dans le genre de ceux que reproduisent ces deux lampes.

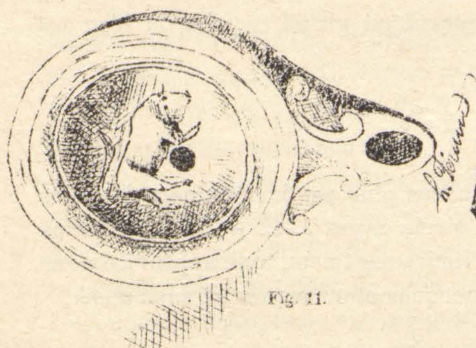


Fig. 11.

Le vrai champ de la décoration est le médaillon central ; le sujet est, la plupart du temps, peu de chose : un dessin, une fleur, des cornes d'abondance, un cerf, un aigle, un dauphin, un taureau etc. (1).

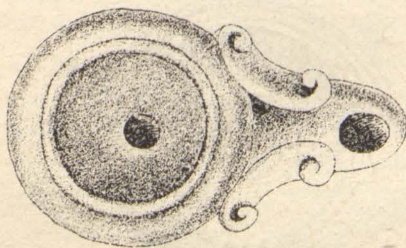


Fig. 12

Nous possédons deux lampes unies, sans sujet, en terre blanche légère qu'on peut reporter à cette époque. Elles sont de même caractère, le bec orné de volutes ; mais de dimensions différentes. Elles ont été trouvées à Flassan (Vaucluse) dans un puits romain de forme étroite au sommet et évasée dans le bas.

(1) R. Père Delattre. *Lampes du Musée de Carthage.*

III. Lampes romaines païennes des Ier et IIe siècles de notre ère

Ce n'est qu'au commencement du Ier siècle de notre ère que la lampe légère et sans anneau commence à représenter des figures humaines, — la plupart des types connus des plus grandes divinités : Vénus, Cupidon et des scènes vivantes.

Les qualités principales qui distinguent cette lampe païenne de celles qui viennent après, sont l'absence d'anse, la légèreté, la ténuité de l'argile, la finesse et la sobriété dans l'ornementation.

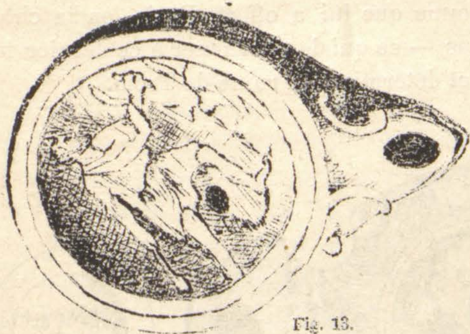


Fig. 13.

La lampe représente un soldat *funditor* (frondeur). Simplement vêtu d'une tunique, sans armure défensive, le *funditor* n'avait pour toute arme qu'une fronde avec laquelle il devait inquiéter l'ennemi en quelque endroit du champ de bataille qu'il fût (1).

Dès le Ier siècle de notre ère, on trouve des lampes romaines avec l'anneau, qui permet de les saisir entre le pouce et l'index,— c'est ce qui la distingue surtout de la période romaine païenne de la précédente époque.

L'argile n'est plus désormais aussi mince, et si les sujets représentés sont presque aussi délicats que dans les lampes du siècle précédent, ils ne sont plus ni aussi simples ni aussi sobres. Le disque supérieur est fréquemment orné de scènes mythologiques et entouré d'une bordure composée de motifs qui se répètent — d'un goût exquis et d'un ravissant effet.

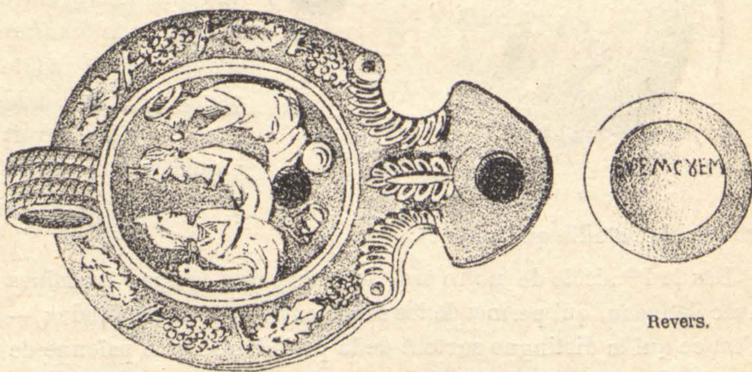
---

(1) Vog. I. 20 — Sall. Jug. 99.

On sait que la Discorde — aux noces de Thétis et de Pélée — jeta sur la table dans le festin des dieux une pomme d'or, sur laquelle étaient écrits ces mots : *A la plus belle.* — Junon, Vénus et Pallas se la disputèrent et soumirent le différend à Jupiter, qui, fort embarrassé, chargea le beau Paris de le trancher.

On voit sur le disque de la lampe, Jupiter coiffé du *Modius* — espèce de panier ou boisseau que les anciens plaçaient comme ornement au haut de la tête de Jupiter Serapis (1) pour désigner l'abondance que ce dieu, considéré comme le soleil, apporte aux hommes.

Jupiter est entre Junon qui caresse le Paon et Vénus qui a tout l'air de montrer la pomme que lui a offerte Paris, en la choisissant ainsi entre toutes — ce qui devait aliéner à ce dernier les deux rivales de Vénus et déterminer la ruine de Troie.



Revers.

Fig. 14. — 0m09 de diam., 0m14 de long.

Cette lampe a été trouvée à 1,500 mètres de Cherchel, au lieu dit El Kantara, sur la propriété du Commandant Archambeau, dans un tombeau du cimetière païen qu'il a découvert. Elle est en argile d'un rouge passé.

(1) Macrob. Sat. I. 20.

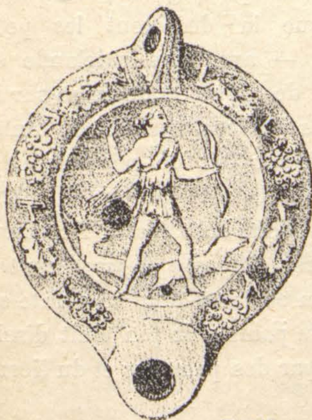

Fig. 15. — 0m08 de diam.

C'est à Aumale (ancienne Auzia), lors des fouilles pratiquées pour le nivellement de la place d'armes actuelle que cette lampe (fig. 15), en terre rouge — (que nous tenons de M. Grenade Delaporte, ancien géomètre, propriétaire à Aïn-Bessem) — a été découverte à 20 centimètres du sol avec plusieurs centaines d'autres qui, par ignorance, ont été brisées.

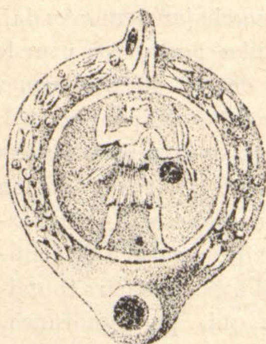
Le sujet représenté est Europe enlevée par un taureau. — Europe, fille d'Agénor, roi de Phénicie et sœur de Cadmus, joignait à sa beauté une telle blancheur qu'on disait qu'une compagne de Junon avait dérobé un petit pot de fard de la toilette de la déesse pour le donner à Europe.

Elle fut aimée de Jupiter, qui, ayant pris la forme d'un taureau pour l'enlever, passa la mer, la tenant sur son dos et l'emporta dans cette partie du monde à laquelle elle donna son nom.

On explique ainsi cette fable : des marchands crétois, frappés de la beauté d'Europe, l'enlevèrent pour leur roi Astérius et comme leur vaisseau portait sur la proue un taureau, on publia que Jupiter s'était changé en taureau pour enlever cette princesse.

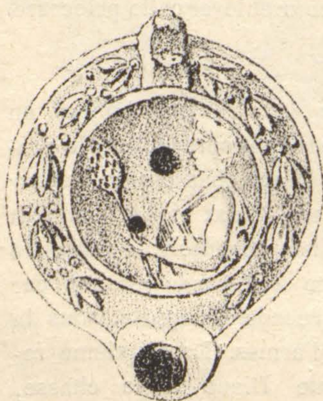

Fig. 16.

Les deux autres lampes en argile rouge représentent, la première Diane chasseresse, autour de laquelle deux biches viennent chercher protection ; — elle a été trouvée à Aumale (Auzia) par M. Grenade Delaporte, sous la place d'armes. La deuxième représente Diane à la chasse, seule ; elle a été trouvée à Tebessa par M. le Capitaine Farges, et nous la tenons de notre


Fig 17

collègue M. Paul. — M. Farges a trouvé cette lampe et les 3 autres païennes qui suivent dans les Nécropoles — nord et sud — de Tébessa. Les sépultures de ces Nécropoles sont de l'époque du séjour de la 3me Légion à Tébessa. M. Farges a établi que la Nécropole sud était celle de la 3me Légion.

Cet officier y a cependant rencontré des monnaies numides au-dessus des lampes et y a recueilli des objets de toilette, épingles, miroirs, etc. Il a fait une remarque qui se rattache au culte dont ces Nécropoles étaient l'objet : outre la *Mensa,* placée en avant de la stèle, on avait soin de ménager à la partie supérieure des tombeaux riches et près de l'une des pierres de l'enceinte une échancrure, où venait se placer l'orifice d'un cylindre qui, dans sa partie inférieure terminée en pointe, communiquait avec le récipient cinéraire. C'est dans ce cylindre que se faisaient les libations parfumées sur les cendres des êtres que l'on pleurait à des jours déterminés.


Fig. 18

Cette Bacchante (Baccha) gravée sur la lampe (fig. 18) est bien telle que la décrivent les poëtes (1), — avec une guirlande de feuilles de vigne ou de lierre sur la tête, des cheveux épars et flottants, un manteau fait de peau de chevreau sur le côté gauche, et dans la main droite l'attribut de Bacchus : un thyrse (*thyrsus* θυρσος) espèce de bâton ou lance dont la pointe en forme de pomme de pin était dissimulée par des pampres et du lierre

(1) Ovid. Métam. VI. 591.

mêlés ensemble (1). Bacchus et ses adorateurs le portaient dans la célébration de leurs rites (2) ; c'est l'instrument dont Bacchus s'était servi pour faire surgir des fontaines de vin.

Cette lampe en terre grisâtre a été trouvée à Tebessa par M. Farges et nous la devons à l'amabilité de notre collègue M. Paul.

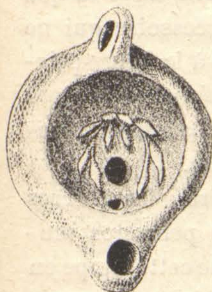


Fig. 19.

Sur le disque de cette lampe — qui a été découverte à Berouaghia — est gravée une couronne triomphale *(corona triomphalis)* *guirlande de feuilles de laurier sans baies* portée par le Général pendant son triomphe. Il y avait bien aussi comme couronne triomphale la *couronne d'or* de plus ou moins considérable valeur et imitant les feuilles de laurier — qu'envoyaient au général auquel était décerné un triomphe les différentes provinces, ou que tenait au dessus de sa tête, pendant le triomphe, un officier public. Mais celle de feuilles de laurier sans les baies, gravée sur la lampe et que portait sur la tête le général pendant le triomphe, était la plus honorable des trois et on l'appelait expressément : *Laurea insignis* (3).

Léda avait épousé Tyndare, roi de Sparte. Jupiter, l'ayant aperçue au bain dans l'Eurotas, se métamorphosa en cygne. Poursuivi par Vénus, déguisée en aigle, il alla se réfugier dans le sein de Léda.

Celle-ci, au bout de 9 mois, accoucha d'un œuf d'où sortirent, d'après les uns, Castor, Pollux et Hélène ; d'après d'autres, Pollux et Hélène seuls. Castor aurait été le fils légitime et mortel de Tyndare et serait sorti, selon ces derniers, avec Clytemnestre d'un second œuf, dont Léda aurait accouché le même jour.

Les statues qui représentent les amours de Jupiter et de Léda ont cela de remarquable que toutes, sauf celle du musée de Saint-Marc, ont un caractère essentiellement chaste.

---

(1) Macrob. Sat. I. 19. — Sen. Herc. fur. 904.
(2) Hor. od. II, 19, 8.
(3) Aul. Gell. Liv. VII, 13. — A. Rich.

Les artistes, amoureux des difficultés de leur art, recherchent avant tout les études du nu. Plusieurs d'entre eux ont représenté de préférence le moment où le cygne, poursuivi par l'aigle, vient chercher asile dans les bras de Léda. Cet oiseau, toujours plus petit que nature, n'est là que comme un accessoire qui ne doit pas nuire à la figure principale. On n'en est encore qu'aux préliminaires de l'aventure amoureuse.

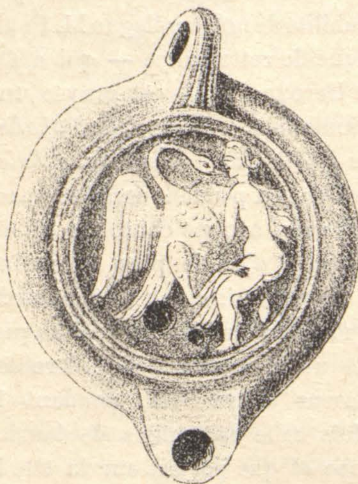


Fig. 20.

Au contraire, les pierres gravées et les peintures murales, — même cette lampe en argile admirablement conservée, découverte à Aumale par M. Grenade Delaporte, n'ont pas conservé ce caractère de chasteté.

« Comme on le voit : ce sont les fables grecques que célèbrent et que représentent les artistes romains. N'est-ce pas d'ailleurs avec les fables grecques que le Romain est tout d'abord familiarisé, et Homère n'est-il pas le premier livre qu'on mettra entre les mains de l'enfant ?

Les sentiments sont bien romains, mais les imaginations sont toutes grecques. Toutefois cette société sceptique et frivole ne prendra dans la mythologie que ce qu'elle a de gracieux : les coquetteries de Vénus, les faiblesses d'Hercule, en un mot les amours et les scandales de l'Olympe ; elle représentera les beaux adolescents comme Narcisse et Adonis et les belles victimes comme Europe et Léda. Ce ne sont que sujets aimables : la mythologie en madrigaux (1)

(1) Voir les *Antiquités romaines et étrusques* de Martha.

C'est au Ier et IIe siècles de notre ère que nous classerons les 7 lampes qui précèdent et les suivantes que nous choisissons dans notre collection.

Il en est à un ou plusieurs becs, à queue triangulaire ou en forme de croissant ; ce qui prouve qu'à toutes les époques de l'art céramique, il y eut des potiers qui cherchèrent à s'écarter du type commun.

Les lampes romaines-païennes étaient ou funéraires, ou employées à des usages domestiques.

Il est bien difficile de les distinguer les unes des autres ; néanmoins la découverte d'un certain nombre de lampes païennes dans les tombeaux autorise certaines observations.

Ainsi la lampe représentant la partie amoureuse et peu chaste de la précédente scène a été trouvée dans les ruines d'une maison de l'ancienne Auzia ; et les lampes funéraires représentant la partie pudique de l'aventure ont été trouvées dans des tombeaux à Cherchel : le cygne fuyant le courroux de l'aigle qui le poursuit et cherchant un refuge dans les bras de Léda.

— Il y a lieu de remarquer que c'est par les sujets mythologiques que les artistes romains traduisent surtout l'idée de la mort, continuant ainsi, en cela, la tradition de l'Etrurie, qui avait emprunté ses scènes aux légendes helléniques.

Les motifs ordinaires sont des morts, des combats (fig. 19) des cortèges bachiques, joyeux en apparence, mais qui touchent au monde infernal. Ce sont des rapts, des chasses et des amours même, — toutes légendes dont les héros et les héroïnes sont de beaux jeunes gens, de belles jeunes filles morts avant l'âge, ou, ce qui revient au même, aimés par quelque divinité et ravis par elle.

Le sens funéraire est plus ou moins enveloppé, mais il est partout. Toutes ces images sont là pour faire penser au mystérieux pouvoir par qui tout est brisé, force, vertu, courage, jeunesse, beauté (1).

---

(1) *Ant. rom. et étr.* de Martha.

A l'aide de ces observations, il sera facile de classer les lampes, que nous reproduirons sans pouvoir préciser le lieu où elles ont été découvertes.



Fig. 21.

Cette lampe (fig. 21) nous a été envoyée par M. le receveur du télégraphe de Feriana (Tunisie), Melzessard, qui l'a trouvée dans un tombeau de Sidi Aïch — ruines situées à 33 k. de Feriana.

Elle représente un gladiateur hrace (1), ainsi nommé parce qu'il avait la même arme offensive et défensive que les guerriers Thraces, — le petit bouclier à contours carrés et à surface convexe et une espèce de dague *(sica)* à pointe aiguë et à lance recourbée en forme de défense de sanglier (2), ce qui la rendait particulièrement efficace pour porter de bas en haut un coup meurtrier. C'était l'arme nationale des Thraces, employée par ceux des gladiateurs qui empruntaient à ce peuple leur nom et leur équipement.

Ce gladiateur est vêtu d'une sorte de jupon (*campestre*) attaché autour des reins et descendant environ jusqu'aux deux tiers des cuisses. Les soldats et les gladiateurs, pendant qu'ils s'exerçaient, gardaient par décence ce vêtement, après s'être dépouillé des autres (3). Il tirait son nom de ce que ces exercices avaient lieu au champ de Mars.

Il porte aussi des *cnémides* sortes de jambières *(ocreæ)* comme en portaient les guerriers samnites, et le poignet droit est protégé par une manche formée d'anneaux de métal et de cuir.

Ce fut vers le IIIe siècle, avant notre ère, que les combats de gladiateurs furent introduits à Rome. — La République pour célébrer une victoire et en remercier le ciel ; les magistrats pour

(1) Cicer Rosc. Am. 3. — *Sicarios atque gladiatores.*
(2) Pline, H. N. XVIII, I — *Apri dentium sicas exacuunt.*
(3) Hor. Ep. I, 11, 18 — Rich *Dict. des Ant. rom.*

inaugurer leurs charges ; les ambitieux pour plaire au peuple, et les riches, aux funérailles de leurs parents, donnèrent des jeux de gladiateurs.

Constantin et ses successeurs restreignirent peu à peu ces combats, et leur abolition définitive fut un des bienfaits du christianisme.

Les Romains aimaient à reproduire sur leurs monuments et leurs œuvres d'art ces gladiateurs et leurs combats sanglants, ne retenant de ces scènes barbares que la bravoure des hommes qui allaient mourir en saluant de leur cri : *morituri te salutant* !

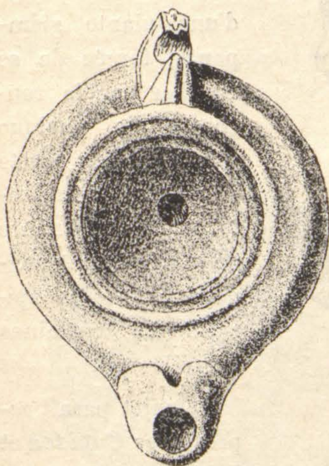
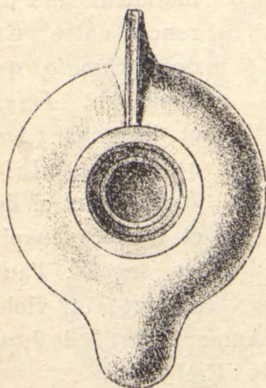


Fig. 22. — 0m07 de diam., 0m10 de long.



Revers

« Les vaincus tombaient toujours, en effet, en gens qui savent mourir, mais non sans se rappeler le doux ciel de l'Argolide : *Reminiscitur argos* ! »

Nous possédons 2 lampes (fig. 22) au disque uni, orné de filets concentriques ; l'argile en est des plus fines, la forme exquise. Elles appartiennent au Ier siècle de notre ère. L'une nous vient de M. Vellard, le sympathique maire de Philippeville ; l'autre de notre compatriote Madame Veuve Roux, née Lavigne, de Batna. Cette dernière lampe, d'un beau rouge brun, a été trouvée à Lambése.

Sur le disque de l'une d'elles on trouve une clef, qui pouvait être considérée comme un témoignage rendu à la mémoire d'une bonne mère de famille, d'une bonne ménagère, d'une bonne épouse ; car, au moment du mariage, les clefs étaient remises à la femme, et ce gage d'administration intérieure ne lui était retiré que dans le cas de répudiation.

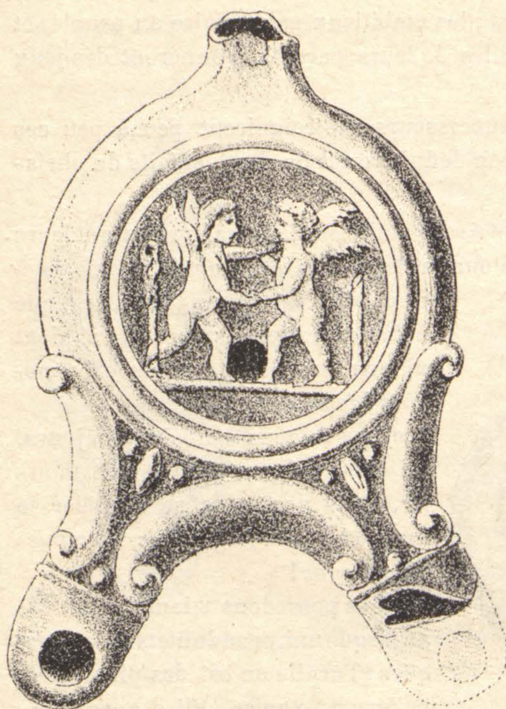
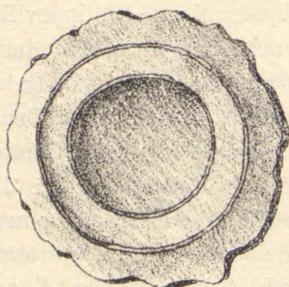


Fig. 23. — 0m10 de diam., 0m15 de long



Revers

Lampe à deux becs *(lucerna bilychnis)*, garnis de volutes ; en terre grise et à gros grains. Chaque bec, dont un seul est intact, est soutenu par deux volutes. La volute imite la tige d'une plante grimpante, forcée de se courber par la rencontre de quelque obstacle, qui arrête sa marche ascendante. L'idée première de la volute fut suggérée par les spirales de certaines coquilles (1).

Le sujet paraît représenter *Cupidon* et *l'Amour*. Les Grecs mettaient une différence entre Cupidon *(Cupido)* qu'ils appelaient *Imeros* et l'Amour (*Amor*) qu'ils appelaient *Eros*. Celui-ci doux et modéré inspirait les sages ; l'autre, emporté et violent, possédait les fous. Cicéron écrit que l'Amour était fils de Jupiter et de Vénus et Cupidon de la Nuit et de l'Erèbe.

---

(1) Lucret II — 607-610.

A vrai dire, ces deux amours pourraient bien être simplement les *genius loci*.

Quoiqu'il en soit, les amours ne sont pas plus nombreux au XVIIe siècle, chez Watteau, Boucher ou Fragonard, que sur les productions artistiques gréco-romaines. L'artiste aime à les peindre, à les reproduire pour eux-mêmes et se plaît à saisir dans la grâce fugitive de leurs mouvements ces jolis petits êtres sautillants et volages (1).

Cette lampe aurait été trouvée à Carthage ; nous l'avons acquise de M. S. Paré, propriétaire à Alger.

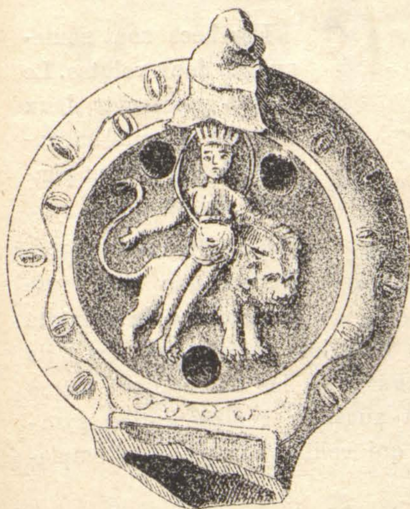
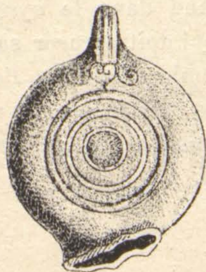


Fig. 24. — 0m11 de diam.



Revers

Lampe en argile rose, qui nous vient, par voie d'échanges de Philippeville.

Au disque, on voit Cybèle, femme de Saturne (le Temps) et fille du Ciel et de la Terre. Cette théogonie est d'une grande profondeur d'observation et de philosophie. Ce fut une grande sagesse, bien voisine de la Religion, celle qui divinisa l'œuvre immense d'un Dieu unique : le Ciel, la Terre et le Temps, cette trinité puissante et mystérieuse, mère des êtres et du monde. — Cybèle, leur fille fut, à sa naissance, exposée dans une forêt où les bêtes féroces prirent soin de son enfance et la nourrirent. — Elle est ici représentée sur un lion et

(1) *Ant. rom. et étr.* de MARTHA,

porte la couronne murale *(turrigera frontem Cybele redimita corona)* que les poëtes et les artistes lui attribuèrent comme symbole de sa suprématie sur les cités de la terre (1). Cette couronne murale *(corona muralis)*, décorée des tours et tourelles d'un rempart, était donnée comme prix de la valeur au soldat qui escaladait le premier les murs d'une ville assiégée.

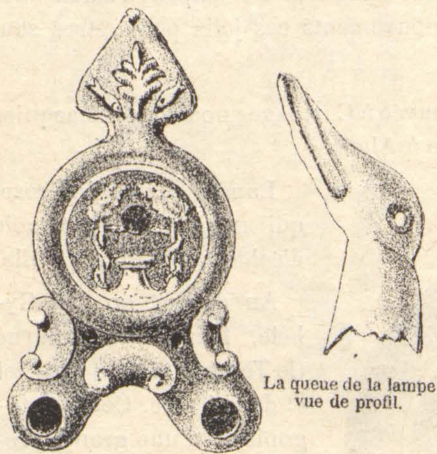


Fig. 25. — 0m08 de diam., 0m15 de long jusqu'à la pointe du triangle.

Cette lampe (fig. 25) a été trouvée dans une tombe du cimetière païen sur la propriété de M. le Commandant Archambeau.

Les becs sont soutenus par deux volutes. Le disque représente deux serpents (anguis) enroulés à des arbres et penchés sur un autel.

Les Romains attachaient une idée toute particulière de sainteté aux serpents comme d'ailleurs tous les anciens peuples ; ils en avaient d'apprivoisés chez eux et ils les admettaient même à leur table. Le serpent était aussi la représentation symbolique du *genius loci*, ou génie qui veillait sur tel ou tel emplacement.

Le serpent, qui a toujours joué un grand rôle dans les symbolismes, n'en joue-t-il pas un très grand dans le symbolisme chrétien ? Eve et le serpent — Marie qui doit écraser sa tête — Moïse et les serpents du désert — Jérémie disant : « J'enverrai contre vous des serpents sur lesquels les enchantements ne pourront rien » — Jésus disant aux apôtres : « Ils manieront des serpents et n'en éprouveront aucun mal. »

---

(1) Aul. Gell. V. 6. — A. Rich.

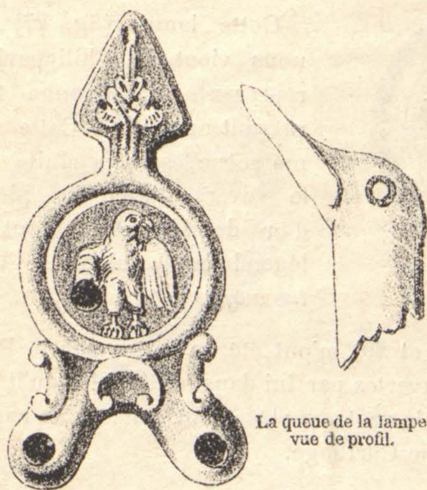


Fig. 26. — 0m07 de diam., 0m14 de long jusqu'à la pointe du triangle.

C'est à Cherchel qu'a été trouvée la lampe de droite (fig. 26), comme celle de gauche à deux becs soutenus par deux volutes.

Sur le triangle qui forme la poignée de la précédente lampe, on voit deux dauphins et un ornement qui est sur la poignée de celle-ci plus compliqué et seul. Cet ornement constitue ce qu'on appelle en architecture l'*antéfixe*.

L'antéfixe *(antefixa)* est un ornement en terre cuite, inventé par les architectes Etrusques, à qui les Romains les empruntèrent. Ainsi notre collection possède l'une des têtes d'enfant, en terre cuite, qui cachaient l'extrémité des tuiles faîtières *(imbrices)* et la jointure des tuiles plates de la maison du palais de Lambèse.



Ces ornements droits, qui se plaçaient au bord des toits, figuraient tantôt des têtes d'enfants, tantôt des dessins entremêlés parfois d'animaux, de poissons — comme dans l'antéfixe de la lampe (fig. 25), — ou encore des personnages.

M. Antony Rich a relevé des victoires sur des antéfixes, — ce qui est le commentaire graphique de ce passage de Tite-live où il est dit que la statue de la Victoire placée au sommet du Capitole tomba et fut retenue par celle des antéfixes : *Victoria, quæ in culmine erat, fulmine icta decussaque, ad Victorias quæ in antefixis erant, hæsit... etc.* (1).

(1) Tit-Liv. XXVI, 23 — A. Rich. (antefixa).

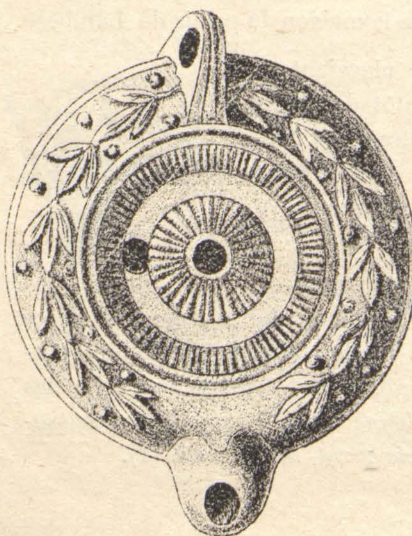

Fig. 27.

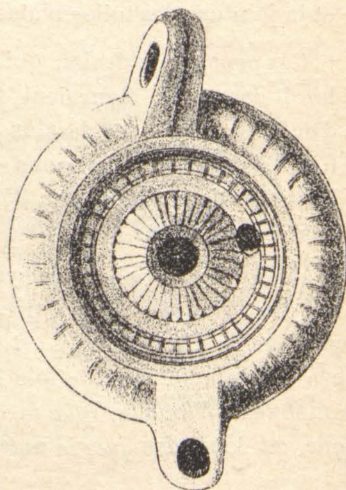
Cette lampe (fig. 27) qui nous vient de Philippeville, représente un homme terrassant un cerf. — Cette même scène est reproduite sur le revers d'une des pièces d'or de Dioclétien dont la légende est la suivante : *Virtus augg.*

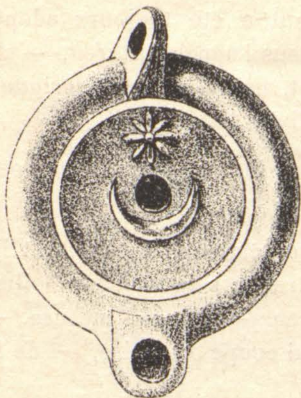
Ces 2 lampes (fig. 28 et 29) m'ont été envoyées par le Père Delattre, et ont été découvertes par lui dans les fouilles qu'il fait activement pratiquer sur le vaste emplacement concédé au cardinal Lavigerie sur l'antique Carthage.

Avec ces deux lampes, nous retombons dans le style grec, en plein II[e] siècle.

Adrien provoqua une renaissance archaïque. Alors, l'art, dont la sève commençait à s'épuiser, essaya de se renouveler par l'imitation du style grec classique et du style égyptien.


Fig. 28. — 0m09 de diam.


Fig. 29. — 0m09 de diam.


Fig. 30.

Notre collection possède deux exemplaires de lampes portant à leur disque une étoile à 8 branches, placée dans un croissant (fig. 30). Elles reproduisent le même sujet, mais sont d'argile et de forme absolument différentes.

Ces deux lampes ont été découvertes, l'une, par M. le Capitaine de Bureau arabe, Farges, à Tebessa, l'autre par M. Grenade Delaporte, dans la tribu des Hamoucha (province de Constantine).

Quel symbole faut-il voir dans le rapprochement de cette étoile, qui est assurément Vénus et du croissant qui représente la Lune ?

On pourrait y voir la représentation, la constatation d'un phénomène astronomique.

M. et Mme Grenade Delaporte nous dirent que, se trouvant à Aumale, trente ou quarante ans auparavant, ils avaient parfaitement vu la planète Vénus placée au centre du croissant comme l'indique l'image.

Sur notre demande, M. le professeur Tripier, directeur de l'Observatoire à Alger, a bien voulu faire le calcul qui établit que la situation de la planète Vénus par rapport au croissant de la Lune se reproduit périodiquement au bout d'une période de 435 mois lunaires : ce qui correspond à 35 années solaires et une fraction d'une demi-année environ.

Les anciens n'ont certainement pas fait le calcul, et il est donc peu probable que l'image reproduite soit la représentation du phénomène astronomique.

Il nous faut, croyons-nous, plutôt chercher une interprétation mythologique.

D'abord, l'étoile à 8 branches est bien Uranie ou la Vénus céleste, fille du Ciel et de la Lumière. C'était elle qui, selon les anciens, animait la nature et présidait aux générations. Le culte d'Uranie ou Vénus céleste était fort répandu chez les Perses, les Arabes et les Assyriens. — D'autre part, chez tous

les peuples de l'antiquité, le croissant a été toujours adopté comme l'image de la lune. Les Egyptiens l'appelaient *Iòh*. — de *i* aller et de *òh* annoncer, diviser — et, en Copte, *ouò* désignait la messagère céleste, qui annonce et divise le temps.

Les Argiens nommaient aussi la lune *Io : Argini lunam appellabant Io*.

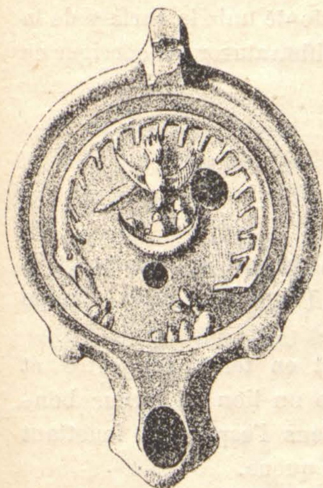
Les noms de la lune chez les Aryas étaient masculins et ils l'appelaient *tàrà-pati* c'est-à-dire maître ou seigneur des étoiles. Elle est aussi appelée *Matar*, mesureur — de *mà* mesure. — Les Gaulois l'appelaient *luna*, celle qui coupe ou divise, — de *lu* couper, diviser et *na* donner.

On pourrait admettre que les anciens, vénérant au plus haut point ces deux puissantes et prévoyantes divinités, les ont rapprochées dans une même image, comme dans une même adoration. Mais il se peut aussi, nous dit M. Henri Mathieu (un étymologiste aussi savant que modeste, qui nous a fourni plusieurs données étymologiques), que les anciens, qui jugeaient d'après les apparences et n'avaient aucune notion scientifique, aient cru que la lune était un astre de même nature que les étoiles, mais beaucoup plus grand : voilà pourquoi ils auraient placé une étoile au milieu du croissant qui la représentait. Le croissant d'or que les femmes d'Israël portaient au front et dont parle Isaïe (XIII, 18) avait la même forme.

Le symbole ☪ est arien ; il nous vient des Ari d'un âge primitif ; il a été appliqué ensuite par les Gaulois, les Grecs, les Romains et les Arabes, qui sont un composé d'une race congénère de la même souche que les Gaulois et d'Ibériens ou Berbères et qui ont conservé les traditions de la famille arienne.

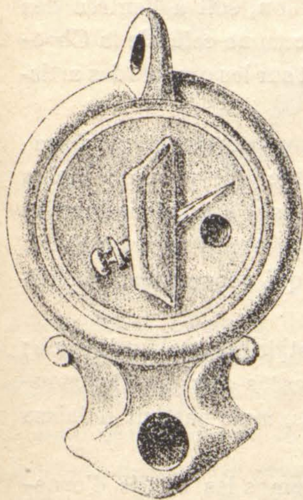
Quant au croissant seul, de toute antiquité, il fut le symbole de Bysance, comme l'attestent de nombreuses médailles. Maîtres de Constantinople, les Turcs le conservèrent, peut-être comme emblème de leur empire naissant et ils en décorèrent leurs enseignes militaires, le pavillon de leur flotte et les minarets de leurs mosquées.

Comme ornement, le croissant tire sa forme et son nom de la première phase de la lune.


Fig. 31.

C'est à Grimidi, département de Constantine, qu'a été trouvée par M. Delaporte, cette lampe (fig. 31), qui est en terre rouge.

Elle représente un myriapode (G. murioi, 10,000 *pous*, *podos*, pied), vulgairement appelé « Mille-pattes » entourant un nid, duquel sont tombés des œufs. Il menace ce nid que défend l'oiseau.


Fig. 32.

Cette lampe, en terre jaune (fig 32), nous vient par voie d'échanges de M. Bertrand, secrétaire de la mairie de Philippeville.

Le bec est orné de volutes et dans le disque sont figurés des tablettes *cera* (1) et un style *stilus*, à l'aide duquel on y écrivait. Ces tablettes se composaient de planches très minces recouvertes d'une faible couche de cire et ayant un bord élevé pour garantir du frottement ce qu'elles contenaient.

Le style γραφις était en fer ou en os (2), pointu à l'un de ses bouts pour tracer les caractères et ayant à l'autre une lame plate plus ou moins large, pour faire des correc-

(1) *Quint*. X. 3, 31, 32 (Liv. 1, 63).
(2) Isidor. Orig. VI, 0.

tions, effacer les lettres et rendre à volonté unie la surface de la cire. C'est ainsi que *vertere stilum* signifie raturer ou corriger ce que l'on compose (1).

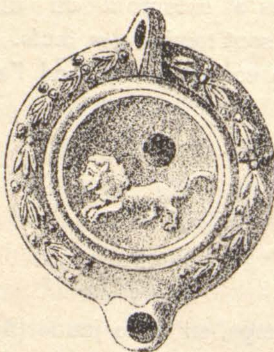


Fig. 33.

M. Malzessard a découvert à Feriana (Tunisie) cette lampe (fig. 33).

Elle est en terre rougeâtre et représente un lion en fureur bondissant dans l'espace et fouettant l'air de sa queue.

Ce sujet nous fournit l'occasion de constater qu'on trouve très souvent l'image du lion, soit à l'entrée des tombeaux (comme celui de la Chrétienne), soit sur les œuvres des artistes romains. C'est un usage oriental.

Le style oriental, que les Phéniciens importèrent et qui disparut plus tard devant l'envahissement grec, fut plus ou moins tenace, suivant les industries ou les régions. Certaines industries ne le perdirent presque jamais : celle des poteries noires à relief, par exemple ; celle des pierres gravées, qui conservèrent indéfiniment la forme du scarabée égyptien.

Suivant les régions aussi, la durée du style oriental fut inégale ; dans les villes de l'intérieur, moins exposées aux souffles nouveaux de l'étranger, il persista longtemps, mais partout il laissa sa trace.

A l'époque romaine, on employa longtemps les motifs d'ornementation venus d'Orient. On voit des palmettes, des rosaces, des sphinx, des griffons, des lions veillant, suivant l'usage oriental, sur la paix des tombeaux (2).

Cette lampe était, elle aussi, une lampe funéraire.

---

(1) Hor. sat. I, 10, 72.
(2) *Ant. rom. et étr.* de Martha.

*
* *

Au revers des lampes sont parfois gravés à la pointe, ou empreints à l'aide d'un sceau, les nom et prénoms du potier qui les a fabriquées.

Cette lampe de terre grise peinte en rouge (fig. 34) représente un *dauphin,* sous la queue duquel est placé le trou qui servait à l'aération et à l'introduction de l'huile et de l'aiguille à l'aide de laquelle, quand il était besoin, on remontait la mèche.

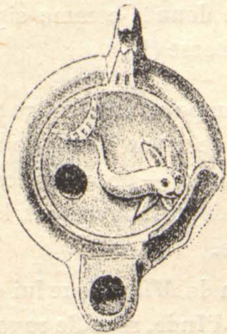


Fig 34



Revers.

Le *dauphin,* souvent reproduit par les Romains, leur servait à rappeler et à honorer Neptune. On le retrouve sur les monuments, sur les objets d'art, dans les maisons dont Neptune était l'un des dieux pénates les plus vénérés.

Dans les cirques on se servait de dauphins en marbre (1) placés bien en vue, sur des colonnes, pour indiquer le nombre de tours accomplis par les chars et éviter toute méprise.

Le revers de cette lampe porte le nom et le prénom du potier : C.IVNDRAC

---

(1) Juv. VI. 589.

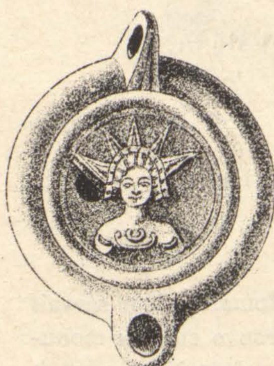

Fig. 35.



Revers

C'est *Bacchus* qui a dû être reproduit sur cette lampe en terre rouge (fig. 35), au revers de laquelle on lit : IVSTI.

Le port de longs cheveux emportait une idée de jeunesse : car les Grecs et les Romains coupaient leurs cheveux en arrivant à l'âge de puberté ; après cette période, les longs cheveux étaient regardés comme malséants chez un homme. Exception était faite pour certaines divinités comme Eros, le dieu de l'amour, Apollon et Bacchus, à qui les longs cheveux étaient donnés comme signe d'une éternelle jeunesse (1).


Fig. 36.



Revers

Cette lampe en terre rouge représente le *soleil*, ce foyer de la vie matérielle de toute chose — procurant cette fécondante triade : le mouvement, la chaleur, la lumière.

Le nom de *Mitra*, que lui donnèrent les Ari de l'Inde, signifie rayonnant, de *mi* lancer, et de *tra* traverser. Le gaulois *sul (2)* signifiait brillant et aurait la même origine que le sanscrit *sur* briller, — d'où *sura* soleil, éponyme de tous les dieux — de là le gallois *sul*, le latin *sol (3)*, l'islandais, le danois et le suédois *sol*.

La tête du dieu est entourée de rayons lumineux (ἀκτις) que les artistes représentaient comme une lame

(1) *Ov. Trist.* III. 1, 60. — *Tibull.* I, 4, 36.
(2) Inscriptions Ombriennes et Etrusques.
(3) Et dire que les auteurs de nos dictionnaires latins font dériver *sol* de *solus !*
La variante *sun*, adoptée par quelques membres de la famille arienne, signifie *générateur* et correspond au sanscrit *sûnu* soleil, dérivé de *su* enfanter (H. Mathieu).

à pointe aiguë — d'où *corona radiis distincta* (1), couronnes ornées de pointes de métal pour imiter les rayons de soleil. La couronne radiée *(corona radiata)* était attribuée aux dieux et aux héros déifiés — de là vient qu'elle fut généralement prise par les Empereurs romains et ceux qui se paraient des attributs de la divinité (2).

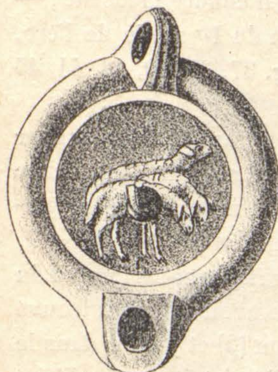


Fig. 37.



Revers

Ces deux lampes, représentant, l'une (fig. 36) en terre rougeâtre, le soleil, l'autre (fig. 37) en terre jaune, des moutons paissant, ont été trouvées sur la propriété du commandant Archambeau, au lieu dit « El Kantara », près de Cherchel. Chacune d'elles avait une monnaie impériale sur le disque. Les anciens admettaient que les âmes des morts se rendaient sur les bords du Styx ; là le Saint-Pierre du paganisme, Caron, nautonier des enfers, que Virgile a si bien décrit dans son admirable livre VI de l'*Enéide*

Portitor has, horrendus, et aquas flumina servat

passait dans sa barque celles qui avaient eu les honneurs de la sépulture et qui lui présentaient une obole, laissant impitoyablement errer les autres pendant cent ans sur les bords du fleuve.

L'idée de cette fable est prise, selon Diodore, d'un usage des Egyptiens de Memphis, qui enterraient leurs morts au delà du lac Achéron. La monnaie trouvée sur la lampe (fig. 36) portait l'effigie d'Adrien ; celle de la lampe (fig. 37) appartenait à une impératrice — Sabine, peut-être — mais l'une et l'autre de ces oboles, dédaignées par Caron, adhéraient à la terre et étaient complètement frustes.

(1) *Flor. IV*, 2. 91.
(2) *Stat. Theb. I.* 28.

On a pu remarquer jusqu'ici que la partie concave du disque des lampes n'avait qu'un seul trou pour l'aération et pour l'introduction de l'huile et de l'aiguille de bronze, d'ivoire, d'os ou de fer, qui servait à remonter la mèche.

On rencontre fort rarement, dans les lampes de ces deux époques, le second trou minuscule ou entaille, par lequel peut à peine passer (et souvent ne peut passer) l'aiguille à coudre moderne ; — mais nous le relevons à profusion dès la fin du Ier siècle de l'ère, ainsi qu'on va le voir d'ailleurs par les fig. 37, 38, 40, 43, 44, 45 de notre collection.

C'est donc à tort, d'après nous, que le savant M. Berbrugger prétend que « ce trou intermédiaire plus petit servait à introduire « le poinçon qui faisait avancer la mèche, à mesure que la com- « bustion diminuait la longueur du lumignon. » (1).

Le Père Delattre, dans son remarquable travail sur les lampes du musée de Saint-Louis de Carthage, déclare avoir *toujours* trouvé dans le trou central l'instrument en question (2) et jamais dans le second petit trou percé vers le bec, lorsqu'il existait, quoiqu'il fût déjà un peu plus grand au IIe siècle que dans les lampes romaines primitives.

Nous pouvons ajouter notre témoignage à celui du compétent missionnaire — et les trous centraux des deux lampes (36-37) portent encore la trace du poinçon oxydé, qui s'est en quelque sorte incrusté dans l'argile et que l'on y voit encore.

Ce petit trou, cette imperceptible entaille ne devait donc servir qu'à l'aération.

Sur le disque de cette lampe en terre rouge (fig. 38), a été gravé un char de guerre ou de course *(biga)*, traîné par deux chevaux.

Celui qui conduit tient de la main gauche une couronne et de la main droite un *Titulus*, sorte de placard ou affiche, que por-

---

(1) *Revue Africaine* de 1865, M. Berbruger.
(2) R. P. Delattre. *Les Lampes du Musée de Carthage.*
Et producit aere stupas humore carentes (Virg.)

taient dans les triomphes les soldats pour apprendre à la foule le nombre des prisonniers, la quantité du butin, les noms des villes et des pays soumis : ces renseignements y étaient écrits en gros caractères (1).

Par dérivation, dans les cirques, on a dû de la sorte livrer à la publicité le nom du vainqueur.

Le revers de la lampe porte, comme marque de fabrique, L. MADIEC.

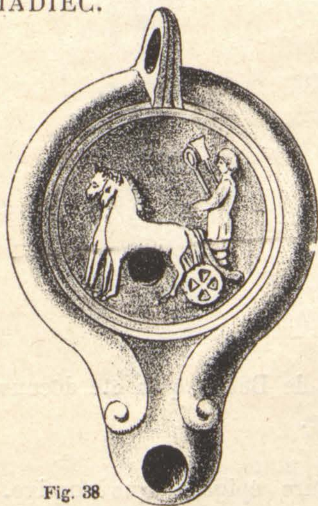


Fig. 38



Revers

Cette lampe (fig. 39) unie, d'une argile fine et légère, vient des ruines de Thelepte, à deux kilomètres de Feriana (Tunisie), où elle a été découverte par M. le Receveur du télégraphe Melzessard.

La marque de fabrique du revers est : LVCCEI.

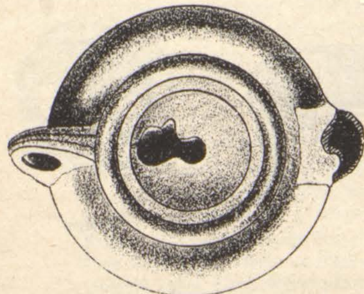


Fig. 39.



Revers

(3) *Ovid. Trist.* IV, 2, 20. — A. Rich.

Nous appellons l'attention du lecteur sur la tête et les pieds de l'animal fabuleux que représente la figure 40.

Cette lampe a été trouvée dans les fouilles faites sur la place d'Aumale (Auzia), par M. Grenade Delaporte.

Le nom de NELI, relevé au revers, a été gravé au sceau ; les lettres ressortent donc en relief, contrairement à toutes celles que nous avons découvertes en Afrique, qui sont gravées à la pointe.



Fig. 40.

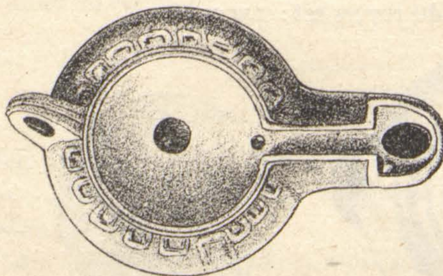


Revers

C'est à Barika, arrondissement de Batna, qu'a été découverte cette lampe (fig. 41) en terre rouge.

Le nom du revers :

(C·C· ACC· *Fecit*) est de l'écriture épigraphique cursive. La cursive latine n'est que la capitale expédiée, mais de la capitale archaïque à laquelle elle se rattache directement (1).





Revers

Fig. 41.

(1) *Cours d'épig. lat.* CAGNAT.

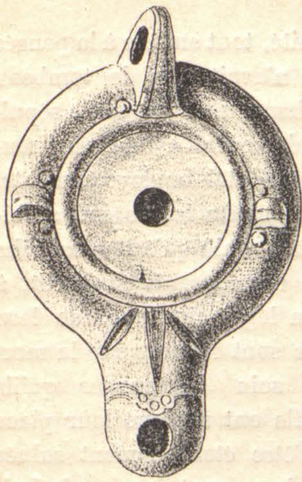
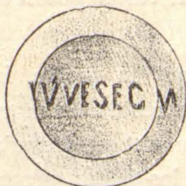


Fig. 42.



Revers

Glissons sur la forme et le caractère bien romains du bec de la suivante (fig. 42) en terre grise, trouvée dans l'arrondissement d'Alger et portant au revers l'inscription : IVVESECA.

Ce genre de lampe a été trouvé dans des tombeaux découverts à 15 ou 20 centimètres au-dessous du sol — de forme oblongue ou carrée. La croûte de ces tombes était assez friable, faite de chaux et de tuf ; le milieu du monument en terre était occupé par la lampe, que protégeait habituellement un morceau bombé d'amphore ; puis venaient le vase à parfums, dit lacrymatoire, et les cendres ou les os calcinés. Parfois, à droite et à gauche des ossements et de la lampe, un petit vase ayant dû renfermer un liquide quelconque.

Et, tandis que le commandant Archambeau — viticulteur avant tout — défrichait, en philosophe, ces tombeaux, sans souci des morts, comme ses voisins défrichent les broussailles et les palmiers nains, nous nous redisions à nous-même cette prophétie de Virgile, rendue en si beaux vers et qui justifiait sa double auréole de *vates* : poète et devin à la fois !

Scilicet et tempus veniet quum, finibus illis,
Agricola incurvo terram molitus aratro,
Exesa inveniet scabra robigine pila,
Aut gravibus rastris galeas pulsabit inanes. (1)

(1) Virg. Georg. 493. — Passage ainsi rendu par Victor Hugo :

Car les temps sont venus marqués par le poète :
Dans ces champs, aujourd'hui vaste plaine inculte,
Parfois le laboureur sur le sillon courbé
Trouve un noir javelot, qu'il croit des cieux tombé,
Puis heurte, pêle-mêle au fond du sol qu'il fouille :
Casques vides, vieux dards qu'amalgame la rouille.

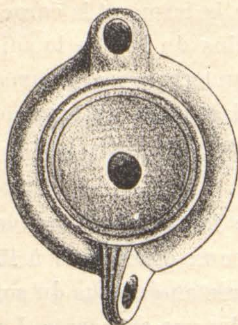


Fig. 43. — Lampe ronde en terre rouge.



Revers

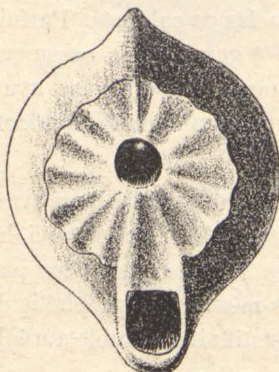


Fig. 44. — Lampe en terre grise.



Revers.

Mais l'antiquité, tout entière à la pensée que l'âme qui n'avait pas de tombeau n'avait pas de demeure et que par la sépulture, seule, elle demeurait à jamais heureuse, n'envisagea pas de tels bouleversements.

D'ailleurs, les morts les moins ambitieux ont toujours voulu qu'à leur marche plus ou moins retentissante survécut, à fleur de sol, un léger murmure de leur passage ; ils se sont reposés sur la mort elle-même du soin d'annoncer qu'ils avaient vécu. Ils ont marqué leur place dans l'espoir d'être éternellement salués d'un adieu par le passant, comme le Lollius des anciens : *ut viator possit dicere :* « *Vale, Lolli* ! »

Et cependant la pierre funèbre roulée sur les restes du mort ne le répètera fidèlement que jusqu'au jour où, usée sous les pas du promeneur, elle ne couvrira plus qu'une poussière prête à céder la place à d'autres prétentions et à d'autres poussières !

Et nous revoyions par le souvenir nos fouilles d'hier à Tipaza, ville étrange, avec ses ruines qui surgissent de toutes parts et qui jettent dans le tableau la poésie du passé. Tipaza, ville morte, que nous avons encore dans l'œil avec sa mystérieuse immobilité de cadavre déchiqueté. Nous revoyions le « Tombeau de la Chrétienne », dernière demeure des rois de Julia, — qui s'y crurent si bien gardés ! — et que nous avions visité la veille.

Aujourd'hui c'était Gouraya et Cherchell avec leurs débris émergeant des places, des ruelles, des vignes et des champs et leurs tombes si diverses et la plupart explorées,

Tout finit bien par la destruction ! Et le grand poëte avait raison de prédire aux Romains que leurs tombes seraient brisées, dépouillées et que leurs os seraient émiettés et jetés aux vents par le premier agriculteur ou passant venu.

Pauvre créature humaine, qui rêves le sommeil éternel, qui crois à la pudeur suprême de la mort ! De toutes les vanités, celle-là est la plus vaine.

— Les Pharaons de l'ancien Empire ont dormi 50 siècles sous leurs pyramides de Saqqarah ; mais un jour est venu où des savants ont arraché leurs momies à ces ténèbres, qu'ils croyaient sûres. Le granit n'a pu garder ses trésors funèbres ; il les a rendus à une lumière détestée. Les bandelettes ont été déroulées ; le scarabée sacré, dernier bien du mort et promesse de sa résurrection, a été figurer dans les collections, et on a mis à nu les membres du mort séchés dans le bitume.

Que faisaient alors les dieux de l'Egypte ? —

*
* *

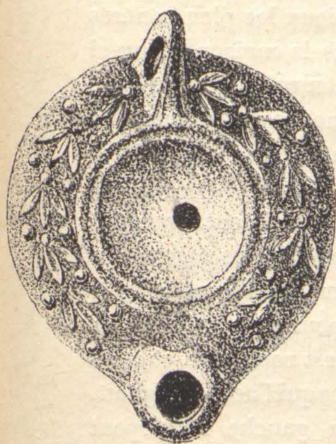


Fig. 45. — Lampe trouvée à S[t]-Leu (Prov. d'Oran) ; terre rouge.

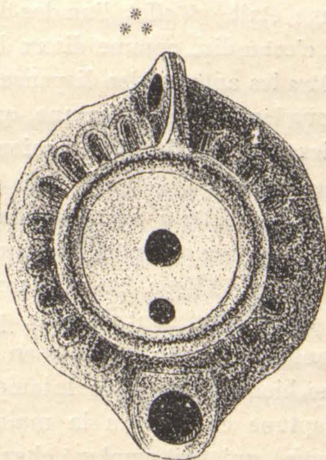


Fig. 46. — Lampe trouvée près de Feriana (Tunisie) ; terre rouge.

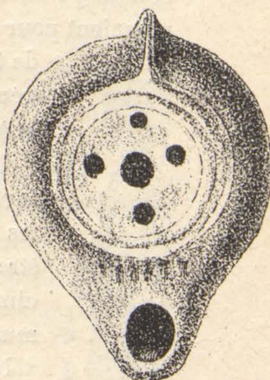


Fig. 47. — Lampe trouvée à Cherchel (Pr. d'Alger) ; terre blanchâtre.

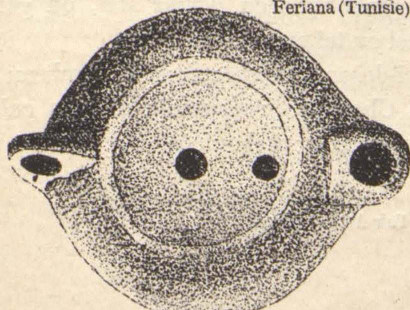


Fig. 48. — Lampe trouvée à Arzew (Portus Magnus), pr. d'Oran ; terre blanchâtre.

La lampe commune — au disque uni, parfois orné de dessins au pourtour, mais d'une argile souvent lourde et toujours grossière — circule en assez grand quantité dans les centres où l'on rencontre

des ruines ou des tombeaux romains. Nous en possèdons un grand nombre : elles sont sans intérêt et sans valeur.



Fig. 48 (bis).

La première des quatre lampes *communes* ci-dessus a été trouvée avec le Neptune (fig. 48 *bis*), au Vieil Arzew *(Portus Magnus)*, dans une tranchée pratiquée au nord du village actuel de St-Leu (départem[t] d'Oran), au milieu de pans de murs provenant d'une maison romaine. Telle qu'elle nous est parvenue, cette statuette mesure 15 cent. de haut sur 8 cent. de large.

Les figurines romaines sont moulées dans une forme et souvent peintes comme les figurines grecques ; mais les sujets sont moins variés et le style est lourd. Presque toutes sont des produits populaires, des *ex-voto* à bon marché, ou des images de dieux lares et pénates.

Ce Neptune devait être le dieu pénate d'un foyer de *Portus Magnus*. Neptune était, en effet, l'un des dieux les plus vénérés comme *pénates*, c'est-à-dire comme dieux de la maison. Ceux-ci passaient pour être les auteurs, les dispensateurs, dans la famille, de tous les dons de la fortune, que les dieux *lares*, les génies gardiens du foyer avaient ensuite à maintenir et à conserver.



Fig. 48 (ter).

Cette statuette a une épaisseur de 5 cent. environ ; le revers, à peu près plat, n'indique que très vaguement les formes. Elle a été évidemment fabriquée pour être vue uniquement de face, pour être sans doute cimentée à un mur. L'argile en est rougeâtre et commune, bien en rapport avec la lampe qui l'accompagnait.

Neptune caresse de la main gauche le serpent *(anguis)*, qui était employé chez les Romains comme représentation symbolique du *genius loci*, ou génie qui veillait sur tel ou tel emplacement (1).

La troisième des lampes ci-dessus, trouvée dans un tombeau de la propriété Archambeau, à Cherchel, recouvrait des os calcinés, mêlés à des morceaux de bois carbonisés, qui avaient dû servir à l'incinération.

(1) *Serv. ad.* Virg. An. v. 85. — Voir Antony Rich.

On sait que le bûcher funèbre *(rogus ou pyra)* était formé de bois susceptible de s'enflammer facilement et qu'on le faisait plus ou moins élevé suivant le rang des personnes (1). Nous trouvâmes sous cette lampe, dans ce tombeau, un fort morceau de bois de chêne carbonisé parfaitement intact, qu'a conservé M. Petit, directeur de l'Ecole primaire de Marengo — notre compagnon de route.



Il ne sera certainement pas indifférent au lecteur-archéologue de connaître les noms de potiers et marques de fabrique que nous avons relevés sur des lampes appartenant à notre collection, à des musées ou à des collections particulières, en même temps que le lieu, ou tout au moins la province d'Algérie, où ces lampes ont été découvertes.

Nous signalerons, d'abord, les deux *officines* qui ont fourni le plus de lampes païennes, durant les Ier et IIe siècles de notre ère, en Tunisie, dans la province de Constantine et sur certains autres points tels que Cherchel et Gouraya ; — ce sont celles de *Caius Clodius successus* (C·CLO·SVC), nom qui est parfois écrit de la façon suivante : (C·CLO·SVG) conformément à la prononciation, tandis que régulièrement *sug* eût dû être écrit avec un C. — et l'officine de *Caius Oppius restitutus* (C·OPPI·RES).

Les lampes de ces deux *officines*, découvertes à Carthage par le Père Delattre, sont presque toutes sans anneaux, mais elles sont déjà plus lourdes et d'argile moins fine et moins mince, nous dit-il, que celles qui ont précédé notre ère. Nous avons fait les mêmes remarques ; toutefois les lampes que nous avons trouvées à Cherchel et à Gouraya étaient munies d'anneaux.

Voici ces divers noms et prénoms de potiers :

LVCCEI . . . . . . Tunisie (Thelepte), (fig. 39 de nos lampes païennes).

LVCI . . . . Tebessa (Abondance tenant un corne dans la main gauche, les doigts appuyés sur une ancre,

(1) Virg. IV. 504. — Lucan. VIII. 743.

ALEXAN.	Constantine.
LMVNPRILF	Tebessa (Lucius M. PRIL F (fecit) entre deux petits cercles concentriques).
IVNI·ALEXI	Tunisie (lampe unie en terre blanche).
C·IVNDRAC	Constantine (Fig. 34 des lampes païennes).
IVSTI.	Id. marque répandue, travail fini (fig. 35 des lampes païennes).
M NOV IVSTI . . .	Constantine (*Marci Novii Justi* — atelier de *Marcus Novius Justus).*
NOV IVSTI	Constantine (atelier fort répandu).
M NOV GERM . . .	Id.
S MVNSVC	Tebessa (S.MVN. *successus* chien courant).
A SILI AC.	Tebessa *(Auli Silii Accepti* — atelier d'*Aulus Silius Acceptus).*
C·MAREVP.	Tebessa *(Caii Marii Euporii* — atelier de *Caius Marius Euporius).*
E PAGH	Tunisie.
AVF FRON.	Tebessa (lampe en terre blanche), Cerf aux abois.
AVGVSTIANI . . .	Tebessa (lion allant à g. une torche à la bouche).
GABINIA	Tunisie.
CARMERC.	Prov^{ce} d'Alger (lampe unie, sans ornements, caractères gravés au sceau en creux).
C·COR·VR.	Constantine *(Caius Cornelius Ursi.*
☧.	Tunisie (monogramme du Christ).
C·CLO·SAC	Cherchel *(Caius Clodius Successus).*
C· OPPI·RES . . .	Id. (*Caius Oppius Restitutus*)(fig. 36).
MOP PIZOSI. . . .	Id. (fig. 37 des lampes païennes).
EVE MCȢEM. . . .	Id. (fig. 14 des lampes païennes. — 3 lettres illisibles — travail très fini).
IVVSECA	Alger (I. Vibius), (fig. 42).
L MADIEC.	Constantine (assez répandu, belle fabrication), (fig. 38 de nos lampes et fig. 43).
NELI.	Constantine, (fig. 40).
CCACC^{F}.	Id. *(Caius Cornelius Acceptus fecit)*, (fig. 41).
NOVF	Alger (NOV. F (fecit) douteux), (fig. 44),
↓	Philippeville (une ancre).

FELIX. . . . . . . Potier dont le nom se lit sur des lampes *païennes* et sur quelques lampes de *transition* avec les trois points disposés en triangle, signe symbolique que le Père Delattre a souvent relevé sur les lampes chrétiennes de Carthage.

REVOCATUS. . . . Autre nom de potier, que l'on trouve en Tunisie et dans la province de Constantine particulièrement. Son nom a été relevé par le Père Delattre sur une lampe dite de transition.

*
* *

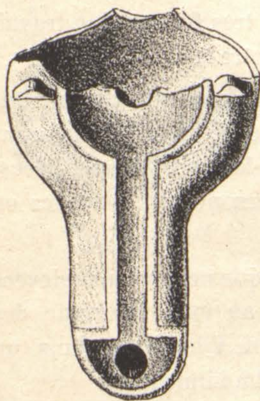
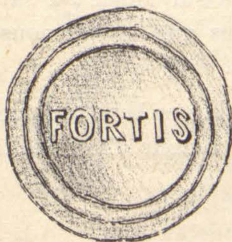


Fig. 49. — Lampe trouvée en Vaucluse.



Revers

Nous signalons incidemment un fragment de lampe païenne (fig. 49) du Ier siècle de notre ère, qui a été trouvé dans un four à quatre kilomètres de Carpentras, à Lorriol (Vaucluse). Les Romains ont laissé dans cette région du Midi : Carpentras, Cavaillon, Orange, Nîmes, Arles, etc, de nombreuses et importantes traces de leur passage.

Cette lampe, qui doit être classée dans l'époque impériale, est en belle terre rouge foncée, d'une pureté de lignes qui fait supposer qu'elle a été moulée dans un bronze d'un travail fort soigné.

Le revers, très bien conservé et aussi fort net, porte le nom de : FORTIS, gravé *en relief ;* c'est d'ailleurs toujours *en relief* que nous avons vu gravés les noms du potier ou de l'officine d'où sortait la lampe trouvée en France. Tandis qu'en Afrique c'est presque toujours *en creux* que sont gravés le nom du fabricant ou la marque de fabrique.

Nous avons relevé ce même nom de FORTIS, toujours gravé *en relief*, sur une lampe sans ornement, mais de même frappe que la précédente, qui nous vient d'un de nos bons amis, M. Goud, négociant à Pont-de-Beauvoisin (Savoie). Elle a été trouvée dans les ruines d'Aoste, qui était, il y a près de dix-neuf siècles, un bourg *(vicus)* de la cité de Vienne, l'antique *Augustum*, fondé par Auguste lorsque cet empereur voulut organiser la conquête de César et enchaîner dans un réseau de voies romaines les peuples de la Gaule, parmi lesquels les Allobrôges s'étaient signalés par l'énergie de leur résistance (1).

Aoste est aujourd'hui un joli petit village situé à huit kilomètres de Pont-de-Beauvoisin.

Une autre lampe unie, en terre grisâtre, fort belle aussi, et sur le revers de laquelle est gravé en relief : ATIMATI, a la même origine. L'une et l'autre sont d'une argile très fine et d'un travail fini ; elles appartiennent au Ier siècle de notre ère.

Parmi les autres objets trouvés dans ces ruines, et que nous devons encore à l'obligeance de M. Goud, nous signalerons des vases, des coupes, des jattes, des plats romains et grecs, en terre rouge ou noire, unis ou avec personnages et scènes en relief.

Presque toutes les marques de fabrique que nous avons relevées dans nos recherches étaient imprimées au fond intérieur des plats ou des vases, en creux ou en relief, d'habitude dans un cartouche produit par le cachet qui servait à l'imprimer.

Pour les jattes à grandes lèvres, l'inscription est disposée sur ces lèvres mêmes et pour les grandes jarres sur l'anse ou sur le goulot. Sur les lèvres de deux des jattes que nous tenons de M. Goud se lisent : CATISIVS GRATUS.

Et, au revers de gracieuses coupes grecques en belle terre noire et grise sont gravées, en relief et en rond, autour d'une étoile à sept rayons, les lettres AS. SI.

---

(1) Voir *Aoste et son Musée* par PEUZON et l'*Itinéraire d'Antonin*.

*
* *

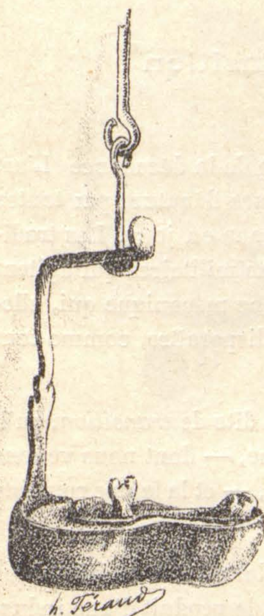


Fig. 50. — « Lou Calen » provençal.

Il n'y a guère qu'une soixantaine d'années que les lampes sont perfectionnées ; jusqu'alors elles avaient brûlé à l'air libre, comme dans l'antiquité.

On trouve encore dans nos campagnes, chez les paysans du Dauphiné et de la haute Provence des lampes qui ont conservé le caractère antique : mais elles tendent à disparaître.

La lampe encore en usage dans une partie de la Provence s'appelle *lou Calen*.(fig. 50) Elle dérive en ligne droite de la lampe romaine, dont elle a conservé la forme ; elle est toutefois légèrement perfectionnée à son orifice, qui a ici un couvercle.

Calen doit venir du gaulois *Calan* qui veut dire *vacillant, mobile* ou *suspendu de façon à osciller*.

En Bigorre et en Béarn, on se servait, il y a une trentaine d'années encore, d'une lampe (fig. 51), qui était un simple petit vase en fer blanc, sans couvercle, autour duquel étaient pratiquées une, deux, trois et jusqu'à cinq échancrures, qui servaient de becs pour la mèche (1).



Fig. 51. — « Caley » béarnais ou « Carelh » bigourdan.

Cette lampe était suspendue, comme le *Calen* provençal, par une tige en fer mobile, à laquelle était assujetti, en-dessous de la lampe, un récipient pour recevoir les gouttes d'huile qui pouvaient s'échapper de celle-ci.

Cette lampe s'appelait en Béarn *Caley* et en Bigorre *Carelh*.

---

(1) Nous devons le dessin de cette lampe du « Pays » à la plume de notre compatriote, M. Sylvain Lestrade, jeune peintre d'avenir.

IV. Lampes de Transition

Avec les IIIe et IVe siècles, s'ouvre l'ère de la décadence L'art romain, déjà pauvre d'inventions, d'ailleurs dénaturé par toutes sortes d'éléments orientaux, déchoit de jour en jour. Les traditions se perdent au milieu des convulsions militaires qui agitent l'Empire. Il ne demeure plus qu'une routine mécanique qui, elle-même, s'en va insensiblement et finit par disparaître, comme tout le reste, dans le chaos des invasions.

C'est au IIIe siècle qu'apparaît la lampe dite de *transition*, qu'il faut placer entre la lampe romaine païenne, — dont nous venons de voir des spécimens nombreux et variés, — et la lampe romaine chrétienne en terre rouge et de fabrication africaine.

Les lampes de transition, dit le Père Delattre, étaient façonnées à l'aide de moules en plâtre ; elles étaient le produit d'une industrie locale. Tandis que les lampes qui précèdent — du Ier et du IIe siècles — étaient pour la plus grande partie fabriquées avec des moules de bronze.

« Les lampes de cette époque de transition ne portent sur leur disque supérieur aucun sujet, très rarement des emblêmes ; le centre est percé d'un seul trou circulaire ; le pourtour est orné d'une double ou triple rangée de demi-globules ; le plus grand nombre est de terre grisâtre, quelques-unes seulement de terre rougeâtre. Beaucoup ont vers le bec le tout petit trou presque imperceptible signalé sur quelques lampes païennes (1). »

Le Père Delattre en possède cependant trois qui ont, dit-il, leur disque orné d'un sujet : une double palme, une étoile à huit branches, qui cache peut-être un sens monogrammatique et sur la 3me un sujet païen : Cupidon ailé dans une coquille.

---

(1) *Lampes du Musée de Carthage*, par le Père DELATTRE.

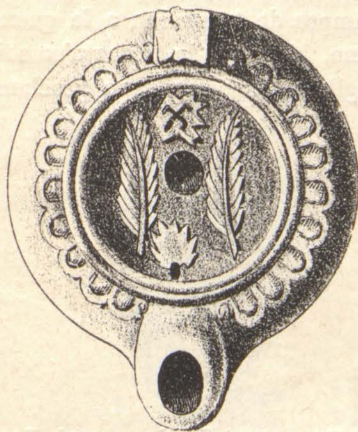
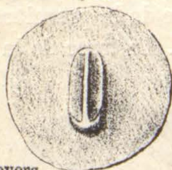


Fig. 52.



Revers

Nous en possèdons également une (fig. 52), qui nous vient de Philippeville et qu'on doit classer à cette époque de transition, bien que cette lampe d'argile rouge indique un travail assez fini et par conséquent une époque assez antérieure.

Il faut d'ailleurs retenir que le christianisme naissant et proscrit de tout temps, victime de la cruauté des Empereurs, dissimulait ses angoisses et ses espérances. Et les potiers qui voulaient écouler leur marchandise dans la clientèle chrétienne traçaient d'une main hâtive et tremblante un signe quelconque — auquel les fidèles seuls donnaient une signification ; — ils devaient y apporter la plus grande circonspection et la plus prudente réserve.

Ainsi, sur cette lampe nous voyons deux palmes et deux couronnes. Les Romains, comme les Grecs, donnaient des palmes et des couronnes aux athlètes et aux conducteurs de chars victorieux (1). S'il y avait la couronne et la palme de la victoire, il y avait aussi, en ce temps d'épreuves, la palme et la couronne décernées au martyre. Aussi n'hésitons-nous pas à voir dans ces signes des symboles — qui permettaient au potier de donner satisfaction à sa double clientèle. Ce qui confirme notre manière de voir c'est l'ancre (la Foi) gravée au revers et la *croix gammée* qu'on distingue très nettement dans la couronne supérieure du disque (2). La croix gammée dérive du signe dont nous nous occuperons au chapitre des lampes chrétiennes.

(1) Liv. X, 49. — Cic. *Brut*, 47. = *Flor. Ov.* IV. 2. 17.

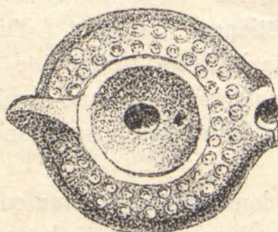
(2) La *croix gammée* ou *swastica* serait antérieure au christianisme et M. de Mortillet prétend l'avoir rencontrée chez les Francs, les Scandinaves et jusqu'au fond des catacombes.

Le plus grand nombre des lampes de transition a la queue pleine comme la lampe chrétienne, bien que la forme n'en soit plus la même. L'épaisseur de l'argile et leur poids les rapprochent de la lampe chrétienne.


Fig. 53.


Fig. 54.

Les deux lampes suivantes ont été trouvées à Carthage par le Père Delattre, duquel nous les tenons. La terre de la première est jaunâtre et les lignes du disque sont en creux. La terre de la seconde est rouge et les dessins sont en relief.


Fig. 55. — Lampe en terre grisâtre découverte à Carthage par le Père Delattre.

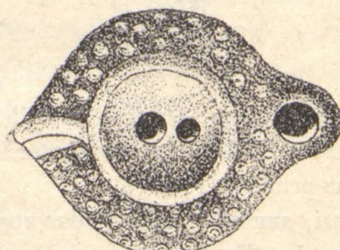

Fig. 56. — Lampe en terre grisâtre trouvée par le docteur Gaucher à Aïn-Temouchent (Prov. d'Oran)


Fig. 57.

Autour du disque de cette lampe (fig. 57) qui a été découverte à Cherchel, on lit en relief les lettres suivantes : EMITE LUCERNAS COLATAS AB ASSE. Achetez des lampes fines pour un sou.

Au premier temps de l'époque impériale, l'*O* était parfaitement rond ; il prit ensuite une forme allongée. Au IIIe siècle, il se termine parfois en pointe (1). On trouve la forme de l'*o*, relevée sur

(1) *Cours d'épigraphie lat.* par M. Cagnat.

cette lampe, dans des inscriptions chrétiennes et la forme de l'ɤ, relevée sur une autre semblable que nous possédons, dans des textes d'Afrique également chrétiens.

Cette lampe, dont la terre est blanche et le disque quelque peu ébréché, a, ainsi que les suivantes, tous les caractères de la lampe de *transition*, de fabrication locale ; elle a la queue épaisse et non forée. Elle nous vient de notre compatriote Foy, directeur d'école à Cherchel.

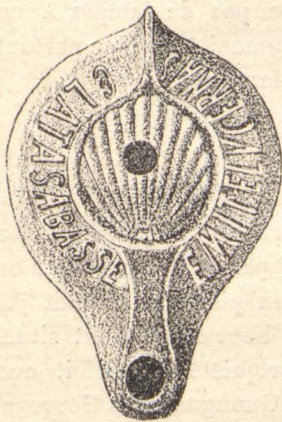


Fig. 58.

Cette lampe, également trouvée à Cherchel, porte la même inscription ; sur son disque est figurée une coquille ; elle est en terre blanche recouverte d'un vernis rougeâtre. Elle a le même revers que la précédente et les mêmes signes caractéristiques.

Dans le mot COLATAS l'*o* est dans le *c* : ©. Les Romains liaient aussi de la sorte ces deux lettres : € Voici, d'ailleurs, quelques ligatures de deux et trois lettres que nous avons relevées sur des inscriptions :

ŒF (of) ; Ŧ (et) ; Ð (di) ; (Ꝟ xv) ; ᵡ (xx) ; ƎN (ent) ; Ᾱ (ali).

On trouve dans le cours d'épigraphie latine de M. Cagnat, un tableau des ligatures le plus fréquemment employées.

C'est à Cherchel qu'a été trouvée cette lampe en terre grisâtre (fig. 69) ; nous la devons encore à l'obligeance de notre compatriote, M. Foy. Nous relevons autour du disque, en relief, d'une belle frappe, la phrase suivante : ABASSENE LUCERNAS VENALES, que M. Berbruger, dans la *Revue Africaine,* transforme ainsi : *ab ass*

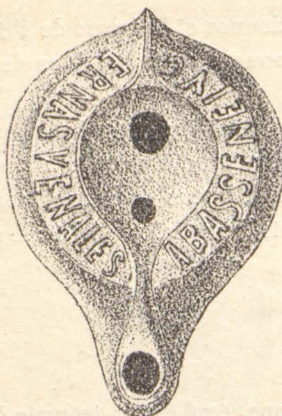


Fig. 59.

EME lucernas venales, Eme lucernas venales ab ass — achète des lampes à vendre pour un sou — Pline a dit dans ce sens : *Venalis uno asse.*

M. Berbruger, pour justifier ce changement, transforme l'N très bien gravé en un M. — Nous ne voyons sur cette lampe que ce qui y est gravé et nous traduisons la phrase ainsi : « Gardez-vous des lampes qu'on vend à un sou » ; — *ne :* « N'achetez pas de lampes à un sou ! » L'humanité est bien partout et toujours la même.

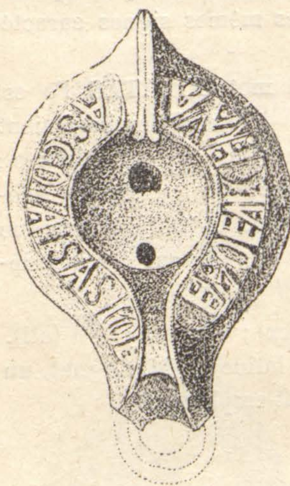


Fig. 60.

Cette dernière lampe (fig. 60) a été trouvée par M. Villon, dans un des caveaux phéniciens, dont j'ai parlé plus haut et qui sont situés dans la propriété Bonnefoi, aux ruines de Gunugus, près Gouraya.

Elle représente à la partie centrale une valve supérieure, vue intérieurement, de la coquille appelée *Pecten* — du *Pecten maximus* ou *Pecten jacobœus*, des naturalistes.

Le pourtour est orné de lettres enchevêtrées, desquelles paraît se détacher l'inscription suivante :

EME ALCERN AS COLVAIS ASI BOE

eme lucernas colatas assi

Les trois dernières lettres en pointillé pourraient n'être que de simples ornements, m'écrit M. Gauckler, auquel j'avais soumis l'hiéroglyphe.

V. Lampes Romaines-Chrétiennes

Au IVe siècle, le christianisme, jusque-là proscrit et persécuté, cherchant sa sécurité dans les entrailles les plus profondes de la terre, grandit sensiblement, se développa et finit par asseoir, au milieu de Rome, déchue de sa grandeur, le principe d'une domination nouvelle : la domination de la Foi.

La religion changeant, l'art devait changer aussi : c'est pourquoi subissant les influences du christianisme, l'art dut s'inspirer des prescriptions de son culte et de la poésie de ses mystères.

La lampe était naturellement l'ustensile le plus nécessaire dans la nuit des catacombes. Les chrétiens se servaient de lampes non seulement pour éclairer les galeries et célébrer le saint sacrifice, mais encore pour honorer les sépultures.

La lampe a, d'ailleurs, toujours été considérée comme une marque d'honneur : les Empereurs du Bas-Empire en faisaient porter deux devant eux en signe de distinction. Les lampes allumées devant les tombeaux des Saints signifient la gloire dont ils jouissent au ciel.

Enfin, c'est une coutume pieuse et très ancienne que de placer devant l'autel, où est déposée l'Eucharistie, au moins une lampe allumée pour montrer à tous les yeux que Jésus-Christ est la lumière du monde : *Ego sum lux mundi.* Et pour les premiers chrétiens, la lampe qui produit et répand la lumière était le symbole de Jésus-Christ — *lumen de lumine* — la vraie lumière qui éclaire le monde — *vera lux, quæ illuminat omnem hominem* (1).

A l'époque chrétienne, le potier paraît avoir toujours à l'esprit la pensée du Rédempteur et presque tous les sujets gravés sur les lampes se rapportent directement ou indirectement à cette idée.

---

(1) *Joan.* I. 9.

*
* *

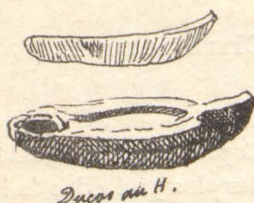


Fig. 61.

La lampe chrétienne est d'argile, presque toujours de couleur rouge, quelquefois jaunâtre, rarement noire. Sa forme est plus allongée, beaucoup plus lourde et plus épaisse que dans la lampe païenne. Elle n'a pas d'anneau, mais simplement un appendice un peu relevé, non foré et se terminant en pointe arrondie (fig. 61) (1).

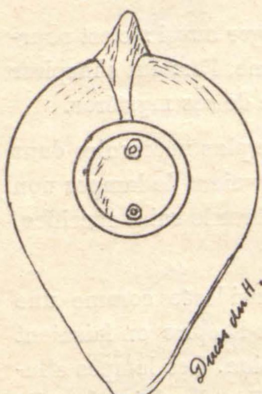


Fig. 61 (bis).

Ce que le Père Delattre dit de la lampe chrétienne de Carthage s'applique en tous points aux lampes de cette époque, que l'on trouve sur les divers points de la côte et de l'intérieur de l'Algérie et de Tunisie — comme le démontreront certains exemplaires de notre collection trouvés depuis Timgad (province de Constantine) jusqu'à Lamoricière (province d'Oran).

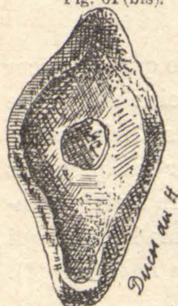


Fig. 62. — Partie de moule de lampe chrétienne trouvée par M. G. Delaporte à 400 mètres d'Aïn-Bessa en pratiquant une tranchée qui mène à Bouïra.

On fabriquait la lampe chrétienne à l'aide de deux moules, l'un pour le dessous (fig. 69) et l'autre pour le dessus : les deux parties étaient ensuite soudées ensemble. « La partie concave du disque supérieur était alors percée de deux trous pratiqués par le potier à l'aide d'un tube ou emporte-pièce de la grosseur d'une plume d'oie. Cette opération demandait un coup sec et l'instrument atteignait parfois le fond de la lampe ; on y fixait le morceau de la pâte ainsi coupé, et la cuisson l'y durcissait ensuite. Dans les lampes chrétiennes dont le bec brisé permet d'examiner l'intérieur on peut constater le fait. » (2).

(1) R. P. Delattre. *Les Lampes du Musée de Carthage.*

(2) *Les Lampes du Musée de Saint-Louis de Carthage*, par le Père Delattre. Ce remarquable travail, le seul qui ait traité la matière, nous a toujours servi de guide dans nos recherches et dans nos classements.

Quelquefois au lieu de mouler directement le sujet emblématique, du même coup avec la partie supérieure de la lampe, le potier le reproduisait à part sur une même couche d'argile qu'il appliquait ensuite et soudait au centre du disque supérieur. Cette opération, dit le savant missionnaire, ne se remarque jamais sur les lampes païennes et c'est à ces divers caractères qu'on peut distinguer à première vue une lampe chrétienne d'une lampe païenne.

Ces lampes ne portaient quelquefois qu'un seul trou, lorsque cela s'harmonisait mieux avec le motif d'ornementation : par exemple lorsque le motif était une étoile, une rosace, une croix équilatérale, etc. (fig. 63-64).

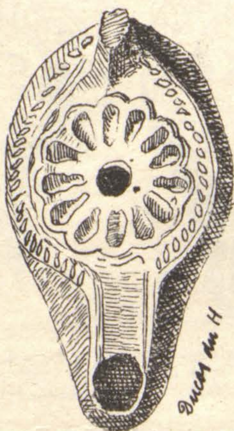


Fig. 63. — Lampe trouvée à Carthage ; $0^{m}08$ de diam., $0^{m}12$ de long.

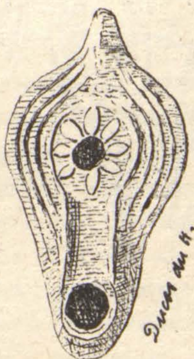


Fig. 64.

*
* *

Afin d'expliquer, autant que possible, l'iconographie qui prit naissance à cette époque, nous allons passer sommairement en revue les symboles du Christ qu'on retrouve sur le disque des lampes chrétiennes.

Avant tous les symboles, il y a comme vrai signe de Jésus, fils de Dieu, *la croix*. D'une marque d'opprobre, la croix devint un signe de gloire et de ralliement que les Empereurs finirent par inscrire, le jour du triomphe, sur leur étendard : *in hoc signo vinces* !

Les premiers chrétiens voulaient avoir l'image de la *croix* partout. Elle fit son apparition sur les monnaies publiques, dès le IVe siècle, sur les monnaies de Valentinien Ier, qui mourut en 375. Nous en avons vu sur de petits bronzes de Constantin Ier frappés à Aquilée et à Trèves. Valentinien III et Eudoxie portent une croix sur le diadème, d'après certaines médailles frappées à leur effigie avant le milieu du Ve siècle, et que nous possédons.

Aussi trouve-t-on la croix sur une quantité considérable de monuments et d'œuvres d'art ou d'ustensiles chrétiens.



Fig. 65. — Lampe trouvée à Lambèze ; 0^{m}08 de diam., 0^{m}12 de long.



Fig. 66. — Lampe trouvée à Carthage ; 0^{m}08 de diam., 0^{m}13 de long.

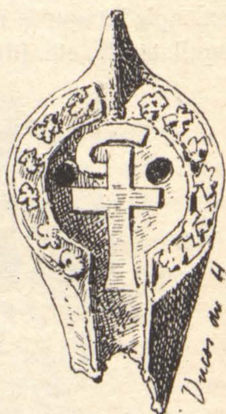


Fig. 67. — Lampe trouvée à Carthage ; 0^{m}08 de diam., 0^{m}13 de long.

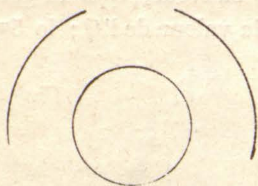
La première lampe (fig. 65), nous vient de Mme Roux de Batna. Elle est d'un travail exquis et d'une finesse d'argile extrême. Les deux autres nous ont été envoyées par le Père Delattre, qui les a trouvées à Carthage. Elles sont en terre rouge, comme la première ; mais à gros grains d'une argile plus lourde et d'un travail plus ordinaire. Nous en possédons deux autres dans le genre de la 3me, à part la panse du P *(Rho)* qui est normalement tournée à droite ; le travail de celles-ci est beaucoup plus lourd. Nous devons l'une, à M. Canal, agent-voyer principal à Tlemcen, qui l'a découverte dans les ruines d'*Altava* (Lamoricière) ; l'autre a été trouvée par un maçon aux ruines de la Mina (près de Relizane).

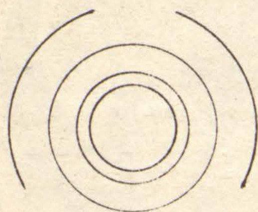
Toutes ces lampes sont entourées d'une couronne composée d'arabesques, de rosaces et de ces ornements rectangulaires que le

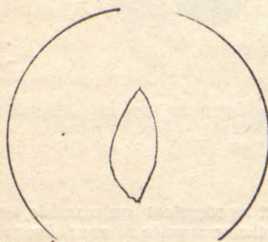
christianisme — ami de la simplicité — substituait résolument à tout ce qui rappelait les dieux de l'Olympe. C'est un travail du Bas-Empire.

Dans le champ, la croix et le monogramme du Christ : l'image de la croix combinée avec les initiales liées ensemble du mot χριστος : X *(chi)* et P *(rho)*. Ce monogramme est celui qui se reproduit le plus souvent dans l'iconographie chrétienne.

La croix ou chrisme de la 2me lampe est formée par l'entrelacement du *chi* (X) et du *rho* (P) de χριστος et du ιοτα de Ιησοῦς — figure qui constitue aussi le monogramme du Christ et qui ressemble à une étoile à 6 branches.







Revers des lampes fig. 65, 66, 67.

A quoi faut-il attribuer l'inversion de la panse du P à la lampe fig. 67 ? — à une coutume Egyptienne, d'après M. Henri Mathieu, l'Egyptologue auquel nous avons soumis la difficulté.

Avant que Saint-Clément d'Alexandrie se servît des caractères grecs pour traduire les livres du Nouveau Testament en Copte, les Egyptiens lisaient leurs caractères de droite à gauche ou de gauche à droite et, dans les deux cas, les caractères sont tournés du côté où on les lit. Ainsi le caractère qui représente une tête humaine : est tourné vers la droite si on lit de ce côté, (sa valeur est *O*, comme la croix ☥ dont nous allons parler) ; ce caractère est au contraire tourné vers la gauche, si on lit de ce côté :

Les Egyptiens qui commençaient à écrire plus fréquemment de gauche à droite auront trouvé tout simple de tourner de ce côté le P des Grecs et d'en faire une variante de la tête ci-dessus.

*
* *

Tous les emblèmes cruciformes ont leur type dans la croix égyptienne qu'on appelle improprement *ansée*, parce que les premiers ignorants qui s'en occupèrent prirent pour une anse sa partie supérieure qui représente une tête humaine ☥ (1). — Elle fut primitivement l'emblème de la brillante constellation qu'on désigne sous le nom de *croix du sud*.

Dans tous les temps, la croix a été en Egypte l'image de la vie, particulièrement de la vie divine. Sa valeur phonétique est *o* et ce mot signifie *être*. Les premiers chrétiens en tirèrent des variantes : — ☥ : ✝ ☥ X X — auxquelles ils donnèrent la valeur de l'*S* pour figurer l'initiale du mot *Sot,* sauveur, type du grec *Sôter*. Mais le 4me signe conserva aussi la valeur de l'*O* ; le 5me représente une étoile.

*
* *



Fig. 68. — Lampe trouvée dans l'arrondissement de Batna ; 0m08 de diam., 0m13 de long.



Fig. 69. — Lampe trouvée à Philippeville ; 0m08 de diam., 0m13 de long.

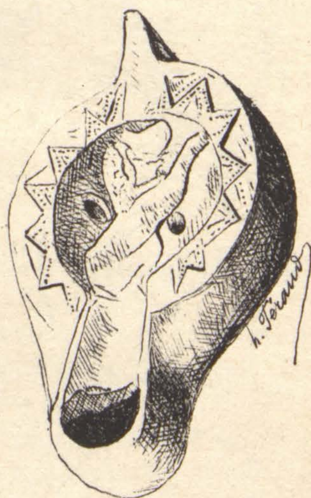


Fig. 70. — Lampe en terre noire trouvée à Timgad. — Lion au repos.

---

(1) M. Henri Mathieu, m'a fait don d'un petit cachet représentant un scarabée, qui a été trouvé dans le coffret en cèdre d'une jeune Egyptienne appelée *Nanous* (Bonne), qui vécut sous la XIXe dynastie, — 14 siècles environ avant l'ère moderne. Les trois caractères qu'il porte se lisent de droite à gauche ? ☥ ... ☥ ... Δ et donnent le mot : *t ô n* qui signifie résurrection. — mot primitivement formé de ☥ bu *ta* (donner) et *ôn* (vie).



Fig. 71. — Lampe trouvée à Philippeville ; 0m07 de diam., 0m12 de long.

Nous avons encore trouvé comme sujets emblématiques et ornements symboliques : le cerf, le coq, le lion, les branches de palmier, une sorte de chasuble, l'ancre, le calice et, toujours en quantité, le monogramme du Christ sous ses différentes formes.

Sur certains autres disques de lampes chrétiennes il a aussi été relevé (1) : le *Pélican* qui, d'après les croyances populaires, se perçait le flanc pour nourrir ses petits ;

Le *Phénix*, signe de la résurrection, oiseau merveilleux qui sortait vivant de son bûcher ;

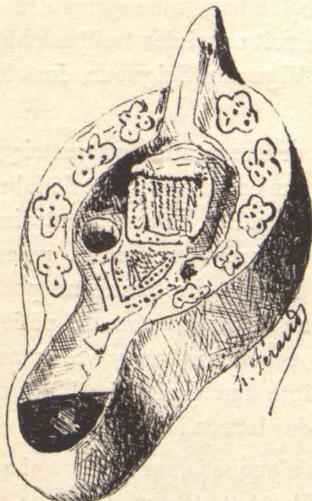


Fig. 72. — Lampe trouvée par M. Canal à Lamoricière (Albulæ).

La *Colombe*, qui, d'après la Bible, indiquait la rénovation de la terre après le déluge, et, d'après l'Évangile, l'esprit céleste venant délivrer l'ancien monde de la barbarie, en descendant sur la tête de Jésus, au jour de son baptême, dans le fleuve du Jourdain ;

Le *Poisson*, surtout en usage à l'époque des catacombes parce qu'il offrait dans son nom grec Ἰχθύς les cinq initiales de cette phrase :

Ἰησοῦς χριστός θεοῦ υἱός σωτήρ
Jésus-Christ fils de Dieu Sauveur.

Tout cela s'efface devant la gloire de l'*Agneau*, dont les sculpteurs et les peintres du Moyen-Age ont fait le grand symbole du Christ ; — l'*agneau*, « *agnus Dei* », qui a racheté par sa mort les péchés d'Israël, qui a pour fiancée l'Église et que M. Renan regarde simplement comme un descendant direct de l'agneau pascal de l'ancienne loi.

Quand les premiers Chrétiens voulaient figurer des martyrs, ils peignaient ou gravaient des agneaux.

(1) *Art National*, par H. de Clensiou.

L'agneau et les monogrammes du Christ X. P (χριστός) sont souvent accompagnés de deux lettres, A et Ω que l'on trouve également sur les tombes gallo-romaines des premiers siècles du Christianisme. Ces deux lettres mystérieuses sont le ressouvenir du curieux livre de St-Jean (1). Il y est dit : *Ego sum* A *et* Ω *principium et finis dicit Dominus meus.* « Je suis l'*alpha* et l'*omega*, le principe et la fin dit le Seigneur mon Dieu. »

Le disque central est toujours entouré d'une bande circulaire aboutissant d'un côté à la base de la queue, de l'autre au bec où se mettait la mèche. Cette bande était ordinairement remplie d'ornements géométriques tels que carrés, triangles, losanges, figures ovales, rosaces, fleurons à 4 et 6 pétales, disques, feuilles de vigne, palmes, cœurs, poissons, colombes, monogrammes et croix, même des faces humaines. On voit aussi des treilles chargées de grappes : c'est l'image de la Vigne du Seigneur, dont les Fidèles sont les branches.

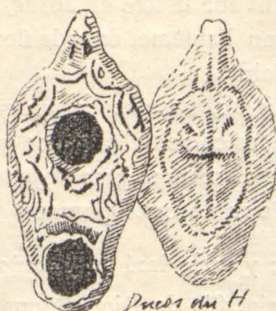


Fig. 73. — Lampe découverte à St-Louis de Carthage par le Père Delattre.

Cette ornementation géométrique prouve que ces lampes sont de fabrication africaine. Aussi, contrairement aux lampes romaines païennes, la lampe chrétienne ne porte jamais au revers le nom du potier. Parfois, cependant, on y voit gravé à la pointe une croix (fig. 73), une palme, des lettres de l'alphabet.

Nous n'avons jamais trouvé ni appris qu'il eût été trouvé de lampe ou d'objets quelconques dans un tombeau chrétien. Nous avons fait ressortir au début de cette étude les raisons qui motivaient la présence des lampes, des poteries, des objets divers à côté des morts, dans les tombeaux païens, les morts passant aux yeux des vivants pour conserver sous terre le sentiment du bien-être et de la souffrance.

(1) *Saint-Jean*, verset 8, chap. I.

Ces objets n'auraient pas eu leur raison d'être dans un tombeau chrétien, puisqu'ils n'avaient aucune utilité pour un corps que l'âme n'habitait plus : car les Chrétiens croyaient à la Résurrection et à l'immortalité de l'âme (1).

Ainsi, donc, le voulait la religion nouvelle. D'ailleurs, sans remonter si haut : dans les tombeaux Mérovingiens on trouve des objets en quantité assez grande. Depuis Charlemagne se produit la réaction religieuse et on ne trouve plus rien dans les tombes. Ce n'est que depuis les XIIe et XIIIe siècles que l'on rencontre un vase renfermant ou du charbon avec de l'encens ou de l'eau bénite.

Les lampes chrétiennes n'étaient donc utilisées que pour les usages domestiques, comme ex-voto et pour les illuminations. Les particuliers les plaçaient, soit sur des meubles, soit dans des niches ménagées à l'intérieur des maisons dans l'épaisseur du mur.

*
* *



Fig. 74. — 0m08 de diam., 0m11 de long.



Fig. 75.

Ces 2 lampes (fig. 74-75), qui nous viennent de notre collègue Paul, alors juge de paix à Tebessa, ont été trouvées par le capitaine Farges dans une ruine située au 11me ktre de la route de Tebessa à Constantine. Elles étaient là, nous écrit-il, en nombre considérable, mêlées à des débris de vases en verre et devaient faire partie d'*ex-voto* d'une chapelle chrétienne.

---

(1) *Lampes du Musée de Carthage*, par le P. Delattre.



Fig.76. — Lampe trouvée à Cherchel; 0m07 de diam., 0m13 de long.

Des fouilles, pratiquées à Cherchel, près de la caserne, dans un terrain qui dut appartenir à des Romains chrétiens, amenèrent la découverte de cette lampe (fig. 76) et d'une bague en cuivre, octogone, sur laquelle on lit avec le monogramme du Christ la phrase suivante :

Arsite in Deo vias

XP AR SI TE IN DE OV IVS

Il est évident que la lettre renversée V est égale à V plus A. On a de la sorte, *vivas*, présent du subjonctif, un temps employé souvent comme impératif. *In Deo vivas* (que tu vives en Dieu) serait un souhait ou une recommandation à l'adresse du possesseur de la bague ; *Arsitus*, nom propre régulièrement mis au vocatif : *Arsite*.

Toutefois, après recherches et avis nous croyons que l'inscription de cette bague doit être lue ainsi (sous-entendu, *Annulus iste) : Christi arrha sit, exindè in Deo vivas.*

L'usage de donner une bague aux vierges qui consacraient à Dieu leur virginité remonte aux premiers siècles du Christianisme. Il est attesté par ce passage de l'office de Sainte-Agnès, 21 janvier, *Bréviaire Romain*, 3e antienne de Lourdes : *Annulo suo subarrhavit me dominus*—le Seigneur m'a donné son anneau de fiançailles.

Rien n'empêche d'admettre aussi qu'une mère chrétienne, dans ces temps où la foi était si florissante, n'ait donné à sa fille un anneau avec cette inscription. Elle traduisait la pensée de l'apôtre Saint-Paul, IIe aux Corinthiens, ch. II, vers. 2me : *Despondi enim vos uni viro virginem castam exhibere Christo*, — je vous ai tous fiancés à un seul homme qui est le Christ, afin que vous soyez devant lui comme une vierge sans tâche.

Le plus probable, néanmoins, est que cette bague a appartenu à une vierge consacrée à Dieu.

La lettre *E* de l'inscription est une abréviation de la conjonction *et* ou de l'adverbe *exindè*, ou bien elle fait partie de la préposition *in* que le graveur aura figurée *ein* comme on écrivait fréquemment *ceivitas* pour *civitas*, et *veila* pour *villa*, etc.

Quant à l'A, renversé par l'artifice du graveur, il fait double emploi, servant de *V* et d'*A*, ce qui fait *vivas*.

Il faut donc lire ainsi l'inscription de cette bague : *Que cet anneau soit le gage du Christ, vivez en Dieu,* ou bien *dès ce moment vivez en Dieu,* selon que l'on adopte *ein* ou *exindè* ou *et* (1).

*
* *



Fig. 76 (bis).



Fig. 77. — Lampe trouvée à Cherchel ; 0,07 de diam., 0,12 de long.



Fig. 78. — Lampe trouvée à Feriana (Tunisie) ; 0,08 de diam., 0,12 de long.



Fig. 79. — Lampe trouvée à Feriana (Tunisie) ; 0,08 de diam., 0,11 de long.

Il est parmi les lampes chrétiennes certains sujets qui s'écartent de ceux habituellement représentés par les potiers chrétiens.

Mais il ne faut pas perdre de vue que c'est durant l'époque du IIIe siècle, si tourmentée pour le christianisme, que les artistes chrétiens commencèrent déjà à tracer leurs premières figures. Ils durent apporter dans la manifestation de leurs croyances une certaine réserve. Les compositions sont toutes empreintes de la pensée naïve du Christianisme; mais elles ont conservé quelque temps les formes païennes. Les divers symboles de la croyance nouvelle sont enclavés dans les motifs, si connus, de l'ornementation païenne.

L'allégorie même, cette création de la Grèce, règne presque sans partage : on voit jusqu'au Christ, sous la figure d'Orphée, jouant de la lyre pour adoucir et attirer les animaux féroces. La symbolique parabole du Bon Pasteur y fait l'objet de représentations

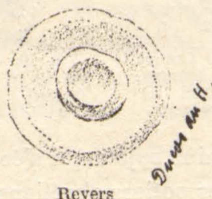
(1) Le lecteur choisira entre cette dernière interprétation, recueillie par l'*Intermédiaire* d'août 1890, et la première que je dois à l'obligeance de M. Paul Gauckler, agrégé d'Histoire : *Arsite in Deo vivas*.

variées ; mais sur le front d'Orphée, comme sur celui du Bon Pasteur, dans ses yeux, dans sa pose, il y a je ne sais quelle douceur que l'art chrétien pouvait, seul, imaginer.

*
* *



Fig. 80. — Lampe trouvée en Vaucluse.



Revers

Cette lampe (fig. 80), dont le disque, en partie brisé, ne laisse voir que la tête et les pattes de devant d'un bouc, nous vient de Lorriol, près de Carpentras (Vaucluse).

Elle a été trouvée dans un four, à 4 kilomètres de Carpentras, dans ce même four où a été découvert le fragment de lampe païenne, sur le revers de laquelle on lit en relief : *Fortis*.

Les deux trous pour l'introduction de l'huile et l'aération sont en partie visibles ; l'argile est rouge, le dessin primitif, la forme très nette ; peu lourde et mesurant, telle qu'elle est, $0^{m}6$ de diamètre sur $0^{m}10$ de longueur.

*
* *

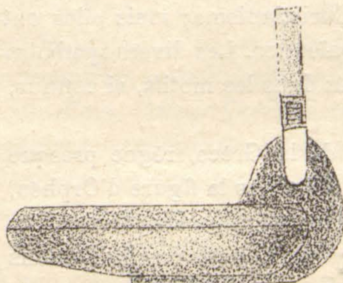


Fig. 81.

Le Père Delattre signale, d'autres spécimens de lampes chrétiennes, découvertes par lui à Carthage, ayant deux et jusqu'à sept becs.

« D'autrefois, dit-il, la queue est remplacée par un disque vertical épais d'un centimètre et de même diamètre que la largeur de la lampe, à laquelle

il servait comme de réflecteur. » — M. le capitaine Bourjade en a trouvé une de ce genre à Aumale. — Mais ces sortes de lampes sont toujours brisées, lorsqu'elles sortent de terre, car l'angle droit formé par le disque les rend très fragiles (fig. 81).

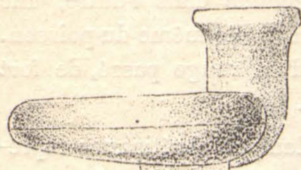


Fig. 82

Dans d'autres lampes chrétiennes, trouvées par le Père Delattre, à Carthage, la queue, au lieu de consister en un disque vertical, est remplacée par un cylindre creux, un peu évasé au sommet et communiquant avec l'intérieur. Cette sorte d'entonnoir rendait plus facile l'introduction de l'huile et servait de poignée. Elles sont à double bec (fig. 82).



Fig. 83.

Enfin le savant missionnaire signale une autre variété de lampes chrétiennes ayant la forme de bols presque demi-sphériques, à goulot central et vertical, muni de deux oreillons (fig. 83).

Lorsque sous Constantin, le Christianisme fut libre enfin de vivre au grand jour, l'art conserva son style sans perfectionnement notable jusqu'à la fin du IVe siècle.

Mais la destruction de l'Empire d'Occident, l'invasion des Goths, l'établissement des Lombards en Italie jetèrent par la suite Rome et ses colonies dans une longue anarchie, dans une extrême pauvreté, qui durent restreindre la pratique de l'art et en altérer le caractère.

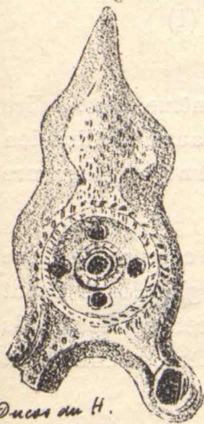


Fig. 84.

Cette lampe en queue de poisson (fig. 84) — de raie sans doute — dont un bec a été brisé, provient de Cherchel.

Nous possédons une deuxième lampe de même forme, mais l'argile et le dessin en sont très ordinaires ; — elle a été trouvée à Aïn-Bessem, par M. Grenade Delaporte, au lieu dit : *Castellum Auziense,* fort hexagonal à 1500 mètres environ d'Aïn-Bessem.

Ces deux lampes sont en terre grise.

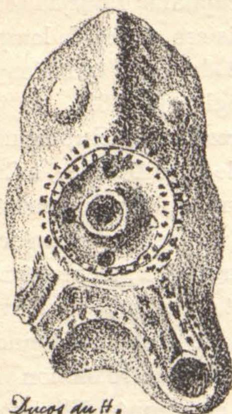


Fig. 85.

C'est à Philippeville que cette lampe a été découverte. Elle est de forme assez semblable à la précédente ; mais la partie qui sert de poignée, au lieu d'être, comme dans l'autre, une queue, est ici la tête même du poisson. L'argile est d'un rouge passé, de fort belle qualité.

Ces trois lampes chrétiennes représentent le poisson Ἰχθυς. Le *poisson*, comme nous l'avons déjà dit, était le symbole de Jésus-Christ. Les uns trouvent l'explication de ce nom donné à J.-C. dans la composition du mot lui-même : chacune des lettres d'Ἰχθύς étant considérée comme initiale de ces mots :

Ἰησοῦς χριστός θεοῦ νεός σωτήρ

Jésus-Christ, fils du Dieu sauveur. (1)

Les autres la trouvaient dans le symbole lui-même, c'est-à-dire que le poisson naît et vit dans l'eau, de même aussi le Chrétien naît de la vie spirituelle par les eaux du baptême et y demeure enseveli avec le Christ. (2)

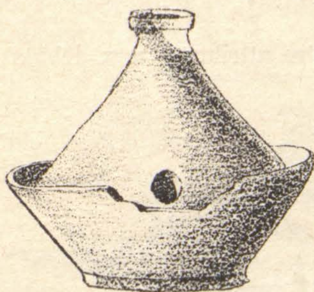
J'ai déjà dit que les Chrétiens avaient, pour se comprendre, une langue à part empruntée aux figures de l'Évangile. Jésus ayant appelé ses apôtres pêcheurs d'hommes, les Chrétiens, lorsqu'ils avaient puisé une autre vie dans l'eau du baptistère, se donnaient le nom de *pisciculi*, petits poissons.

---

(1) Saint-Optatus. — adv. Parm. Liv. III. — Saint-Augustin — de c. D. Liv. XXIII. C. XXIII.

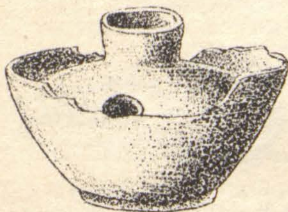
(2) Tertullien. — de baptismo, Liv. III, C. II.

VI. — Lampes Vandales

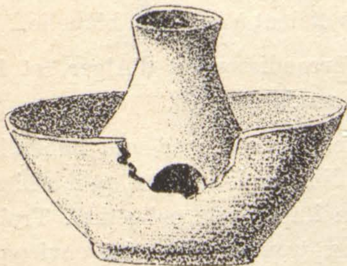

Fig. 86.

Le Père Delattre a trouvé à Carthage une lampe en terre rougeâtre commune (fig.86) qu'il serait assez disposé à attribuer à l'*époque vandale*.

Elle ne porte jamais ni symbole ni ornementation. Dans plusieurs exemplaires — notamment dans celui-ci qu'il a bien voulu nous offrir — le goulot serait en tout ou en partie supprimé.


Fig. 87.

Nous tenons de M. Paul (Tebessa) une lampe du même genre (fig. 87). Le goulot et la base sont, cependant, moins allongés que ceux de la précédente ; le goulot est moins étranglé et ne s'arrondit pas au sommet. La terre en est rougeâtre aussi.


Fig. 88.

Nous avons acheté cette lampe (fig. 88) sur la place de Chartres, à Alger. Elle se rapproche plus de la deuxième, trouvée à Tébessa, comme forme et comme terre — tirant sur le rouge — que de celle découverte à Carthage.

VII. — Lampes de Basse Époque

Les lampes qui suivent doivent être attribuées aux débuts de la période Arabe.

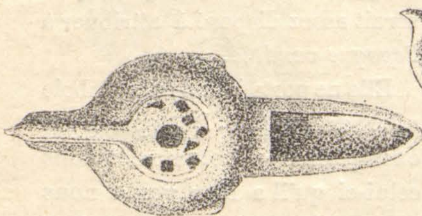


Fig. 89. — 0,06 de diam., 0,13 de long.

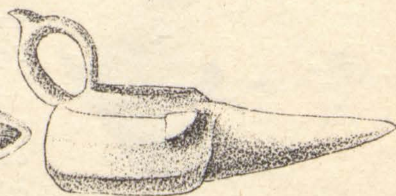


Fig. 89. — Vue de profil.

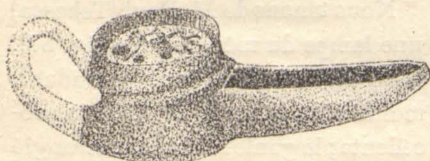


Fig. 90. — 0m06 de diam., 0m12 de long.

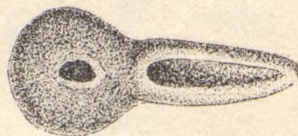


Fig. 91. — 0m06 de diam., 0m10 de long.

Ces trois premières lampes sont ansées et munies d'un bec bas, long et étroit. Toutes les trois étaient à couverte blanche.

Elles ont été trouvées dans l'arrondissement d'Alger, et le Musée de cette ville en possède de semblables.

M. le docteur Fouquet, un éminent archéologue, qui habite le Caire, vient de nous envoyer une dizaine de lampes, qu'il a bien voulu détacher, pour nous, de son importante collection. Trois sont des lampes chrétiennes-coptes, trouvées dans les environs d'Alexandrie ou au vieux Caire ; elles diffèrent assez peu des lampes chrétiennes ou de transition mentionnées plus haut.

Les sept autres sont Arabes et appartiennent aux XVe, XVIe et XVIIe siècles ; elles sont la plupart émaillées et ont été trouvées au vieux Caire ; le goulot de certaines, par lequel on introduisait

l'huile, est un cylindre creux, un peu évasé au sommet et communiquant avec l'intérieur; le bec a beaucoup d'analogie avec celui des trois lampes qui précèdent ; elles sont munies d'une anse.

M. de Sarzie en a trouvé de semblables dans les fouilles qu'il a pratiquées en Perse.

Nous devons en signaler encore trois de la collection de M. le docteur Fouquet qui sont taillées dans le schiste en forme d'étoile, de triangle et de nacelles : on en trouve d'analogues au Louvre, salle des antiquités assyriennes.

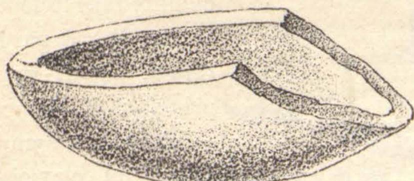


Fig. 92. — Creuset de 0m09 de longueur sur 0m01 de profondeur.

Ce moule (fig. 92), qui nous vient de M. Grenade Delaporte, a été trouvé à *Vasagada*, ville romaine très importante, qui s'élevait entre Bouïra et Beni Mansour (département d'Alger) et devait commander toute la partie sud du Djurdjura.

Ce creuset servait à fabriquer le bec de lampes du genre de ceux qui précèdent — en forme de bec de canard.

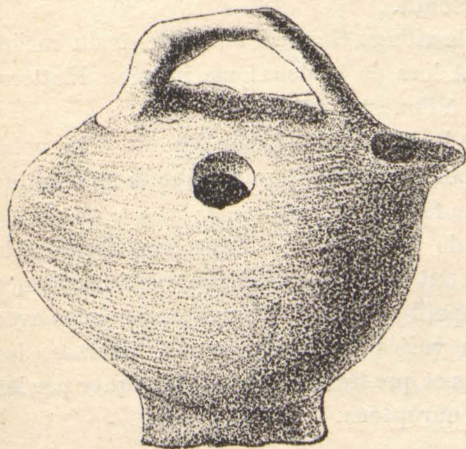


Fig. 93. — 0m12 de hauteur.

Cette lampe (fig. 93) nous a été envoyée de Tunis, où elle a été trouvée. Elle est en terre rouge unie. Nous lui assignons cette place, dans notre étude, sans être bien sûr de l'exactitude de notre classement; mais il est certain qu'elle n'est ni phénicienne, ni grecque, ni romaine : elle doit certainement être de basse époque.

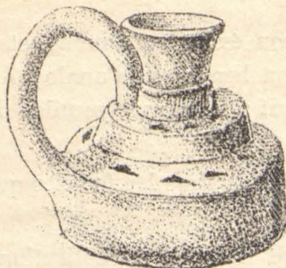


Fig. 94. — 0m08 de hauteur.

C'est à Philippeville, département de Constantine, dans des fouilles pratiquées rue Galbois, qu'a été trouvée la lampe suivante (fig. 94). Nous l'avons acquise par voie d'échanges de M. Bertrand, secrétaire de la mairie de cette ville. Elle est en terre grise.



Fig. 95. 0m08 de long. jusqu'à la brisure, 0m14 de haut.

Parmi les intéressants documents recueillis dans le département d'Oran par M. Canal, agent-voyer principal à Tlemcen — et dont ce sympathique et consciencieux historiographe du *Bulletin archéologique d'Oran*, a enrichi notre collection — se trouve une lampe en terre rouge (fig. 95), qui a été découverte lors de l'ouverture du chemin d'Aïn-Temouchent (*Albulæ*) à Beni-Saf au lieu dit : *Aïn-Tolba*, que M. le Commandant Demaeght a identifié à Camarata de l'Itinéraire d'Antonin.

Aïn-Tolba, où se crée le village *Guyard*, en souvenir du médecin de ce nom, assassiné lors de la deuxième mission Flatters, est situé à 16 kilomètres à l'ouest d'Aïn-Temouchent.

Cette lampe représente les ailes et la forme pesante d'un volatile, dont la partie brisée pouvait bien être, ainsi que la reconstitue la gravure, un cou et une tête de canard.



Fig. 96. — Lampe arabe et kabyle.

Depuis la conquête, toutes ces formes de lampes ont disparu, en Afrique, pour faire place à la lampe (fig. 96) que fabriquent eux-mêmes, avec dessins variés et modifications diverses, les Kabyles et que les Arabes font fabriquer par les potiers européens.

MONOGRAPHIE DE L'ARRONDISSEMENT DE TLEMCEN

(Suite)

DEUXIÈME PARTIE

LE TELL

CHAPITRE II

SEBDOU *(Suite)*

LES BÉNI-HÉDIEL

Les Béni-Hédiel descendent d'un marabout du nom de *Si Messaoud Sàali,* chérif du Maroc, et se disant issu lui-même du sultan Moulay Idris.

Si Messaoud Sâali s'enfuit au Maroc à l'époque des Béni-Habib, c'est-à-dire vers le VIIIe siècle de notre ère, pour échapper aux persécutions de Moussa bou Afia, chef des peuplades berbères du Moghreb-el-Aksa, et vint s'établir dans le pays qu'habitent aujourd'hui les Béni-Hédiel.

Il laissa, en mourant, deux fils : Lhassen et Ali ; ce dernier donna naissance à Si Mohammed Chérif, le véritable fondateur des Béni-Hédiel.

Les quatre fils de Si Mohammed Chérif furent à leur tour, les fondateurs des quatre ferkas, ou fractions, qui forment encore de nos jours la tribu des Béni-Hédiel, et qui sont :

Les Oulad Sidi Mohammed, les Oulad Sidi Khaled, les Oulad Daoud et les Oulad Bou-el-Nouar.

Cette tribu de marabouts, très pacifique, très homogène, comptant à peine quelques ménages de mulâtres venus du Maroc, a toujours été très tranquille depuis sa soumission à la France, laquelle remonte à 1842.

Si Messaoud Sâali, dont nous venons de citer, d'après les traditions, l'origine chérifienne, dut quitter la ville de Fez pour se soustraire aux cruelles persécutions dont sa race était l'objet de la part des usurpateurs Miknaciens.

Le Sultan de Fez, d'origine berbère, voyant son pouvoir contesté résolut d'exterminer tous les *Cheurfa* dans le but d'affermir l'avenir de sa race. Plusieurs de ces derniers périrent en effet de mort violente ; d'autres réussirent à prendre la fuite et se réfugièrent, soit à Figuig, soit dans le royaume de Tlemcen.

Si Messaoud Sâali était parvenu à se cacher pendant longtemps dans la ville de Fez, mais sa présence y fut révélée dans les circonstances suivantes : Ce marabout avait une fille, *Nedjma* (Etoile) douée d'une merveilleuse beauté, elle fut aperçue par un des officiers de Moussa bou Afia qui vint la demander en mariage à son père. Ce dernier l'éconduisit durement en lui répondant qu'un Berbère était indigne d'épouser la fille d'un Noble (chérif).

Pour tirer vengeance de son insuccès et de cette réponse hautaine, l'officier dénonça la demeure du proscrit : Si Messaoud Sâali et ses huit enfants, dont six garçons, furent enfermés pendant quarante jours, daus une cour murée dont le sol était couvert d'épines.

C'est en souvenir de ce supplice que plus tard les partisans de Si Messaoud ajoutèrent à son nom celui de *Bou Chouk* (l'homme aux épines) qu'on donna aussi à la montagne des Béni Hédiel où il vint se réfugier.

Cependant, les prisonniers de Moussa bou Afia parvinrent à s'enfuir de la cour qu'on voulait leur donner pour tombeau, en mettant à mort l'officier de Moussa préposé à leur garde et devenu leur bourreau.

Ils gagnèrent la plaine d'Angad (Oudjda) et, remontant la rive droite de la Tafna, ils vinrent s'établir sous un petit bois d'oliviers où est maintenant installé un petit village qui renferme les silos de réserve des Béni-Hédiel.

Lorsque les Béni-Habib, premiers possesseurs du sol, disparurent à la suite des désastres que nous avons relatés dans l'historique des *Oulad Ouriach*, les nouveaux venus prirent définitivement possession de ce pâté montagneux où leurs descendants demeurent encore sous le nom de Béni-Hédiel.

Le pâté montagneux qu'ils occupent est limité au nord, par les Béni-Ournid ; au sud et à l'est par les Oulad Ouriach ; à l'ouest par les Douï-Yaya et les Béni-Snous qui sont établis au delà de la Tafna.

Le pays est très escarpé ; il s'y trouve peu de terres labourables, c'est ce qui fait que dès l'origine les Béni-Hédiel se virent contraints d'acheter des terres à leurs voisins ; ils en ont ainsi acquis des Béni-Ournid, dans la plaine de Terni et à Tit'Mokren ; des Oulad Ouriach à Aïn-Habalet ; des Douï-Yaya à Ahfir.

Les terrains, dits du Nador, sur les bords de la Tafna où se trouve le village des Matemores, sont les seuls où ils ont pu établir quelques jardins. On y voit les ruines d'une grande *dèchera* élevée en ce lieu par les Béni-Habib.

Plus tard, lorsque la tribu est parvenue à se constituer avec son homogénéité actuelle, elle fut désignée sous le nom des *Béni-Hédiel* que portaient les précédents possesseurs du sol, antérieurs aux Béni-Habib.

Telle est la tradition originaire, que vient appuyer le témoignage du généalogiste Tounsi.

L'origine chérifienne que se donnent les Béni-Hédiel est-elle bien exacte ? Les renseignements précis à cet égard font totalement défaut, et ceux qui pourraient être cités, en dehors de la tradition qui précède, pourraient être qualifiés de légendaires et ne présenteraient aucun intérêt.

Le seul fait que l'on puisse affirmer, c'est que de tout temps les Béni-Hédiel sont restés généralement étrangers aux luttes intestines, aux évènements politiques des tribus qui les entouraient.

Peut-être doivent-ils, en effet, à leur qualité de Cheurfa, la tranquillité exceptionnelle dont ils ont toujours joui au milieu des désordres et des luttes sans fin dont l'ouest de la province d'Oran a été le théâtre ?

Quelques années après la conquête française, Abd-el-Kader menaça de les razzier pour avoir résisté à ses offres et refusé de suivre sa fortune. Mais, profitant des obstacles naturels que présente le sol de la tribu, les Béni-Hédiel résistèrent bravement à toutes les entreprises d'Abd-el-Kader pour les amener à embrasser sa cause.

C'est pour cette raison qu'après la grande iusurrection de 1845, leur attitude correcte et leur fidèle soumission, exempte de toute défaillance, leur permit de résister au torrent de l'émigration qui poussa vers le Maroc toutes les tribus insurgées traquées de toutes parts par nos vaillantes colonnes. Elle put donc demeurer sur son territoire et s'y fixer sans entraves. Aussi les Béni-Hédiel ont-ils été bienveillamment ménagés. On s'est toujours contenté de leur demander des impôts généralement faibles ; de temps en temps quelques services de garde, soit aux postes-vigies, soit aux postes d'incendie pendant l'été, et on s'accorde à constater que leurs impôts ont toujours été régulièrement payés et les services commandés fidèlemeut exécutés.

Dès l'origine, l'autorité militaire ne put trouver chez les Béni-Hédiel un personnage assez influent, pourvu d'assez d'autorité, pour l'investir des fonctions de Caïd. On laissa donc la tribu divisée en quatre fractions séparées, sans Caïd, ces fractions dépendant de l'autorité de l'Agha des Béni-Snous dont le commandement était désigné à cette époque sous le nom de : *Aghalik de la montagne du sud*.

En ce moment encore, bien que la situation n'ait point changé, l'autorité civile a réuni, néanmoins, les 4 fractions en un caïdat, mais dont le titulaire Si Mohammed ben Abdallah est étranger à la tribu.

Par décret du 29 avril 1868, les Béni-Hédiel furent constitués en un douar-commune portant le nom d'*Aïn-Ghoraba*, et rattaché à la commune mixte et cercle militaire de Sebdou.

En 1880, le 1er octobre, lorsque la commune mixte de Sebdou fut constituée, par suite de l'extension du régime civil, les Béni-Hédiel furent annexés à cette nouvelle commune mixte.

On ne trouve dans l'histoire des Béni-Hédiel, parmi les documents recueillis par les Bureaux-arabes, qu'un seul fait insurrectionnel ; encore est-il de peu d'importance.

En 1846, lorsque le général Cavaignac se porta dans le sud pour pacifier le pays agité par Abd-el-Kader, et pour recevoir la soumission des tribus limitrophes de Tlemcen, quelques dissidents fanatiques suivirent le marabout *El Fedhil* et se portèrent, dans la plaine de Terni, au devant des troupes françaises pour s'opposer à leur passage.

Le marabout avait prédit qu'il ne sortirait que de l'eau des fusils français et ces énergumènes s'avançaient pleins de confiance dans les prédictions du saint personnage, lorsqu'ils furent décimés et mis en déroute à la première décharge d'un feu de salve. Ils s'enfuirent en désordre, rentrèrent sous leurs tentes et firent leur soumission, qui ne s'est démentie depuis lors.

Cette tribu est de faible importance ; la superficie de leur territoire ne dépasse pas 9,800 hectares et sa population ne compte que 914 individus. Le terrain est difficile, boisé, coupé de grands ravins et peu fertile.

Les terres de culture réparties dans les clairières des bois, leur donnent à peine le grain nécessaire à leur subsistance. Aussi, ils ne vendent que très peu de céréales sur nos marchés et se livrent surtout à l'élevage du bétail, qui trouve sa nourriture dans les montagnes couvertes de diss et de broussailles n'ayant aucune valeur au point de vue forestier.

Dans certaines parties, cependant, on trouve de très beaux arbres. On les rencontre dans les forêts de Tèssera-M'Ramet, de Tit'Mokren ; sur l'ancienne route de Tlemcen à Sebdou, aux abords d'Aïn-Ghoraba ; dans la forêt de chênes-lièges d'Ahfir et dans l'Oued bou Assoun, qui descendent à l'ouest vers les bords de la Tafna.

LIEUX REMARQUABLES DES BÉNI-HÉDIEL

Aïn-Ghoraba (la fontaine de l'ouest), se trouve sur le passage de l'ancienne route de Tlemcen à Sebdou, à trois kilomètres au sud-ouest de Terni, dans un ravin qui descend du plateau de Talterni. C'est un gîte d'étapes, très ancien, composé d'un caravansérail bastionné de forme carrée, avec murs crénelés. mais sans fossés d'enceinte, et d'un champ de bivouac, qui y est attenant.

La source est peu abondante. Elle est à 200 mètres du caravansérail, dans le lit du ravin. Le service du Génie a aménagé cette source en la captant dans un chateau-d'eau dont la tubulure se déverse au milieu d'un petit bassin abreuvoir. Paysage agreste, sol rocailleux couvert, ça et là, de thérébinthes et d'oliviers sauvages. L'altitude de ce lieu (1,300m) le rend très dangereux l'hiver à cause des neiges qui s'amoncellent dans le ravin.

Parfois des voyageurs qui s'y étaient aventurés dans la mauvaise saison ont été bloqués par les neiges dans le caravansérail, tenu pendant de longues années par un israélite : David ben Hamou. Parfois un vent violent s'engouffre dans cet étroit défilé et empêche les cavaliers d'avancer.

Les caravansérails, ou bordj, du genre de celui d'Aïn-Ghoraba, appartiennent à l'Etat qui les afferme pour une durée de 3, 6 ou 9 années.

Après le récit qu'en a fait M. de Lorral en 1875, dans le *Tour du monde*, il serait outrecuidant d'entreprendre la description du caravansérail, ressemblant du reste à tous ceux du même genre. Nous préférons régaler nos lecteurs du propre récit de ce spirituel et aimable conteur :

« Le locataire doit avoir toujours une chambre libre pour les officiers ou les fonctionnaires civils de passage, lesquels ont droit à un lit sans drap, pour eux, à un anneau dans l'écurie pour leur monture. J'ai dit sans draps ; comme l'officier ou le fonctionnaire n'en porte guère avec lui, il en demande. On lui fait payer *trois francs*, et voilà comment on a raison d'un règlement gênant.

» Le caravansérail est tenu par un Israélite, l'homme le plus loquace que nous ayons rencontré durant notre voyage. En cinq minutes nous connaissons sa biographie par le menu (1).

» Devant déjeuner à Terni, nous nous bornons, pour faire tolérer notre présence, à demander une bouteille de bière. La bouteille est débouchée par le fils de l'israélite. Nous portons à nos lèvres altérées le liquide si cher aux gosiers alsaciens, R..... fait une grimace affreuse.

» Le fils de l'israélite paraît avoir prévu ce résultat. Il emporte nos verres sans mot dire et empoche notre argent sans vergogne. Pendant que je surveille le garçon d'écurie, qui me paraît peu prodigue d'orge pour nos chevaux, j'entends des exclamations de colère dans la cuisine. Je m'approche en tapinois : ce sont deux malheureux ouvriers qui paient en maugréant le prix *d'une bouteille de bière* qu'ils n'ont pas bue.

» Cependant la table des charretiers devient bruyante. Ils ont largement arrosé leur nourriture épicée ; ils ont pris du café et des liqueurs. La joie enlumine leurs visages hâlés. « De la bière !... de la bière ! »

» Je deviens attentif, la bière arrive. La voilà dans les verres. On trinque ; je redouble d'attention. Les malheureux ont tout bu ! Que n'auraient-ils pas bu ? — Je fais part de mes réflexions au docteur B.... et à R.... qui les partagent. Je n'ai rien vu ; je ne jure de rien, mais nous serions au moulin que je jurerais qu'on a tiré trois moutures du même sac.

» Au sortir du caravansérail, nous assistons à un spectacle curieux. Diogène, même après le sacrifice de son écuelle, se serait allé pendre de dépit, s'il avait vu, comme nous, un jeune arabe vêtu d'un lambeau de chemise, tenant à la main quelques épis d'orge qu'il venait de faire griller à l'âtre de la cuisine : majestueux, souriant, il passe à côté de nous en grignotant son maigre repas. Il ne possède rien au monde, si ce n'est ce bout d'étoffe dans lequel il se drape avec grâce et dignité. Il dort sous la voûte de Dieu ; il boit dans le creux de sa main ; il cueille dans les

(1) David ben Hamou a été quelque peu interprète dans les colonnes du Sud. Il connaît tous les généraux de l'armée d'Afrique. Il en est maintenant à sa quatrième femme et à son vingt-sixième enfant. L'un d'eux est brigadier dans la Garde républicaine à Paris. J. C.

champs sa nourriture, et il a l'air heureux. Ses membres bronzés, admirablement découplés, témoignent d'une santé à toute épreuve. Rousseau eût célébré en prose divine cet « *enfant de la nature* » pour lequel un tonneau serait une superfluité !

» Nos cigares sont allumés ; nous remontons à cheval et nous partons au galop. Qu'y a-t-il encore ?... Le garçon d'écurie s'est lancé à notre poursuite ; il agite un papier en l'air. Ah ! il s'agit d'emporter un fusil et une letttre pour Tlemcen. Nous sommes sans rancune : nous nous chargeons de la commission.

» Comme on nous livre le billet tout ouvert, R... ne peut s'empêcher de le lire et nous l'entendons rire à gorge déployée. Il y a de quoi. Jugez plutôt :

« *M. A. C.... J'en lanour vo prii di donné moun fisié araje, car raté. Sanje cit simné. Donne amamtan oun courne por di plon. Ji vo enverrez lararjan. On boute capsoule, di bon, avec 1 kil. di plon nomero 5,*

« *Tote à vo,*

« *B. H.* »

» Ce qui, traduit en français, veut dire :

« J'ai l'honneur de vous prier de donner mon fusil à arranger, car il rate. Changez la cheminée. Donnez en même temps une corne pour du plomb. Je vous enverrai l'argent. Une boîte de capsules, de bonnes, avec 1 kilo de plomb nº 5. — Tout à vous. B. H. »

J'aurais cru manquer à tous mes devoirs en ne reproduisant pas, à cette place, cet humoristique récit, écrit de main de maître par un ancien Président de notre tribunal, aujourd'hui à la tête de la haute magistrature algérienne ; que tous les lettres connaissent, que tout le monde estime, et qui me pardonnera certainement de lui avoir fait ce ravissant emprunt.

Ahfir. — Grande et belle forêt de chênes-lièges située à l'ouest du plateau de Terni et sur les versants des Douï-Yaya qui tombent dans la vallée de la Tafna entre Aïn-Sabra et Tameksalet. Elle s'étend, au nord, dans les territoires des Ahl-bel-Ghafer, des Oulad Hamou et des Béni Ournid. Au sud jusqu'aux Azaïl des Béni-Snous et à l'ouest jusqu'aux territoire militaire du cercle de Marnia. Sa contenance totale est de 7,934 hectares 54 ares, d'un peuplement très varié.

On y rencontre de splendides massifs de chênes-lièges, notamment dans les Béni-Hédiel, parmi lesquels 1,800 hectares forment la concession Bézy, reprise par M. Barat.

Il y a plusieurs autres massifs remarquables de chênes-lièges dans les Oulad Addou. Le reste se compose de chênes verts et de chênes blancs dit zéens. Le sénatus-consulte a été appliqué dans les Béni-Hédiel, seulement ; mais une reconnaissance suivie de délimitation provisoire a été faite en 1878.

Dans la partie orientale de la forêt, confinant aux Béni Ournid du plateau de Terni, sur un monticule élevé qui domine une partie du bois, le service forestier a fait construire une maison double pour le logement de deux gardes forestiers, avec chambre d'hôte pour les chefs de service. De nouvelles plantations ont été créées en avenues aux abords de cette maison forestière.

Depuis la rectification du chemin de Sebdou qui abandonne le ravin d'Aïn-Ghoraba pour passer par la gorge de Téssera M'Ramet, le gîte d'étapes ayant été transféré à Terni, le service forestier a pris en location l'ancien caravansérail dont nous venons de parler. Il est actuellement affecté à la résidence du brigadier forestier.

Une belle route, tracée par le Génie militaire, traverse la forêt d'Ahfir du nord-est au sud-ouest. Elle s'embranche à Aïn-Zarifet sur le chemin de grande communication de Tlemcen à Sebdou, passe près de la maison forestière et dévale ensuite sur les flancs du grand ravin de Bou-Hassoun pour aller franchir la Tafna sur un pont à trois arches en face du village de Tléta.

Entre la maison d'Ahfir et le plateau d'El-Oguiba, situé à 8 kilomètres au-dessous, le chemin se déroule sous bois dans un paysage des plus pittoresques.

El Oguiba. — Plateau intermédiaire entre le massif supérieur de la forêt d'Ahfir et le cours de la Tafna. Belles terres de culture arrosées par deux abondantes sources : l'Aïn-Kerma (fontaine des figuiers) et l'Aïn-Derdar (fontaine des frênes), qui sourdent dans les lits de rochers ombragés de magnifiques bouquets d'arbres.

On trouve sur ce plateau plusieurs traces de constructions berbères. Le Caïd actuel Si Mohammed ben Abd Allah, neveu de l'Agha ben Abd Allah, fait construire une maison de campagne sur les bords de l'escarpement qui limite le plateau au sud.

Tésserat M'Ramet. — Forêt domaniale d'une contenance de 810 hectares peuplées de chênes verts et de chênes zéens. Elle a été délimitée régulièrement par le sénatus-consulte et est exploitée en tailles.

La nouvelle route de Tlemcen à Sebdou rectifiée entre le village de Terni et Talterni traverse cette forêt d'un bout à l'autre sur 6 kilomètres de longueur dans des sites pittoresques et des massifs très giboyeux. A la grande clairière d'Acra, on rencontre, dans une boucle de chemin, un pont en pierre jeté sur un torrent qui a son origine à Aïn-Ghoraba.

Bou-Chouk. — Forêt domaniale de 440 hectares, située entre les deux précédentes, et au N. O. d'Aïn-Ghoraba. Même peuplement forestier qu'à Téssera M'Ramet.

LES BÉNI-OURNID

L'origine des Beni-Ournid se perd dans la nuit des temps et leurs prétentions à cet égard ne concordent guère avec les documents historiques, de quelque valeur, que nous possédons.

D'après les traditions qui se sont perpétuées chez eux, ils descendraient des Beni-Habib, cette grande tribu berbère dont il a déjà été parlé et qui occupait le pays à l'ouest et au sud de Tlemcen, vers la seconde moitié du XIIIe siècle de notre ère (VIIIe de l'hégire).

Ibn-Khaldoun cite, en effet, comme une famille se rattachant à la grande tribu des Riah, les Beni-Habib qui acquirent une place élevée dans la faveur du gouvernement Hafside et, par leur puissance, l'emportèrent sur toutes les autres tribus descendant de Soleïm ibn Mansour.

L'illustration de ces ancêtres, jointe à la tendance généralement commune aux tribus berbères, à prétendre descendre directement du Prophète, ou tout au moins appartenir à la même nation, explique la tradition.

Mais, d'un côté, d'après les renseignements fournis par Ibn Khaldoun, dans son *Histoire des Berbères*, les Beni-Ournid formeraient l'une des ramifications principales de la grande souche zénatienne, dont une partie était déjà établie au sud de Tlemcen. D'un autre côté, au XVe et XVIe siècles, la puissante famille des Beni-Habib étendait son pouvoir à l'ouest de Tlemcen, dans les montagnes de Sidi-Medjahed et du Kef et luttait énergiquement contre l'envahissement du peuple arabe. Or, ces mêmes Arabes, d'après les documents historiques ou judiciaires qu'ils ont encore en leur possession, désignent toujours leurs ennemis sous le nom de : Beni Habib Zénata.

Il est donc à présumer, bien que Ibn Khaldoun soit muet à cet égard, que la grande tribu des Zénata comprenait une fraction désignée sous le nom de Beni-Habib.

En supposant donc que la tradition des Beni-Ournid soit quelque peu exacte, et qu'ils aient quelque raison de se rattacher aux Beni-Habib, il paraît devoir ressortir des observatious qui précèdent qu'il s'agirait des Beni Habib Zénata, de race berbère, et non des Habib Riah qui sont de race arabe.

Les prétentions des Beni-Ournid n'ont pas toujours été immuables car, d'après Ibn Khaldoun, ils se seraient donnés, à l'époque où écrivait cet historien, pour des *Sanhadjiens.*

Quoi qu'il en soit, le fait le plus certain est que, depuis un temps immémorial, les Beni-Ournid détiennent le pays qu'ils occupent encore aujourd'hui, c'est-à-dire le plateau de Terni, qui couronne Tlemcen au sud, et les montagnes circonvoisines.

Quelques anciennes chroniques les montrent même comme ayant étendu leur domination jusqu'au Ksar *Saïda,* dont on voit encore les ruines à El-Gor, au sud-est de Sebdou.

Mais au XIIe siècle de notre ère, refoulés des hauts plateaux par les Béni-Rached (Djebel Amour) appartenant, comme eux, à la grande nation berbère des Zénata, ils furent coufinés sur le territoire dont ils sont actuellement possesseurs.

Leur histoire, sous la domination turque, est peu connue et ne présente qu'un médiocre intérêt ; elle ne comprend que le récit de leurs luttes incessantes avec les tribus voisines, mêlées d'alternatives de succès et de revers.

L'une des plus importantes et dont ils ont conservé un souvenir assez précis aurait eu lieu à une époque dont il est difficile d'indiquer la date, entre les Oulad-Riah et eux : Les premiers prétendaient avoir des droits sur la plaine de Tit'Mokren et sur les montagnes boisées qui la dominent au nord, jusqu'au Nador de Terni. Une guerre s'ensuivit et dura sept ans ; les Béni-Ournid, enfin vainqueurs, restèrent maîtres des terres en litige ; le marabout Sidi-ben-Lellou leur fit faire la paix, qu'ils s'engagèrent par un serment solennel à ne plus troubler.

Lors du premier établissement des Français à Tlemcen (janvier 1836), les Béni-Ournid, chargés par l'Émir Abd-el-Kader de bloquer cette place, refusèrent de reconnaître son autorité.

Restés indépendants pendant nos luttes avec l'Émir, ils se soumirent en 1882 au général Bedeau, peu après notre installation dans cette ville ; mais, à la nouvelle du désastre de Sidi-Brahim (septembre 1845), ils coururent aux armes et prirent part à l'attaque dirigée contre le fort en construction de Sebdou. Enfin, un peu plus tard, ils suivirent les étendards du marabout El-Fedhil, ce fanatique et insensé personnage qui se prétendait Aïssa (Jésus) [1].

(1) Notice historique du Sénatus-Consulte.

Pendant la durée de la grande insurrection de 1845, divisés par bandes, ils se rendirent redoutables en remplissant le rôle de coupeurs de route avec une ardeur et une férocité inouïes.

Ayant appris, le 15 février 1846, la présence à Lalla-Marnia d'une colonne commandée par le général Cavaignac, qui se proposait de remonter la vallée de la haute Tafna pour aller les châtier jusque dans leur repaire, ils passèrent la frontière et s'enfuirent jusqu'au sud de la plaine de Missouin. Ils ne firent des offres de soumission qu'au mois de septembre suivant, après une année de désordres et de brigandages. Ces agitations leur firent conserver, par la suite, un certain esprit d'insubordination dont parfois encore on retrouve des traces dans leur conduite.

Comme conséquence de leur défection en 1845 et 1846, tout le territoire qu'ils occupaient avait été placé sous séquestre et déclaré propriété de l'État par un arrêté du Gouverneur général eu date du 18 avril 1846, mais cette mesure de rigueur n'a jamais reçu d'application définitive et a été rapportée en partie au fur et à mesure de la soumission des dissidents et de leur rentrée sur le territoire algérien. On a distrait de leur terre deux parcelles seulement pour les réunir de fait au domaine de l'État : l'une comme sol forestier, l'autre comme prairie sur les bords de l'Oued-Meffrouch.

Topographie. — Le territoire des Béni-Ournid, d'une superficie de 15,980 hectares, occupe cette cuvette de l'Oued-Meffrouch qui part de la partie orientale de la forêt d'Ahfir et s'étend jusqu'aux premiers escarpements des cascades d'El-Ourit. Cette cuvette a une longueur d'environ 15 kilomètres de longueur de l'ouest à l'est et 6 de largeur. Elle est généralement connue sous le nom de : Plateau de Terni et sert de transition entre le Tell et les Hauts-Plateaux de l'arrondissement de Tlemcen. Son altitude moyenne est de 1200 mètres au-dessus du niveau de la mer. Cette dépression, qui recueille un volume d'eau considérable, et dont le trop-plein s'échappe par les cascades d'El-Ourit pour former plus bas, dans les plaines, la Saf-Saf et plus loin la Sikkak, sert d'alimentatiou à la ville de Tlemcen et à ses environs.

Elle est bornée, au nord, par des crêtes rocheuses, accidentées, que les Indigènes désignent sous le nom de : Djebel-Attar (1333m). Au sud, elle est barrée par de hautes montagnes, au-dessus desquelles domine le Djebel-Nador (1620m), dont les vallées du versant sud s'étendent jusqu'au territoire de Sebdou.

La superficie des terres de culture n'excède pas 2,500 hectares de qualité médiocre, à l'exception de quelques terrains bordant l'Oued-Meffrouch, qui donnent de bonnes récoltes de céréales et produisent d'excellents fourrages ; 3000 hectares environ forment des terrains de pâture et le surplus est couvert de broussailles et de quelques peuplements de hautes futaies dont les principaux forment les forêts du Tésseram'Ramet et de Tit-Mokren, dont il a déjà été parlé, situées, mi-partie chez les Béni-Ournid, mi-partie chez les Béni-Hédiel.

La chaîne de montagnes du Djebel-Nador traverse le centre de la tribu de l'ouest à l'est ; le djebel Tifrent et le Téniet-el-Khonabis séparent, au sud, la haute vallée de l'Oued Chouli de la plaine de Tafaroua (Sebdou). Le dar Chouka, le Skarataïn et le djebel Halliga forment, au nord, la crête des montagnes au pied desquelles se déroule la banlieue de Tlemcen : Mansourah, El-Kalaà, Bou-Médine, etc.

C'est sur un ressaut formant échelon à mi-côte, sur le versant nord de ces montagnes escarpées et rocheuses, qu'est assise la reine du Moghreb central, l'antique Tlemcen. (Altitude moyenne au centre de la ville, 830m).

En dehors de l'Oued Meffrouch, cours d'eau principal des Béni-Ournid, dont le débit moyen est de 100 litres à la seconde d'une eau fraîche, limpide, d'un goût très agréable, il y a lieu de citer encore : l'Oued Zarifet qui descend dans la petite plaine des Béni-Meister, à l'ouest de Mansourah, et forme ensuite, plus bas, l'oued Bou-Messaoud ; l'oued Telet, appelé en aval oued Zitoun, et formant avec le précédent un des affluents de la rive droite de la Tafna. Enfin, l'oued Tit-Mokren, tête du cours d'eau qui prend plus loin le nom d'oued Chouly, le plus important affluent de l'Isser.

Mœurs et usages des Béni-Ournid. — La tribu des Béni-Ournid est difficile à commander ; les habitants sont généralement remuants, sournois, indisciplinés. Leurs anciennes habitudes de coupeurs de routes n'ont pas entièrement disparu. Cependant, depuis leur annexion au territoire civil, datant de 1880, ils n'ont donné aucun sujet de plainte à l'autorité administrative.

La contrée qu'ils occupent est inhabitable l'hiver sous la tente, tant par suite de l'humidité du sol que par la rigueur du climat qui, en temps de neige, devient intolérable. Les bestiaux ne résisteraient pas à ces abaissements subits de température qui font émigrer la tribu entière, chaque hiver, vers les plaines plus tempérées de la Tafna et de l'Isser, où elle passe la saison des froids et des pluies sur des terrains acquis à titre melk par plusieurs de ses membres. D'autre part, quand, en 1885, on a dû exproprier quelques parcelles de terrain pour la création du village de Terni, on a procédé par voie d'échanges et donné aux expropriés, comme compensation, des terres qu'ils cultivent dans les Maresga des Oulad Alâa (plaine d'Hennaya) et dans la plaine des Ghossels.

Richesse, commerce, industrie. — La principale richesse des Béni-Ournid consiste dans leurs troupeaux ; leurs bœufs, au nombre de plus de 2000, sont généralement les plus beaux de la région ; ils possèdent 7500 moutons et 3600 chèvres.

Leurs récoltes en céréales sont peu abondantes ; elles comprennent le blé, l'orge et le maïs. Leur principale industrie consiste dans l'exploitation du bois de chauffage et la fabrication du charbon, dont ils approvisionnent Tlemcen. Les femmes tissent des tellis et des burnous grossiers ; elles se livrent aussi à la cueillette du pyrèthre, sorte de camomille ou racine salivaire *(anthemis pyrethrum).*

L'abbé Bargès, dans son *Histoire de Tlemcen,* écrite en 1846, nous fait un pittoresque récit d'un combat qui a eu lieu dans la plaine de Terni cette même année. Nous en extrayons les passages suivants :

« Nous touchons enfin à l'extrémité de la montée ; la plaine succède à la montagne ; le chemin uni aux sentiers rudes ; les champs et les prairies aux stériles broussailles de la colline. Nous foulons sous nos pas le plateau de Terni, traversé dans sa longueur par la Saf-Saf (1), aujourd'hui aride et désolée, demain torrent impétueux et bruyant.

« C'est dans cette plaine qu'eut lieu, au mois de mars de la même année (1846), le fameux combat de Mohammed ben Abdallah. Ce marabout qui se posait en rival de Bou-Maza et d'Abd-el-Kader, lui-même, était venu à bout de persuader à ses crédules et ignorants compatriotes qu'il était le véritable *maître de l'heure* (Moulay-es-Sahah), le libérateur promis par Aly, Sidi Benna et autres prophètes de l'Islam.

« Il vendait à tout le monde des recettes magiques, des prières cabalistiques de son invention qui guérissaient toutes les maladies, éloignaient tous les malheurs, et il avait le cou, la poitrine, les bras et les jambes couverts d'amulettes et de grigris.

« Moyennant cet arsenal de préservatifs et quelques paroles barbares, il se croyait à l'abri des balles et des coups de sabre des *Infidèles*. Il avait attiré autour de lui une foule de dupes et de fanatiques et avait établi ses campements dans la vallée des Ahl-bel-Ghafer, sur la limite occidentale du plateau de Terni.

« Quand il se crut assez fort, il envoya au gouverneur de Tlemcen (le général Cavaignac) un petit bout de papier sur lequel on lisait :

— « *Au taghiah (tyran) des Roumis, résidant à Tlemcen, que Dieu nous la restitue ! Louange au Dieu unique ! Que Dieu répande ses bénédictions sur notre Seigneur Mohammed, sur sa famille et ses compagnons, et qu'il les salue !*

« *L'Empire appartient à Dieu et à celui à qui il veut bien l'octroyer. Il déteste l'infidélité et ceux qui professent l'erreur. C'est en son nom que je t'appelle à la lumière de la direction et que je t'invite à me reconnaître comme ton maître et souverain.*

(1) C'est une erreur ; le nom de Saf-Saf n'est donné à l'oued Maffrouch dont il s'agit, qu'à partir des Cascades d'El-Ourit et jusqu'au confluent de l'Amiquié, point au-dessous duquel le cours d'eau prend le nom de Sikkak.

J. C.

Si tu écoutes ma voix tu en recevras la juste récompense de la part de ton seigneur ; si non, je t'attends demain dans la plaine de Terni pour te faire éprouver la force de mon bras et goûter le châtiment que Dieu te réserve. — Écrit par l'ordre de l'humble serviteur de son seigneur, Mohammed ben Abdallah. »

« A cette insolente sommation, le général Cavaignac répondit en marchant le lendemain même contre le marabout à la tête d'un escadron de hussards, un escadron de spahis et un bataillon de chasseurs d'Orléans.

« Mohammed ben Abdallah avait promis à ses sectaires une victoire complète sur les Roumis ; il leur avait assuré que durant le combat il les rendrait invisibles à l'ennemi, que leurs coups à eux porteraient tous et que les génies soumis à son pouvoir répandraient le trouble et le désordre dans les rangs des Infidèles.

« Mais, à peine les Français furent-ils arrivés sur le champ de bataille que, par l'ordre du général, ils fondirent sur les Arabes et en firent un effroyable massacre.

« Persuadés, trop tard, qu'ils n'étaient ni invisibles ni invulnérables, ces derniers cherchèrent leur salut dans la fuite ; mais, vigoureusement chargés par les spahis qu'on avait lancés à leur poursuite, ils n'en mordirent pas moins la poussière. Grâce à la vitesse de son cheval, Mohammed ben Abdallah parvint à échapper à une mort certaine ; il disparut avec ses talismans et ses amulettes, et, dans la crainte d'être assassiné par ceux qu'il avait si indignement trompés, il alla cacher sa honte dans les montagnes inhospitalières du Rif marocain. »

LIEUX REMARQUABLES DES BÉNI OURNID

Aïn Téssera M'Ramet. — Source d'eau fraiche et limpide qui s'écoule dans le lit du torrent de ce nom, lequel prend naissance sur le plateau de Talterni, traversé par la route de Tlemcen à

Sebdou, et descend vers la plaine de Terni par une gorge abrupte, très resserrée, boisée de grands chênes et dominée par les hautes pointes du djebel Acra et du Nador.

Elle jaillit au pied d'un tremble, très ancien, qui étend ses larges branches et son ombre bienfaisante sur les modestes naïades indigènes qui viennent l'été prendre leurs ébats dans son bassin de cristal, en se jouant et poussant des petits roucoulements enfantins auxquels les rossignols donnent la réplique.

Sidi Affif. — Bouquet d'arbres ombrageant un petit marabout du même nom, à mi-côte du djebel Nador et situé à rive droite de l'Oued Meffrouch. Les Béni Ournid se réunissent une fois l'an autour de ce marabout de Sidi Affif, où se tient une fête des plus animées.

Le Caïd des Béni Ournid a ses campements en cet endroit.

Village de Terni. — Seul centre européen créé dans cette tribu. Il est desservi par la route de Sebdou qui le traverse et se trouve à 14 kilomètres de Tlemcen et 24 de Sebdou.

On y arrivait autrefois en escaladant les escarpements rocheux du djebel Attar et du Karataïn, mais depuis 1880 la nouvelle route, qui part de la porte de Fez, à Tlemcen, et traverse en passant le coquet et pittoresque village de Mansourah, permet d'atteindre sans fatigues ni difficultés le plateau et le village de Terni.

Soit par la vieille route d'El Kalâa, soit par la nouvelle, on y arrive en faisant de grands lacets échelonnés sur les flancs de la montagne, mais « dont la longueur ne vous frappe pas, tant on est captivé par le panorama charmant qui se déroule sous les yeux. Tlemcen, d'abord, cette cité royale, avec ses innombrables minarets, ses bois d'oliviers séculaires, sa ceinture de villages verdoyants : Bréa, Négrier et Saf-Saf, au loin, Hennaya, plus loin, Montagnac et tout au fond, la vallée de la Tafna, les montagnes des Trara, Rachgoun enfin, dont on voit du haut de la côte le phare comme une blanche mosquée, la mer dont l'azur tranche sur le ciel, comme dernier décor. Du haut du col de Zarifet, il n'y a certainement rien de plus ravissant à contempler dans toute l'Algérie (1) ».

(1) J. Bérard. — Description des nouveaux villages faite en 1889 dans *l'Echo d'Oran.*

Ajoutons à cette rapide description de notre confrère J. Bérard, que le point de vue qu'il cite est à l'altitude de 1,220 mètres, dominant les plaines d'Hennaya et de Remchi de 900 à 1,000^{m} et qu'en jetant ses regards vers l'ouest, on l'aperçoit aussi à ses pieds qui déroule ses lacets autour du col des Juifs, au delà duquel, émergeant d'un fouillis de bois d'oliviers, pointent les villages arabes d'Aïn-Douz, suspendu sur un redan de la montagne et des Béni-Meister, à demi perdu au milieu de ses jardins. Enfin en étendant sa vue dans le lointain, vers cette même direction, on voit une large tache blanche au pied des contreforts de la vigie : C'est Marnia qu'on peut distinguer en détail à l'aide d'une lunette.

On voit que la note enthousiaste donnée par notre aimable et érudit confrère sur la splendeur de ce panorama unique n'est pas du tout exagérée. Nous lui empruntons, du reste, les renseignements techniques suivants :

« Le territoire de Terni est tout petit ; son étendue est de 395 hectares, comprenant l'ancienne prairie domaniale de Terni qui a donné son nom au village, et une cinquantaine d'hectares, acquis des indigènes, pour l'installation même du village qui se trouve placé à l'extrémité sud de son territoire (au débouché de la gorge de Téssera M'Ramet).

» La prairie forme les terres de culture ; la vallée de l'oued Meffrouch qu'elle borde, se subdivise en deux parties : l'une, limitée par l'Oued Nachef, est basse, submergée en hiver et une partie du printemps ; elle constitue ensuite la prairie proprement dite dont le fourrage est fin, recherché et apprécié par l'Administration militaire ; l'autre s'étend au sud ; elle est haute, présente des petites éminences, un sol plus léger, favorable aux céréales, particulièrement au blé tendre, qui y donne un rendement considérable.

» Pour que tous les concessionnaires bénéficient d'une portion de chacune de ces deux natures du sol, les lots ont été divisés du nord au sud.

» La partie du territoire sur laquelle est assis le hameau est divisée en 36 lots urbains dont 6, avec jardins contigus, sont affectés aux services publics. Les jardins ont été établis sur les

terrains arrosés autrefois par les indigènes au moyen des eaux de la source de Téssera M'Ramet amenées par un canal d'irrigation.

» Les 395 hectares dont se compose le territoire de Terni ont servi à former 14 concessions qui ont tout absorbé, ne laissant rien pour le parcours des bestiaux. Cette lacune, reconnue dès le premier jour, vient d'être réparée par l'acquisition de 108 hectares, en flanc de côteau, qui constitueront, du côté sud, le communal de ce modeste village.

» Terni était alimenté, à sa fondation, par la source de Sidi-Chérif, qui, à certaines époques de l'année, arrivait à ne débiter que deux litres par minute. Cette petite source provient des infiltrations descendant du sommet des côteaux qui dominent le village. Pour satisfaire convenablement les besoins présents et à venir, on est allé capter la source d'Aïn-el-Oua située à 1,700 mètres à l'ouest du village, dans un pli de terrain descendant du haut de la vallée. La conduite en fonte a été construite de façon à amener deux litres à la seconde. Un bassin réservoir de 50 mètres cubes placé à l'est du village reçoit ces eaux. Au dessous de ce bassin a été construit un nouvel abreuvoir, dont le trop plein alimente le lavoir.

» En 1886, on a construit une Ecole-Mairie-Chapelle, de sorte qu'aujourd'hui Terni est à peu près pourvu de tout ce qui lui est le plus indispensable.

» La population de Terni s'élève, malgré le petit nombre de ses feux, à 130 habitants, composés de : 30 français, 2 israëlites, 53 indigènes et 45 étrangers. Quatre familles Alsaciennes-Lorraines ont été installées à Terni lors de sa création en 1872. Ce n'est pas, comme on le voit, un centre d'un bien grand avenir, mais c'est le seul que l'on rencontre entre Tlemcen et Sebdou, et sa création s'imposait car s'était le seul point sur toute la route qui sépare ces deux localités où il fût possible de créer un village. »

Ajoutons que Terni est maintenant un gîte d'étapes et que parfois il est très mouvementé par le passage des troupes.

Aïn-Zarifet. — Source sortant d'un banc de grès, au fond d'une cuvette, origine d'un ravin du même nom. Elle est située à 9 kilomètres de Tlemcen, sur la nouvelle route de Sebdou, au sommet de la grande montée de Mansourah.

Son débit est d'environ 10 à 15 litres à la minute en été, mais en hiver il double. L'eau très limpide est de bonne qualité.

Au dessus de la source qui coule au pied d'un immense peuplier, le département a fait construire une maison cantonnière, qu'on rencontre à l'entrée du col.

En aval de la source et de chaque côté du chemin, s'élève la forêt domaniale de Zarifet, d'une contenance de 624 hectares 83 ares, peuplée de jeunes chênes-lièges non encore en valeur, mais qui ont déjà subi l'opération d'un premier démasclage.

Dans les clairières on rencontre beaucoup de cistes, des arbousiers, des jeunes chênes-verts et autres essences forestières. Le Service des forêts a fait établir à travers tous ces bois des sentiers muletiers qui en rendent l'accès et le parcours faciles.

(A suivre). J. CANAL.

FRANCISCO DE LA CUEVA

GUERRE DE TLEMCEN

ET

CONQUÊTE DE CETTE VILLE PAR LES ESPAGNOLS

Sous le Commandement de DON MARTIN DE CORDOUE

COMTE D'ALCAUDETE

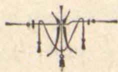
CAPITAINE-GÉNÉRAL D'ORAN

En 1543

OUVRAGE DIVISÉ EN TROIS JOURNÉES

TRADUCTION DE M. CAMILLE BRUNEL

De la Société de Géographie d'Oran



PRÉFACE DU TRADUCTEUR

La relation de la « Guerre de Tlemcen » dont nous donnons aujourd'hui une traduction partielle, a été extraite d'un ouvrage édité à Madrid en 1881, et qui comprend — indépendamment de cette relation, divisée en trois *Journées* — les « Dialogues d'Oran », que M. Francisque Michel a publiés tout récemment à cette même place.

Avant de dire notre opinion sur la « Guerre de Tlemcen », il nous paraît utile de nous arrêter un moment à l'avertissement qui précède, et qui mérite, à certains égards, de fixer l'attention.

Dans un langage élevé et qui respire la fierté castillane, le nouvel éditeur expose longuement ses idées sur le partage rationnel des côtes septentrionales de l'Afrique, entre les puissances méditerranéennes de l'Europe.

Son opinion n'est pas la nôtre.

En effet, après avoir rendu un hommage éclatant — auquel nous nous associons du reste — à la gloire de sa nation et des armées espagnoles, il exprime le vœu de voir un jour « Rome et Carthage soumises à une même domination ; « Car il serait » regrettable — dit-il — que, par un mystérieux décret du destin, » ces deux empires fussent prédestinés à rester dans un perpétuel » antagonisme, tant au point de vue géographique que sous » l'aspect civilisateur. »

Nous ne savons si, par suite de notre conquête de la Tunisie, « Rome et Carthage » resteront face à face dans un « perpétuel antagonisme », mais nous osons affirmer que « sous l'aspect civilisateur », l'influence française sera aussi salutaire à ce pays que pourrait l'être l'influence italienne.

Pour la Maurétanie Tingitane (le Maroc actuel), objet des regrets et des convoitises de nos voisins d'outre-Pyrénées, nous devons convenir que l'Espagne y a sa place marquée d'avance par le « Génie sagement prévoyant de l'Histoire », selon la poétique expression de l'éditeur madrilène, mais il serait juste de reconnaître aussi que la France y a la sienne également marquée, depuis la conquête de l'Algérie.

Les Espagnols ne doivent pas oublier, en effet, que nous sommes, en Afrique, non-seulement leurs héritiers, mais encore ceux des Romains et des Rois de Tlemcen, qui avaient étendu leur puissance jusqu'à la Moulouïa, limite naturelle des deux Maurétanies.

Le traité de Tanger dont nous avons, jusqu'à ce jour, supporté patiemment les funestes conséquences, ne saurait cependant nous lier dans l'avenir ; car il est hors de doute qu'en adoptant, sans raison plausible, une limite fictive, les signataires de ce désastreux traité n'ont voulu que parer aux nécessités du moment.

Nous pourrions en donner des preuves irrécusables ; mais comme cette discussion n'entre pas dans notre sujet, nous nous bornerons à citer la phrase suivante qui termine la fameuse convention, et qui, malgré son obscurité calculée, nous paraît réserver la solution définitive de cette importante question :

« *Puisse Dieu améliorer cet état de choses dans le présent et dans* « *l'avenir.* ».

Quant à la relation de la « Guerre de Tlemcen » — si précieuse au point de vue historique — elle n'est pas, à beaucoup près, une œuvre littéraire.

Son auteur, Francisco de la Cueva, n'avait d'ailleurs, en l'écrivant, d'autre préoccupation que d'exalter la religion chrétienne et de glorifier le Comte d'Alcaudete, dont il fut l'aumônier pendant ses campagnes d'Afrique.

D'un autre côté — ainsi que le proclame l'éditeur espagnol — l'esprit de conquête resta complètement étranger à l'expédition de Tlemcen.

Ce n'étaient pas en effet, des soldats qui faisaient la guerre aux ennemis de la Patrie, mais des chrétiens armés contre les infidèles, et combattant pour leur foi et l'amour de la gloire.

L'aumônier de l'armée était donc l'historien naturel de ces nouveaux croisés ; mais le licencié Francisco de la Cueva ne pouvait écrire qu'en théologien ; aussi son inexpérience des camps se trahit-elle à chaque ligne de son livre.

Ce qu'il décrit de préférence, ce sont, d'ailleurs, les solennités religieuses, qui alternent presque toujours avec les combats.

Il se plaît également à rapporter avec une profusion de détails souvent enfantins, les faits et gestes du Comte d'Alcaudete, surtout lorsqu'ils témoignent de la piété de son héros de prédilection, à qui son livre est dédié. Aussi l'abondance de ces descriptions, parfois insignifiantes, rend sa narration languissante et souvent obscure.

Nous ne pourrions suivre le digne aumônier dans cette voie, sans nous exposer à rebuter le lecteur dès les premières pages.

Nous n'avons donc pas hésité à analyser, là où le peu d'intérêt du récit pouvait nous dispenser de citer textuellement. Nous avons, en outre, supprimé hardiment toutes les phrases parasites qui encombrent son livre, et qui ne sont bien souvent que des remarques vingt fois ressassées.

Mais ce que nous nous sommes attaché à reproduire avec le plus grand soin, c'est la pensée de l'auteur et son style à la fois sententieux et familier.

Notre but n'a donc pas été de donner une traduction absolument littérale, mais de recueillir et de grouper, sans faire un nouveau livre, des renseignements précieux pour l'histoire de notre région.

A l'aide de ces documents, quelques erreurs commises par Léon Fey pourront être rectifiées, en même temps qu'une importante lacune se trouvera comblée ; car c'est à peine si les

démêlés des Espagnols et des rois de Tlemcen — qui tiennent une si grande place dans l'histoire d'Oran — occupent quelques pages de l'unique ouvrage qui ait été écrit sur cet intéressant sujet, abstraction faite des publications relatives aux évènements modernes.

Dans un autre ordre d'idées, la description des contrées parcourues par les armées expéditionnaires — et restées désertes jusqu'à notre venue en Algérie — nous montre, sous un aspect saisissant, la force colonisatrice qui réside en nous, nous à qui l'on refuse, de parti pris, la faculté de créer en dehors du continent européen.

Pour compléter notre travail, nous annexerons à la deuxième partie de cette traduction toutes les cartes nécessaires à l'intelligence du texte.

Quelques notes succinctes, relatives aux dénominations nouvelles des rivières et lieux dits importants, achèveront — nous l'espérons du moins — de rendre cette relation profitable à ceux que l'histoire de notre grande colonie ne laisse pas indifférents.

Quant à la manière d'orthographier les noms arabes, nous n'avons pas cru devoir respecter scrupuleusement celle de notre auteur.

C'est ainsi que nous avons écrit *Tlemcen, Mostaganem, Mers-el-Kébir,* etc., au lieu de *Tremecen, Mostagan, Mazalquivir,* qui n'ont pas même l'avantage de s'accorder avec la prononciation arabe.

Et cette méthode nous paraît tellement rationnelle que nous nous bornons à l'indiquer, sans essayer de la justifier autrement.

Nous ne voulons pas terminer cette courte préface sans remercier notre ami, M. Georges Galens, du précieux concours qu'il nous a prêté au cours de cette traduction.

Nous ne saurions oublier, en effet, que nous lui devons l'interprétation *in extenso* du texte, et que c'est encore grâce à lui qu'un exemplaire de l'ouvrage en question est arrivé jusqu'à nous.

Camille BRUNEL.

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR ESPAGNOL

Quand, après une lutte titanique de huit siècles, la nation espagnole eut enfin chassé les Sarrazins de l'orientale Grenade, et qu'au souvenir de cette mémorable Iliade elle palpitait d'un enthousiasme épique que la découverte de l'Amérique venait d'exalter encore, le Génie de la Patrie pouvait, certes ! — en ces jours héroïques — contempler avec orgueil le spectacle de sa domination respectée, et de son incontestable suprématie sur l'Univers.

Depuis le règne glorieux des Rois Catholiques, durant lequel les Espagnols remportèrent tant de victoires éclatantes, la force expansive de notre nation devait fatalement la pousser à étendre son empire sur les côtes immédiates de l'Afrique, non-seulement pour rendre à l'Islamisme le sanglant affront reçu à Guadalete, mais aussi pour initier à nos croyances et à notre civilisation ces races ennemies de la nôtre. C'était donc, pour elle, un devoir de passer la mer Herculéenne, et de régner là où les Goths, nos ancêtres, avaient fondé un empire dont la capitale était *Tingis,* aujourd'hui Tanger, et qui fut une Nouvelle Espagne. Mais la mort prématurée de l'unique fils de Ferdinand et d'Isabelle, Don Juan — qui descendit au tombeau avant d'avoir régné — devait être funeste à la politique inaugurée contre les Maures d'Afrique par les rois catholiques, et que ce prince eût certainement adoptée à son tour.

Il est certain d'ailleurs, que les hostilités pouvaient être poursuivies de ce côté, sans renoncer pour cela à la mission civilisatrice que l'Espagne accomplissait alors en Amérique, et sans compromettre aussi les intérêts que nous avions en Italie depuis la conquête de Naples.

Après avoir consacré tant de siècles à reconquérir l'Espagne sur les Maures, l'impulsion nouvelle que les évènements venaient de donner à notre Nation, la poussaient donc à poursuivre ses ennemis héréditaires au-delà du détroit, et à seconder l'élan victorieux des armées chrétiennes et de la civilisation.

Et qu'est-ce, en effet, que la puissance d'un peuple, sinon la conséquence directe de sa supériorité intellectuelle et morale sur les autres peuples ? Ainsi le veut d'ailleurs une loi inéluctable qui proportionne toujours la force des nations au degré de perfection qu'elles ont su atteindre.

Sous ce rapport, l'action réservée à la civilisation européenne en Afrique se trouve donc, pour ainsi dire, géographiquement déterminée par la situation que les grandes nations latines occupent à l'égard de la partie septentrionale du continent africain. Car, de même que la montagne s'étend insensiblement sur le vallon, l'Espagne doit se déverser sur Tanger, la France sur Alger, et l'Italie sur Tunis et Tripoli.

Il serait regrettable, en effet, que par un mystérieux décret du destin, Rome et Carthage fussent prédestinées à rester face à face dans un perpétuel antagonisme, tant au point de vue géographique que sous l'aspect civilisateur.

Plusieurs de ces nations paraissent même avoir déjà conscience de la mission providentielle qui leur est dévolue par le Génie sagement prévoyant de l'Histoire.

Quant à l'Espagne, nous devons constater qu'elle a, depuis longtemps, pressenti sa destinée en apportant dans ses conquêtes les trésors de sa puissance intellectuelle et de sa religion.

Et si elle paraît moins apte que les autres nations à exploiter lucrativement ses colonies, c'est parce qu'elle est non-seulement désintéressée, mais encore ostensiblement dédaigneuse de profits purement matériels. Aussi a-t-elle mérité d'être appelée la « Nation chevaleresque » par excellence ; et ce glorieux titre d'honneur lui était certes, bien légitimement dû, car il est avéré que, dans ses relations extérieures et coloniales, elle s'est toujours préoccupée des intérêts moraux des peuples conquis plutôt que des avantages du commerce.

L'Espagne resta donc fidèle à son rôle traditionnel de nation dévouée au bien de l'humanité, en poursuivant sans relâche le but que nous venons d'indiquer.

Dans cet ordre d'idées, et parmi les mémorables expéditions qu'entreprirent nos aînés, nous devons signaler la fameuse guerre de Tlemcen, qui amena la conquête de ce royaume par l'illustre chevalier et capitaine-général Don Martin de Cordoba y de Velasco, Comte d'Alcaudete, et Seigneur de Montemayor, dont nous avons trouvé l'intéressante « relation », divisée en trois parties et jusqu'à présent inédite — dans la salle des manuscrits de la bibliothèque nationale.

En outre des glorieux faits d'armes, et de la liste nominative des capitaines qui prirent part à l'expédition de Tlemcen, cette relation contient d'autres curieuses notices d'une grande valeur historique. Elles sont empreintes de cette couleur locale qui fait le charme des vieilles chroniques, et l'on y trouve encore une grande richesse de détails d'un puissant intérêt.

En effet, l'auteur, en sa qualité d'aumonier de l'armée, a pris part aux évènements qu'il raconte. C'est en témoin oculaire qu'il parle, et s'il n'a pas combattu sous l'étendard, il a du moins toujours marché à ses côtés, un crucifix d'une main et sa bannière blanche de l'autre.

Toutefois, il est à remarquer que le manuscrit que nous publions dans la deuxième partie du présent ouvrage, a été annoté, au bas de la première page, par un inconnu qui laisse percer un envieux dépit.

Le prudent critique assure que tout ce « que contient le premier récit (1) est véridique, puisque l'auteur a été témoin des faits qu'il rapporte ; mais que la deuxième partie (2) n'ayant été écrite que par ouï dire, elle ne lui paraît pas offrir les mêmes garanties d'exactitude. »

---

(1) *La Relation de la guerre de Tlemcen.*
(2) *L'Expédition de Mostaganem.*

Malgré cette assertion, dont la sincérité nous paraît discutable, nous persistons à croire — tant les expressions du narrateur sont empreintes de bonne foi — que Francisco de la Cueva a pris la même part à l'expédition de Tlemcen qu'à celle de Mostaganem, et que ce récit est aussi exact que le premier.

Il est vrai que l'auteur n'a pas mis son nom en tête de l'ouvrage ; mais c'est par modestie ou pour en rendre plus piquante encore la révélation imprévue, puisqu'il termine son manuscrit en disant qu'il a achevé cette relation le 23 août 1543, dans la ville de Baeza, où il habitait à cette époque ; qu'il s'appelle Francisco de la Cueva et qu'il est licencié en théologie.

Mais poursuivons :

Les Espagnols étaient maîtres d'Oran depuis l'année 1510, époque à laquelle le Cardinal Ximenès de Cisneros s'en empara. Le Comte d'Alcaudete venait, à son tour, de conquérir le royaume de Tlemcen, — dont il avait détrôné le roi Muley Mahamet au profit de Muley Abadila, tributaire et vassal de Charles-Quint — lorsque l'Empereur vint inopinément suspendre ses triomphes et renverser ses projets.

Ce fut, en effet, sur l'ordre exprès de ce monarque que la plupart des troupes expéditionnaires d'Afrique durent quitter Oran, et se rendre en toute hâte à Barcelone où l'Empereur les attendait pour les conduire en Sardaigne.

Cet acte d'imprévoyance politique fut aussi fatal à notre domination en Afrique qu'à l'illustre Capitaine-général d'Alcaudete, lequel resta dénué de ressources à tel point que, pour retourner dans ses domaines de Montemayor, il dut recourir aux soins obligeants de ses amis.

C'est un devoir pour nous de faire connaître, à cette occasion, que la conquête du royaume de Tlemcen fut préparée et réalisée par le glorieux Comte d'Alcaudete, sans demander à l'Empereur, en dehors de l'autorisation de l'entreprendre, que l'investiture du grade de Capitaine-général, tous les frais de l'expédition devant rester à sa charge.

Il est pénible d'avoir à constater que, pour rendre vains tant d'héroïques efforts et arrêter l'essor de notre génie national, il suffit de la volonté du César espagnol, qui sacrifia toujours la Patrie à son ambition et à sa gloire personnelle. C'est, en effet, sa seule fantaisie qui détourna notre Nation du cours naturel de sa politique extérieure, en la forçant à épuiser ses prodigieux élans en Allemagne, en Flandre, en Italie et en France, c'est-à-dire sur tous les champs de bataille de l'Europe.

Les intérêts politiques et religieux que l'on y débattait étaient sans doute de l'ordre le plus élevé, mais ils n'en étaient pas moins contraires aux antiques libertés de Castille et à la légitime indépendance de l'Eglise espagnole.

L'unique expédition de Charles-Quint qui ait mérité et obtenu l'entière approbation de l'Espagne fut la conquête de Tunis. Et encore, cette entreprise loin d'être conçue dans la pensée de consolider notre domination en Afrique, ne fut inspirée que par le désir de châtier le fameux corsaire Barberousse, qui désolait alors les côtes d'Italie, et de rétablir sur son trône le roi dépossédé, Muley-Hacen, feudataire des rois de Castille.

En somme, les interminables guerres de Charles-Quint et de Philippe II contre les nations chrétiennes, n'eurent d'autre résultat que de préparer le désastreux dépeuplement de l'Espagne et, par suite, sa décadence.

Quand cette monarchie fut, enfin ! éteinte avec le roi ensorcelé *(hechizado)*, il ne nous resta de tant de véritable grandeur qu'un souvenir inoubliable ; tandis que si l'on avait secondé les héroïques élans de la Patrie, nous aurions devancé les autres nations de trois siècles, en initiant le continent africain dans les arts et la civilisation de l'Europe.

Heureusement qu'on ne peut étouffer complètement les aspirations naturelles d'un peuple. Ce qui le prouve, c'est que la guerre de Tlemcen trouva d'illustres capitaines toujours prêts à l'entreprendre à leurs risques et périls, et qu'il en résulta une série d'expéditions glorieuses contre les rois de ce pays. Plusieurs

d'entre elles furent même menées à bonne fin avec les ressources personnelles du chef de l'armée et le seul appui moral du gouvernement espagnol.

Cet exemple et celui des principales expéditions du Mexique, qui furent aussi entreprises par des particuliers, témoignent hautement de la puissance irrésistible que l'initiative personnelle avait su acquérir dans notre Mère-Patrie.

La consolidation de la conquête du royaume de Tlemcen réclamait des moyens plus efficaces que ceux dont pouvaient disposer les valeureux Comtes d'Alcaudete, qui, pendant longtemps, eurent à supporter toutes les charges du gouvernement d'Oran ; mais ces difficultés font ressortir encore davantage le mérite de leurs prouesses et de leur glorieuse domination sur ce pays.

De notre côté, en publiant l'intéressante relation manuscrite de la « Guerre de Tlemcen », nous n'avons eu d'autre but que de raviver le souvenir des sacrifices consentis, des souffrances endurées, des dangers courus par nos glorieux ancêtres, tout en sauvant de l'oubli les noms de ces intrépides espagnols, qui étaient l'honneur de la Patrie alors qu'elle méconnaissait leurs services.

Des considérations purement professionnelles nous faisaient craindre que la relation de la « Guerre de Tlemcen » ne fût insuffisante à former un volume ; et, d'un autre côté, nous regrettions que cette relation se terminât au moment du retour subit, en Espagne, du brave comte d'Alcaudete. Mais notre bonne fortune nous fit découvrir un exemplaire d'un livre rare et curieux, imprimé à Cordoue vers la fin du XVI[e] siècle, dont nous avons reproduit le *fac-simile* du titre, et qui complète cet ouvrage. Cette trouvaille nous fut agréable sous tout les rapports ; car, outre qu'il était le complément heureux de la relation de Francisco de la Cueva, ce livre avait encore l'avantage de se prêter, par ses dimensions, à la réunion de ces deux ouvrages en un seul volume. Enfin, par un surcroît de bonheur, il se trouvait précédé de l' « approbation » de l'illustre chantre de l'*Araucana*, Don Alonso de Ercilla.

Ce livre, que nous réimprimons, est écrit par le Capitaine Baltazar de Morales et a pour titre : *Dialogue des guerres d'Oran.*

Le langage qu'y parle l'auteur nous remet involontairement à la mémoire le fameux *Dialogue de la langue* dont l'auteur est incontestablement Juan de Valdes, originaire de la Cuenca, et secrétaire de Charles-Quint pour les lettres latines. Ces ouvrages diffèrent quant au fond, mais ils se ressemblent par la forme ; cependant, on ne saurait dire que l'un procède de l'autre, ni remarquer le moindre esprit d'imitation.

C'est plutôt, à notre avis, un même tempérament intellectuel — ou encore une certaine similitude de conception et de génie — qui a produit ces ressemblances antérieures.

En effet, les interlocuteurs du *Dialogue de la langue* commencent leur entretien dans une maison de campagne des environs de Naples, et discutent sur l'origine et le caractère de l'idiome Castillan. De leur côté, les personnages du *Dialogue d'Oran* se réunissent dans l'Eglise-cathédrale de Cordoue, et se dirigent ensuite vers la résidence de l'un d'eux, où ils passent deux journées à discourir sur les prouesses du Comte d'Alcaudete et de ses illustres compagnons d'armes.

Si Valdes parle des lettres, Morales s'occupe de batailles ; et, en ce qui concerne celui-ci, nous ferons à peine remarquer l'attrait que la narration des guerres d'Oran acquiert par la forme et la variété des détails contenus dans cet ingénieux dialogue, écrit, comme celui des Valdes, dans le style vif et naturel de la conversation familière.

La singularité de cette œuvre, si chère aux Cordouans, augmente encore le charme particulier qu'ils éprouvent naturellement à entendre parler de leurs antiquités, de leurs champs, de leurs sites, de leurs ancêtres héroïques. Elle est, pour eux, non seulement d'un puissant intérêt historique, mais elle leur est encore précieuse et sacrée comme le souvenir de leurs aïeux.

Ces sentiments sont aussi les nôtres, car c'est à Cordoue, l'illustre patrie de Senèque, que les premières lueurs de

l'intelligence et de la raison brillèrent dans notre âme, tandis que l'éternel murmure de l'antique Bétis berçait les doux rêves de notre enfance.

C'est là aussi que, dans l'âge doré des illusions et des généreux enthousiasmes, nous contractâmes de précieuses amitiés avec les descendants de ces nobles guerriers, si justement célébrés par Francisco de la Cueva et Baltazar de Morales.

Notre volume se termine par une relation de la victoire que le Marquis Flores d'Avila remporta sur les Maures *venerajes,* le 7 Octobre 1632. Quoiqu'elle soit postérieure aux précédentes, nous avons cru devoir la publier aussi, parce qu'elle contient des détails peu connus et très curieux sur la vente des prisonniers maures. Cet ouvrage, qui a été imprimé à Madrid dans le courant de la même année 1632, est actuellement très rare.

En finissant, nous devons déclarer que notre satisfaction sera complète, si nos lecteurs daignent accueillir cette publication avec la même faveur que les précédents ouvrages de cette collection, d'une excessive rareté et inédits pour la plupart.

Le caractère propre de ces documents est d'être concrets et minutieux, et nous les croyons aussi profitables à la gloire de notre Patrie qu'à l'étude réfléchie de l'histoire d'Espagne.

F. DEL V. S. R.

GUERRE DE TLEMCEN

PREMIÈRE JOURNÉE

CHAPITRE I

Comment le Comte d'Alcaudete mit Oran en état de défense

Au nom du Père, du Fils et du St-Esprit -- trinité dans les personnes et unité dans l'essence — que toutes les nations chrétiennes et ceux qui s'intéressent au présent récit, apprennent comment en l'an 1542 de Notre Seigneur J.-C., et la 26e année du règne de sa Majesté Catholique, l'Empereur et Roi de Castille Charles-Quint, le très illustre Don Martin de Cordoue y de Velasco, Comte d'Alcaudete, de la Maison de Montemayor et Capitaine-général des royaumes de Tlemcen et de Tenez, employa son généreux courage contre les ennemis de son roi et de notre sainte religion.

Il montra ce qu'éprouvait son cœur intrépide, tant en se conformant à cette parole de St-Paul : « que la foi est morte sans les œuvres », qu'en affrontant de grands périls pour défendre contre les Maures la ville d'Oran, qui était confiée à sa garde.

Il se conduisit en brave et obéit à ce précepte de David : « Agissez en homme et enhardissez votre cœur ».

Grâce à ses soins incessants, la ville d'Oran fut mise en état de défense et préparée à l'attaque ; et c'est par ses œuvres que notre grand capitaine mérita l'amour et la faveur de notre Empereur et Roi.

CHAPITRE II

Comment l'Empereur Charles-Quint, notre maître, envoya au Comte d'Alcaudete le brevet de Capitaine-général

Tandis que le très-illustre Seigneur, Comte d'Alcaudete, se préparait ainsi à défendre énergiquement la place d'Oran, il délégua à la Cour de Sa Majesté un de ses parents, Alonzo Hernandez, fils de Diego Ponce, lequel, après avoir rempli la mission qui lui était confiée, revint à Oran, porteur d'un message impérial : L'Empereur, notre maître souverain, confirmait par brevet le Comte d'Alcaudete dans sa charge de Capitaine-général, et lui donnait pleins pouvoirs pour diriger la guerre contre les Maures, ennemis de notre foi catholique.

Ce brevet fut présenté, avec la solennité habituelle, par le Capitaine Alonzo Hernandez de Montemayor, à l'illustre Comte d'Alcaudete, qui le reçut comme un ordre de son roi légitime, et avec l'ardent désir de le faire servir à la gloire de Jésus-Christ.

En voyant enfin ses vœux exaucés, il s'écria comme Saint Jean-Baptiste : « en cela je vois mon bonheur réalisé ». Et tandis que ses yeux témoignaient de la joie qu'éprouvait son cœur, il prit le message de Sa Majesté et le posa sur sa tête à l'exemple du valeureux capitaine Judas Macchabée.

Le Samedi, 9 Septembre de la même année (1542), il s'embarqua à bord d'un brigantin. Après une périlleuse traversée, Sa Seigneurie débarqua au cap de Gato, lieu triste et solitaire, d'où il se rendit à pied, à travers les montagnes, jusqu'à la Tour des Salines, qui est à 3 heures d'Almeria. Là, il se pourvut de nombreuses montures qui le conduisirent dans cette ville et, bientôt après, dans ses domaines de Montemayor.

CHAPITRE III

Comment le Comte d'Alcaudete fait savoir à Don Martin de Cordoue et à Diego Ponce de Léon qu'il méditait un expédition en Afrique.

Après que le Comte d'Alcaudete eut pris quelques jours de repos dans ses domaines de Montemayor, il résolut, en homme prudent et avisé dans les choses de la guerre, de convoquer tous ses parents, alliés et amis en aussi grand nombre que possible, considérant que, dans une si haute entreprise, l'aide et la faveur de tous les siens lui était nécessaire (1).

Pour réaliser son projet, il envoya des messages à Don Martin de Cordoue, à Diego Ponce de Léon et à beaucoup d'autres seigneurs.

Dès la réception de ces lettres Don Martin et Diego Ponce se mirent en route pour le château de Montemayor, où le Comte d'Alcaudete les reçut avec une grande joie.

Don Alonzo de la Cueva, Commandeur des fiefs de Bedmar et d'Aluanchez, et Don Hernando de los Rios, Seigneur de Hernan Nuñez, s'étaient également rendus à l'appel du Comte.

Le Capitaine-général leur demanda à tous, comme à de bons chrétiens catholiques, leur aide dans cette entreprise, où ils trouveraient honneur et gloire, et l'occasion d'égaler les exploits de leurs aïeux. Puis il s'adressa particulièrement à Don Martin de Cordoue, qui était son plus proche parent et le plus en état de le seconder.

Don Martin de Cordoue lui répondit :

« Plût à Dieu que ma santé fut aussi bonne qu'autrefois ;
» mais je prie Notre-Seigneur de me la rendre afin que je puisse
» vous suivre, et je promets à votre Seigneurie de ne pas fauter
» à cette sainte entreprise. »

---

(1) Le Comte entreprenait cette expédition à ses frais.

Le Comte se leva et l'embrassa, en le remerciant de sa bonne volonté, car il le savait capable de tenir sa promesse.

Diego Ponce de Léon lui offrit également son concours, et ses hôtes le quittèrent pour retourner dans leurs domaines.

Quelques jours après, le Comte considérant que Don Martin était un personnage de distinction, qui méritait d'être traité avec courtoisie, résolut d'aller à son tour le visiter à Cordoue, en se promettant de l'entretenir encore de la sainte expédition, qu'il méditait d'entreprendre pour servir Dieu et son roi, et pour venger ainsi l'injure faite aux chrétiens dans la journée de Tibida.

En apprenant l'arrivée de Sa Seigneurie notre Capitaine-général, Don Martin témoigna une grande joie de la visite d'un tel hôte.

Pendant leur entretien, le Comte d'Alcaudete demanda à Don Martin de Cordoue de lui réitérer la promesse qu'il lui avait faite. Don Martin lui répondit :

« Je répète à Votre Seigneurie que je voudrais être en état de » vous rendre les services que vous attendez de moi. Je demande » à Dieu que cette sainte expédition ne souffre aucun délai, et » qu'il me soit permis d'y prendre part. Il est juste que tous » vos parents, et moi avec eux, nous suivions votre personne » dans une voie aussi glorieuse, où il nous sera donné de servir » Dieu et notre patrie. Il me serait agréable de voir rappeler à » la mémoire des infidèles les triomphes de notre César et les » merveilleux exploits de nos ancêtres. Nous allons nous tenir » prêts à tout évènement. Quant à moi, Votre Seigneurie peut » compter sur la parole que je lui ai donnée. »

Diego Ponce de Léon, son cousin, et d'autres parents et amis du Comte, lui firent les mêmes protestations de dévouement.

Notre capitaine général fut très heureux de ces promesses, et ils passèrent tous ensemble le reste de la journée à commenter le grand évènement qui se préparait.

Le lendemain, le Comte d'Alcaudete retourna dans son château de Montemayor où l'attendaient de nombreux gentilshommes venus de différentes contrées.

CHAPITRE IV

Comment le Comte d'Alcaudete fit confectionner ses bannières et ses étendards. Couleurs et blasons qu'il adopta

---

Le Comte d'Alcaudete prit quelques jours de repos auprès de sa femme, la très illustre dame Doña Léonor Pacheco de la Maison de Montemayor, avant de faire ses préparatifs de guerre, auxquels il procéda avec sa sérénité et son calme habituels.

S'il en témoigna de l'orgueil, il ne faut pas s'en étonner, car l'entreprise qui lui était confiée était digne d'être conduite par un fils de roi.

« Mais que Votre Seigneurie se réjouisse : si Sa Majesté vous » a fait cet honneur, c'est que vous le méritez, et personne ne » saurait y prétendre mieux que vous. »

Tandis que le Comte s'occupait de l'expédition, son intendant, Garcia de Navarette, se rendit à Cordoue avec mission d'en rapporter des étoffes de soie, de couleurs variées, destinées aux 44 bannières de l'armée.

Chacune d'elles porta un écusson rouge où brillait la croix de Jérusalem brodée en or, et le manteau de St-Jacques de Compostelle, le Comte étant chevalier de cet ordre.

On y lisait cette inscription : *Tu in ea et ego pro ea* « Vous, Seigneur, vous triomphez avec Elle, et moi, je vaincrai par Elle les ennemis de notre foi. »

Votre Seigneurie imitait le prophète David s'écriant : *Regnavit a ligno Deus*. « Votre royaume sera le trône royal de la Croix. »

Il est écrit aussi dans le Saint Evangile : « que je sois exalté sur la croix et le prince maudit, Lucifer, sera vaincu et sortira du monde. »

» Que Votre Seigneurie exalte aussi son cœur héroïque et, avec la grâce de cette Sainte Croix que vous avez pour devise, il chassera Muley Mahamet, l'ennemi de Jésus-Christ, du royaume de Tlemcen qu'il a usurpé.

» De même, Saint-André surmonta les tourments de la mort en s'écriant avec joie : « Assuré et content je viens à toi pour l'amour de celui qui triomphe avec toi. »

CHAPITRE V

Comment le Comte choisit ses capitaines, et noms de ces officiers

---

Ses étendards étant prêts, le très-illustre Seigneur désigna ses capitaines. Il les choisit avec le soin qu'exigeait une aussi sainte expédition, c'est-à-dire : nobles, intrépides, pieux et adroits dans le métier des armes.

Voici leurs noms illustres :

OFFICIERS COMMANDANT LA CAVALERIE

D. Juan Pacheco, général-commandant la cavalerie, D. Mendo de Benavides, D. Geronimo de Cordoua, D. Juan de Villaroel, Alonso Hernandez de Montemayor, Luis de Rueda, Garcia de Navarette, porte-étendard, Pedro de Valdelomar.

OFFICIERS COMMANDANT L'INFANTERIE

D. Juan de la Cueva, Juan de Benavides, Melchor de Villaroel, Hernan Perez del Pulgar, Sancho Martinez, Alonso de Ochoa, Francisco de Carranza, Luis de Medina, Luis Aluarez

cadet, Luis Aluarez aîné, Francisco Cabrera, Pedro de Vilches, Juan Martinez, Juan de Torres, Francisco de Acosta, Juan de la Cerda, Pedro de Aranda, Diego de Vera, Luis de Sotomayor, Ruidiaz de la Tovilla, Cristobal de Morales, Diego de Leon, Pedro de Castro, Martin de Angulo, Cristobal de Covaleda, Diego de Sotomayor, Juan Carrillo, Antonio de Aguilar, Pedro de Aguilar, Pero Sanchez Pericon, Rodrigo Hernandez, Francisco Sanchez, Juan Martinez Cabeza de Vaca, Juan de San Martin, Francisco de Arroyo, Juan Perez de Mescua, Francisco de Rojas, Martin Dias de Almendares, Juan Daca, Clavijo, Verdugo, Mena, Vazquez, Caro, Herrera, Cardenas, capitaine des Sapeurs.

CHAPITRE VI

Comment le Comte envoya ses deux fils, Don Francisco et Don Martin de Cordoue, aux ports de Malaga et de Carthagène pour préparer l'approvisionnement de la flotte.

Aprés s'être concerté avec ses capitaines et leur avoir donné ses instructions, le Comte d'Alcaudete appela ses fils bien aimés, Don Francisco Hernandez de Cordoue et Don Martin de Cordoue, et leur délégua les pouvoirs qu'il tenait de sa Majesté. Il envoya Don Francisco à Malaga et Don Martin à Carthagène, afin de préparer tout ce qui était nécessaire à l'expédition.

A Malaga, Don Francisco fut si heureux dans ses négociations qu'on admira l'ordre avec lequel les navires furent approvisionnés et pourvus d'artillerie et de munitions. Il fit charger dix grands vaisseaux de biscuits, de vin, de viande salée, d'huile, etc., et des légumes secs en abondance.

L'embarquement des troupes s'effectua dans le port de Malaga le 22 décembre de la même année (1542). Elles étaient

composées de gens de Séville, de Xeres, de Cordoue, d'Alcaudete, de Cabra et Lucena, d'Aguilar et Montilla et Baena, de Rambla, de Santaella, Archidona et Antiquera, formant ensemble un effectif de 4.500 hommes.

Cette flotte partit sous les ordres de Don Francisco de Cordoue, le vendredi à 3 heures de l'après-midi. Elle sortit triomphalement du port et fit voile pour Carthagène ; mais sa marche fut contrariée par une accalmie qui la retint six jours en mer.

Don Francisco était à bord d'un navire biscayen que l'on désignait sous le nom de la *Capitana* (1) ; je m'étais embarqué avec lui.

Le mercredi, 27 décembre, jour de St-Jean l'Evangéliste, la flotte entra dans le port de Carthagène où son frère, Don Martin, l'attendait.

CHAPITRE VII

Comment la flotte entra dans le port de Carthagène et du bon accueil qu'elle y reçut

---

Au moment où la flotte pénétrait dans le port, Don Martin de Cordoue, suivi de chevaliers, de gentilshommes et de pages, monta dans une embarcation et se porta à la rencontre de la *Capitana,* qui marchait au premier rang.

Tous les navires de la flotte saluèrent aussitôt la ville par de nombreuses salves d'artillerie, auxquelles répondirent la forteresse et les autres batteries de la place.

De leur côté, les vaisseaux mouillés dans le port, au nombre de douze environ, rendirent les mêmes honneurs à la flotte ; l'intensité de la fumée des canons devint telle que la ville de Carthagène disparut un moment aux yeux des spectateurs émerveillés.

(1) Vaisseau amiral.

C'est alors que Don Martin donna une casaque à un jeune homme, pour le récompenser d'avoir signalé le premier l'arrivée de la flotte.

Bientôt après, Don Francisco débarqua avec un grand nombre de chevaliers et de capitaines, et, suivi de cette brillante escorte, il se rendit à la ville où il attendit, au milieu de brillantes fêtes, l'arrivée du très-illustre Comte d'Alcaudete.

CHAPITRE VIII

Comment le Comte fit bénir son étendard général dans son domaine d'Alcaudete

---

Dès qu'il eut donné à ses capitaines les instructions nécessaires pour réunir leurs gens de guerre, le Comte se préoccupa de son étendard général qu'il voulut d'une grande magnificence et orné d'emblèmes religieux.

Au milieu de cet étendard — digne, par sa richesse, de la Majesté royale qu'il personnifiait, et rappelant sa sainte destination par ses pieuses maximes — on avait représenté : d'un coté, Notre Dame la Vierge, vêtue d'une robe d'azur et, de l'autre, la croix de Jérusalem.

Un guidon de damas blanc portant également une croix de Jérusalem et le manteau de St-Jacques, brodé d'or à profusion, devait précéder l'étendard au combat.

Bientôt l'heure du départ arriva, et Sa Seigneurie le Comte d'Alcaudete quitta son château de Montemayor pour aller prendre le commandement de l'expédition.

O Chrétien ! qu'il était attendrissant de voir les larmes que répandit la très-illustre et très-chrétienne Comtesse, en disant adieu à son époux, dont elle rêvait la gloire, au milieu des tourments que lui faisait éprouver son départ.

Le Comte se rendit d'abord dans ses domaines d'Alcaudete, où, pendant vingt jours, il compléta ses préparatifs de départ. Le 21 décembre 1542, jour de St-Thomas, le Capitaine-général de l'Afrique, accompagné de ses gentilshommes et de ses serviteurs, se rendit à l'église Ste-Marie, où il fut reçu par le clergé, tandis que les trompettes sonnaient et qu'une musique harmonieuse se faisait entendre.

Après la grand'messe, l'étendard fut béni par le Révérend Père Francisco de Montesinos, de l'ordre des Frères prêcheurs, qui harangua ensuite l'assemblée des fidèles.

La cérémonie terminée, le Comte rentra dans la forteresse au son des fanfares et aux acclamations de la foule, à laquelle il offrit un somptueux festin.

CHAPITRE IX

Comment le Comte quitta ses domaines d'Alcaudete pour se rendre à Carthagène, et de ce qui lui arriva en chemin

Le jour suivant, le très-illustre Comte, accompagné des troupes de pied et de cheval, prit dans la matinée le chemin de Carthagène. Il était informé que la flotte avait quitté Malaga et que ses deux fils l'attendaient.

Il alla par étapes jusqu'à Cadix ; mais là, voyant que cette multitude de gens retardait sa marche, alors qu'il désirait arriver promptement, il donna les ordres nécessaires afin que rien ne souffrît de son absence, et prenant avec lui son trésorier, Francisco de Espinosa, il partit en poste pour Llorca.

A cette ville, pour se hâter davantage, il monta dans un carrosse avec quelques serviteurs et se rendit à Carthagène, où il fut acclamé comme un roi ; c'était le 29 décembre.

Il visita immédiatement les navires de sa flotte, qui salua son arrivée par de nombreuses salves d'artillerie, tandis que les vaisseaux étaient admirablement pavoisés.

Le Comte revint à son hôtel et donna des ordres pour embarquer les chevaux et les vivres. On emporta jusqu'au bois et au charbon nécessaires aux troupes pendant la traversée.

Pendant ce temps, les volontaires affluaient de toutes parts. Il en vint de Tolède, de Valence, de Grenade, de Loja, de Jaen, de Baeza, de Ubeda, de Cazorla, de Huescas, d'Alcala la Royale, de Pliego, de Cadix, de Baza, d'Almeria, du Camp de Calatrava, de l'ordre de St-Jean et St-Jacques, du Marquisat et de tout le royaume de Murcie. Ils envahirent si promptement les navires que les marins pouvaient à peine exécuter les manœuvres. Il y eut tel bâtiment qui portait jusqu'à 1,200 soldats et 9,000 fanegas de blé.

Une chose digne de remarque, c'est que la plupart des volontaires, dont les services devaient cependant être gratuits, se jetaient à la nage pour monter à bord, de crainte d'être délaissés ; tandis que, bien souvent, on a dû embarquer de vive force les équipages réguliers de nos flottes.

Ce même jour, Don Alonzo de Villaroel arriva avec son frère Don Juan, 60 lances et 200 cavaliers vêtus d'habits jaunes et munis de trompettes. Il entra triomphalement dans la ville et s'embarqua presque aussitôt avec ses troupes.

CHAPITRE X

Noms des chevaliers qui accompagnèrent le Comte dans cette sainte expédition

---

Il vint beaucoup de chevaliers du royaume de Murcie et de divers autres districts, tous parfaitement montés et équipés.

Voici les noms de ces braves gentilshommes :

Don Alonso de Cordoue ; Don Francisco de Cordoue et Don Martin de Cordoue, fils du Comte ; Don Martin de Cordoue, seigneur d'Albayda ; Don Hiéronimo de Cordoue, son fils ; Don Juan Pacheco et Don Mendo de Benavides, fils du Comte Santistéban ; Diego Ponce de Léon ; Alonso Hernandez de Montemayor et Juan Ponce, ses fils ; Le Commandeur Mota ; Don Alonso de Villaroel ; Don Antonio d'Aguila, beau-frère de Juan Vasquez, le secrétaire ; Francisco de Carcamo, fils d'Alonso de Carcamo ; Le Seigneur d'Aguilarejo ; Don Juan Zapata ; Tello de Aguilar ; Trois fils du Commandeur Juan de Hinestrosa ; Deux Chevaliers Eslavas (?) ; Deux fils de Rodrigo de Aguilar ; Juan de la Torre ; Francisco Carrillo.

Ici, nous ne pouvons que nous écrier : *A Domino factum est istud* », car le Comte n'a été favorisé que de la grâce et du secours de Dieu, dans l'organisation de cette sainte expédition. D'aucuns même, la considérant comme irréalisable, tentèrent de l'entraver ; mais l'illustre Capitaine-général ne cessa de répéter avec David : « Protégez-moi, Seigneur, car toute mon espérance est en vous. » Vous êtes seul mon Seigneur et mon Dieu, et vous n'avez » nul besoin de mon aide. Ecoutez ma prière, et que mes vœux » arrivent jusqu'à vous. »

Le Comte fit embarquer encore une grande quantité de harnais et de traits pour les chevaux destinés à transporter l'artillerie, ainsi qu'on le dira plus loin.

CHAPITRE XI

Comment la flotte quitta le port de Carthagène et des dangers qu'elle courut

---

Dès que les troupes, les chevaux et les munitions furent embarqués, le vendredi 7 février, le Comte entendit la messe et reçut la sainte communion au couvent de Saint-François, puis il

s'embarqua, avec tous les gens de sa maison, sur un somptueux navire de la marine gênoise, commandé par Micer Francisco de Aosta, dont sa Seigneurie avait elle-même fait choix.

Les capitaines s'empressèrent d'imiter Sa Seigneurie, et, dans la nuit du 15 Janvier 1543, le Comte donna le signal du départ. La flotte, forte de 22 vaisseaux, quitta le port par un beau clair de lune et un vent favorable. Mais comme l'esprit malin — persécuteur des serviteurs de Dieu et de sa Sainte Foi — ne sommeille jamais, il s'ingénia à nous tourmenter, et Dieu le lui permit pour rehausser les mérites du Comte. La nuit suivante, en effet, il s'éleva un fort vent d'Ouest qui obligea la flotte à se rapprocher des côtes. En présence du péril qui le menaçait, le Comte d'Alcaudete fit tirer un coup de canon par sa nef *Capitana*, pour avertir les autres navires et les engager à le suivre au port de Jub — situé au-delà du cap de Palos — où il voulait se réfugier. Au moment d'y pénétrer le vent augmenta de violence et la bourrasque devint telle que nous faillîmes tous périr.

Quant aux autres navires, cinq seulement purent suivre la *Capitana* et se réfugier au port de Jub.

Don Francisco de Cordoue était à bord d'une nef de Biscaye qui marchait en tête comme *Patrone ;* mais comme la tempête avait jeté le désordre dans la flotte, la *Patrone* se trouvait très loin au large — au moment où la *Capitana* mit le cap sur le port de Jub — elle fut impuissante à s'y diriger à son tour, et se trouva même exposée à sombrer sous l'impulsion des vagues qui la prenaient de flanc.

Les navires qui n'avaient pu suivre la *Capitana* se rallièrent à la *Patrone* et partagèrent ses dangers.

Enfin, après avoir couru les plus grands périls, Don Francisco et sa petite flotte arrivèrent à l'entrée du port de Mers-el-Kébir, où ils pénétrèrent à grand'peine, tant la mer était démontée par la tempête.

CHAPITRE XII

Du courage que montra le Comte en présence de la situation périlleuse de sa flotte

---

Quand le jour parut et que le Comte, réfugié au port de Jub — qui est à trois lieues d'Alicante et à deux lieues de Guardamar — ne vit que cinq navires auprès du sien, son cœur saigna de douleur ; car son honneur, sa vie, ses fils et ses biens étaient à la merci de la tempête et que, de plus, les plaies du désastre d'Alger [1] étaient encore saignantes.

Il montra cependant un visage calme et ce généreux courage qui ne l'abandonnait jamais.

Il s'efforça de rassurer et de consoler ses compagnons, tout en répétant avec ferveur ces paroles de David : « Du fond de » l'abîme, Seigneur, j'ai crié vers vous ; Seigneur, écoutez ma » prière ; que vos oreilles soient attentives à ma voix et à mes » supplications. »

Pendant cette nuit mémorable, le Comte était resté à genoux aux pieds de son lit, les regards tournés vers un crucifix suspendu au chevet, près d'un cierge allumé.

Tandis qu'il récitait des oraisons à Notre-Dame et aux Saints, des religieux de Saint-François, qui l'accompagnaient dans cette sainte expédition, disaient avec moi les litanies et les psaumes de la pénitence.

Nous restâmes une journée entière dans le port de Jub, dans l'espoir de voir arriver les navires que nous avions laissés au cap de Palos.

En attendant le départ, nos vaisseaux s'approvisionnèrent d'eau ; le lendemain, au point du jour, on mit à la voile, et nous longeâmes les côtes d'Espagne jusqu'au cap de Gata, où

---

(1) L'Expédition de Charles-Quint

nous espérions rencontrer le reste de la flotte. En cet endroit le vent fraichit tout à coup, puis souffla avec fureur. La flotte prit immédiatement le large, mais la bourrasque était si violente et le péril si imminent, qu'on dut jeter un grand nombre de chevaux à la mer.

Quand le jour parut, nous cherchâmes vainement les cinq navires qui accompagnaient la *Capitana :* nous étions seuls dans un golfe, et incertains du sort de nos compagnons qui avaient dû, sinon périr, du moins courir les plus grands dangers.

Notre navire avait perdu presque toutes ses voiles, et naviguait avec peine.

Cependant toutes nos pensées étaient pour cette belle flotte maintenant dispersée, perdue peut-être.

Songe, lecteur, quelle douleur devait accabler le Comte, notre illustre Capitaine-général !...

CHAPITRE XIII

Comment nous vîmes la terre d'Oran. Débarquement des troupes à Mers-el-Kebir où le Comte apprend des nouvelles des navires disparus.

Le lendemain, l'aiguille d'Oran[1] nous fut signalée dans la matinée ; mais comme le ciel était couvert, et la terre enveloppée de brumes épaisses, nous eûmes beaucoup de peine à la reconnaître. Enfin, il plut au Seigneur de nous laisser entrer heureusement au port de Mers-el-Kébir, où se trouvait Don Francisco de Cordoue avec sa flotte.

Le fort et les navires saluèrent notre arrivée par de nombreuses salves d'artillerie auxquelles la *Capitana* répondit, tandis que,

(1) La Pointe de l'Aiguille.

pavoisée d'étendards et de bannières, elle entrait dans le port au bruit des tambours et des trompettes que nous avions à notre bord.

Le Comte débarqua aussitôt et toutes les troupes l'imitèrent.

Les soldats de Don Francisco avaient déjà quitté leurs navires, et la plupart d'entre eux s'étaient rendus à Oran.

Les montagnes environnantes étaient couvertes de neige, ce qui étonna particulièrement les gens du pays, qui affirmaient n'en avoir jamais vu sur cette côte.

Trois jours après, on apprit que les cinq navires que la tempête avait séparés de la *Capitana* s'étaient réfugiés au port d'Arzew, éloigné de sept lieues d'Oran, et qu'ils y avaient été retenus par les vents contraires pendant une semaine.

Le manque de vivres avait obligé les capitaines et les soldats de descendre à terre, où ils furent immédiatement entourés par une foule d'Arabes qui les croyaient naufragés.

Sa Seigneurie fit donner deux doublons à un Maure, pour porter aux capitaines une lettre les informant de son heureuse arrivée à Mers-el-Kébir ; mais comme ils étaient cernés par les indigènes, le Maure ne put parvenir jusqu'à eux.

A cette nouvelle, le Comte ordonna à son fils aîné, Don Alonso Hernandez de Cordoue, de prendre avec lui de nombreuses troupes et de se porter à leur secours.

Il partit avec 150 hommes de cavalerie et 3,000 hommes d'infanterie ; mais, à ce moment, les troupes qu'il allait secourir étaient en route pour Oran.

Don Alonzo les rencontra à une lieue de cette ville, où il revint avec elles, malgré la résistance que leur opposèrent les Arabes de quatre douars insurgés. Don Alonso aurait pu profiter de cette circonstance pour commencer les hostilités et s'emparer de Mostaganem, si le débordement de la rivière Chiquiznaque (*la Macta*) n'eût mis obstacle à ce dessein.

Pendant ce temps le navire qui portait le trésor de l'armée, et 1,200 hommes sous le commandement de Don Jeronimo de Cordoue, arriva de Malaga où il était resté.

Deux autres vaisseaux portant Don Martin de Cordoue, seigneur d'Albayda, et 800 hommes rangés sous trois bannières, arrivèrent en même temps.

On trouvera le récit de ce voyage dans le chapitre suivant.

CHAPITRE XIV

Comment Don Martin de Cordoue, seigneur d'Albayda, se rendit à cette sainte expédition avec de nombreuses troupes et un matériel de guerre considérable.

Ainsi que je l'ai dit précédemment, Don Martin de Cordoue, seigneur d'Albayda, avait résolu de prendre part à cette sainte expédition.

Il oublia ses richesses, le mauvais état de sa santé, l'amour de sa femme et de leur fille unique tendrement aimée, pour ne penser qu'à l'exécution de son projet.

Il partit le mercredi 3 Janvier 1543, avec ses parents et ses serviteurs, tous vêtus d'habits grenat, qui est la couleur de sa livrée. Don Martin était aussi accompagné de 30 arbalétriers, 6 écuyers et 3 pages, et il espérait arriver assez à temps pour s'embarquer avec notre illustre Capitaine-général.

De son côté, le Comte, déjà à bord de sa nef gênoise depuis le 7 du même mois, était inquiet du retard de son cousin qu'il cherchait vainement à s'expliquer. Avant de s'embarquer, Sa Seigneurie ordonna à son second fils, Don Diego Fernandez de Cordoue, de tenir des navires prêts à embarquer Don Martin et ses gens dès leur arrivée.

Cet illustre capitaine avait été retardé dans son départ, d'abord par l'encombrement des provisions qu'il emportait afin de subvenir à l'entretien des officiers et religieux qui accouraient

sous ses bannières ; ensuite par l'arrestation dont il fut l'objet de la part de l'Evêque de Cordoue, avec qui il avait eu des différends et qui le retint plusieurs jours en prison.

Dès qu'il fut délivré, Don Martin de Cordoue pressa sa marche dans l'espoir de trouver encore le Comte à Carthagène ; mais il apprit le départ de la flotte dès son arrivée à Llorca. Il délaissa aussitôt la litière qui le portait, et prit la poste qui le conduisit très rapidement à Carthagène.

La cabine principale d'un petit galion fut aménagée à son intention, en même temps que ses troupes s'embarquaient sur 3 caravelles, 3 *corchapines* et une barque sévillane.

Il arriva aussi qu'un navire de la flotte du Comte, la *Trapanesa*, et deux grosses caravelles qui avaient été séparés de la *Capitana* par la tempête, revinrent au port de Carthagène et furent ralliés par Don Martin. Le départ de cette nouvelle flotte s'effectua le vendredi 19 Janvier par un temps magnifique, une mer calme et un vent favorable. Elle arriva à bon port à Mers-el-Kébir le dimanche matin, après deux jours de traversée.

Don Martin fit débarquer ses troupes, les rangea en ordre de bataille sous ses sept bannières, et se dirigea sur Oran.

Lorsque le très illustre Comte d'Alcaudete apprit l'arrivée si ardemment désirée de son cousin, Don Martin de Cordoue, il en éprouva une grande joie. Sa Seigneurie se porta aussitôt au-devant de lui, avec ses fils et ses officiers ; il le rencontra au lieu dit : *El Hacho* (Sainte-Clotilde).

Les deux cousins s'embrassèrent affectueusement et reprirent ensuite le chemin d'Oran, heureux de se voir réunis.

Don Martin fut logé à la Casbah, dans un riche appartement que le Comte avait fait préparer en prévision de son arrivée, et où j'allai le saluer au nom de Don Alonzo de Cordoue.

CHAPITRE XV

Comment le Comte désigna les officiers qui devaient commander les principaux corps de son armée

Le Dimanche, 21 Janvier, le Comte distribua ainsi les emplois aux officiers de son armée :

Il nomma Don Alonso de Villaroel, mestre de camp, en lui adjoignant le capitaine Francisco de Arroyo, et Melchor de Villaroel devint major-général de l'armée.

Le Comte remit ensuite, avec solennité, son étendard à Garcia de Navarette, Alcalde (Commandant de place) de Mers-el-Kébir, qui justifia plus tard, ainsi que les précédents, la confiance que Sa Seigneurie avait mise en eux.

Don Juan Pacheco reçut le commandement de la cavalerie.

Don Mendo, son frère, fut chargé avec Don Juan de Villaroel de l'organisation et de la conduite de *l'escadron de gens à cheval.*

Je puis affirmer que tous ces braves gentilshommes se sont conduits vaillamment dans les combats, car je marchais près de l'étendard avec un crucifix et ma bannière blanche.

Ce même jour, le Comte fit appeler Don Martin et lui confia le commandement de la Place d'Oran, en lui recommandant de veiller rigoureusement à sa garde, pendant qu'il allait, avec ses frères, tenter une si haute et si sainte expédition.

Il lui recommanda surtout de tenir la ville bien approvisionnée et de ne faire de sorties que s'il y était contraint par les évènements.

Martin de Mescura, capitaine d'infanterie et ancien serviteur de sa maison, fut mandé à son tour pour recevoir le commandement du fort de Mers-el-Kébir, en remplacement de Garcia de Navarette à qui, ainsi que je l'ai dit, le Comte avait confié la garde de son étendard.

Ces dispositions prises, on se sépara.

CHAPITRE XVI

Comment le Comte passa la revue de ses troupes au Camp d'Oran, et composition de son armée

Le lendemain, 22 Janvier (1543), le Comte d'Alcaudete fit prendre les armes à ses troupes et, suivi d'un brillant cortège, il se rendit au camp d'Oran, situé près de la Tour des Saints (1).

Son guidon de damas blanc le précédait et l'ex-roi de Tlemcen, Muley Abdilla, vêtu d'un caftan cramoisi et d'un burnous écarlate, marchait à ses côtés, monté sur un superbe cheval blanc.

Le Comte passa la revue de cette belle armée, aussi remarquable par la valeur des capitaines que par l'attitude martiale des soldats.

La joie était peinte sur les visages de tous ces braves gens, heureux et fiers d'aller combattre les infidèles.

Don Alcnso de Cordoue, en présence du Comte et de Don Alonso de Villaroel, fit le dénombrement de l'armée. On y compta 11,775 hommes de pied et 1,725 cavaliers, non compris les gentilshommes de la maison du Comte, et les soldats qui étaient restés à Oran pour le service de la Place.

CHAPITRE XVII

Comment le roi de Tlemcen, Muley Mahamet, envoya un messager au Comte pour lui offrir 200,000 ducats, à condition qu'il renonçât à son expédition. — Réponse que fit le Comte à l'envoyé de Muley Mahamet.

Après cette revue, où les étendards du Comte et du roi détrôné, Muley Abadilla, venaient d'être déployés pour la première fois, Sa Seigneurie rentra dans son Palais d'Oran.

(1) La Tour des Saints était bâtie sur l'emplacement actuel du camp St-Philippe où, depuis, les Espagnols construisirent un fort aujourd'hui ruiné

Le roi Muley Mahamet, qui régnait alors à Tlemcen, ayant appris que le Comte se disposait à l'attaquer avec des forces considérables, lui envoya le même jour un messager qui lui offrit 200,000 ducats, pour l'engager à renoncer à son expédition.

Le Comte lui répondit :

« Alors même que le roi Muley Mahamet me donnerait son » royaume et l'Afrique tout entière, je ne renoncerais pas à » mes projets contre lui. Quant aux 200,000 ducats que vous » m'offrez, votre roi me les remettra lui-même tel jour qu'il » me plaira de lui assigner. »

Le lendemain, mardi, l'illustre Comte ordonna de faire bivouaquer toutes les troupes au camp d'Oran, afin de les préparer aux souffrances qu'elles devaient endurer. Il fit placer sa tente près de la Tour des Saints, et le camp, ainsi organisé, fut gardé par des sentinelles.

Ce même jour, le Cheik Ahmet Abdalla, l'un des chefs arabes alliés, vint rejoindre le camp avec 20 chevaux et 27 chameaux.

En même temps on fit monter les pièces d'artillerie de la marine à la porte de Tlemcen ; elles y furent amenées par des soldats qui les traînaient allègrement avec des cordes, tandis que d'autres étaient occupés à préparer les armes, les vivres de campagne, et le bétail nécessaire à l'alimentation des troupes.

Le Comte avait dû prendre ces dispositions en prévision de la perte du navire *Sainte-Anne*, qu'il attendait vainement, et qui était chargé de 1,500 arquebuses, de 2,000 piques et de 900 soldats. « Que notre Seigneur la fasse arriver, et que Sainte Anne aide » son nom ! » s'écriait-il. Nous avions l'espérance que Notre-Seigneur Jésus-Christ et Notre Vierge-Marie le délivreraient des périls de la mer, et qu'il nous apporterait les munitions de guerre qui nous étaient encore plus nécessaires que les hommes.

L'arrivée des nouvelles troupes nous eût, néanmoins, été très agréable. Que Notre-Seigneur les aide !

CHAPITRE XVIII

D'un second messager que le roi de Tlemcen envoya au Comte, et de ce qui arriva à cette occasion

---

Dans la nuit du mercredi, 26 Janvier, on offrit de la part du roi de Tlemcen 400,000 ducats au Comte d'Alcaudete, pour qu'il renonçât à sa sainte expédition.

Certes ! c'était une offre magnifique et tentante, même pour un esprit plein de désintéressement comme celui du Comte. Aussi, malgré l'élévation de son caractère, les soldats craignaient qu'il ne se laissât séduire.

Mais le lendemain, Sa Seigneurie convoqua tous ses capitaines, et après leur avoir fait connaître les nouvelles offres du roi de Tlemcen, il leur dit que, alors même qu'il lui donnerait son royaume, et avec son royaume tous les trésors de la terre, il ne pourrait l'induire en tentation. Il ajouta qu'aucune considération ne saurait l'empêcher de tenir la parole qu'il leur avait donnée et qu'il comptait sur eux comme sur de bons Espagnols pour l'aider à accomplir sa promesse.

L'illustre Don Alonso de Cordoue m'ordonna alors de me rendre au quartier général pour dire la messe à l'armée, mais la violence du vent m'obligea de la célébrer dans la tente du Comte, dont on releva les bords, afin que l'autel fut visible et ma voix entendue du dehors.

Les soldats étaient heureux d'avoir assisté au divin sacrifice de Jésus-Christ, et ils en témoignèrent leur satisfaction en disant comme St-Thomas aux apôtres : « *Eamus et moriamus cum illo.* Allons et mourons avec lui ». Ces braves gens avaient oublié les peines endurées pour ne penser qu'aux saints combats qu'ils appelaient de tous leurs vœux.

Cependant, les approvisionnements de l'armée étaient restés à Mers-el-Kébir à bord des navires qui les avaient apportés ; et,

comme l'état de la mer ne leur permettait de venir en opérer le débarquement à Oran, on dut, à défaut de voitures de transport, les faire apporter à dos d'homme et de cheval.

C'était merveilleux de voir nos soldats marcher en ordre sous leurs bannières et portant gaiement, les uns des sacs de biscuits, les autres des arquebuses ou des piques.

Quant aux cavaliers ils conduisaient en main leur chevaux sellés, également chargés de vivres.

CHAPITRE XIX

Des traités d'alliance conclus entre Don Alonso de Cordoue, les cheiks maures Guirref et Haxei, et les chefs de la famille Muça ben Abdalla.

Tandis que l'illustre Comte était occupé à préparer le départ de l'expédition, son fils aîné, Don Alonso de Cordoue, qui devait le remplacer à Oran pendant son absence, se concerta avec les cheiks maures Guirref et Haxei et les chefs de la famille Muça ben Abdalla, tous de haute lignée et très puissants.

Il fut convenu qu'ils seraient amis et alliés du Comte, et qu'ils l'aideraient dans son entreprise en lui fournissant une grande quantité de chameaux et d'autres bêtes de somme pour le transport des bagages.

Pour engager ses nouveaux amis à ne pas le trahir, et aussi pour consacrer leur alliance, Don Alonso leur fit don d'une grosse somme d'argent et de nombreuses pièces d'étoffes de soie et de toile.

Informé de ces traités, le roi de Tlemcen, Muley Mahamet, se disposa à négocier de son côté avec les mêmes cheiks, afin de les amener à manquer à leurs engagements envers le fils du

Comte. Il leur offrit de riches présents, et comme ce sont des Infidèles, nos alliés n'hésitèrent pas à manquer à la parole qu'ils nous avaient donnée selon leur foi.

Après leur trahison, Guirref et Haxei n'en continuèrent pas moins à laisser croire au Comte que leur appui était certain, aussi Sa Seigneurie attendit avec confiance leur arrivée à Oran, jusqu'au moment où leur défection ne put plus être douteuse.

Le roi de Tlemcen, qui savait que Sa Seigneurie comptait sur ces chefs maures pour assurer le transport des bagages de son armée, put croire qu'il avait réussi à faire échouer l'expédition qui le menaçait. Elle ne fut pas retardée cependant ; mais c'est presque miracle que, par des chemins détrempés par la pluie, le Comte ait pu emporter, avec l'unique secours de ses troupes, les vivres et les munitions qui lui étaient nécessaires. Ce fait seul prouve la vaillance des soldats de cette sainte expédition, et fait ressortir la valeur des Espagnols, non-seulement dans les efforts du combat, mais encore dans les pénibles travaux de la guerre.

CHAPITRE XX

Comment le Comte m'ordonna d'aller prêcher les soldats dans le camp, pour leur recommander d'honorer Dieu et de ne pas blasphémer. Et comment l'avant-garde partit en suivant le chemin de Tlemcen.

Le Samedi suivant, 27 Janvier, j'allais dire la messe dans la tente du Comte d'Alcaudete. Après l'office, je prêchai les soldats en leur recommandant, ainsi que Dieu le prescrit, de ne pas blasphémer et de ne pas oublier non plus les bontés que le Comte avait pour eux. Ils répondirent que lors même qu'il ne leur resterait que leurs vêtements, ils les vendraient pour le service de Sa Seigneurie.

Ce même jour, six familles *(tentes)* arabes, comprenant femmes, enfants, avec bœufs et chameaux, apparurent près du château de Rozascazar *(Château-Neuf)* ; elles venaient se mettre à la disposition du Comte, et leur arrivée nous combla de joie.

Sa Seigneurie ordonna au Maître de Camp, Alonso de Villaroel, de distribuer des *alpargatas* (espadrilles) aux compagnies, car elle désirait que ses soldats fussent bien chaussés.

Enfin, à deux heures de l'après-midi, treize bannières formant l'avant-garde de l'armée, et sous lesquelles marchaient plus de 3,000 hommes, quitta le camp sous la conduite de Don Alonso de Villaroel.

Elle suivit le chemin de Tlemcen jusqu'à un petit ruisseau, près duquel elle bivouaqua, en attendant les deux autres tiers des troupes qui étaient encore occupées à tranporter au camp d'Oran les vivres et les munitions restés à Mers-el-Kébir.

L'endroit où l'avant-garde s'arrêta s'appelle Misserghin ; il est situé à deux lieues et demie d'Oran, et l'on y voit beaucoup d'arbres fruitiers, de caroubiers et de palmiers dattiers.

CHAPITRE XXI

Comment le Comte ordonna de faire monter l'artillerie de campagne de la porte de Tlemcen (porte du ravin) au camp de la Tour des Saints.

Le lendemain, dimanche de Sexagésime, à 8 heures du matin, le très illustre Comte d'Alcaudete descendit de l'Alcazar (la Casbah) et se rendit au monastère de Saint-Domingue (Eglise Saint-Louis), où il reçut le Saint-Sacrement avec grande dévotion, vêtu de l'habit blanc du chapitre de cet ordre religieux. Il avait déjà communié, ainsi que je l'ai dit, au monastère de Saint-François de Carthagène.

Le Comte ordonna ensuite de lever le camp et de faire monter l'artillerie de campagne et toutes les munitions sur le plateau de la Tour des Saints, où ses serviteurs et les gentilshommes de sa maison étaient venus camper afin d'être prêts à partir.

Le lundi, 29 janvier, Sa Seigneurie s'y rendit à son tour, suivi de l'ex-roi de Tlemcen, qui avait déployé son étendard. Muley Abdila portait une riche veste (*marlota*) de velours vert, un burnous écarlate et un chapeau de velours noir sur sa chachia. L'épée dont il était ceint était de velours vert. L'armée se mit en route par un temps pluvieux qui rendait la marche fort pénible ; elle arriva le soir au jardin de Tenecelme (*Tensalmet?*), où elle installa le camp.

Il est à remarquer que les moyens de transport ayant fait complètement défaut, les soldats durent porter à dos des vivres pour 8 jours. Les cavaliers, y compris les officiers, en portèrent également sur l'arçon de leurs selles : ce fut le Comte qui donna l'exemple en prenant un sac de biscuit sur son cheval ; il le porta toute la journée ; mais faute de bêtes de trait, Sa Seigneurie fut contrainte de laisser son artillerie qui, d'ailleurs, comme on le verra par la suite, ne lui fut d'aucune utilité.

Le lendemain, on leva le camp de bonne heure et l'armée reprit le chemin de Tlemcen avec un entrain qui ne laissait pas deviner les fatigues de la veille.

CHAPITRE XXII

Des premiers Maures ennemis que nous rencontrâmes et des pourparlers que le Comte eut avec des cavaliers qui se présentèrent à lui.

Tandis que l'armée était en marche, un détachement d'Arabes ennemis, composé de 200 lances et portant un drapeau blanc, nous apparut dans le lointain. Un de nos Maures reconnut à leur tête le Cheikh Bulacaraz, un des chefs de la région.

Le Comte fit immédiatement disposer la cavalerie en ordre de bataille, et harangua ses troupes par des paroles analogues à celles qu'Annibal adressa à son armée, au moment de passer les Alpes pour marcher contre les Romains. Il leur dit :

« Chevaliers ! souvenez-vous que parmi les chrétiens venus ici, » il n'en est pas qui aient été animés à votre égal des sentiments » d'honneur que vous y portez. Je vous conjure donc de ne pas » compromettre, par votre indiscipline, les avantages que vous » avez acquis avec tant de peine. » Les chevaliers se dressèrent sur les étriers en élevant leurs lances et leurs boucliers, et témoignèrent avec transport leur impatience de combattre. Le comte portait sa lance et ses *armes secrètes* (?) *(cotte de mailles)*.

D'un autre côté, le Cheikh Guirref ayant appris que notre armée était en marche sur Tlemcen, regretta de n'avoir pas observé son traité avec Don Alonzo de Cordoue ; se ravisant alors, il se concerta avec les autres chefs, et ils convinrent d'envoyer un messager au Comte d'Alcaudete avec mission de renouer leur alliance.

Un juif appelé El Murciano (le Murcien) fut chargé d'aller lui porter leurs nouvelles propositions ; il rejoignit sa Seigneurie à la pointe de la lagune (le lac de Misserghin), dont il sera question par la suite.

Le Comte reçut le juif avec bonté et accepta l'amitié de Guirref qui prenait l'engagement de venir rejoindre l'armée des chrétiens au Marabout (la casa d'el Morabito).

En retournant auprès du Cheikh Guirref, El Murciano rencontra Bulacaraz ; or comme celui-ci savait que le premier traité conclu entre le Comte et Guirref était l'œuvre de ce juif, il le soupçonna de nouvelles intrigues, et le tua d'un coup de lance.

Cet incident fut cause que le Cheikh Guirref ne put se réunir à nous qu'après notre arrivée à Tlemcen.

Cette nuit là, le camp fut installé à la pointe de la lagune dont j'ai parlé. Cette lagune est si grande qu'elle a neuf lieues de long sur deux au moins de large. Nous trouvâmes en cet endroit une grande quantité de bois et de l'eau excellente.

Le jour suivant, mercredi, le camp fut levé de bonne heure et l'armée continua sa marche en avant. A trois lieues de là, on traversa *el rio d'el Zig* (?) (1) encore distant d'une lieue du marabout où le Cheikh Guirref devait venir nous rejoindre.

Pendant cette journée les Arabes, qui nous observaient du sommet des montagnes voisines, ne cessèrent de pousser des cris, en suivant les crêtes parallèlement à notre chemin.

Malgré les recommandations du Comte, un soldat s'arrêta auprès d'une broussaille de lentisque pour se reposer un moment. Les Arabes le virent et deux d'entre eux s'élancèrent sur lui, le décapitèrent et s'enfuirent en emportant la tête à la pointe d'une lance.

De notre côté, des soldats tuèrent deux Maures près du Marabout. Cette journée fut très pénible pour l'armée, car la pluie ne cessa de tomber jour et nuit ; malgré le mauvais temps les troupes étaient joyeuses et marchaient allègrement.

CHAPITRE XXIII

De ce que le Comte fit dire à los Galanes (le Goum) de Méliona, et de la chute de cheval que fit le Comte.

Le jeudi, 1er février, Vigile de Notre-Dame de la Chandeleur, le camp fut levé un peu tard afin de permettre aux soldats de fourbir leurs arquebuses, mouillées par les pluies du jour précédent.

L'endroit où nous étions était désert, comme d'ailleurs toute cette contrée, car il n'existe pas une seule habitation entre Oran et Tlemcen.

(1) Probablement les puits de l'ancien camp de Lourmel.

Quoique mouillés et sans chaussures, les soldats reprirent leur marche avec un entrain remarquable et joyeux comme en un jour de fête.

Dès la pointe du jour, 200 Arabes armés de lances s'avancèrent à notre rencontre en jetant des cris et en faisant de grands gestes suivant leur habitude ; la plupart portaient des burnous écarlates et des haïks blancs.

Le Comte leur envoya deux de nos Maures pour leur demander ce qu'ils voulaient. Ils répondirent qu'ils étaient disposés à prendre parti pour les Chrétiens et l'ex-roi Abdila, si on leur offrait une bonne récompense. Sa Seigneurie leur fit promettre 100 coups de bâton à chacun d'eux ; ils disparurent alors et on ne les revit plus.

Ce même jour, vers trois heures de l'après-midi, un drapeau rouge apparut au sommet d'une très haute montagne située sur la gauche de notre armée. Il était entouré de 60 lances et de quelques cavaliers armés d'escopettes.

A ce moment, Don Martin de Cordoue, Seigneur d'Albayda, dit au Comte d'Alcaudete :

« Je crois que Votre Seigneurie agirait sagement en arrêtant » sa marche avant la fin du jour, car les soldats ont été très » éprouvés pendant la nuit dernière et ils sont harassés de » fatigue. »

Le Comte lui répondit :

« Chassons d'abord ces Maures de leurs positions ; ensuite, » nous installerons le camp sur l'autre versant de la montagne » où, d'après mes éclaireurs, l'on trouve du bois et de l'eau en » abondance. »

Cela dit, le Comte se porta en avant pour arrêter la marche de la colonne.

Dès qu'il fut parti, Don Martin de Cordoue s'adressant à Don Juan de la Cueva, à Diego Ponce de Léon, au capitaine

Alonzo Fernandez de Montemayor, à Juan Ponce de Léon, à Hieronimo de Cordoue et à quelques écuyers qui se trouvaient là, leur dit :

« Sa Seigneurie veut que l'on chasse ces Maures afin d'aller » camper cette nuit derrière la montagne qu'ils occupent. Je » vous propose donc de courir sus à l'ennemi sans attendre plus » longtemps, et de nous couvrir de gloire. Nous choisirons » ensuite nous-mêmes l'emplacement du camp. »

Quelques officiers refusèrent de manquer à la parole qu'ils avaient donnée au Comte de ne rien entreprendre sans son ordre ; mais Don Martin leur répondit :

« Des hommes de votre condition ne sauraient vouloir que » le bien ; mais si Sa Seigneurie désapprouve notre entreprise, » j'en assume seul la responsabilité. »

Pour toute réponse, ces gentilshommes saisirent leurs armes et s'élancèrent à toute bride sur la montagne occupée par les Maures. Etonnés d'une pareille intrépidité, les Infidèles prirent précipitamment la fuite.

A son retour, le Comte, qui avait réuni des forces suffisantes pour l'attaque qu'il méditait, vit Don Martin et ses compagnons à la poursuite des fuyards. Il fit sonner les trompettes pour les arrêter dans leur course ; mais, voulant compléter leur victoire, ils ne tinrent aucun compte de cet ordre ; ce que voyant, Sa Seigneurie s'élança sur son cheval gris-clair et courut à eux.

Malheureusement, la terre étant détrempée par les pluies, le cheval glissa dans sa course et s'abattit sur son cavalier.

Cet évènement produisit un grand tumulte au milieu duquel chacun s'empressa de porter secours à Sa Seigneurie ; mais il plut à Notre-Seigneur Jésus-Christ et à la Vierge-Marie que le Comte, leur dévôt serviteur, se relevât sans avoir été blessé dans sa chute et sans le moindre ressentiment.

Quelques chevaliers engagés à la poursuite des Maures ayant vu de loin l'accident survenu à Sa Seigneurie en firent part à leurs compagnons, et tous s'empressèrent de tourner bride pour se rendre auprès de lui.

Au même instant, un des fuyards, le caïd Abrahen (*Ibrahim*) était aussi jeté à bas de son cheval. Ces gentilshommes auraient pu s'en emparer ou le tuer sur place, mais ils y renoncèrent tant ils avaient hâte d'être informés de l'état du Comte.

A leur arrivée, Sa Seigneurie, qui était remontée à cheval immédiatement après sa chute, s'approcha de Don Martin de Cordoue et lui reprocha sa désobéissance. M'adressant alors au Comte, je lui dis, en faisant allusion à son heureuse chute :

« Seigneur, la terre ne veut pas de vous, et vos ennemis en » souffriront, car ils seront nombreux ceux qui tomberont » encore sous les coups vigoureux de Votre Seigneurie. »

Le Comte me répondit :

« Père, c'est que la terre m'aime comme je l'aime moi-même. »

Et c'est ainsi que nous passâmes la nuit dans un *palmar* (1), de l'autre côté de la montagne. Notre repos ne fut troublé que par quelques alertes et l'accident survenu à une sentinelle qui, ayant manqué de vigilance, fut percé de coups de lance par des Arabes. Heureusement que ses blessures n'étaient pas mortelles.

CHAPITRE XXIV

De la première bataille que le Comte livra aux Maures le jour de Notre-Dame la Chandeleur ; comment les Infidèles furent vaincus, et de ce qui arriva dans un marais.

Le lendemain, 2 février, jour de Notre-Dame la Chandeleur, nous vîmes les Maures sur la crête des montagnes voisines, où ils couraient en tout sens en poussant leurs cris habituels. Ils

(1) Lieu planté de palmiers.

étaient si près de nous que plusieurs gentilshommes purent leur adresser la parole. Je citerai entre autres le fils du Comte, Don Francisco de Cordoue, qui s'entretint avec eux pendant assez longtemps.

A huit heures du matin, Sa Seigneurie ordonna à Don Martin de Cordoue, Seigneur d'Albayda, de réunir le plus de monde possible et de se porter à l'arrière-garde avec Diego Ponce de Léon, son cousin, et l'escadron que commandait le capitaine Luis de Rueda, afin de protéger la colonne de ce côté, où elle était sans cesse menacée par la cavalerie arabe.

A dix heures, à la montée d'une côte, un nouveau contingent decavaliers maures, au milieu desquels flottait un grand drapeau rouge, apparut à l'arrière-garde.

Le capitaine Luis de Rueda dit alors à Don Martin de Cordoue :

« Monseigneur, je crois qu'il serait bon de disposer de ce » côté une ligne d'éclaireurs, sinon il ne nous sera jamais » possible d'atteindre ces Arabes qui se dérobent toujours. »

Don Martin s'empressa de se ranger à cet avis.

A ce moment le Comte combattait, à l'avant-garde, le caïd Abrahen (*Ibrahim*), qui commandait de nombreuses troupes de pied et de cheval armées d'escopettes pour la plupart.

Pendant que Don Alonzo de Villaroel attaquait les Maures d'un côté avec 500 tireurs, le Comte les abordait de front à la tête d'autres troupes, et les mettait en fuite, après leur avoir fait perdre les positions qu'ils occupaient sur la montagne.

Le sol étant détrempé et, par conséquent, difficilement pratiquable à la cavalerie, on renonça à les poursuivre. Le Comte rassembla donc sa colonne et reprit sa marche en bon ordre.

Un des arquebusiers de l'arrière-garde, ayant vu à découvert le Maure qui portait le drapeau rouge dont j'ai parlé, le visa et l'abattit du premier coup ; ce que voyant Don Martin de Cordoue et ses chevaliers s'élancèrent au cri de *Santiago* pour s'emparer du drapeau. Malheureusement, un ravin les séparait de leur but, et les Maures eurent le temps d'emporter l'étendard.

Revenus à l'arrière-garde, ils virent apparaître un groupe de cavaliers suivis à distance par une grande masse d'Arabes, également à cheval, bien équipés et revêtus de riches armures : C'étaient les troupes du caïd Almanzor ben Bogani, capitaine-général du roi de Tlemcen, Muley Mahamet.

C'est à ce moment que Don Francisco de Cordoue, fils du Comte, vint appuyer l'arrière-garde commandée par Don Martin de Cordoue. L'ennemi continua à menacer la colonne de ce côté jusqu'à trois heures de l'après-midi et se décida, enfin, à l'attaqner à la descente de la montagne.

Une vingtaine *d'escopeteros* d'Oran s'embusquèrent alors derrière des rochers superposés en forme de gradins, et bordant le chemin en cet endroit. Lorsque les Arabes se présentèrent pour opérer leur descente à la suite des chrétiens, ils furent accueillis par une vive fusillade, qui leur coûta 60 hommes morts ou blessés, s'il faut en croire l'aveu qu'en firent plus tard les Arabes eux-mêmes.

De leur côté, les Maures avaient atteint d'un coup de feu le capitaine Alonso Hernandez de Montemayor, au moment où il venait rejoindre l'arrière-garde. Don Martin de Cordoue reçut également une balle dans son morion, en même temps que diverses personnes de sa suite étaient légèrement blessées.

Tandis que notre armée continuait, les Arabes chargèrent notre arrière-garde avec beaucoup d'ardeur. Ils attaquèrent la cavalerie à coups de lance, et les troupes à pied avec des flèches, des pierres et des bâtons. Vu le grand nombre de Maures qui nous assaillirent, nous résolûmes, nous les chrétiens, et quoique le terrain fut détrempé par les pluies, de les charger au cri de *Santiago*. On les attaqua de telle manière que 7 ou 8 Maures à pied et un cheval furent tués dans cette charge. De notre côté, Dieu en soit loué ! nous n'eûmes à déplorer la mort de personne, malgré l'ardeur de la lutte.

Don Juan de Villaroel voyant le danger que courait la cavalerie de l'arrière-garde, en informa le Comte. Sa Seigneurie ordonna aux escadrons de faire halte et renforça la cavalerie de

100 lances, d'arquebusiers et d'arbalétriers, commandés par D. Juan de Villaroel. Ce dernier chargea le capitaine Juan Daca de secourir, avec ses gens et quelques cavaliers, un autre point de l'arrière-garde qui était également menacé, et ce secours arriva fort à propos. Les Maures furent si malmenés dans cette rencontre que le jour suivant, au passage de la rivière de Tibida (1), ils n'osèrent pas nous approcher avec autant de résolution : le Caïd Almanzor ben Bogani avait compris, en effet, que ses forces n'étaient pas suffisantes pour résister aux Chrétiens.

Pendant la nuit, nous sortîmes de ces ravins profonds, d'où les Arabes se retirèrent avec peu d'honneur, ainsi qu'ils le méritaient du reste. Ce fut le contraire pour nous, et nous eûmes encore le plaisir de poursuivre un sanglier, qui fut tué à coups de lance.

Ces évènements nous comblèrent de joie ; car Notre-Dame commençait à nous donner des témoignages de sa protection, et aussi parce qu'il n'y a pas de plaisir sans peine.

Le Comte ayant décidé de traverser, pendant cette nuit, la rivière de Tibida dont le passage est très difficile, il ordonna à son armée de se remettre en marche. A notre sortie des montagnes nous trouvâmes un ruisseau, près d'un profond marais que nous traversâmes avec tant de peine que nous faillîmes tous y périr. La vase du marais était si profonde et la nuit si obscure qu'un grand nombre de chevaux, beaucoup de bagages et de tentes durent être abandonnés. Le Comte éprouva personnellement de grandes pertes, ainsi que D. Martin de Cordoue qui ne put retrouver des caisses renfermant des médicaments et ses provisions ; mais cela était inévitable.

Sa Seigneurie ne témoigna aucun regret de ces pertes, car il espérait toujours parvenir à passer avant le jour, la rivière de Tibida.

---

(1) Tibida (?)... l'Isser.

Les Arabes, dont nous apercevions les feux de bivouac, étaient campés à droite du chemin sur une montagne où se trouvaient des bouquets de palmiers. Le passage du marais avait jeté l'armée dans un tel désordre que de nombreux soldats égarés, prenant ces feux pour ceux de nos troupes, se dirigèrent de ce côté. Ce que voyant, le Comte fit immédiatement allumer trois torches, dont une fut confiée au capitaine Pedro de Valdelomar et les autres à deux cavaliers. Ce stratagème fut d'un grand secours aux retardataires, car leur méprise pouvait leur faire courir les plus grands dangers.

En effet, dès que nos gens — qui se dirigaient vers le camp des arabes, — virent les torches ; ils comprirent qu'ils se trompaient de chemin ; mais néanmoins ils ne parvinrent qu'à grand peine à rallier le gros de la colonne.

Pour éviter le retour de pareils faits, et aussi parce que la nuit touchait à sa fin, le Comte arrêta la marche de la colonne. Notre camp fut installé à grand peine sur le versant de la montagne où nous nous trouvions en ce moment. De plus, comme la nuit était excessivement froide, et que le bois nous manquait, nos troupes prirent le parti de mettre le feu à des palmiers.

Je ne saurais oublier de mentionner ici que certains soldats, ne pouvant se résoudre à abandonner tous les barils de poudre embourbés dans le marais, en retirèrent un grand nombre qu'ils portèrent au Comte. Sa Seigneurie leur distribua à chacun un doublon (1), avec autant de grâce que s'il n'eût éprouvé aucune perte.

L'armée resta sur le qui-vive jusqu'au jour ; mais, en dépit de nos précautions, les Arabes parvinrent à nous tuer une sentinelle à coup de lance ; ils la mutilèrent ensuite, en lui coupant la tête et les mains.

Cela arrive aux soldats imprévoyants qui n'observent pas les ordres de leurs capitaines.

(1) Monnaie d'or Espagnole.

CHAPITRE XXV

De la seconde bataille que le Comte livra aux Maures près la rivière de Tibida, et comment il disposa son armée.

Le jour suivant (samedi, 3 février, et jour de St-Blaise), le très illustre Comte fit battre les tambours et sonner les trompettes de très bonne heure pour ordonner à ses troupes de lever le camp.

L'armée se mit en route vers les huit heures du matin. La colonne était à peine en marche que Sa Seigneurie apprit par un Arabe qui venait de nous rejoindre, que les Capitaines du roi de Tlemcen, avec toutes les forces du royaume, attendaient notre armée au passage de la rivière de Tibida.

En apprenant cette nouvelle, le Comte, et toutes les troupes avec lui, éprouvèrent une grande joie, comme si Dieu leur promettait une victoire certaine.

Notre Capitaine-général, qui était très courageux, prit immédiatement ses dispositions pour livrer bataille. Dès notre arrivée sur les bords de la rivière de Tibida, nous vîmes une quantité innombrable de Maures qui paraissaient disposés à attaquer notre armée sur les quatre faces.

Notre monde était animé contre les Arabes comme s'ils n'eussent pas été des hommes. J'affirme ce fait avec certitude, car j'allais d'un escadron à l'autre avec un crucifix d'une main et ma bannière blanche de l'autre.

Dès que Sa Seigneurie, qui avait une connaissance approfondie des choses de la guerre, se fut rendu compte des dispositions que les Arabes avaient prises pour nous attaquer, il plaça aux quatre faces de son armée, en outre des capitaines qui les commandaient, d'autres valeureux gentilshommes.

Le mestre de camp, Don Alonso de Villaroel et le sergent-major Melchor de Villaroel, devaient disposer trois escadrons de telle manière que les deux autres, placés à l'avant-garde de

droite et de gauche, fussent échelonnés sur toute la longueur du convoi afin de l'encadrer. Un certain nombre de cavaliers devaient marcher en bataille à la tête de la colonne, tandis qu'un troisième devait fermer la marche et la protéger à l'arrière.

En dehors des côtés, il fit placer tous les tirailleurs entre des files de soldats armés de piques, afin que ceux-ci, en abaissant leurs armes au moment de l'attaque des ennemis, pussent protéger les tirailleurs placés au-dessous d'eux entre les rangs.

A l'avant-garde, Sa Seigneurie plaça 1,700 hommes *sueltos*, dont 1,500 à pied et 200 à cheval, tous armés également de piques. Quarante arquebusiers ou arbalétriers se trouvaient parmi eux.

Ces troupes étaient commandées par Alonso Hernandez de Montemayor et Luis de Rueda, capitaines de cavalerie. La moitié de l'infanterie, formant l'aile droite, était sous les ordres de Don Mendo de Benavides, frère du Comte de Saint-Sébastien et neveu du Comte d'Alcaudete. Le mestre de camp Don Alonso de Villaroel commandait l'autre moitié.

Indépendamment des capitaines ordinaires des escadrons d'arrière-garde, on remarquait Don Juan de Villaroel et Don Alonso de Cordoue qui marchaient à leur tête, l'un à droite, l'autre à gauche. Ces escadrons étaient disposés de telle manière, qu'ils pouvaient, en cas de nécessité, secourir l'avant-garde, de concert avec les hommes de cheval que le Comte commandait en personne.

La colonne se mit en marche dans cet ordre de bataille. En arrivant à l'endroit où nous devions passer la rivière de Tibida, dont une crue récente avait grossi les eaux, nous fûmes reçus par une décharge de mousqueterie.

Après une prière à haute voix, à laquelle toutes les troupes prirent part, et dont le murmure ressemblait à des gémissements, les trompettes sonnèrent. Au bruit des fanfares, les soldats de l'avant-garde s'élancèrent alors dans la rivière, et quoiqu'ils eussent de l'eau jusqu'à la poitrine, ils la passèrent ainsi que le reste de l'armée, avec tant de facilité qu'ils paraissaient marcher sur des ponts.

Ce furent Don Hieronimo de Cordoue, fils de Don Martin de Cordoue, Luis de Rueda et Alonso Hernandez de Montemayor qui la franchirent les premiers.

Notre colonne se reforma de l'autre côté de la rivière, où se trouvaient une multitude d'Arabes, au milieu desquels on distinguait deux bannières, une blanche et l'autre rouge.

C'étaient les troupes du caïd de Benarax, Almanzor ben Bogani, réunies à celles dont le roi de Tlemcen Muley Mahamet avait confié la direction à un renégat biscayen, commandant de la première porte du Mexuar (Méchouar) et capitaine de ses *escopeteros* de guerre.

Les montagnes environnantes étaient tellement couvertes de gens à pied et à cheval que c'était merveille de les voir, et d'entendre leurs cris épouvantables.

Lorsque notre armée eut repris son ordre de bataille, elle se dirigea vers une montagne, dominant le passage de la rivière, et qui était occupée par un grand nombre d'Arabes. Nos troupes engagèrent alors la bataille avec tant de courage et d'ardeur que la montagne fut conquise en un moment.

Pendant ce temps, le Comte, à la tête d'environ 1,000 soldats, tenait les autres ennemis en respect, et facilitait le passage de la rivière à ses dernières troupes.

Les Maures, voyant la facilité avec laquelle leur avant-garde avait été défaite, n'osèrent plus nous disputer le terrain, de telle sorte que la victoire nous resta définitivement.

Dans cette rencontre, nos ennemis perdirent une trentaine d'hommes sans compter un grand nombre de blessés.

L'action terminée, nos troupes firent halte sur le champ de bataille qu'elles venaient de conquérir.

(A suivre). CAMILLE BRUNEL.

Inscriptions inédites de la Maurétanie Césarienne

NUMERUS SYRORUM = Marnia

Une nouvelle inscription a été trouvée le 30 Juillet dernier dans le jardin des Zouaves. C'est le fragment d'une stèle funéraire de la basse époque. La partie inférieure n'a pas été retrouvée. En voici le texte relevé par M. le capitaine Edgar Gangloff :

N° 1139 D M S
S E P P I E S AT V
R I N E F I L I E C A
R I S S I ME Q V I V I
▒▒ A N N I S ▒▒ D I

D(iis) M(anibus) S(acrum). Seppi(a)e Saturin(a)e Fili(a)e Carissim(a)e Qui (pour Quae) Vi[xit] Annis.... Di[cessit]....

ALTAVA = Lamoricière

M. le Directeur de la Compagnie de Chemins de fer l'« Ouest-Algérien », qui, en toutes circonstances, nous a prêté le plus obligeant concours, vient d'augmenter encore notre dette de reconnaissance en faisant transporter au Musée d'Oran les objets antiques trouvés dans les travaux de terrassement du Chemin de fer à Lamoricière. Nous en ferons la description dans notre prochain numéro.

Les documents épigraphiques trouvés dans les ruines d'Altava ont été publiés, sauf le document suivant gravé sur un autel récemment encastré dans un pilastre de la porte d'entrée de la Mairie.

N° 1140 D I S M A V R I S
S A L V T A R I B V S
A V R E L I V S ❦ E
X O R A T V S D E C
A L A E P A R T O R V M
P R A E P O S I T V S
C O H O R T I S I I
S A R D O R V M S E
V E R I A N A E

Cette inscription est à rapprocher de la dédicace à la *dea maura d'Albulae*.

Les *dii mauri, dii maurici* sont connus par les inscriptions de Cherchel, d'Affreville (Zuccabar), de Sour Djoub (Rapidum), de Sétif et de Lambèse, publiées au Corpus I. L., tome VIII (N°s 9327, 9195, 8435, 8436, 2638, 2639, 2640, 2641 et éphém. N° 530), mais ces dieux ethniques apparaissent pour la première fois dans l'épigraphie de cette partie de la Maurétanie Césarienne correspondant à la Province d'Oran.

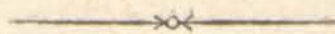
Le consécrateur Aurelius Exoratus était décurion de l'Ala des Thraces et il avait éventuellement sous ses ordres, non point la Cohorte II des Sardes tout entière, mais sans doute un détachement de cette cohorte stationné à Altava.

Plusieurs autres inscriptions nous donnent d'intéressants exemples de cette organisation militaire, entre autres celle d'Iulus Germanus, relevée également à Altava (corpus N° 10949) et conservée au Musée d'Oran : IVLIVS GERMANVS DEC*(urio)* AL*(ae)* TRH*(acum)* PRAEPOSITVS CO*(hortis)* II SARDOR*(um)* PR*(ovinciae)* CLXVIII.

Ce décurion de l'Ala des Thraces avait, lui aussi, sous ses ordres, comme son collègue de l'Ala des Parthes, un détachement de la Cohorte II des Sardes. Nous pensons que c'est en leur

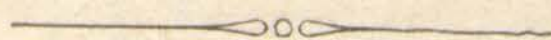
qualité de commandants supérieurs du poste d'Altava que l'un et l'autre ont exercé ce double commandement, ou bien encore comme commandants d'une petite colonne formée de la réunion des deux détachements.

L. Demaeght.



MOUVEMENT

DES PORTS DE LA PROVINCE D'ORAN



MOUVEMENT DU PORT D'ORAN

ANNÉES	NOMBRE DE NAVIRES							TONNAGE DES NAVIRES						
	CHARGÉS			SUR LEST			TOTAL	CHARGÉS			SUR LEST			TOTAL
	Commerce extérieur	Cabotage	TOTAL	Commerce extérieur	Cabotage	TOTAL	Chargés et sur lest	Commerce extérieur	Cabotage	TOTAL	Commerce extérieur	Cabotage	TOTAL	chargés et sur lest
1888	1.986	994	2.980	170	170	340	3.320	1.063.754	610.443	1.674.197	80.490	57.424	137.914	1.812.111
1889	1.894	955	2.829	164	207	371	3.200	1.010.567	501.330	1.511.896	65.456	58.225	124.681	1.636.577
	Différence en faveur de 1888 . .						120	Différence en faveur de 1888. . .						175.534

OBSERVATIONS. — Si l'on considère le tonnage réel des marchandises, la balance s'équilibre au profit de 1889, par mille tonnes environ.

MOUVEMENT DU PORT D'ARZEW

ANNÉES	NOMBRE DE NAVIRES							TONNAGE DES NAVIRES						
	CHARGÉS			SUR LEST			TOTAL	CHARGÉS			SUR LEST			TOTAL
	Commerce extérieur	Cabotage	TOTAL	Commerce extérieur	Cabotage	TOTAL	chargés et sur lest	Commerce extérieur	Cabotage	TOTAL	Commerce extérieur	Cabotage	TOTAL	chargés et sur lest
1888	338	182	520	139	120	259	779	352 892	12.052	264.944	85.997	9.842	95.839	360.783
1889	370	134	504	149	137	286	790	236.532	11.055	247.587	84.963	12.072	97.035	344.622
Différence en faveur de 1889...							11	Différence en faveur de 1888.....						16.461

OBSERVATIONS. — Si l'on considère le tonnage réel des marchandises, la balance s'équilibre au profit de 1889, par 6.223 tonnes.

MOUVEMENT DU PORT DE NEMOURS

ANNÉES	NOMBRE DE NAVIRES							TONNAGE DES NAVIRES						
	CHARGÉS			SUR LEST			TOTAL	CHARGÉS			SUR LEST			TOTAL
	Commerce extérieur	Cabotage	TOTAL	Commerce extérieur	Cabotage	TOTAL	chargés et sur lest	Commerce extérieur	Cabotage	TOTAL	Commerce extérieur	Cabotage	TOTAL	chargés et sur lest
1888	96	224	320	152	55	207	527	32.158	97.370	129 528	51.452	10.420	61.872	191.400
1889	135	207	342	130	66	196	538	50.930	76.731	127.661	38.755	17.554	56.309	183.970
	Différence en faveur de 1889...						11	Différence en faveur de 1888.....						7.430

OBSERVATIONS. — Si l'on considère le tonnage réel des marchandises, la balance s'équilibre au profit de 1889, par 8.751 tonnes.

MOUVEMENT DU PORT DE BENI-SAF

ANNÉES	NOMBRE DE NAVIRES							TONNAGE DES NAVIRES						
	CHARGÉS			SUR LEST			TOTAL	CHARGÉS			SUR LEST			TOTAL
	Commerce extérieur	Cabotage	TOTAL	Commerce extérieur	Cabotage	TOTAL	chargés et sur lest	Commerce extérieur	Cabotage	TOTAL	Commerce extérieur	Cabotage	TOTAL	chargés et sur lest
1888	124	79	203	103	96	199	402	127.050	18.406	145.456	107.350	34.982	142.332	287.788
1889	115	123	238	121	122	243	481	115.597	17.612	133.209	115.617	21.855	137.442	270.681
Différence en faveur de 1889...							79	Différence en faveur de 1888.....						17.107

OBSERVATION. — Si l'on considère le tonnage réel des marchandises, la balance s'équilibre au profit de 1888, par 710 tonnes.

MOUVEMENT DU PORT DE MOSTAGANEM

ANNÉES	NOMBRE DE NAVIRES							TONNAGE DES NAVIRES						
	CHARGÉS			SUR LEST			TOTAL	CHARGÉS			SUR LEST			TOTAL
	Commerce extérieur	Cabotage	TOTAL	Commerce extérieur	Cabotage	TOTAL	chargés et sur lest	Commerce extérieur	Cabotage	TOTAL	Commerce extérieur	Cabotage	TOTAL	chargés et sur lest
1888	6	180	186	4	37	41	227	2.498	116.009	118.507	2.235	22.703	24.938	143.445
1889	9	188	187	13	31	44	241	2.742	102.400	106.142	4.041	25.587	29.628	136.770
	Différence en faveur de 1889...						14	Différence en faveur de 1888.....						6.675

OBSERVATION. · Si l'on considère le tonnage réel des marchandises, la balance s'équilibre au profit de 1889, par 2.155 tonnes.

MOUVEMENT DU PORT DE MERS-EL-KÉBIR

ANNÉES	NOMBRE DE NAVIRES							TONNAGE DES NAVIRES						
	CHARGÉS			SUR LEST			TOTAL	CHARGÉS			SUR LEST			TOTAL
	Commerce extérieur	Cabotage	TOTAL	Commerce extérieur	Cabotage	TOTAL	chargés et sur lest	Commerce extérieur	Cabotage	TOTAL	Commerce extérieur	Cabotage	TOTAL	chargés et sur lest
1888	60	25	85	105	70	175	260	3.353	475	3.828	3.897	3.945	7.842	11.670
1889	90	42	132	37	63	180	232	5.735	1.350	7.094	2.093	3.863	5.956	130.050
	Différence en faveur de 1889...						28	Différence en faveur de 1888.....						118.380

OBSERVATION. — Si l'on considère le tonnage réel des marchandises, la balance s'équilibre au profit de 1889, par 378 tonnes.

RÉCAPITULATION

	NOMBRE de NAVIRES	TONNAGE
Port d'Oran	3.200	1.636.577
Port d'Arzew	790	344.622
Port de Nemours.	538	183.970
Port de Beni-Saf.	243	270.681
Port de Mostaganem.	241	136.770
Port de Mers-el-Kébir	232	130.050
	5.244	2.701.670
Mouvement en 1888. . .	5.312	2.807.197
Différence en faveur de 1888.	68	195.527

CONGRÈS INTERNATIONAL

DES

SCIENCES GÉOGRAPHIQUES

1891



Le Comité, dans sa séance du 6 Octobre dernier, a décidé l'insertion de la présente circulaire, avec invitation aux Membres de la Société qui voudront y prendre part, de vouloir bien faire connaître leurs noms au secrétariat :

Berne, le 21 juillet 1890.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

La Société de Géographie de Berne a reçu la communication, que l'offre qu'elle a faite, l'an dernier, à Paris, de se charger du Congrès international des sciences géographiques pour l'année 1891 a été acceptée.

Ce Congrès aura donc lieu l'année prochaine, au commencement du mois d'août, à Berne.

Veuillez en informer la Société dont vous dirigez les travaux ainsi que les savants, géographes et explorateurs avec lesquels vous êtes en relation. Nous vous serions reconnaissants si vous donniez quelque publicité à notre entreprise au moyen de la presse.

Notre comité d'organisation arrêtera sous peu le programme du Congrès ; il vous en sera adressé de suite un nombre suffisant d'exemplaires.

Vous pouvez dès à-présent nous aviser, si votre Société, comme telle, ou quelques-uns de ses Membres individuellement prendront

part au Congrès, comme aussi nous communiquer vos vœux quant au programme et les questions que vous désirez voir traiter. Il nous serait très agréable que ces communications se fissent avant l'élaboration du programme.

Nous comptons, Monsieur, sur votre appui et votre précieux concours et vous présentons l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Le Président de la Société de Géographie de Berne,

Dr GOBAT, Conseiller d'Etat.

Le Secrétaire,
C. H. MANN.

BIBLIOGRAPHIE

LES GORGES DU TARN ET MONTPELLIER LE VIEUX

Il est, dans les causses des Cévennes, une région particulièrement intéressante à visiter, ce sont les Gorges du Tarn. En ce point, se reproduisent les curieux phénomènes d'érosion connus sous le nom de canon, phénomènes que jusqu'ici l'on croyait exclusivement propres à certaines parties de l'Amérique du Nord. M. de Malafosse, le révélateur de ces sites étranges et merveilleux, vient de publier sur eux un ouvrage des plus complets. Enfant de ce pays, qu'il a parcouru mille fois et dont il connaît chaque pierre, chercheur infatigable dont les travaux littéraires et scientifiques sur la province font autorité, nul n'était mieux en situation d'être tout à la fois le géographe et l'historien de cette région inconnue et déshéritée. Ajoutons que c'est de la meilleure plume du géologue et du mainteneur des Jeux-Floraux qu'il vient d'écrire une des plus belles pages de géographie de notre beau pays.

Cet ouvrage, édité par la Société de géographie de Toulouse et orné d'une belle carte, contient, en outre, le prix des hôtels et des guides et tous renseignements de nature à intéresser le touriste. Il est en vente au siège de la Société précitée et dans toutes les gares de la région.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE & D'ARCHÉOLOGIE

DE LA

PROVINCE D'ORAN

TOME Xme — 1890

TABLE DES MATIÈRES

